



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel  
(Hansard)

Volume 151 N° 346  
Le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024

---

Présidence de l'honorable Greg Fergus



## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

## AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Traduction]

### PÉTITIONS

#### LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

**M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC):** Monsieur le Président, comme toujours, je suis honoré de présenter une pétition au nom de citoyens de ma circonscription.

Il s'agit de la 46<sup>e</sup> fois que je prends la parole au nom des habitants de Swan River, au Manitoba, pour présenter une pétition concernant la montée du taux de criminalité. Les citoyens de Swan River sont confrontés à l'augmentation de la criminalité dans leur région et ressentent la menace que cette criminalité fait peser sur leur sécurité et leur stabilité économique.

Depuis 2015, les crimes violents ont augmenté de 32 % et les homicides liés aux gangs, de 92 %. Les habitants de Swan River exigent d'être entendus, car, au cours des cinq dernières années, l'indice de gravité de la criminalité de la ville a augmenté de plus de 50 %.

Les habitants de Swan River réclament l'emprisonnement, et non la mise en liberté sous caution, des récidivistes violents. Ils exigent que le gouvernement libéral mette fin à ses politiques laxistes en matière de criminalité, qui menacent directement leur gagne-pain et leur collectivité.

J'appuie les bonnes gens de Swan River.

[Français]

#### LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ):** Monsieur le Président, je souhaite présenter une pétition en faveur de l'amélioration de la couverture cellulaire régionale, qui est essentielle pour la sécurité de la population. L'accès au cellulaire est fondamental pour l'occupation du territoire. La connectivité cellulaire est un véritable moteur social, communautaire et économique pour une société moderne. L'absence de couverture dans des secteurs du territoire de Sainte-Lucie-des-Laurentides rend l'accès aux services difficile pour les citoyens. La connectivité cellulaire permet à notre municipalité de se développer, contribuant ainsi à soutenir la vitalité sociale et économique de notre région. Le gouverne-

ment du Canada a comme mandat d'assurer une couverture cellulaire auprès de ses citoyens.

[Traduction]

#### LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter deux pétitions sur des sujets différents.

La première concerne la sécurité routière. Les pétitionnaires notent que les véhicules de tourisme les plus vendus au Canada sont les camionnettes et les véhicules utilitaires sport, dont l'avant est élevé et vertical, du pare-chocs au capot. Ils savent que l'augmentation du poids et de la hauteur des camionnettes et des véhicules utilitaires sport constitue un danger important pour les autres usagers de la route, notamment les piétons, les cyclistes, les motocyclistes et les occupants de véhicules de plus petite taille.

Les pétitionnaires nous expliquent qu'il existe un risque accru pour les autres usagers de la route en raison du poids supérieur de ces véhicules plus imposants. Ils notent que les normes canadiennes de sécurité des véhicules à moteur n'évaluent actuellement que la sécurité des conducteurs et des occupants, négligeant les risques que ces véhicules représentent pour les autres usagers de la route, y compris ceux que j'ai mentionnés précédemment, comme les piétons et les cyclistes.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de faire deux choses. Premièrement, il doit rendre obligatoires les tests de sécurité des véhicules afin d'évaluer les risques qu'ils posent pour les autres usagers de la route, y compris les piétons, les cyclistes et les conducteurs de véhicules plus petits. La seconde est d'améliorer les exigences de sécurité en matière de taille et de poids des véhicules.

#### LE LOGEMENT

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Monsieur le Président, nous n'avons pas eu beaucoup de temps pour les pétitions à la Chambre ces derniers temps, alors je vous remercie de m'avoir accordé plus de temps.

Ma deuxième pétition en est une que j'ai déjà présentée. Environ 22 % des Canadiens ont un handicap et aucun code du bâtiment au Canada n'exige actuellement que les logements soient accessibles. Les pétitionnaires décrivent les conséquences de cette situation, comme la médecine de corridor et l'expulsion forcée de personnes de leur logement. Il faut faire davantage pour que les personnes handicapées aient un meilleur accès à des logements décents et de qualité dans l'ensemble du pays.

### Travaux des subsides

Les pétitionnaires lancent deux appels à l'action très précis. Tout d'abord, ils demandent au gouvernement du Canada de modifier le code national du bâtiment pour rendre la conception universelle obligatoire dans tous les nouveaux immeubles multilogements au pays. Deuxièmement, ils veulent que les fonds publics destinés au logement servent exclusivement à la construction d'habitations de conception universelle.

\* \* \*

### QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Vance Badawey (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

**Le Président:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

### DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE

#### SITUATION AU LIBAN ET EN ISRAËL

**Le Président:** Je désire informer la Chambre que j'ai reçu un avis de demande de débat d'urgence. J'invite la députée d'Edmonton Strathcona à faire une brève intervention.

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD):** Monsieur le Président, un débat d'urgence doit avoir lieu sans délai pour que les parlementaires puissent parler de la crise au Liban. Beaucoup d'entre nous représentent des concitoyens qui sont terrifiés et dont les familles sont prises au piège dans ce conflit, et nous devons discuter de ce que le Canada peut faire pour encourager un cessez-le-feu dans la région.

Lundi soir, les forces israéliennes ont entrepris une incursion terrestre au Liban. Cette incursion fait suite à une semaine de bombardements intenses, commandés par le gouvernement extrémiste de M. Nétanyahou, sur des villes libanaises densément peuplées. Des roquettes ont également été lancées vers le Nord d'Israël par le Hezbollah, une organisation considérée comme terroriste en vertu de la loi canadienne. Ces attaques à l'arme explosive au Liban et en Israël font de nombreuses victimes civiles, en particulier des enfants. Des milliers de personnes se sont enfuies pour se mettre à l'abri, et une incursion terrestre risque d'exacerber le conflit et d'entraîner une guerre régionale plus vaste. Pendant ce temps, le génocide se poursuit à Gaza.

Cette situation est urgente et très préoccupante pour de nombreux Canadiens. La communauté libanaise au Canada compte entre 200 000 et 400 000 personnes, et environ 45 000 Canadiens se trouvent actuellement au Liban. Le Canada a proposé une aide à l'évacuation extrêmement limitée, notamment des vols commerciaux, dont beaucoup ont été annulés. Au moins deux citoyens canadiens ont été tués au cours de la semaine dernière.

Monsieur le Président, je vous remercie d'examiner attentivement cette demande. Partout au pays, de nombreux Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement intervienne pour aider les Canadiens à l'étranger et atténuer le stress et les traumatismes extrêmes que tant de Canadiens ressentent en ce moment.

• (1010)

#### DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**Le Président:** Je remercie la députée d'Edmonton Strathcona de sa brève intervention. Je suis disposé à autoriser la tenue d'un débat

d'urgence sur la crise au Liban et en Israël. Ce débat aura lieu plus tard aujourd'hui, à l'heure ordinaire de l'ajournement.

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

### TRAVAUX DES SUBSIDES

#### MOTION DE L'OPPOSITION — LA DEMANDE D'UNE RECOMMANDATION ROYALE POUR LE PROJET DE LOI C-319

**M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ) propose:**

Que la Chambre demande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin qu'une recommandation royale soit octroyée dans les plus brefs délais au projet de loi C-319, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse (montant de la pleine pension).

— Monsieur le Président, je vous invite d'entrée de jeu à prendre la mesure de l'importance des discussions que nous aurons, au-delà du contexte dans lequel cette conversation a lieu.

La recommandation royale est une étape qui relève exclusivement d'un choix de l'exécutif dans le cas d'un projet de loi ayant une portée budgétaire venant d'un parti qui n'est pas au gouvernement. Ça a l'air d'une platitude de peu d'importance, mais, sans la recommandation royale, le projet de loi C-319 ne peut devenir loi.

Ce projet de loi vise à assurer l'équité dans la pension de retraite pour les retraités de 65 à 74 ans, pour lesquels le gouvernement a créé de toutes pièces une discrimination, n'ayant augmenté la pension que des retraités de plus de 75 ans. On reviendra sur les motifs d'un tel choix très étonnant. Ce projet de loi a aussi pour effet de permettre aux retraités de gagner 6 500 \$ au lieu d'un maximum actuel de 5 000 \$ sans être pénalisés dans l'éventuelle perception du Supplément de revenu garanti.

Le Bloc québécois a établi deux conditions pour maintenir le gouvernement au pouvoir ou ne pas tirer le fil du respirateur artificiel d'un gouvernement bien mal en point. Nous ne nous sommes pas cachés du fait que c'était littéralement une occasion d'obtenir des gains pour un nombre très important de retraités québécois, mais aussi pour protéger une fois pour toutes la gestion de l'offre, le modèle agricole québécois et les perspectives de la relève agricole. Chaque fois qu'on négocie un traité commercial, on promet qu'on ne remettra pas la gestion de l'offre sur la table jusqu'à ce qu'on la remette sur la table. Il faut mettre un terme à cela.

Le Bloc québécois, depuis 2019, demande qu'on augmente de façon importante le pouvoir d'achat des aînés de 65 ans et plus, qui ont littéralement construit le Québec et la prospérité dans laquelle nous nous roulons tous allégrement. Le pouvoir d'achat, ce mot magique employé par tout le monde, est très bon et très important jusqu'à ce que cela coûte quelque chose. Quand cela coûte quelque chose, soudainement, le pouvoir d'achat est toujours trop cher. Nous y reviendrons.

*Travaux des subsides*

Au Bloc québécois, nous le demandions avant la pandémie, dès 2019. Dès mon arrivée à la tête du Bloc québécois, nous en avons fait une priorité parce que c'était une évidence. Est arrivée la pandémie, qui a créé une espèce d'inflation avant l'inflation pour les retraités, parce que tout s'est mis à coûter plus cher compte tenu de leur isolement et de leur vulnérabilité. Par la suite, la vraie inflation, qui s'applique à tout le monde, a frappé et elle a frappé encore davantage les plus vulnérables. Les taux d'intérêt sont partis vers le haut. Dans le secteur agricole, si je peux me permettre d'y référer quand même, on a eu plus d'attentes environnementales. On a compromis le modèle agricole et on a placé dans l'incertitude la relève agricole.

Le Bloc québécois a présenté deux solutions qui sont bonnes pour le Québec et qui, grand bien lui fasse, ne sont pas mauvaises pour le Canada. Ces solutions sont toutes les deux à caractère législatif et sont également très avancées sur le plan de la procédure parlementaire. À l'intérieur d'un délai aujourd'hui arrivé à quatre semaines, il est possible pour la Chambre des communes, le Sénat et le gouvernement de faire franchir toutes les étapes à ces deux projets de loi, soit le projet de loi C-319 sur les aînés et le projet de loi C-282 sur la gestion de l'offre, pour qu'ils reçoivent la sanction royale, aussi archaïque et dinosaurienne soit la notion que la royauté doit appuyer un projet de loi issu de la démocratie.

● (1015)

Si le fait que tous les partis à la Chambre ont voté en faveur de ces deux projets de loi à un moment ou à un autre ne nous amène pas à les adopter au cours des quatre prochaines semaines, il faudra se demander, sans nommer personne, s'il n'y a pas quelqu'un quelque part qui a été hypocrite. Alors, nous allons au moins tester ça.

La séquence récente a quand même créé pas mal de remous. Le Nouveau Parti démocratique a décidé qu'il mettait fin à son alliance avec le Parti libéral du Canada. On peut se demander si c'est vraiment le cas. Les prochains jours, les prochaines semaines, peut-être pas les prochains mois, nous donneront l'occasion de mesurer la réalité de cette rupture.

Il y a eu l'élection partielle dans LaSalle—Émard—Verdun, que le Bloc québécois a remportée, ce qui a ébranlé massivement les colonnes d'un temple qui n'était déjà pas si bien construit. Il y a eu une motion de l'opposition officielle pour renverser le gouvernement et pour ne dire rien d'autre que Joe veut être premier ministre à la place de Jack, même s'il n'est peut-être pas si différent de Jack parce qu'il n'a pas de programme. Alors, la motion conservatrice a tout naturellement fait « pouet-pouet ». Ensuite est venue ensuite notre proposition pour les aînés et les agriculteurs, dont nous discutons aujourd'hui.

Je rappelle à la Chambre que ce gouvernement est minoritaire. Le remplacer sans programme, sans plateforme électorale, sans dire aux électeurs ce qu'on va faire avec le mandat qu'on veut, ce n'est pas une finalité en soi. Ça ne change rien. Ça n'engage à rien et ça ne donne aucune idée aux gens de ce qui s'en vient. Je m'étonne toujours du fait que le programme le plus complet présenté aux électeurs par les partis de ce Parlement est le programme du seul parti qui ne veut pas former le gouvernement. C'est toujours singulier, mais nous faisons notre travail.

Si le gouvernement n'accède pas à notre demande, nous allons comprendre ce que ça veut dire et nous allons amorcer des négociations, qui ne seront pas nécessairement agréables, mais dont la fina-

lité va être claire. Nous négocierons avec les autres oppositions en vue de renverser un gouvernement qui aura dit lui-même qu'il renonce à l'idée même d'être utile à des millions de Canadiens et de Québécois.

Plusieurs choses se sont dites, mais elles ne sont pas nécessairement fondées. Le gouvernement a encore le contrôle de l'ordre du jour parlementaire. Il a le pouvoir de décider quels sujets seront étudiés, à quel moment ils seront étudiés et à quel moment auront lieu les journées d'opposition. Il a encore énormément de contrôle. Il a peut-être encore une certaine proximité avec le Nouveau Parti démocratique. Le gouvernement peut aussi proroger le Parlement. Le gouvernement peut envoyer le premier ministre se promener et parler à la gouverneure générale pendant cinq minutes en anglais et des élections seront déclenchées.

Le gouvernement peut aussi respecter une volonté qui semble assez claire chez énormément de gens et tenir compte du fait que nous n'avons pas essayé d'en faire un enjeu qui sème la division. Le Bloc québécois a un peu d'influence sur l'objectif politique ou l'objectif moral de cela. En effet, le sujet que nous avons proposé n'est pas une source de conflit au Parlement. Peut-être que certains auraient voulu que ce soit un sujet de conflit. Il y en a qui, parfois, souhaitent un échec pour justifier des postures politiques. Nous prétendons avoir davantage de maturité que ça.

Nous avons offert quelque chose pour les plus vulnérables, qui l'étaient avant la pandémie, qui l'étaient pendant la pandémie, et qui le sont devenus encore davantage avec la crise de l'inflation, qui a aussi des répercussions sur le logement.

Le gouvernement a donné une indexation partielle de la pension des retraités de 75 ans et plus en prétendant qu'ils en avaient plus besoin que les autres aînés. Ce n'est pas complètement faux, mais ça ne justifie rien. Il n'a pas donné d'indexation de la pension aux aînés de 65 à 74 ans. La vraie raison semble être que le gouvernement, avec un cynisme cruel, dit aux gens de brûler leur pension privée, et que, s'ils sont encore vivants quand ils n'auront plus d'argent, on va leur en donner plus. Il y a quelque chose de cruel dans ce raisonnement. Ça me semble indigne d'une institution qui devrait, entre toutes, avoir le sens de l'État.

C'est bien ce dont il s'agit. Le gouvernement nous a dit que notre demande coûterait cher. Alors, nous allons commencer à nous amuser un peu. Cela coûterait 3 milliards de dollars par année et 16 milliards de dollars sur 5 ans. Quand on entend cela, on se jette tous sur les murs. D'accord.

● (1020)

Cependant, durant cette même période, même s'il tentera de toutes les façons de le dissimuler, Ottawa va donner entre 50 et 80 milliards de dollars aux pétrolières, qui n'en ont pas besoin. Des compagnies parmi les plus riches au monde, appuyées par un système bancaire parmi les plus riches au monde, vont recevoir pour leurs actionnaires, parmi les plus riches au monde, entre 50 et 80 milliards de dollars sur 5 ans. D'un autre côté, on nous dit que les aînés, eux, ne méritent pas de recevoir 3 milliards de dollars par année.

En réponse à cette indécence, je dis donc au gouvernement de prendre au moins 3 milliards de dollars de ce qu'il donne aux compagnies pétrolières et, par leur truchement, aux banques de Toronto, d'en enlever un petit peu à Edmonton et Toronto et d'en donner aux retraités du Canada et du Québec, dont le pouvoir d'achat se rature depuis des années.

### Travaux des subsides

Puisque ce sont les compagnies pétrolières qui en profitent le plus, il n'est pas étonnant que les conservateurs, grands défenseurs de l'austérité de l'État, ne disent pas un mot lorsque surviennent des dépenses princières, démesurées, farfelues et souvent appuyées sur une science grotesque et qu'on envoie cet argent.

Nous disons qu'il est ici question de beaucoup de monde. Parlons du nombre de personnes dont il s'agit. Il y a 1 million de personnes âgées de 65 à 74 ans au Québec, auxquelles des gens auraient envie de dire non. Les 3 milliards de dollars dont on parle pour l'ensemble du Canada serviraient à 4 millions de Canadiens et de Canadiennes, dont un 1 million de Québécoises et Québécois. Ça me semble dangereusement plus important que quelques compagnies pétrolières et quelques centaines d'actionnaires des compagnies pétrolières.

Si on veut être froid et cynique, voyons la chose sous la loupe électorale. Amusons-nous pour le *fun* à dire non à 1 million de Québécois. Pensons-y un peu. Ce n'est pas mal quand même, comme pensée: 1 million de Québécois et, au-delà, parce que ça nous fait plaisir que notre motion serve aux autres, un total de 4 millions de Canadiens. Je pense qu'il y a une réflexion à faire sur le fond, mais je ne peux pas m'empêcher de me dire qu'il y a des gens qui ont une pensée plus cynique que ça.

On nous a dit que nous devrions parler d'immigration et je veux quand même régler ça. À l'origine, nous parlions de donner tous les pouvoirs en immigration au Québec. Nous avons même parlé de tenir un référendum pour l'avoir. Maintenant, on est rendu à la moitié de quelque chose qu'on ne sait pas trop comment calculer, parce qu'il y a plus qu'une sorte d'immigration, et même plus qu'une sorte d'immigration temporaire. Nous maintenons toujours qu'il faut accorder tous les pouvoirs au Québec, nous n'avons pas reculé et nous ne nous sommes pas ratatinés sur ce sujet.

Cependant, si nous avons choisi de débattre d'une motion parlant d'immigration, de langue, de laïcité ou de fin d'exception religieuse en matière de propagande haineuse et d'incitation à la violence, le NPD aurait naturellement été du côté des libéraux, parce qu'idéologiquement, c'est là qu'il loge. Ce n'est pas une surprise, on le sait tous. Ce n'est pas un reproche dans le cadre du débat actuel. Sans prix politique, le Nouveau Parti démocratique et les libéraux auraient donc voté ensemble. C'était la meilleure manière de garantir le maintien au pouvoir du gouvernement jusqu'en 2025, et peut-être loin en 2025.

La meilleure manière d'avoir le contraire de ce que certains prétendent vouloir, c'était de choisir un sujet qui était clivant et qui n'allait donner aucun gain, ni même réussir à faire encore semblant d'être nationaliste dans certaines capitales. Je pense donc que nous avons fait le bon choix et que nous obligeons tout le monde et les caucus à se gratter un peu la tête en se demandant ce qu'ils vont faire avec ça. C'est parce que le Bloc québécois a de l'allant à l'heure actuelle et qu'il a fait une proposition significative.

De plus, nous n'aurions pas réglé un autre dossier en revenant sur l'immigration. En effet, parlant du miroir aux alouettes, je n'ai jamais entendu les conservateurs dire qu'ils allaient réduire l'objectif de 500 000 immigrants par année propre aux libéraux. Je n'ai jamais entendu les conservateurs dire qu'ils rejetaient la *Century Initiative* pilotée par McKinsey, qui est presque le SPECTRE de James Bond. Je n'ai jamais entendu les conservateurs dire qu'ils allaient céder l'entière des pouvoirs en immigration au Québec.

• (1025)

Surtout, je n'ai jamais entendu les conservateurs oser dire une de ces trois choses en anglais, parce que la facture ontarienne serait épouvantable. Il faut dire que, dans cette grande guerre qui se passe essentiellement en Ontario, les conservateurs séduisent exactement le même monde que le Parti libéral.

Alors, je nous ramène à quelque chose d'assez simple, qui est l'intention réelle, le bien commun et le sens de l'État. Je présume que personne à Ottawa, à Toronto, à Edmonton ou même à Québec juge que 80 \$ par mois ou 1 000 \$ par année pour 1 million de personnes au Québec et 3 millions de personnes au Canada ne représente rien du tout. C'est d'ailleurs plus que le programme de soins dentaires, qui est une ingérence qu'on nous offre en réponse. Personne ne pense vraiment que le Bloc québécois n'a rien demandé du tout. Quelqu'un qui pense ça a sérieusement besoin de prendre la mesure de ce que nous proposons. Alors, faisons attention aux mots. Ils ont un sens et, parfois, ils ont un prix.

Le projet de loi C-319 améliorera de façon immédiate la qualité de vie de 4 millions de personnes, incluant celles qui ont envie de contribuer pour pallier la pénurie de main-d'œuvre, dont beaucoup d'entreprises souffrent encore. Le projet de loi C-282 disposera de la gestion de l'offre de telle sorte qu'elle ne soit plus compromise dans les traités commerciaux. Toutes les discussions et les projets de loi, qui viennent tous les deux du Bloc québécois, sont très avancés. Tout le monde a voté en faveur à un moment ou à un autre. Ça sert le Québec sans le faire au détriment du Canada.

À défaut d'une adoption finale de ces projets de loi et de l'obtention de la sanction royale dans quatre semaines jour pour jour, nous comprendrons que le gouvernement a refusé cette occasion d'être utile à 4 millions de personnes, en plus des agriculteurs, ce qui commence à faire beaucoup de monde autour de la table. Dans le contexte de l'extrême vulnérabilité du gouvernement et de l'extrême vulnérabilité de son principal allié, nous agissons en conséquence.

Qu'on ne s'y trompe pas, nous sommes tout à fait préparés. Nous avons les moyens financiers, les thématiques, le programme et les candidatures. Nous sommes fin prêts. Ce n'est pas notre préférence à court terme. Ce n'est pas la préférence à court terme des Québécoises et des Québécois. Toutefois, tout le monde comprend bien qu'à défaut d'une démonstration rapide d'une utilité et d'une ouverture d'esprit du gouvernement, ce sera l'occasion de déclencher des élections le 29 octobre, ou avant.

• (1030)

**M. Stéphane Lauzon (secrétaire parlementaire du ministre des Services aux citoyens, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons souvent entendu de la part des bloquistes qu'ils votent en faveur de ce qui est bon pour le Québec.

Maintenant, pour quelles raisons le Bloc québécois a-t-il voté contre le changement de l'âge d'admissibilité du programme de 67 à 65 ans? À cela s'ajoute l'augmentation du montant du Supplément de revenu garanti. Dès le début de notre mandat, nous avons augmenté le montant du Supplément de revenu garanti. Aujourd'hui, nous parlons de l'augmentation de la pension des aînés de 75 ans et plus, ceux qui sont les plus vulnérables. De plus, nous ajoutons à ça le programme de soins dentaires.

Pourquoi mon collègue décide-t-il de voter contre ces beaux projets de loi, alors que c'est bon pour le Québec et les Québécois?

*Travaux des subsides*

**M. Yves-François Blanchet:** Monsieur le Président, au Bloc québécois, nous sommes assez peu portés à donner 2 milliards de dollars à des entreprises privées en matière d'assurance. Ce n'est pas notre modèle d'affaires.

J'ai aussi envie de dire que chaque fois que le gouvernement arrive avec quelque chose d'un peu vitaminé, que nous ne rejetons pas d'emblée, il y a un méga-enrobage d'ingérence, d'intrusion, de manque de respect, de mépris pour les provinces, de mépris pour le Québec et de prétention que le gouvernement fédéral est meilleur que tout le monde pour tout faire, alors qu'on se rend compte qu'il est pire que tout le monde pour rien faire.

**M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC):** Monsieur le Président, je suis content de voir le chef du Bloc québécois à la Chambre aujourd'hui. Cela n'arrive pas souvent.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** J'aimerais rappeler au député de Portneuf—Jacques-Cartier, ainsi qu'à tous les députés, qu'il ne faut pas mentionner la présence ni l'absence d'un député. Comme vous le savez, nous avons tous du travail à faire pour nos concitoyens, et parfois, cela nous empêche d'être ici. Tous les honorables députés sont toujours au travail pour leurs concitoyens.

L'honorable député de Portneuf—Jacques-Cartier a la parole.

**M. Joël Godin:** Monsieur le Président, je retire mes paroles et je m'en excuse.

J'aimerais informer le chef du Bloc québécois que le Parti conservateur du Canada a voté en faveur de ce projet de loi. Nous sommes sensibles au bien-être des aînés. Dans le discours du chef, on entendait son désir de connaître le programme électoral du Parti conservateur du Canada. Nous avons bien hâte, nous aussi, de dévoiler notre programme électoral. Maintenant, il faut comprendre ce qui s'est passé dans les derniers mois. Les libéraux ont rattrapé des actions, des intentions ou des volontés de notre parti, et ils ont malheureusement procédé.

J'aimerais tout simplement savoir ce qui va arriver le 30 octobre, la veille de l'Halloween. Est-ce que les Canadiens seront en période électorale? Le Bloc québécois a lancé un ultimatum, mais il n'a pas le pouvoir et la légitimité nécessaires. J'aimerais entendre mon collègue là-dessus.

**M. Yves-François Blanchet:** Monsieur le Président, sans oser faire allusion aux absences, n'étant pas un mauvais garçon, je rappellerai qu'à de nombreuses reprises, à l'extérieur de cette enceinte, j'ai invité le chef conservateur à débattre avec moi, et il a été complètement absent.

Cela étant dit, je suis content que le Parti conservateur envisage encore, puisque cela a été le cas depuis le début, quand même, de soutenir le Bloc québécois dans sa démarche pour les aînés. À cette occasion, nous pourrions être appelés à voter de la même façon. Cela s'est produit dans le passé, quoi qu'on en dise. Si cela ne fonctionne pas, nous pourrions également être appelés à voter de la même manière pour renverser ce gouvernement.

• (1035)

[Traduction]

**M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD):** Monsieur le Président, les néo-démocrates vont appuyer le projet de loi, même s'il propose une approche minimale qui, à notre avis, n'est pas très créative. Les aînés méritent mieux. Nous devons aller au-delà d'une

augmentation de 10 % de la pension de la Sécurité de la vieillesse. Nous devons nous assurer que les aînés vivent dans la dignité. Nous devons aussi songer à adopter une approche favorisant la mise en œuvre d'un régime public et universel d'assurance-médicaments, d'un régime de soins dentaires et de mesures comme un revenu de base.

Le chef de l'opposition officielle a eu des années pour obtenir des résultats pour le Québec, et maintenant que des élections sont imminentes, il semble aujourd'hui désespéré de montrer qu'il pourrait changer la donne. Quant au Bloc, lorsqu'il a enfin l'occasion de soutenir les Québécois, que ce soit en leur offrant des soins dentaires, en créant un régime d'assurance-médicaments ou en fournissant de l'aide aux aînés, il refuse de le faire.

Le chef du Bloc peut-il expliquer à la Chambre pourquoi il a attendu si longtemps pour obtenir des résultats pour les Québécois, alors qu'il aurait pu appuyer les propositions du NPD en matière de soins dentaires, d'assurance-médicaments et de revenu de base?

[Français]

**M. Yves-François Blanchet:** Monsieur le Président, on ne cesse de faire de l'ingérence, assortie d'un peu d'incompétence, ce à quoi on est tellement habitué qu'on ne le mentionne pas toujours. Les soins dont il parle relèvent de la compétence du Québec, tout simplement.

D'abord, je suis d'accord avec mon collègue que ce n'est pas assez. Nous en demandons encore plus, initialement, et nous n'avons pas abandonné cela. Je suis content de savoir que le Nouveau Parti démocratique va nous soutenir, mais il ne faudra pas que ce soit pendant trois jours seulement ou pour faire semblant. Soutenir la démarche du Bloc québécois, c'est reconnaître que, si le gouvernement ne joint pas une recommandation royale aux deux projets de loi, on dira merci, bonsoir, et les partis de l'opposition vont renverser ce gouvernement. Voilà ce que je veux savoir de la part du NPD.

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Monsieur le Président, j'ai une question pour le chef du Bloc québécois au sujet du grand écart entre le bien-être des aînés et celui des jeunes. Je pense particulièrement à la crise climatique. Seuls le Bloc québécois et le Parti vert gardent un engagement profond sur la question de l'urgence climatique, sans changer de position en fonction de la situation politique.

Mon cher collègue chef du Bloc québécois a-t-il pris connaissance de l'étude réalisée par Generation Squeeze, un groupe de l'Université de la Colombie-Britannique, qui dit que notre pays et notre situation fiscale favorisent plus les aînés et moins les jeunes?

**M. Yves-François Blanchet:** Monsieur le Président, je n'ai pas lu l'étude, mais j'en ai entendu parler. J'ai certaines réserves, par contre. Au cours des derniers jours, j'ai entendu des gens pousser l'odieux jusqu'à dire que, si on donne un rattrapage de pouvoir d'achat aux aînés, c'est terrible pour les jeunes. Mes jeunes — et j'en suis très heureux — ont un niveau de vie, un niveau de prospérité et un niveau de richesse que nous n'aurions même pas envisagés. Je ne suis pas si vieux, mais, quand même, j'ai commencé à rapetisser. Ils ont un niveau de vie que même la génération entre les deux n'a pas envisagé dans ces années-là. Je suis content de ça, mais je pense que ceux qui l'ont construit méritent d'être adéquatement rétribués et traités pour l'avoir fait.

### *Travaux des subsides*

Pour ce qui est des changements climatiques, je me permets de dire qu'il est possible que les prochains jours démontrent la profondeur de l'engagement du Bloc québécois en matière de changements climatiques.

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Monsieur le Président, je remercie le député de Beloeil—Chambly de son magnifique exposé au sujet du projet de loi C-319. D'entrée de jeu, je vais dire que la première personne à m'avoir demandé d'agir pour les aînés, à m'avoir demandé de signer une pétition pour rétablir cette iniquité inacceptable entre les aînés, c'est Samuel Lévesque, un jeune homme dans la vingtaine, au nom de l'équité entre les générations.

Il y a quelques semaines, je me suis rendue dans la circonscription d'Argenteuil—La Petite-Nation pour rencontrer des groupes d'aînés. Je me suis aussi rendue dans la circonscription de Sherbrooke, qui est également représentée par une députée du parti au pouvoir. Enfin, je me suis rendue dans la circonscription de Chicoutimi—Le Fjord, représentée par un conservateur. Chaque fois, on me demandait d'agir. Chaque fois, on ne comprenait pas pourquoi avoir créé deux classes d'aînés, pourquoi avoir créé cette iniquité inacceptable de faire des « jeunes vieux » et des « vieux vieux ».

**M. Yves-François Blanchet:** Monsieur le Président, je ne suis pas sûr que j'aime la notion de « jeune vieux ». Nous en reparlons. Cela dit, je n'avais pas compris la démarche du gouvernement. Je n'ai jamais compris pourquoi le gouvernement n'a pas procédé rapidement à la suite de notre demande parce qu'elle nous paraissait juste à sa face même et qu'il y avait quelque chose d'extrêmement cynique dans le fait de créer une discrimination. Le gouvernement anti-discrimination entre tous créait une discrimination qui changeait de façon importante la qualité de vie.

Le projet de loi C-319 devenait d'autant plus important dans un contexte de pandémie ou d'après-pandémie parce que la capacité, le pouvoir d'achat et le niveau de détresse de nombreux aînés avaient été exacerbés par la pandémie, l'inflation et l'impact sur le logement. Je n'ai jamais compris le manque de cœur et de courage du gouvernement dans ce contexte. Je dénonce, bien sûr, cette discrimination.

● (1040)

[Traduction]

**M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.)** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole à la Chambre sur une question aussi importante que celle des aînés. Voici quelques-unes des réflexions qui me viennent immédiatement à l'esprit.

Après avoir écouté le chef du Bloc, je l'encourage, lui et son caucus, à examiner les positions qu'ils ont adoptées à l'égard des programmes qui ont une incidence favorable sur les aînés de toutes les régions du pays. Nous avons pu voir ces positions se manifester, par exemple, dans une question sur le programme de soins dentaires qui a permis à des dizaines de milliers d'aînés de bénéficier directement du programme, notamment au Québec. Pensons aussi au potentiel d'un programme national d'assurance-médicaments comme ce que je préconise depuis longtemps. Les aînés seraient parmi les principaux bénéficiaires de ce programme.

Ce sont des mesures que le gouvernement du Canada a prises parce qu'il veut aider les Canadiens de toutes les régions en leur offrant des programmes progressistes de qualité qui sont très avanta-

geux pour les aînés du pays. Malheureusement, le Bloc a décidé de voter contre les programmes.

Il est intéressant d'entendre le chef du Bloc dire qu'il a un programme ou un plan pour les éventuelles élections. Je suggère au chef du Bloc de revoir la position de son parti sur ces programmes sociaux. Le gouvernement fédéral a certes un rôle à jouer, comme nous l'avons constaté dans le passé. D'où proviennent la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti? Que dire du Régime de pensions du Canada et de son équivalent québécois?

Depuis que le premier ministre a pris les rênes du gouvernement et formé un Cabinet en s'appuyant sur un solide caucus, le gouvernement a présenté, dans le cadre du budget, des programmes et d'autres mesures visant à améliorer concrètement la vie des aînés, afin que les gens puissent en bénéficier lorsqu'ils prennent leur retraite, que leurs frais médicaux augmentent et que leur capacité de travailler diminue. Je parle notamment de l'augmentation de 10 % des prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus.

Les programmes et les autres mesures ne sont pas simplement des idées du caucus libéral ou du premier ministre. Ils répondent à des préoccupations dont nous ont fait part de nombreux concitoyens dans nos circonscriptions et que nous avons exprimées à la Chambre des communes.

Je vais céder le reste de mon temps de parole.

Je tiens à passer en revue certaines mesures que le gouvernement a prises en 2015-2016. L'une des toutes premières a été la forte augmentation du Supplément de revenu garanti. Cette mesure a permis à des milliers d'aînés canadiens, les plus pauvres d'entre eux, de sortir de la pauvreté. Les députés de l'opposition étaient contre.

Les libéraux ont pris encore d'autres mesures depuis le début, et ce, jusqu'à aujourd'hui. Pensons à la pandémie. Bien sûr, pendant cette crise, nous avons versé des paiements ponctuels aux bénéficiaires de la Sécurité de la vieillesse et nous avons même versé encore plus, en fait de montant, aux prestataires du Supplément de revenu garanti. De surcroît, nous avons bonifié de nombreux services que les personnes âgées reçoivent par l'intermédiaire d'organisations à but non lucratif, toujours dans le but d'aider ces personnes. D'une manière générale, le parti a été très prévoyant en ce qui concerne les personnes âgées du Canada.

● (1045)

Les gens se demandent pourquoi nous avons augmenté les prestations pour les personnes de 75 ans et plus. Quelques éléments viennent immédiatement à l'esprit.

Il s'agissait d'un élément du programme électoral. Lors de la campagne électorale, le Parti libéral du Canada a pris l'engagement d'augmenter de 10 %, s'il était élu, le montant des prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes de 75 ans et plus. Nous avons respecté cette promesse électorale, ce qui est bon.

*Travaux des subsides*

Les gens nous demandent pourquoi nous avons pris cette mesure seulement pour les personnes âgées de 75 ans et plus. De nombreuses discussions ont eu lieu au niveau de la base et des circonscriptions. Si nous examinons les besoins des personnes âgées, nous constatons qu'à mesure que les gens vieillissent, notamment lorsqu'ils atteignent l'âge de 75 ans, leurs fonds de retraite, leur mobilité et leur capacité à trouver un revenu d'appoint s'amenuisent. C'est pourquoi nous avons pris la décision stratégique de veiller à ce que les personnes âgées de 75 ans et plus reçoivent plus d'argent. Cette décision a été exceptionnellement bien accueillie.

Qu'en est-il des personnes qui arrivent à la retraite? Je siégeais dans l'opposition lorsque Stephen Harper, alors premier ministre, n'a absolument rien fait pour ces personnes. En fait, l'une de ses décisions, lorsqu'il était à Davos, a été de faire passer l'âge de la retraite de 65 à 67 ans. L'une des premières mesures que nous avons prises en 2015-2016 a été d'annuler cette décision et de ramener l'âge de la retraite de 67 à 65 ans. C'est une mesure que nous avons prise presque immédiatement.

Les personnes âgées sont importantes, et elles se heurtent à des problèmes qui les préoccupent beaucoup, par exemple, dans le domaine de la santé. Il peut être crucial pour les personnes âgées d'obtenir toutes sortes de soins de santé, comme une prothèse de la hanche ou du genou, et il faut regarder ce qui se passe dans les provinces à ce sujet. Aucun gouvernement ni aucun premier ministre ne s'est engagé aussi fermement que le premier ministre et le gouvernement actuel en faveur d'un système de santé national. Nous y avons affecté 198 milliards de dollars sur 10 ans. C'est sans parler de l'attention particulière que nous avons accordée à des questions comme les soins de longue durée, les soins palliatifs, la santé mentale et la nécessité d'un régime d'assurance médicaments. Nous avons actuellement un projet de loi sur l'assurance médicaments.

Notre gouvernement n'a pas de leçons à recevoir sur la manière de s'occuper des personnes âgées. Nous nous occupons de nos aînés depuis le premier jour et nous continuerons à le faire. Les nombreuses mesures budgétaires et législatives que nous avons prises en tant que gouvernement montrent clairement que nous soutenons nos aînés.

Nous ne sommes pas seuls. Il y a de nombreux organismes à but non lucratif qui font un travail formidable. Je pense par exemple au programme Nouveaux Horizons pour les aînés, qui est présent dans toutes les collectivités, ainsi qu'aux organismes bénévoles qui veillent à ce qu'il y ait toutes sortes d'activités pour nos aînés. Les provinces, les municipalités et les chefs autochtones jouent tous un rôle très important dans le bien-être de nos aînés.

En tant que gouvernement national, nous avons pris nos responsabilités et fait preuve d'un solide leadership à l'égard de nos aînés. Je peux assurer à tous les Canadiens qui suivent ce débat, ou à toute personne intéressée, que le gouvernement actuel et le premier ministre sont déterminés à être là pour nos aînés, comme nous l'avons été dès le premier jour et comme nous le serons aujourd'hui et demain.

• (1050)

**Mme Anna Roberts (King—Vaughan, PCC):** Monsieur le Président, nous avons étudié le projet de loi C-319 en comité et nous avons entendu de nombreux témoins nous expliquer les effets de la taxe sur le carbone sur les dépenses de leur ménage. Les aînés, qui ont travaillé toute leur vie pour contribuer à la société, ont créé un régime de retraite qui ne leur permet plus de joindre les deux bouts.

N'est-il pas temps que les Canadiens aient leur mot à dire? Je demande au député d'en face de déclencher des élections sur la taxe sur le carbone et de laisser les aînés décider.

**M. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, c'est toute une déclaration. Je peux dire que certains des principaux bénéficiaires de la remise sur le carbone sont, en fait, des aînés qui ont un revenu fixe; ils reçoivent un remboursement quatre fois par an. Plus de 80 % des Canadiens reçoivent plus d'argent grâce à la remise sur le carbone qu'ils n'en paient au titre de la taxe sur le carbone. La triste réalité, c'est que le Parti conservateur du Canada le sait, mais cela ne l'empêche pas de raconter des mensonges aux Canadiens.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, je m'excuse d'avoir dit le mot « mensonge ».

**Le Président:** Le député connaît le pouvoir de ce mot et je suis heureux qu'il l'ait retiré immédiatement. Toutefois, je lui demande, ainsi qu'à tous les députés, de ne pas se rendre jusqu'à ce point. Nous devons tenir des débats pointus et passionnés mais qui demeurent acceptables sur le plan du langage parlementaire.

La députée de King—Vaughan invoque le Règlement.

**Mme Anna Roberts:** Monsieur le Président, je n'aime pas qu'on me traite de menteuse, car c'est ce que me disent des aînés de ma circonscription. Je...

**Le Président:** Je tiens à assurer à la députée de King—Vaughan que personne n'aime se faire traiter de menteur. Elle a eu raison de protester, et c'est pourquoi le député a retiré son commentaire. La présidence accepte la rétractation et, comme on vient de l'entendre, invite tous les députés à ne pas franchir la limite. Si personne ne franchit la limite, nous aurons de meilleurs débats.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

**M. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, je m'excuse d'avoir utilisé ce mot et cette expression, mais nous devons nous rappeler ceci: quand on lit ce que le Parti conservateur du Canada publie sur les médias sociaux, on a l'impression que les aînés du pays vont bénéficier de l'élimination de la taxe sur le carbone. Tout comme le directeur parlementaire du budget, je crois que la fausseté la plus importante a trait à la taxe sur le carbone et à la remise sur le carbone. Dans les faits, les aînés en bénéficient.

[Français]

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, ma question sera courte, claire et simple: mon collègue votera-t-il pour ou contre la motion?

[Traduction]

**M. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, comme je l'ai dit dans mes commentaires, je répondrai à mon collègue d'en face que le Bloc doit procéder à une introspection et se demander ce qu'il fait dans des dossiers comme celui du régime de soins dentaires. Au Québec, ce régime permet d'aider bien des gens, y compris des aînés. Le régime d'assurance-médicaments permettrait lui aussi d'aider beaucoup de gens. Voilà le genre de programmes qui permettent d'aider les gens. J'invite mes collègues...

*Travaux des subsides*

• (1055)

**Le Président:** Étant donné la longueur de la question, le député a dépassé son temps de parole.

[Français]

L'honorable député de Saint-Hyacinthe—Bagot se lève pour un rappel au Règlement.

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Monsieur le Président, je suis désolé, je ne voulais pas vous déranger, car vous aviez l'air occupé.

La réponse du député est complètement à côté de la plaque. Je lui ai posé une question: est-ce oui ou non?

**Le Président:** Cette intervention relève manifestement du débat.

Chers collègues, encore une fois, c'est mardi, la première journée de cette semaine parlementaire. J'espère qu'on va pouvoir recommencer.

[Traduction]

La députée de Nanaimo—Ladysmith a la parole.

**Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD):** Monsieur le Président, les néo-démocrates appuieront le projet de loi, mais nous savons qu'il n'accorde que le strict minimum. Les aînés méritent mieux. En plus d'accorder une augmentation de 10 % de la pension de la Sécurité de la vieillesse, nous devons nous assurer que les aînés vivent dans la dignité, en instaurant notamment un régime d'assurance-médicaments universel, un régime de soins dentaires et un revenu de base. Les néo-démocrates demandent un délai de grâce pour la Sécurité de la vieillesse; si les aînés ne sont pas en mesure de produire leur déclaration de revenus, ce sera désavantageux pour eux.

Le député et le Parti libéral appuieront-ils la demande du NPD d'accorder un délai de grâce d'un an aux aînés qui ne sont pas en mesure de produire leur déclaration de revenus, afin qu'ils puissent être admissibles au Supplément de revenu garanti et toucher le revenu minimum dont ils ont si désespérément besoin?

**M. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, pratiquement de 2015 à 2016, nous avons fait preuve d'une grande ouverture d'esprit à l'égard des questions touchant les aînés. De façon très concrète et tangible, nous avons ensuite présenté différents types de programmes qui ont amélioré la situation des aînés, comme le programme de soins dentaires, l'assurance-médicaments, la bonification du Supplément de revenu garanti, le soutien continu pendant la pandémie et l'amélioration de nombreux organismes à but non lucratif.

Nous continuons de chercher des moyens de soutenir les aînés. Nous comprenons leurs besoins, et c'est pourquoi nous continuons d'examiner aussi les mesures qui les soutiennent indirectement, et non seulement directement. J'aurais dû mentionner rapidement, quand je parlais de Stephen Harper, le Régime de pensions du Canada. En tant que gouvernement, nous avons travaillé avec les provinces pour apporter au Régime de pensions du Canada des changements qui ont touché toute une génération. À leur retraite, les gens recevront encore plus d'argent du Régime de pensions du Canada.

[Français]

**M. Stéphane Lauzon (secrétaire parlementaire du ministre des Services aux citoyens, Lib.):** Monsieur le Président, notre gouvernement agit de manière très réfléchie pour nos aînés. Dans ma

circonscription, Argenteuil—La Petite-Nation, nous nous sommes beaucoup impliqués dans différents projets pour aider les aînés, que ce soit en ce qui concerne la Sécurité de la vieillesse, la réduction de l'âge d'admissibilité de 67 à 65 ans ou, maintenant, le régime de soins dentaires. Nous avons aussi mis en place le programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Dans Argenteuil—La Petite-Nation, nous avons été les champions pendant plusieurs années et avons pu en faire bénéficier les aînés dans ma circonscription.

Il est important pour moi de prendre la parole aujourd'hui afin de parler de certaines mesures que nous avons mises en place et de rappeler à la Chambre l'importance des actions pour soutenir les aînés. Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons rétabli l'âge d'admissibilité de 67 à 65 ans, ce qui a permis d'éviter à plus de 100 000 futurs aînés de se retrouver dans une situation de pauvreté, en plus de remettre des milliers de dollars dans leurs poches. Nous avons aussi augmenté les prestations du Supplément de revenu garanti jusqu'à 947 \$ par année. Cela a profité à près de 900 000 aînés, dont plusieurs dans ma circonscription.

Nous avons également bonifié l'exemption de revenu au titre du Supplément de revenu garanti en la faisant passer de 3 500 \$ à 5 000 \$. Nous l'avons aussi étendue au revenu d'un travail indépendant, ce qui n'était pas dans les cartons. De plus, nous avons mis en place une exemption supplémentaire de 50 % sur les revenus d'emploi et le travail indépendant compris entre 5 000 \$ et 15 000 \$. Il ne faut pas oublier que l'exemption pour les aînés existe toujours — jusqu'à 5 000 \$ de revenu pour ceux qui sont au travail. Si les aînés veulent travailler entre l'âge de 65 et de 74 ans, c'est surtout pour briser l'isolement et rencontrer des gens. Ils veulent aussi arrondir les fins de mois. C'est une bonne façon de rester en forme, de rester vivant.

Notre gouvernement a aussi bonifié le Régime de pensions du Canada. Cette bonification a été graduelle. Cela veut dire une faible augmentation du montant des cotisations que les travailleurs d'aujourd'hui versent au Régime. Cela veut aussi dire des prestations plus élevées pour ces futurs retraités. À l'époque où je suis arrivé sur le marché du travail, plusieurs personnes travaillaient pour accumuler les sommes pour les fonds de pension. La population étant de plus en plus vieillissante, cela devient une préoccupation avec des responsabilités additionnelles pour un gouvernement.

Il ne faudrait surtout pas oublier que nous avons aussi augmenté de 10 % la pension de la Sécurité de la vieillesse de façon permanente pour les aînés de 75 ans et plus. Ce faisant, juste au cours de la première année, nous avons donné plus de 800 \$ de plus aux retraités qui reçoivent la pleine pension. Qui sont ces personnes? Ce sont des aînés vulnérables. Ce sont majoritairement des femmes. Ce sont aussi majoritairement des veuves. Ce sont également des personnes qui, dans un lourd pourcentage, ont un handicap. C'est 59 % de ces aînés qui ont un revenu inférieur à 30 000 \$ par année. Le fait d'avoir donné aux aînés de 75 ans et plus une augmentation de 10 % est donc une bonne mesure.

*Travaux des subsides*

Je me permets d'ouvrir une parenthèse pour parler un peu plus de la Sécurité de la vieillesse. Après tout, c'est un sujet qui est tous les jours au cœur des débats depuis 2015. Cela fait depuis que j'ai été élu que nous parlons de la pension de la Sécurité de la vieillesse, et nous avons mis en place plusieurs mesures. Le programme de la Sécurité de la vieillesse joue un rôle très important dans la sécurité du revenu des aînés. Les aînés méritent qu'on leur donne toute notre attention. Ce sont nos bâtisseurs. Ce sont eux qui ont montré l'exemple en ce qui concerne les emplois que nous avons aujourd'hui. La relève d'aujourd'hui dépend aussi d'eux en ce qui a trait à leur capacité à bien travailler.

Les prestations du programme de la Sécurité de la vieillesse comprennent trois éléments. Premièrement, il y a la pension de base de la Sécurité de la vieillesse, laquelle est versée à tous les aînés de 65 ans et plus qui répondent aux critères de résidence. Deuxièmement, il y a le Supplément de revenu garanti pour les bénéficiaires à faible revenu de la pension de la Sécurité de la vieillesse. Ce supplément a été bonifié dès le début de mon mandat.

• (1100)

Enfin, il y a les allocations pour les Canadiens à faible revenu âgés de 60 à 64 ans qui sont les époux ou conjoints de fait des bénéficiaires du Supplément de revenu garanti ou qui sont veufs ou veuves. À mesure que les gens vieillissent, ils ont tendance à avoir des revenus plus faibles et doivent souvent prévoir des dépenses plus élevées en matière de santé, ce qui est un problème. Cela peut être en raison de l'apparition d'une maladie ou d'un handicap. Les aînés ont donc des barrières de plus en plus difficiles à franchir. C'est une vulnérabilité qui tend à devenir de plus en plus importante, étant donné que les gens sont parfois de moins en moins capables de compléter leurs revenus par un travail rémunéré. Ils sont donc plus à risque d'épuiser leurs économies personnelles et de devenir veufs ou veuves.

J'ai déjà agi à titre de secrétaire parlementaire de la ministre des Aînés, et j'ai eu l'occasion de rencontrer des dizaines et des centaines d'aînés, des organisations et des groupes. Je suis à l'affût des besoins de nos aînés: nous les avons écoutés et, en 2022, nous avons augmenté la pension de la Sécurité de la vieillesse pour cette tranche d'âge, c'est-à-dire à partir de 75 ans et plus, au moment où les aînés sont les plus vulnérables. Nous savons qu'il s'agissait d'une dépense très coûteuse, mais elle valait le coup pour nos aînés. Nous voulions offrir aux aînés une plus grande sécurité financière plus tard dans leur vie, au moment où ils sont confrontés à une plus grande vulnérabilité financière.

Cette augmentation a renforcé la sécurité financière de 3,3 millions d'aînés, dont plus de la moitié sont des femmes, comme je l'ai dit plus tôt. Cette augmentation est une partie importante du soutien financier que le programme de la Sécurité de la vieillesse apporte aux aînés. En 2022-2023, nous avons versé 69,4 milliards de dollars de prestations à 7,1 millions de bénéficiaires. Ce montant comprend près de 53 milliards de dollars en paiements de pension de la Sécurité de la vieillesse, et plus de 16 milliards de dollars en paiements de Supplément de revenu garanti.

Si je peux permettre de faire un petit rappel, les prestations sont indexées quatre fois par année. Nous savons que ce ne sont pas des gros montants, mais, au moins, c'est indexé en fonction de l'évolution de l'Indice des prix à la consommation, ce qu'on appelle l'IPC. On ajuste donc la pension à chacune de ces étapes, soit tous les trois mois. Cela veut dire que les prestations ont augmenté de 1,3 %

pour le trimestre d'octobre à décembre 2024. Cela représente une hausse de 2,8 % par rapport à l'année précédente.

Il ne faut pas oublier que la Loi sur la sécurité de la vieillesse contient une garantie qui assure que les prestations ne pourront jamais diminuer, même en cas de baisse de l'IPC. Nous allons toujours maintenir cela en fonction du taux de l'IPC.

Alors, voilà ce qui en est pour la Sécurité de la vieillesse. Il va sans dire qu'il s'agit d'une mesure qui rend la vie des Canadiens plus âgés plus abordable. Cela dit, nos mesures pour rendre la vie des aînés plus abordable ne s'arrêtent pas à ce que j'ai mentionné jusqu'à présent. Il faut en faire plus.

Comme nous le savons tous, nous avons mis en place plusieurs autres mesures qui ont porté leurs fruits. Le remboursement pour l'épicerie a remis des centaines de dollars dans les poches des aînés à faible revenu. Le versement doublé pendant six mois du crédit pour la TPS a offert, en moyenne, 225 \$ de plus aux aînés. Le versement d'un montant de 500 \$ à près de 2 millions de locataires à faible revenu, dont plusieurs sont des aînés, a aidé à couvrir le coût du logement. Cela fait aussi partie des mesures mises en place par le gouvernement.

On peut aussi penser au nouveau Régime canadien de soins dentaires — j'avais hâte d'en parler. Ce régime offre des soins aux aînés à faible revenu. Je viens tout juste de faire une grande tournée d'un bout à l'autre de ma circonscription, afin de rencontrer les aînés. Nous sommes fiers de les avoir écoutés. Il s'agit d'un besoin criant des aînés. Cette mesure, que nous avons mise en œuvre pour les aînés, n'a été que bénéfique. C'était une très bonne décision pour aider les aînés à traverser cette crise de santé buccale. La santé buccale est essentielle à la santé physique globale. Elle vient avec une bonne nutrition et contribue à une meilleure estime de soi. C'est un plan qui a fonctionné.

Depuis de nombreuses années, nous aidons les aînés canadiens à s'intégrer dans leur communauté. C'est, encore une fois, une belle preuve que nous avons faite en offrant un régime de soins dentaires.

En fait, nous célébrons cette année le 20<sup>e</sup> anniversaire du programme Nouveaux horizons pour les aînés. J'ai été le champion de ce programme dans ma circonscription, et je peux assurer que les aînés ont profité de ce programme. On en parle encore aujourd'hui. Nous sommes en plein processus de sélection pour ce programme, et j'en suis fier. Encore une fois, ce programme vise à briser l'isolement et à aider nos aînés. Il s'agit d'une aide dont notre gouvernement est fier.

• (1105)

**M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC):** Madame la Présidente, on vient d'entendre un discours qui était intéressant, mais il y a un élément, un mot, un verbe qui a été complètement oublié: le mot « diviser ». Ce gouvernement libéral a fait quelque chose que personne n'avait vu venir et que, à ma connaissance, on n'a vu dans aucune autre démocratie. Il a divisé la classe des aînés en faisant une différence entre ceux qui ont de 65 à 74 ans et ceux qui ont 74 ans et plus. Pourquoi avoir divisé les aînés?

**M. Stéphane Lauzon:** Madame la Présidente, il n'est aucune question de division pour nos aînés. On sait comment nos aînés sont importants.

*Travaux des subsides*

J'ai ma carte de membre québécois du Réseau FADOQ depuis que j'ai 50 ans. Je suis dans au moins quatre clubs depuis que j'ai 50 ans. J'ai seulement 58 ans et je suis considéré comme un aîné dans la population. Pourquoi accorder une carte des aînés à ceux qui sont membres ou à ceux qui ne le sont pas? Il y a les gens de 65 ans. Il y a les gens de 60 ans au Québec. Mon collègue a siégé à Québec. Il sait très bien que la pension était à 60 ans au Québec. Pourquoi divise-t-on les 65 ans des 60 ans? Pourquoi son gouvernement a-t-il voulu apporter cette pension?

Quand je suis arrivé en poste, le gouvernement fédéral de mon collègue voulait que la pension soit à 67 ans. Pourquoi diviser les aînés à 67 ans? La première action de notre gouvernement a été de ramener l'âge d'admissibilité à 65 ans.

Ce n'est pas une question de division. Il s'agit d'aider les personnes de 75 ans et plus, les plus vulnérables, les femmes, les personnes handicapées. Ce sont nos femmes du Québec qui ont défendu leur famille, qui ont élevé plusieurs enfants, qui ont travaillé fort à la maison et qui n'ont pas de pension. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de venir en aide aux personnes de 75 ans, surtout aux femmes.

• (1110)

**Mme Nathalie Sinclair-Desgagné (Terrebonne, BQ):** Madame la Présidente, ma question est très simple. Pour l'instant, on entend évidemment parler de plein de mesures que les libéraux ont mises en place pour le bien-être des aînés.

Or, est-ce que les libéraux vont voter pour ou contre la motion du Bloc québécois, qui vise à augmenter la pension des aînés âgés de 65 à 74 ans? Sont-ils pour ou contre la motion? J'aimerais avoir une réponse bien simple.

**M. Stéphane Lauzon:** Madame la Présidente, ma collègue doit savoir que nous sommes en débat et qu'il va y avoir un vote à la fin. C'est le fonctionnement. Je vais lui présenter le fonctionnement de la Chambre des communes. À la Chambre des communes, on propose une idée, on en débat et, à la fin, on tient un vote.

On verra à la fin comment nous allons voter. Je vais quand même dire aujourd'hui que nous avons entrepris des actions concrètes pour aider nos aînés, au Québec et partout ailleurs au Canada, que ce soit des jeunes aînés, des aînés de 60 ans, de 65 ans ou de 75 ans.

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** La députée de Terrebonne invoque le Règlement.

**Mme Nathalie Sinclair-Desgagné:** Madame la Présidente, mon collègue ne sait peut-être pas comment la Chambre des communes fonctionne. Normalement, on essaie de répondre aux questions.

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Ceci relève du débat.

L'honorable député de Kitchener-Centre a la parole.

[Traduction]

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Madame la Présidente, je suis d'accord avec le Bloc pour dire qu'il faut en faire plus pour les aînés du Québec et d'ailleurs au pays, notamment en réaffectant ne serait-ce qu'une fraction du montant annuel que le gouvernement accorde actuellement à l'industrie pétrolière et gazière.

Il est légitime de critiquer ce qui est proposé, car la Sécurité de la vieillesse fournit des prestations aux aînés ayant des revenus jusqu'à un peu plus de 148 000 \$, mais le montant est limité en raison

de l'impôt de récupération qu'il faut payer à l'avance. Il y a une autre façon de soutenir les aînés: en bonifiant le Supplément de revenu garanti — tant le seuil que le montant minimal — afin que des fonds supplémentaires soient versés aux aînés ayant les revenus les plus faibles partout au pays.

Le secrétaire parlementaire peut-il nous dire, dans le cadre de ce débat auquel il affirme tant tenir, s'il serait davantage favorable à la proposition d'utiliser les 3 milliards de dollars par année pour augmenter le Supplément de revenu garanti plutôt que les prestations de la Sécurité de la vieillesse?

[Français]

**M. Stéphane Lauzon:** Madame la Présidente, il est facile en politique de dire qu'on peut déplacer 3 milliards de dollars d'un poste budgétaire à un autre. J'aurais envie de demander à mon collègue si nous devrions réduire de 3 milliards de dollars le régime de soins dentaires que nous venons de lancer et qui fonctionne très bien, pour rediriger cet argent vers les aînés. Devrions-nous prendre 3 milliards de dollars d'autres programmes, par exemple de celui des petits-déjeuners que nous voulons mettre en place pour aider les Canadiens à se rendre à l'école le ventre plein? Devrions-nous prendre 3 milliards de dollars de ça?

Il est facile en politique de réduire nos convictions et de transférer 3 milliards de dollars ailleurs. On est ici pour parler de nos aînés et de leur bien-être. Tout ce que notre gouvernement a mis en place pour nos aînés a été bénéfique, peu importe la classe d'âge d'aînés.

**M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC):** Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député de Lévis—Lotbinière.

Nous sommes en effet ici rassemblés pour parler des aînés. La société canadienne doit énormément aux aînés. Les familles canadiennes doivent énormément aux aînés. Ce sont celles et ceux qui ont bâti le pays dans lequel nous vivons, ce pays qui a malheureusement été brisé au cours des dix dernières années, mais qui est ce pays qui nous amène à être fiers d'être Canadiens et de l'être encore plus que jamais face aux défis qui nous sont proposés.

Les aînés sont des bâtisseurs. Ce sont eux qui ont fait que, aujourd'hui, nous avons une prospérité dans ce pays, même si elle pourrait être plus grande. On doit le respect aux aînés.

Madame la Présidente, je suis certain que c'est la même chose dans votre circonscription: la fin de semaine, quand nous rencontrons les groupes caritatifs, quand nous faisons nos tournées paroissiales, comme j'aime beaucoup le dire, nous rencontrons beaucoup d'aînés qui sont engagés dans des activités bénévoles. Que serait notre pays sans le bénévolat? Il en arracherait encore plus qu'il en arrache depuis neuf ans. Les aînés sont là. Ils assurent du bénévolat dans chaque activité, dans chacune de nos circonscriptions. Nous ne les remercierons jamais assez.

C'est pourquoi les aînés, économiquement parlant, sont fragiles. On apprend que 1,6 million de Canadiens aînés vivent avec un faible revenu. C'est d'autant plus difficile qu'ils ont un revenu fixe. C'est d'autant plus difficile lorsque l'inflation frappe à grands coups de batte de baseball, comme elle le fait ces dernières années.

*Travaux des subsides*

Cette inflation a été générée et nourrie par l'irresponsabilité fiscale de ce gouvernement. J'entendais, il y a quelques minutes à peine, le député libéral parler de prendre de l'argent ici ou là. Il oublie une chose: l'argent qu'on prend, on le prend dans les poches des contribuables. Ce gouvernement a démontré au cours des neuf dernières années qu'il n'a aucun contrôle des dépenses. Il dépense sans aucune responsabilité et s' imagine que ce n'est pas grave, peu importe l'argent dépensé, parce que le budget s'équilibre de lui-même, comme l'a déjà dit le premier ministre canadien.

Aujourd'hui, on se retrouve avec plus de 500 milliards de dollars de déficit compulsif de la part de ce gouvernement. Si on achète quelque chose, on doit payer la taxe sur les produits et services, la TPS. Il faut que ceux qui suivent nos travaux sachent que chaque sou prélevé pour la TPS ne va servir qu'à payer l'intérêt de la dette de ce gouvernement. La TPS n'aboutit à aucun investissement dans les programmes visant le bien-être des Canadiens. Elle ne sert qu'à payer les dépenses irréflechies et sans contrôle de ce gouvernement. Ça, ça nourrit l'inflation.

L'inflation est un des pires ennemis des personnes âgées, parce que ces personnes reçoivent un revenu fixe. Quand l'inflation est galopante, comme celle qu'on a subie au cours des derniers mois et des dernières années, ça a un impact direct sur les personnes âgées, ce qui a été reconnu par le directeur parlementaire du budget et le gouverneur de la Banque du Canada. C'est pourquoi il faut être beaucoup plus prudent lorsqu'il est question des finances publiques.

Plus tôt, j'ai posé une question à mon collègue au sujet de la division des aînés. Il y a trois ans, le gouvernement a déposé un budget dans lequel il créait deux catégories d'aînés: les personnes âgées de 65 à 74 ans d'une part et, de l'autre, les personnes âgées de 75 ans et plus. Quelle vision a-t-il eue à ce moment-là? Pourquoi diviser les aînés? Pourquoi créer une classe d'aînés qui en a plus que l'autre?

Il n'y a que les libéraux pour avoir pensé à ça. Quelle tristesse de voir l'impact que ça a généré! Je dois malheureusement dire que, lorsque je rencontre des aînés pour jaser et que je les écoute, car on est d'abord et avant tout là pour les écouter, il y en a qui ont trouvé très cruel de voir que ce gouvernement avait créé ces deux catégories. Pourquoi une personne en mérite-t-elle plus qu'une autre due à son âge alors qu'elles sont toutes les deux à la retraite?

Il est très dommage de voir que ce gouvernement a profité d'une situation. Il l'a empirée pour bien des aînés. Il aurait fallu qu'il agisse complètement autrement s'il souhaitait vraiment aider les aînés. Or, pour aider les aînés, il faut connaître leur réalité.

Je ne sais plus combien de fois des gens de 65 ans et plus m'ont accosté dans les magasins ou dans les rencontres pour me dire qu'ils aimeraient continuer à travailler, pas à temps plein, mais deux ou trois jours par semaine, question de garder la main, de voir du monde, de travailler, de contribuer à la société, de partager et de transférer le savoir acquis. Après avoir passé 40 ans à exercer un métier, on est capable de partager et de donner au suivant, à la jeune génération, d'offrir une espèce de mentorat pour aider l'autre, à raison de deux ou trois jours par semaine.

● (1115)

Malheureusement, les règles fiscales font en sorte qu'aujourd'hui, le travail est pénalisé et il y a des gens qui préfèrent rester à la maison, parce qu'aller travailler leur coûterait de l'argent. Ce sont des mesures fiscales qui pourraient être corrigées d'un trait de plume, si on avait l'intention de valoriser le travail et d'aider les aînés qui veulent rester actifs et transmettre leur savoir. Ça, c'est le propre de

notre approche, et c'est malheureusement ce que nie complètement ce gouvernement, particulièrement depuis les neuf dernières années, alors qu'il avait l'occasion d'agir.

Nous avons besoin de ce mentorat et de cette relève. Honnêtement, quand je vais dans un magasin de services, comme une quincaillerie, par exemple, j'ai un petit préjugé favorable quand je vois quelqu'un avec les tempes grises. Je me dis qu'il saura bien me conseiller au moment d'acheter telle ou telle chose, pour que ça fonctionne bien. C'est ça, la richesse que nous apportent les aînés. Pénaliser les gens de 65 ans ou plus qui veulent travailler deux ou trois jours par semaine, ce n'est pas la bonne chose à faire.

C'est la même chose pour le ménage dans les mesures fiscales. Le Supplément de revenu garanti, dans certaines circonstances, fait en sorte que les gens reçoivent moins d'argent, parce qu'ils vont payer plus d'impôt plus tard. J'en entends souvent parler lors de nos rencontres, les fins de semaine, et lorsque des gens appellent à mon bureau de circonscription pour avoir des éclaircissements là-dessus. Il ne faut pas pénaliser nos gens. Ce sont des mesures qu'on est capable de corriger d'un trait de plume dans un budget, si on a la volonté de le faire. Malheureusement, ce gouvernement a échoué à cet égard. De plus, d'un trait de plume, il a décidé de séparer les aînés en deux groupes: les plus âgés et les moins âgés.

C'est bien dommage de voir qu'aujourd'hui, les aînés en arachent. Chaque génération a ses défis, mais il faut comprendre que cette génération d'aînés a eu de très grands défis. Ce sont des gens qui, pour plusieurs d'entre eux, sont nés durant la Grande Dépression et l'ont vécue. Ils ont vécu la difficulté de la guerre. Si nous n'avons pas été envahis, ici, au Canada, nous avons eu à subir les rationnements. Ce sont ces gens qui ont bâti et créé la richesse de l'après-guerre. Ce sont ces gens qui sont à l'origine du baby-boom, cette période où les familles avaient beaucoup d'enfants, qui ont ensuite contribué à la prospérité du pays. La moindre des choses que nous puissions faire pour les aînés, c'est de les respecter en ce qui a trait à leurs choix et à leur vie. Nous avons vu trop souvent ce gouvernement mettre en place des mesures inflationnistes, qui ont eu un coût très lourd pour les personnes âgées. Il faut en tenir compte.

Lorsque nous aurons l'occasion, bientôt, je présume, d'exprimer notre opinion sur ce gouvernement et de choisir quel sera l'avenir du Canada, les gens se rappelleront que, malheureusement, ce gouvernement a dépensé sans compter, sans contrôle, en pensant que le budget allait s'équilibrer lui-même, et que nous allons devoir payer pour cela pendant des décennies. Aujourd'hui, nous nous retrouvons avec une dette de plus de 500 milliards de dollars, créée en grande partie par ce gouvernement inflationniste qui a reçu l'appui et le concours du Bloc québécois à 189 occasions. À chacune de ces occasions, alors que la confiance dans le gouvernement était en jeu, le Bloc québécois l'a soutenu et lui a témoigné sa confiance. On l'a vu encore récemment, pour la 189<sup>e</sup> fois.

Aujourd'hui, le Bloc québécois aura l'occasion de voter sur une autre motion de confiance.

Je peux vous assurer que nous, de ce côté-ci de la Chambre, ne faisons pas confiance à ce gouvernement. Attendons de voir si le Bloc québécois va donner, oui ou non, sa confiance à ce gouvernement pour une 190<sup>e</sup> fois.

*Travaux des subsides*

• (1120)

[Traduction]

**M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, un certain nombre de conservateurs assis en face de moi faisaient partie du gouvernement de Stephen Harper lorsque celui-ci a pris la décision de faire passer de 65 à 67 ans l'âge d'admissibilité aux prestations de la Sécurité de la vieillesse.

Le député pourrait-il reconnaître clairement que l'ancien premier ministre Stephen Harper et les députés conservateurs de l'époque ont pris une mauvaise décision et que le Parti réformiste-conservateur ne compte absolument pas augmenter l'âge de la retraite, qui est de 65 ans?

**M. Gérard Deltell:** Madame la Présidente, malheureusement, je n'ai eu ni le privilège ni l'honneur de siéger avec le très honorable Stephen Harper. Ce fut toutefois une belle époque pour le Canada, et notre situation économique était excellente. Malheureusement, après neuf ans, le gouvernement actuel a détruit tout le bon travail accompli par M. Harper.

Mon collègue de Winnipeg-Nord a parlé du fait que l'âge de l'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse était passé de 65 à 67 ans. Se souvient-il de M. Bill Morneau, l'ancien ministre des Finances du gouvernement libéral? Qu'a-t-il écrit dans son livre quelques années auparavant? Il a dit que nous devrions pouvoir demander la Sécurité de la vieillesse à l'âge de 66 ans.

[Français]

**M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Madame la Présidente, je tiens à féliciter mon collègue pour son discours parce qu'il y avait beaucoup de contenu dans ce discours. C'est probablement parce qu'il s'exprimait sur une motion du Bloc québécois. C'est aussi notre travail d'apporter du contenu. Je suis très content d'entendre cela.

Il y a juste la fin de son discours, quand il parlait des votes, qui est un peu moins convaincante. La seule réponse que je peux lui donner, c'est que quand il s'agira de voter sur du contenu et non pas de remplacer un parti au gouvernement par un autre, nous serons là. Si ce n'est pas bon pour le Québec et si ce sont des intrusions, nous serons là. Il n'y a pas de souci à se faire.

Je reviens sur la meilleure partie de son discours, quand mon collègue parlait de la motion et du respect qu'on doit aux aînés. J'adhère à la plupart des choses qu'il a dites. Un des points intéressants qu'il a soulevés, c'est qu'on pénalise les gens qui sont à la retraite, qui veulent travailler, mais qui ne le peuvent pas. Il dit en avoir rencontré beaucoup. J'en ai aussi rencontré beaucoup. Je pourrais même donner des noms de gens qui disent que s'ils travaillaient deux jours, cela reviendrait à travailler gratuitement parce qu'ils subiraient des coupes dans leur revenu.

Dans la mesure, on prévoit faire passer l'exemption de 5 000 à 6 500 \$, mais je pense qu'on pourrait faire d'autres choses aussi. J'invite mon collègue à me renseigner sur leur planification et leur façon de voir les choses. Pourrait-on, par exemple, établir un crédit d'impôt jusqu'à un certain seuil qui serait complémentaire à l'exemption pour le Supplément de revenu garanti?

Cela va intéresser les personnes âgées de 65 ans et plus.

• (1125)

**M. Gérard Deltell:** Madame la Présidente, en effet, je pense que le député a enfoncé une porte que nous avons déjà ouverte, c'est-à-

dire que nous voulons justement favoriser l'emploi. Nous voulons récompenser le travail et non pas le pénaliser.

Malheureusement, pendant neuf ans, non seulement le gouvernement en place n'a rien fait, mais il a empiré la situation avec des politiques inflationnistes. Encore pire — le député ne sera peut-être pas content, mais la réalité a ses droits — à 189 reprises, le Bloc québécois a voté en accordant sa confiance au gouvernement.

Comment un souverainiste peut-il avoir confiance en ce gouvernement libéral qui, il y a une semaine à peine, a demandé à quoi servait le Bloc québécois ici à Ottawa?

[Traduction]

**Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD):** Madame la Présidente, je suis d'accord sur un point: les libéraux ont encore beaucoup de chemin à faire avant que les aînés puissent vivre dans la dignité et le respect dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

Cependant, le député d'en face a indiqué que, quand les conservateurs étaient au pouvoir, ils ont fait en sorte qu'il soit plus difficile pour les Canadiens de prendre leur retraite en faisant passer l'âge de l'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse de 65 à 67 ans. Je sais que la question a été soulevée, mais les conservateurs n'expliquent pas pourquoi ils s'attendent à ce que les aînés du Canada pensent qu'ils feraient mieux, alors qu'ils ont effectué les compressions les plus importantes à ce jour dans le régime public de pensions du Canada, qu'ils ont fait en sorte qu'il soit plus difficile pour les Canadiens de prendre leur retraite et qu'ils ont plongé des milliers d'aînés dans la pauvreté. Comment les conservateurs peuvent-ils justifier une telle chose, voire penser que les Canadiens leur feraient confiance pour faire mieux à ce chapitre?

**M. Gérard Deltell:** Madame la Présidente, si les députés du NPD veulent savoir où en sont les Canadiens et s'ils nous font confiance, ils n'ont qu'à déclencher des élections et à répéter ce que leur chef a dit il y a trois semaines, à savoir qu'il n'avait pas confiance dans le gouvernement. Pourtant, quand il s'agit de voter à ce sujet, les néo-démocrates accordent soudainement leur confiance au gouvernement. Ils devraient avoir honte.

[Français]

**M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC):** Madame la Présidente, je suis heureux de prendre part au débat d'aujourd'hui sur la motion du Bloc québécois, qui veut faire pression sur le gouvernement libéral. Par contre, si le Bloc québécois veut vraiment faire pression sur le gouvernement libéral, il n'a qu'à voter avec nous, les conservateurs, cet après-midi pour défaire ce gouvernement. Autrement, le Bloc québécois gardera l'étiquette du « Bloc libéral » pour un certain temps encore, si ce n'est pas pour toujours. Comme le dit le dicton, « le ciel est bleu; l'enfer est rouge ». Il n'y a rien de pire que le pacte que veut faire le Bloc québécois pour maintenir une population en otage et sous pression.

*Travaux des subsides*

J'aimerais parler du rêve canadien. Il y a 40 ans, une jeune famille qui travaillait fort avait la possibilité de s'établir, d'avoir une maison, de fonder une famille et de bien manger, de s'acheter tous les biens nécessaires à une vie agréable et de prendre des vacances. Tout cela était possible grâce au travail honnête de personnes honnêtes qui, jour après jour, se lèvent le matin pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux des personnes qui leur sont chères. Malheureusement, depuis neuf ans, des politiques excessives comme la taxe sur le carbone et d'autres mesures fiscales enlèvent jour après jour de plus en plus d'argent de la poche des contribuables canadiens. Maintenant, le travail ne vaut plus la peine d'être fait et il n'est plus récompensé à la mesure d'un dur labeur.

Le travail est puni parce qu'il en coûte vraiment trop cher en taxes à cause des politiques inflationnistes du gouvernement libéral et des multiples dépenses engendrées sans compter par ce premier ministre au cours des dernières années. Bien malgré nous, on porte l'endettement de notre pays à un niveau tel que les générations sont condamnées à utiliser une grande partie des dollars gagnés au travail pour payer les intérêts sur la dette. Tous les gains de la TPS servent à payer les intérêts sur la dette. C'est énormément d'argent en moins qui pourrait servir à offrir des services sociaux.

Revenons à nos aînés. J'aimerais rendre hommage à tous les aînés du Canada qui ont travaillé toute leur vie, qui ont travaillé fort pour nous offrir la société canadienne que nous avons maintenant. Tout ce travail est malheureusement brisé par les mauvaises politiques du gouvernement libéral. Tous ces sacrifices faits au cours d'un travail acharné durant une vie entière permettaient à nos aînés de croire que leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants auraient un avenir intéressant, un avenir prometteur au Canada. Voilà ce qu'était le rêve canadien.

Aujourd'hui, le Bloc québécois nous offre encore une fois de la poudre aux yeux en nous menaçant de faire pression sur le gouvernement et en sachant très bien qu'il va hypocritement soutenir encore une fois ce gouvernement libéral incompetent. Le Bloc québécois est pris dans sa propre promesse de laisser le gouvernement libéral au pouvoir parce qu'il a dit qu'il ne le ferait pas tomber avant le 29 octobre. Le vote sur cette motion de l'opposition du Bloc québécois aura sans doute lieu jeudi de cette semaine et il ne fera pas tomber ce gouvernement. Soyons sans crainte, dormons tranquilles; à cause du « Bloc libéral », il n'y aura pas d'élections avant le 29 octobre.

Je remarque ici que la seule chose que le Bloc québécois va réussir à faire aujourd'hui, c'est de se faire remarquer médiatiquement au lieu de défendre vraiment les intérêts des Québécois et de tous les Canadiens. Je crois sincèrement que, dans l'intérêt supérieur de notre pays, il faut changer de gouvernement. Actuellement, la stratégie pernicieuse du Bloc québécois est d'attirer l'attention sur des gains potentiels électoralistes dans les prochaines semaines et les prochains mois, en ciblant malheureusement une clientèle vulnérable. Il veut malheureusement encore obtenir des gains supérieurs à la Chambre, lesquels ne le porteront jamais au pouvoir. Par contre, s'il commence immédiatement à faire des alliances avec le prochain gouvernement conservateur, nous pourrions faire des gains substantiels pour l'ensemble de notre population canadienne, pour le Bloc québécois et l'ensemble des Québécois.

C'est avec une main tendue que je répète ici à la Chambre que, si le Bloc québécois a vraiment l'intention de renverser le gouvernement libéral, je l'invite à voter avec nous cet après-midi et à envoyer un signal fort que le Bloc québécois est prêt à travailler avec

le prochain gouvernement conservateur pour l'ensemble de tous les Canadiens et les Québécois.

Le Bloc québécois ne s'en cache pas: il est un parti souverainiste et il a maintes fois répété cette affirmation ici à la Chambre. Son vrai rêve, c'est de retourner à Québec, à l'Assemblée nationale, pour voir la maison mère du Parti québécois et travailler sur l'option souverainiste. Nous devons tous travailler ensemble pour les intérêts de tous les Canadiens et de la fédération canadienne. Le Bloc québécois est ni plus ni moins un lieu de refuge pour les partisans du Parti québécois à Québec lorsqu'ils n'ont pas beaucoup de sièges. On pourrait donc dire que, ici, à Ottawa, le Bloc québécois est le Sénat du Parti québécois au Québec.

• (1130)

C'est de l'hypocrisie pure et dure de la part du Bloc québécois, qui est payé à même l'argent de tous les contribuables canadiens qui doivent travailler fort pour servir l'ensemble de la nation canadienne. C'est un énorme scandale.

Le Bloc québécois persiste aussi à vouloir garder ce gouvernement en vie. Rendu là, c'est de l'acharnement thérapeutique. Le marchandage du Bloc québécois n'a que très peu de chances d'arriver à bon port. Il se fait aux dépens de tous les citoyens canadiens qui réclament d'un océan à l'autre un vrai changement. Le Parti conservateur va améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens, alors que la hausse du coût de la vie frappe tout le monde, sans exception. Nous sommes déterminés à améliorer le sort des aînés qui ont travaillé fort toute leur vie et qui méritent de vivre dignement. C'est pourquoi nous avons voté, dans les travaux précédents, pour l'avancement du projet de loi C-319. Cependant, le fait que le Bloc s'en sert aujourd'hui comme monnaie d'échange afin de garder en place ce gouvernement agonisant relève de l'instrumentalisation politique qui n'a que très peu de chances d'arriver à ses fins. Un Bloc québécois soucieux des gens viendrait plutôt appuyer une motion de censure des conservateurs et ainsi changer le leadership à la tête de notre pays.

Au Parti conservateur, nous appuyons cependant le principe selon lequel il doit y avoir une égalité entre les aînés et reconnaître que c'est grâce aux générations précédentes que nous pouvons prospérer en ce pays. La moindre chose que nous pouvons leur attribuer est toute notre gratitude et les moyens d'une vie digne. La précarité des aînés est donc un enjeu très important, mais la stratégie du Bloc québécois ne sert à rien.

Actuellement, au Canada, tout le monde en arrache. Les jeunes adultes ne sont plus capables de s'acheter une première maison parce que les loyers ont doublé depuis les neuf dernières années. Je pense aussi à la classe moyenne qui subit les contrecoups de la taxe sur le carbone ou encore aux petits entrepreneurs touchés par la hausse de la taxe sur le gain en capital qui menace leurs investissements comme fond de retraite.

Le Bloc québécois doit voter pour renverser ce gouvernement, d'autant plus qu'un grand nombre de ses électeurs nationalistes sont mécontents qu'il utilise un enjeu qui n'a rien à voir avec le Québec pour maintenir en poste le premier ministre le plus centralisateur de l'histoire. Tout d'un coup, le Bloc québécois oublie à quel point l'actuel premier ministre a été farouchement antiquébécois en matière de langue française, d'immigration et de respect des champs de compétence; la liste est longue.

### Travaux des subsides

Il est plus que temps de déclencher une élection. Il est toujours difficile de trouver pourquoi le Bloc québécois s'y oppose. C'est soit à cause des atomes crochus avec les libéraux ou à cause d'un préjugé profondément anticonservateur. En même temps, on sait combien de députés le Bloc québécois avait à la Chambre quand nous étions au pouvoir. On comprend donc leur réticence. La province de Québec était respectée et même reconnue comme nation par le très honorable Stephen Harper en 2006. Ce n'est pas à une contradiction près au Bloc québécois, un parti soi-disant antimonar-chiste qui demande la recommandation royale pour faire avancer son projet de loi. On aura tout vu à la Chambre.

Un gouvernement conservateur va quant à lui agir pour le bien commun de tous les Canadiens en réduisant les taxes et les impôts, pour que le travail redevienne payant pour nos serveuses, nos camionneurs, nos plombiers; pour que ceux qui travaillent plus reçoivent plus.

Nous allons inciter les municipalités à accélérer la délivrance des permis, réduire les taxes de construction et libérer les terrains pour construire tout en enlevant les taxes qui empêchent la construction.

Nous allons mettre un cap sur la croissance de la population pour que l'approvisionnement de logements augmente plus rapidement que notre population.

Nous allons réparer le budget avec une loi qui oblige le gouvernement à trouver un dollar d'économie pour chaque nouveau dollar dépensé. Nous allons supprimer des consultants dont le financement a été voté par le Bloc québécois. Nous allons éliminer la bureaucratie, le gaspillage, les grands cadeaux aux entreprises multinationales qui enlèvent de l'argent de notre pays.

Nous allons aussi stopper le crime non pas en bannissant les armes de chasse comme le veulent le Bloc et les libéraux, mais en nous attaquant aux criminels et en renforçant la sécurité à la frontière.

Enfin, nous allons reconstruire le rêve canadien, un pays où travailler fort engendre un plus gros chèque de paie pour acheter de la nourriture, un logement et de l'essence dans des communautés sécuritaires où n'importe qui peut faire n'importe quoi avec le travail acharné.

C'est ça, notre programme et ce que nous allons offrir aux Canadiens. J'enjoins le Bloc québécois à faire preuve de gros bon sens.

● (1135)

**M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Madame la Présidente, il y a beaucoup d'inepties sur lesquelles je pourrais faire du millage, mais je vais essayer de me concentrer.

Le député a l'audace de dire que la motion d'aujourd'hui est une opération purement médiatique qui ne sert à rien, alors que son parti s'est engagé à voter en faveur. Je remercie les membres du Parti conservateur de voter en faveur des aînés aujourd'hui. Par contre, je comprends mal comment, dans un discours logique, un député peut se lever et dire que c'est un *show* de boucane qui ne servira à rien et que ce n'est pas dans l'intérêt des aînés.

Est-ce que le député est en train de nous dire qu'une augmentation de 10 % de la pension de la Sécurité de la vieillesse à partir de 65 ans ne sert à rien? Est-ce que c'est ce qu'il est en train de me dire?

Je pense que des aînés nous écoutent. Il faudrait que le député me réponde.

**M. Jacques Gourde:** Madame la Présidente, si mon collègue est vraiment si sérieux et s'il veut vraiment faire pression sur le gouvernement libéral, qui ne semble avoir aucune inquiétude en ce qui concerne le Bloc québécois, il n'a qu'à voter avec nous cet après-midi. Il n'a qu'à voter pour notre motion de censure à l'égard du gouvernement. Cela pourrait donner une petite frousse au gouvernement.

**L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.):** Madame la Présidente, je pense que, aujourd'hui, nous avons un débat qui est bien apprécié. Je suis d'accord sur le fait que nous devons soutenir nos aînés. Je pense que, puisque nous soulignons aujourd'hui la Journée nationale des aînés, c'est un bon débat à avoir. J'aimerais cependant poser une question. Je sais que mon collègue ne va pas répondre à ma question, mais je vais essayer de lui poser une question simple.

Est-ce que la présentation d'une motion lors d'une journée de l'opposition est la bonne méthode pour demander une recommandation royale? Est-ce que c'est la bonne façon de demander au gouvernement d'accorder une recommandation royale? J'aimerais le savoir.

Je ne suis pas toujours d'accord avec le Bloc québécois. Moi, j'aime avoir les 10 provinces et les 3 territoires dans mon pays, le Canada. Je ne suis pas d'accord sur le fait que nous devons séparer notre pays, mais je sais que le Bloc québécois a suivi les règles et je veux juste savoir si sa façon de demander une recommandation royale au gouvernement est la bonne.

**M. Jacques Gourde:** Madame la Présidente, la question de ma collègue est très pertinente. Il y a très peu de précédents en ce qui concerne des projets de loi émanant d'un député qui ont obtenu une recommandation royale. Si le Bloc québécois avait vraiment été sincère, il aurait exigé dans sa motion que le gouvernement incorpore l'esprit du projet de loi C-319 dans le prochain budget ou dans un ajustement au budget. Si le Bloc québécois avait été sérieux, c'est ce qu'il aurait fait aujourd'hui. Toutefois, il ne fait que gagner du temps. Il veut avoir du temps médiatique pour être entendu à la grandeur du Québec.

● (1140)

[Traduction]

**Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD):** Madame la Présidente, je n'ai pas pu m'empêcher de remarquer que le député est généralement beaucoup plus percutant dans ses interventions à la Chambre, et qu'aujourd'hui il ne semblait pas aussi passionné qu'à l'accoutumée. Je me demande si ce n'est pas dû au fait que le Parti conservateur menace de réduire les mesures de soutien dont dépendent les personnes âgées. Le député peut-il nous expliquer aujourd'hui pourquoi les conservateurs disent qu'ils supprimeraient, par exemple, les médicaments et les dispositifs pour le traitement du diabète qui sont essentiels à de nombreux aînés au quotidien simplement pour survivre?

[Français]

**M. Jacques Gourde:** Madame la Présidente, j'ai écouté ma collègue et je pense qu'elle a inventé des fausses nouvelles. Ce que nous disons aux Canadiens, c'est que nous allons économiser 1 \$ pour chaque nouvelle dépense de 1 \$ que nous allons faire pour les Canadiens. C'est ainsi que toutes les familles canadiennes gèrent leur propre budget et nous allons faire exactement la même chose à la grandeur du Canada.

*Travaux des subsides*

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Madame la Présidente, les conservateurs ont dit qu'ils appuyaient cette motion. C'est une motion qui engendrerait une dépense supplémentaire de 3 milliards de dollars. Or, les conservateurs ont aussi dit que, pour chaque nouvelle dépense, ils allaient faire des coupes.

Quelles sont les coupes que les conservateurs vont faire pour compenser les 3 milliards de dépenses qui font partie de cette motion?

**M. Jacques Gourde:** Madame la Présidente, c'est dans le gaspillage que nous allons faire des coupes.

[Traduction]

**Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD)** Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Rosemont—La Petite-Patrie

Le NPD appuie la motion parce que, contrairement aux conservateurs et aux libéraux, nous pensons que tous les Canadiens méritent de vivre dignement. Ce n'est pas ce que pense ce gouvernement libéral insensible et cruel. Les libéraux ont une conception patriarcale du gouvernement. Ils accaparent et conservent les ressources pour eux-mêmes et pour leurs amis et alliés des grandes sociétés, abandonnant les Canadiens à leur sort. La perpétuation cruelle de l'oppression et de la maltraitance des peuples autochtones est la manifestation la plus évidente de cette culture patriarcale.

Au lendemain de la journée de réflexion sur la vérité et la réconciliation, on n'a toujours pas donné suite aux appels à la justice pour les femmes et les filles autochtones assassinées ou disparues, et des femmes continuent de disparaître. Les meurtres de personnes autochtones par la GRC et les forces de l'ordre au cours des derniers mois ont donné lieu à un débat d'urgence à la Chambre il y a quelques semaines.

Le génocide des populations autochtones au Canada est bien documenté. Pour les femmes, il s'agissait de les effacer par la mort et l'« émancipation ». Leurs droits juridiques, leurs identités et leurs liens avec leurs communautés ont été pris comme cible uniquement en raison de leur sexe, et cela continue aujourd'hui. En comité, j'ai récemment évoqué un rapport intitulé « Red Women Rising », qui a été présenté aux élus de la région métropolitaine de Vancouver il y a de nombreuses années. Les présentatrices autochtones du Downtown Eastside de Vancouver ont déclaré qu'aucune femme autochtone ne devrait être sans abri sur sa propre terre, et c'est pourtant ce qui se passe aujourd'hui.

Les conservateurs ne valent pas mieux. Le raciste John A. Macdonald et les conservateurs ont créé la Loi sur les Indiens et les pensionnats. Macdonald aurait dit, en parlant de ses agents des Indiens, que, dans l'ensemble, ils faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour réduire les dépenses, en refusant de la nourriture jusqu'à ce que les Indiens soient au bord de la famine. À l'époque où le NPD n'y était pas représenté, la Chambre a toujours cherché à réduire les dépenses, et cela a toujours fait partie de sa culture. Le NPD est le seul parti qui croit que tout le monde est égal dans ce pays et que chacun mérite de partager ses abondantes ressources.

Les femmes et les enfants ont toujours été la cible du patriarcat blanc et été touchés par le manque d'investissement du gouvernement. Nous parlons aujourd'hui de la Sécurité de la vieillesse, qui tire son origine de l'idée, à laquelle souscrivent tant les libéraux que les conservateurs, qu'il faut contrôler et définir la famille. Les femmes perçoivent de faibles pensions parce que la Chambre a décidé qu'elles devaient rester à la maison, qu'elles ne devaient pas

participer à l'assurance-emploi, qu'elles ne devaient pas travailler hors du foyer et qu'elles n'étaient pas capables de gagner un revenu égal à celui des hommes. Aujourd'hui, 75 ans après la mise en place de la Loi sur l'assurance-emploi, les femmes n'ont pas les mêmes droits que les hommes. Les femmes reçoivent de faibles pensions parce qu'elles ne sont pas en mesure de gagner un revenu égal à celui des hommes. Elles travaillent dans le secteur à but non lucratif et dans le domaine des soins, qui sont beaucoup moins rémunérateurs. Les députés savent-ils pourquoi? C'est parce que selon le patriarcat, ce sont des carrières féminines.

Je pense à ces aidantes, qui avaient un potentiel de gain réduit et qui sont maintenant touchées par une réduction de la Sécurité de la vieillesse parce qu'elles n'ont pas pu gagner le même revenu qu'un homme. Je pense aux personnes âgées de 65 à 74 ans dont les libéraux ont décidé qu'elles ne méritaient pas de bénéficier de la même pension, qu'elles ne méritaient pas les maigres 73 \$ de plus que les libéraux leur refusent. Elles doivent attendre d'avoir 75 ans pour toucher ces 73 \$ supplémentaires.

Les femmes ont interrompu leur carrière pour rester à la maison et élever leur famille parce qu'elles subissaient trop de discrimination dans le monde du travail. Ma propre mère raconte que lorsqu'elle était enceinte, elle travaillait dans un cabinet médical. On lui disait de se reposer tous les jours à l'heure du dîner et elle devait aller s'allonger. Lorsque son ventre a commencé à grossir, on lui a dit qu'elle ne pouvait plus venir travailler.

● (1145)

Je pense maintenant aux soins et à la façon dont ils ont évolué. Nous savons aujourd'hui que de nombreuses personnes âgées de 65 à 75 ans travaillent dans des établissements de soins, où elles prodiguent des soins à des aînés. Elles rentrent ensuite chez elles prodiguer des soins sans être rémunérées. Le gouvernement libéral pense que les personnes de 65 à 75 ans devraient travailler. Nous ne voulions pas qu'elles travaillent dans les années 1940, 1950 et 1960, même dans les années 1970, mais nous voulons qu'elles travaillent aujourd'hui. En 2024, nous voulons qu'elles travaillent. C'est inacceptable.

Statistique Canada a récemment réalisé une étude sur l'emploi par choix ou par nécessité pour les personnes âgées. Ils ont séparé la population étudiée entre les personnes âgées de 65 à 75 ans et celles de 75 ans et plus. Les libéraux ont en fait réalisé une étude sur les raisons pour lesquelles les personnes de 65 ans devaient continuer à travailler. Cette étude a révélé que 20 % des personnes de 65 à 74 ans travaillaient par nécessité. C'est une bonne nouvelle pour les libéraux, car ils peuvent maintenant dire que nous devons continuer à travailler, que, parce qu'ils ont rendu le logement et la nourriture si chers, ils veulent que nous restions au travail.

Parmi les immigrants âgés, ce pourcentage est encore plus élevé. J'ouvre une parenthèse pour dire que les personnes âgées de 65 à 75 ans les plus à risque sont les hommes qui louent leur logement. Ils doivent continuer à travailler pour conserver leur logement. La politique de logement du gouvernement libéral est on ne peut plus cruelle et insensible, et les conservateurs sont encore pires dans ce dossier. Ils ont perdu 800 000 logements abordables et ils veulent reprendre le pouvoir. Pas question: nous ne pouvons pas nous permettre de perdre encore 800 000 logements.

### Travaux des subsides

Les conservateurs se fichent des gens. Ils ont voté contre le régime de soins dentaires pour les personnes âgées. En fin de semaine, à un souper dans une église, un certain nombre de personnes sont venues me voir pour me remercier du programme de soins dentaires. Elles ont enfin pu faire soigner leurs dents. Les conservateurs votent contre les médicaments pour diabétiques. L'un d'entre eux a-t-il déjà eu un parent vieillissant et diabétique qui n'a pas les moyens de payer ses médicaments? On peut mourir du diabète, mais les conservateurs votent contre l'assurance-médicaments. Alors qu'ils peuvent toucher leur pension à 55 ans, ils ont voté pour priver les retraités âgés de 65 à 75 ans de leur pension durement gagnée. Les députés conservateurs et libéraux, lorsqu'ils quitteront la Chambre, pourront toucher la leur à 55 ans.

Je pense au chef du Parti conservateur, avec son virulent discours actuel sur les pensions. Ce député qui touchera des millions de dollars de pension a l'audace de venir dire à la Chambre qu'il ne nourrira pas les enfants, qu'il ne donnera pas de médicaments pour le diabète aux Canadiens et qu'il se moque de savoir si on vit dans une tente. Ce n'est pas la pire — c'est aussi dégoûtant qu'écœurant —: en Colombie-Britannique, les conservateurs filment des personnes qui vivent dans des tentes et ils diffusent le tout sur les médias sociaux pour servir leurs propres intérêts. C'est absolument révoltant. Pour accéder au pouvoir, les conservateurs veulent que les gens vivent dans la pauvreté.

Je veux parler du projet qu'évoque la motion, auquel il faut une recommandation royale. Je suis tout à fait pour. Le gouvernement libéral, insensible et cruel, n'a pas voulu donner de recommandation royale pour la prestation canadienne pour les personnes handicapées. Combien de fois ai-je essayé d'amener le gouvernement à fournir un revenu adéquat aux personnes handicapées grâce à la prestation canadienne pour les personnes handicapées, pour me faire dire non? Les députés savent-ils ce que la ministre et le secrétaire parlementaire m'ont dit à de nombreuses reprises? Ils m'ont dit de continuer à insister. C'est vraiment honteux. Pourquoi faut-il insister auprès du gouvernement pour que les gens cessent de vivre dans la pauvreté?

• (1150)

**M. Bob Zimmer:** Madame la Présidente, j'invoque le règlement. En anglais, la députée d'en face fait référence aux conservateurs en utilisant un diminutif qui a une connotation très négative. Il s'agit de propos non parlementaires, et je souhaiterais qu'elle s'en tienne au mot approprié, c'est-à-dire « conservateurs », et qu'elle rectifie sa déclaration à partir de maintenant.

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Sans me prononcer sur l'aspect parlementaire ou non du mot en question, je conseillerais à la députée de nommer le parti concerné comme il se doit.

**M. Matthew Green:** Madame la Présidente, au sujet du même rappel au Règlement, je sais que l'épiderme de nos amis conservateurs est devenu quelque peu sensible au diminutif du nom de leur parti, qui est pourtant d'usage courant depuis longtemps en anglais. Il n'en reste pas moins qu'ils font partie du Parti conservateur, ce qui s'abrège par la syllabe initiale de l'adjectif qualificatif. Y voir autre chose qu'un simple diminutif est tout simplement ridicule.

Je les encourage à continuer de porter attention...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Rappelons simplement qu'il faut utiliser les noms appropriés pour les partis de part et d'autre de la Chambre.

La députée de Port Moody—Coquitlam a la parole.

**Mme Bonita Zarrillo:** Madame la Présidente, c'est curieux que, chaque fois que j'utilise le diminutif en question à la Chambre, un tollé s'élève à l'arrière. Pour eux, je ne devrais pas dire cela.

Pourtant, je n'ai jamais vu qui que ce soit instrumentaliser la langue autant que les conservateurs. La semaine dernière, j'ai été écœurée par ce qu'ils ont dit et par leur comportement à la Chambre. Cela montre qu'ils se soucient plus de soigner leur image que d'éviter que nos concitoyens vivent dans la pauvreté.

Je terminerai en disant que beaucoup trop d'ainés n'ont pas de logement actuellement. Les médicaments continuent de coûter cher et, dans tout le Canada, trop d'ainés n'ont pas les moyens de faire face à leurs dépenses courantes. À cause de la cruauté et de l'insensibilité du gouvernement libéral et des conservateurs, ils font des choix qui nuisent à leur santé.

Le NPD protège les aînés et, si nous étions à la tête du gouvernement, nous corrigerions la fiscalité injuste, et nous aiderions les aînés et les personnes handicapées à disposer d'un revenu adéquat...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Le temps est écoulé.

Nous poursuivons les questions et commentaires. Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

**M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, depuis 2015-2016, le gouvernement libéral et le premier ministre soutiennent très concrètement les Canadiens. Nous sommes le seul parti politique à la Chambre à toujours voter de manière progressiste.

Je donne un exemple: la députée déplore que la prestation canadienne pour les personnes handicapées soit insuffisante. Or, avant que nous la propositions, elle n'existait même pas.

Nous avons instauré une multitude de programmes progressistes. Ce n'est pas négligeable. Ce serait formidable de pouvoir donner 1 million de dollars à chaque Canadien, mais nous ne pouvons pas faire cela.

La députée ne reconnaît-elle pas qu'il existe des façons directes et indirectes de soutenir les aînés? Nous le faisons constamment depuis 2015.

• (1155)

**Mme Bonita Zarrillo:** Madame la Présidente, encore une fois, il y a toute une vision patriarcale quant aux personnes qui devraient pouvoir garder la richesse. Nous savons que les libéraux ont donné des millions de dollars à leurs copains des grandes sociétés, mais quand il s'agit des gens, ils ne souhaitent pas dépenser.

Je rappelle au député que si le NPD n'avait pas présenté une motion qui a été adoptée à l'unanimité à la Chambre pour inscrire la prestation canadienne pour les personnes handicapées à l'ordre du jour, les Canadiens attendraient encore.

[Français]

**M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Madame la Présidente, j'aimerais poser une question technique sur les intrusions.

*Travaux des subsides*

Le NPD et le Bloc québécois ont des visions qui se ressemblent beaucoup sur le plan de la social-démocratie et du partage des revenus. La seule différence, qui est assez embêtante et importante, porte sur la mécanique. Le NPD est très centralisateur.

Dans le programme de soins dentaires que les néo-démocrates ont réussi à mettre en place avec l'aide des libéraux, il y a un non-respect de ce qui existait au Québec. Nous, nous demandions simplement d'avoir un transfert pour que l'ensemble des sommes soient investies dans la structure qui existe déjà au Québec. Le Québec avait déjà un régime de soins dentaires et on aurait pu le rendre plus généreux.

Le NPD parle souvent de la cupidité des compagnies. J'aimerais que ma collègue nous parle des deux milliards de dollars que la compagnie Sun Life ramasse dans le programme de soins dentaires. N'aurait-il pas été mieux d'avoir un régime public et que ces deux milliards de dollars soient en services publics?

[Traduction]

**Mme Bonita Zarrillo:** Madame la Présidente, ce que Tommy Douglas envisageait, c'était que chaque Canadien ait accès à un système de santé universel et gratuit.

Si nous devons compter sur les provinces pour administrer les soins de santé, les soins dentaires et l'assurance-médicaments, il arriverait ce que nous observons dans les provinces où les conservateurs sont au pouvoir et où des gens sont privés de ces soins. L'Alberta a dit qu'il n'y aurait pas de soins dentaires. L'Ontario a très mal réussi à maintenir les soins de santé publics et est en train de privatiser les soins de santé.

Les Canadiens méritent mieux que ce qu'offrent les gouvernements conservateurs provinciaux.

**Mme Anna Roberts (King—Vaughan, PCC):** Madame la Présidente, j'ai visité de nombreux groupes d'ainés au cours de l'été, et l'une des choses qu'ils m'ont dites, c'est que l'inflation est devenue hors de contrôle. Le gouvernement néo-démocrate—libéral actuel a dépensé l'argent comme si de rien n'était et continue d'augmenter la taxe sur le carbone, ce qui la rend inabordable pour les aînés.

Pourquoi le gouvernement néo-démocrate—libéral appuie-t-il le gouvernement au lieu de déclencher des élections sur la taxe sur le carbone?

**Mme Bonita Zarrillo:** Madame la Présidente, j'ai déjà entendu la députée parler de sa vision de la cellule familiale et de ce que devrait être une famille. Ce sont les politiques de députés qui partagent sa vision qui ont mené à la situation actuelle concernant la Sécurité de la vieillesse, c'est-à-dire une situation où les femmes n'obtiennent pas un revenu égal parce que ces politiques les ont gardées à la maison. Je ne reviendrai certainement pas en arrière en appuyant les principes de la vieille école des conservateurs sur ce que doit être une famille traditionnelle, avec la femme au foyer.

**Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD):** Madame la Présidente, je remercie chaleureusement la députée de ses efforts soutenus et de son travail à la Chambre des communes.

Je comprends les observations de la députée à propos des répercussions disproportionnées constantes sur les femmes. La députée peut-elle nous expliquer comment les politiques qui n'accordent pas la priorité au bien-être des aînés ont une incidence disproportionnée sur les femmes?

**Mme Bonita Zarrillo:** Madame la Présidente, de nombreux aînés de ma collectivité m'ont dit que les médicaments pour traiter le

diabète leur coûtent des milliers et des milliers de dollars par année. Ils limitent la quantité de médicaments qu'ils prennent pour contrôler leur glycémie.

[Français]

**M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD):** Madame la Présidente, cela me fait plaisir de participer à cette importante discussion aujourd'hui puisqu'il est question des aînés de notre pays.

Alors que j'ai la parole pendant quelques minutes à la Chambre, je voudrais souligner qu'au NPD, comme beaucoup de dizaines de milliers de familles au Québec et au Canada, nous sommes extrêmement préoccupés par la situation au Liban. Ma collègue d'Edmonton Strathcona a demandé et obtenu un débat d'urgence à la Chambre pour parler de cette situation alarmante au Liban, en particulier dans le Sud du Liban où il y a des bombardements massifs depuis maintenant plusieurs jours, avec des centaines de milliers de personnes qui ont été forcées de fuir et qui ont été déplacées, avec des journées où il y a eu des centaines de victimes parmi les civils, parmi lesquelles beaucoup de femmes et d'enfants. La situation est grave, et il risque d'y avoir un embrasement régional. Le NPD va demander au gouvernement fédéral de faire tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir une désescalade et un cessez-le-feu, sauver des vies humaines, mais aussi mettre en place des mesures pour rapatrier les citoyens canadiens qui sont au Liban. Des Canadiens qui ont de la famille au Liban sont extrêmement inquiets du sort de leurs proches et veulent les voir revenir au pays pour être en sécurité. J'ai d'ailleurs parlé ce matin au téléphone avec des gens de la région de Montréal qui sont inquiets pour leurs proches et qui essaient de les faire revenir. Cette discussion ou ce débat plus tard au cours de la journée sera extrêmement important pour voir quelles sont les intentions du gouvernement libéral en ce qui concerne la situation alarmante au Liban pour les civils, en particulier dans le Sud du Liban.

Le sujet dont nous discutons aujourd'hui et qui nous est apporté par une motion dans le cadre d'une journée de l'opposition est important parce que cela concerne le sort des aînés partout au Québec et au Canada. Je suis heureux de pouvoir en parler parce que c'est une situation qui est préoccupante depuis des années. La motion qui est soumise à notre étude parle beaucoup de cette discrimination entre deux classes d'ainés que le gouvernement libéral a créées, c'est-à-dire entre les aînés de 75 ans et plus et ceux de 65 à 74 ans. C'est une différence qui n'existait nulle part ailleurs auparavant. Or, depuis 2021, nous avons vu une augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes de 75 ans et plus. Nous saluons cette mesure. C'était une bonne chose, vu la situation parfois dramatique de pauvreté dans laquelle plusieurs de nos aînés doivent vivre ou essayer de survivre. Nous ne sommes pas contre cette augmentation, d'autant plus que j'ai appris, et cela me choque profondément, que c'était la première augmentation réelle depuis 1973, soit l'année de ma naissance. Cela commence à faire un bout; ma barbe est rendue blanche. À part les indexations pour suivre un peu le cours de l'inflation, il n'y avait pas eu d'augmentation réelle de la pension de la Sécurité de la vieillesse, tous les gouvernements réunis, depuis 50 ans. On peut donc saluer cette aide supplémentaire. Je pense que c'est même une marque de respect pour nos aînés. Toutefois, que fait-on avec les aînés de 65 à 74 ans? Pourquoi ont-ils été abandonnés par le gouvernement libéral?

### Travaux des subsides

Il n'y a pas de logique intrinsèque, à part peut-être une question de coûts. Si c'est cela, il faut que les libéraux le disent. Est-ce juste une question d'argent et est-ce parce qu'ils n'ont pas le courage d'aller chercher l'argent là où il est pour aider nos aînés qui vivent dans la pauvreté et pour les sortir de la pauvreté? Évidemment, le NPD va appuyer la motion qui est soumise à la Chambre aujourd'hui, parce que nous pensons que c'est une bonne chose à faire dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, du soutien aux aînés et d'une société plus juste et équitable. Ensuite, nous pourrions reparler de la méthode qui est utilisée, au sujet de laquelle nous avons peut-être quelques doutes. Les aînés sont frappés de plein fouet par la hausse du coût de la vie, la hausse des loyers. Il y a des personnes âgées qui sont mal logées, qui vivent dans leur automobile, leur camion ou leur camion-remorque parce qu'elles n'ont plus les moyens de se payer des logements, parce qu'il n'y a plus de logements abordables en raison des compressions de 1993-1994 qui n'ont jamais été réparées et du manque d'investissement dans le logement social communautaire et dans les coopératives d'habitation. La question du logement frappe vraiment de plein fouet plusieurs de nos aînés, qui, des fois, vivent dans des appartements qui sont pratiquement insalubres, qui ne sont pas bons pour leur santé non plus et qui peuvent causer un paquet d'autres problèmes.

• (1200)

On parle souvent du coût du panier d'épicerie. L'inaction totale des libéraux sur le coût du panier d'épicerie est vraiment affolante. Je me souviens très bien quand le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie avait dit qu'il allait convoquer les présidents-directeurs généraux des grandes chaînes d'alimentation et qu'ils allaient l'entendre. Il voulait leur demander de faire quelque chose, mais ils n'ont rien fait. Finalement, ça n'a rien changé. Ensuite, on a su que ces PDG étaient revenus dans leur bureau, avaient dit qu'ils avaient eu une rencontre avec le ministre, mais que cela n'allait strictement rien changer à leurs politiques de prix. On a donc vu le prix du panier d'épicerie exploser et les aînés avoir la difficulté à se nourrir, et à se nourrir convenablement.

Le travail de député nous permet de rencontrer beaucoup de groupes, des groupes communautaires et beaucoup de gens aussi. Il s'agit de gens qui, des fois, sont un peu désespérés et ont besoin de cette aide des différents ordres de gouvernement. Une des choses que mon bureau fait, entre autres, et je pense qu'il y a d'autres députés qui le font aussi, c'est de participer chaque année à des comptoirs d'information fiscale. Quand on participe à ces comptoirs, on aide vraiment les personnes les plus démunies parmi les plus démunies. Comme d'autres dans mon équipe, je suis bénévole pour Revenu Québec. Quand on s'assoit à un bureau et qu'on regarde les revenus de la personne, qui ne reçoit que la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, on se demande sérieusement comment cette personne fait pour vivre, car c'est nettement insuffisant et personne n'est capable de vivre avec cela. Il est désolant de laisser tomber nos aînés et de les abandonner dans la pauvreté, alors qu'il y a des moyens simples et efficaces pour améliorer leur sort.

Là où je suis content, c'est que le travail du caucus du NPD a concrètement aidé des aînés ces dernières années. Lors de l'élection générale de 2021, nous avons fait campagne en disant que la santé d'un être humain va de la tête aux pieds et qu'il n'y a aucune raison que des parties du corps soient assurées, mais pas d'autres. Nous avons dit que nous irions à Ottawa, au Parlement, nous battre pour obtenir un programme de soins dentaires. Au début, tout le monde disait que ce serait impossible, que ça coûterait trop cher et que le

gouvernement fédéral n'accepterait jamais. Cependant, nous sommes venus ici dans un contexte de gouvernement minoritaire et nous avons utilisé notre rapport de force pour obliger les libéraux à faire quelque chose qu'ils avaient toujours refusé. Avant l'élection de 2021, ils avaient voté contre les soins dentaires.

Le Bloc québécois a lui aussi voté contre les soins dentaires. Pour ce qui est du Parti conservateur, on ne sait pas ce qu'il va faire si jamais, par malheur, il prend le pouvoir. Il pourrait supprimer ce programme.

Notre pari a fonctionné et le programme représente un gain majeur pour les aînés. On a décidé de les prioriser. Dans les trois phases de mise en œuvre du programme de soins dentaires, les aînés ont été priorités, et ce, grâce au NPD. Aujourd'hui, il y a plus de 3,5 millions de personnes qui sont inscrites au programme. Les derniers chiffres que j'ai vus disent que 645 000 personnes, en grande majorité des personnes âgées, ont bénéficié du programme. Elles ont été chez le dentiste et leurs soins ont été payés en tout ou en partie. J'ai parlé à une dame, qui s'est fait payer deux dentiers, qu'elle a eus gratuitement. J'ai parlé à une autre dame qui avait économisé 2 900 \$ sur sa facture.

C'est du concret. Nous avons tenu notre promesse et j'en suis extrêmement fier.

Je suis aussi fier du fait que, des presque 700 000 personnes qui ont été chez le dentiste, 205 000 sont des Québécois et des Québécoises. C'est 32 % des gens qui ont bénéficié du programme qui viennent du Québec. Or, le Québec représente 23 % de la population. Je trouve donc un peu particulier d'entendre le Bloc québécois critiquer le programme de soins dentaires, quand ce sont les Québécois et les Québécoises qui en profitent le plus parmi toutes les provinces. Je me permets d'ailleurs un petit correctif: quand on dit qu'il y avait déjà au Québec un programme de soins dentaires, c'est faux, puisque ce n'est un programme que pour les enfants de moins de 10 ans. Pour les personnes âgées, les aînés, les adolescents et les adultes, il n'y avait absolument rien. Nous voulions donc que ça se fasse, nous voulions aider les gens concrètement. C'est quelque chose dont nous sommes très fiers.

Il y a aussi les bases d'une assurance-médicaments. Trop de personnes âgées dans ce pays font des choix déchirants entre le loyer, la nourriture et les médicaments, ce qui a un impact sur leur santé. Les gens pourraient avoir accès à des médicaments et à de l'équipement pour le diabète, par exemple. Il s'agit de millions de personnes qui vont en profiter. C'est quelque chose de très concret que le NPD a offert aux gens. Je pourrais répondre aux questions de mes collègues pendant les quelques minutes qui restent.

• (1205)

[Traduction]

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Monsieur le Président, je sais que le député de Rosemont—La Petite-Patrie est aussi préoccupé par le fait que la prestation canadienne pour les personnes handicapées prend fin lorsque le bénéficiaire atteint 65 ans. Le NPD s'est joint à nous pour demander que la Loi sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées soit modifiée, car un handicap ne prend pas fin lorsqu'on atteint 65 ans et la prestation canadienne pour les personnes handicapées ne le devrait pas non plus.

*Travaux des subsides*

Le député peut-il nous dire nous parler de l'appui du NPD au maintien de la prestation canadienne pour les personnes handicapées au-delà de 65 ans? Si on veut parler des aînés à faible revenu dans tout le pays, il faut parler des aînés handicapés, chez qui l'incidence de la pauvreté continue d'être disproportionnée.

[Français]

**M. Alexandre Boulerice:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue du Parti vert de sa question, qui est profondément humaine. En tant que sociaux-démocrates, au NPD, nous partageons cette préoccupation.

Quand on veut aider une personne qui est en situation de handicap, il faut le faire pendant toute son existence. Il a parfaitement raison de dire que le handicap de la personne ne cesse pas à 65 ans, et que ce n'est pas parce que la Sécurité de la vieillesse existe qu'il faut mettre fin à une aide spécifique basée sur des conditions particulières.

Alors, au contraire, additionnons tout ça. Si, par la suite, on trouve qu'il y a une certaine iniquité et que des changements sont nécessaires, la fiscalité pourra toujours s'ajuster. Cependant, ce n'est pas en punissant les personnes aînées en situation de handicap qu'on va créer une société meilleure.

• (1210)

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, mon collègue a dit que le NPD allait voter pour la motion, et les conservateurs ont dit la même chose. Quant aux libéraux, depuis ce matin, ils ne nous le disent pas. On ne connaît toujours pas leur intention. On est encore dans le néant. Ils disent que les aînés sont bien importants, mais ils ne sont pas capables de dire ce qu'ils vont faire à ce sujet.

Comment mon collègue explique-t-il cette espèce de refus de se prononcer de la part des libéraux? Ils ont voté pour à une certaine étape et contre à une autre. J'ai de la misère à saisir tout ça.

**M. Alexandre Boulerice:** Monsieur le Président, c'est une excellente question. J'aimerais aussi beaucoup savoir où loge le gouvernement libéral en ce moment. C'est un gouvernement minoritaire. J'ai l'impression que la ministre des Finances a une patate chaude entre les mains et qu'elle ne sait pas quoi faire avec.

Je dirais à mon collègue du Bloc québécois que c'est un petit peu risqué de miser sur une recommandation royale pour obtenir de l'aide aux aînés. Je ne suis pas sûr que ce soit la meilleure méthode. C'est un peu bizarre, parce qu'en faisant cela, Bloc québécois se soumet au bon vouloir du roi Charles. C'est assez inusité. Cette aide pourrait être incluse dans l'énoncé économique de l'automne, par exemple.

[Traduction]

**M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD):** Monsieur le Président, le Bloc a eu des années pour répondre aux besoins des Québécois et, à l'approche des élections, il semble que le leader du Bloc Québécois cherche désespérément à montrer qu'il est utile. En fait, il a voté contre le régime de soins dentaires du NPD, qui a déjà aidé 162 677 Québécois à obtenir des soins dentaires. Il a voté contre la Loi sur l'assurance médicaments, qui aurait aidé des milliers d'aînés québécois atteints de diabète.

Selon le député, pourquoi le Bloc québécois a-t-il attendu si longtemps avant de conjuguer ses efforts à ceux du NPD pour enfin soutenir les aînés, y compris ceux qui vivent au Québec?

[Français]

**M. Alexandre Boulerice:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

C'est vrai que, parfois, le Bloc québécois est dans une situation bizarre, parce qu'il ne veut pas que les programmes fédéraux aient du succès, ce qui minerait l'argumentaire qu'il plaide généralement. Pour lui, c'est une mauvaise chose que des soins dentaires soient fournis par le gouvernement fédéral. J'ai participé à une trentaine d'assemblées publiques sur les soins dentaires dans la région de Montréal, et les gens étaient absolument heureux de recevoir cette aide. Cela représente des centaines, voire des milliers de dollars. Cela va améliorer la situation de gens qui n'avaient pas accès à un dentiste, non seulement sur le plan de la santé, mais également sur le plan de la dignité humaine. Alors, je suis très fier d'avoir participé à mettre cela sur pied et de savoir que cela aide directement des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises.

[Traduction]

**L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.):** Monsieur le Président, j'observe la Chambre depuis très longtemps. Il est fascinant de constater que les femmes ne sont pas considérées à la Chambre. Nous connaissons le principe des journées de l'opposition. Quand un parti pose des questions, nous savons qui doit et qui ne doit pas avoir la possibilité de s'exprimer. Vous l'avez dit depuis le fauteuil.

Aujourd'hui, vous êtes le troisième occupant du fauteuil à agir comme si j'étais invisible, et je vous dirai que j'en suis très déçue. Cela dit, je vais poser ma question.

[Français]

Aujourd'hui, on veut débattre de plusieurs choses, et on sait qu'il y a des règles et des façons de faire avancer les projets de loi. Le Bloc québécois, dans sa motion, demande une recommandation royale. Je veux juste savoir si, selon mon collègue, se servir d'une journée de l'opposition pour demander au gouvernement d'obtenir une recommandation royale est la bonne façon de procéder, ou si on doit plutôt trouver d'autres façons d'obtenir l'appui de plusieurs députés pour faire avancer des projets de loi et des mesures qui sont nécessaires pour les citoyens.

Je sais que les aînés ont fait beaucoup de travail, ici, au Canada, et je leur en suis reconnaissante. Toutefois, je veux aussi savoir si, selon mon collègue, tout le monde doit recevoir les mêmes prestations, ou si les personnes les plus vulnérables doivent en avoir plus que les autres.

• (1215)

**M. Alexandre Boulerice:** Monsieur le Président, j'ai déjà exprimé mon scepticisme quant à la méthode employée, mais je ne vais pas répondre à la question de ma collègue et lui donner une porte de sortie trop facile.

J'en profiterais toutefois pour remettre en question le vote des conservateurs sur la motion. Je trouve ça particulier que les conservateurs décident de voter en faveur de la motion pour des raisons uniquement partisans et pour embêter le gouvernement alors que, quand ils étaient au gouvernement, ils ont fait des coupes dans les transferts en santé aux provinces et ils ont augmenté l'âge de la retraite des aînés de 65 à 67 ans. Les conservateurs ne sont pas les amis des aînés. Au contraire, ils vont faire des coupes dans leurs services et dans leurs pensions si jamais ils reprennent le pouvoir.

*Travaux des subsides*

Je trouve cela assez particulier que les conservateurs disent aujourd'hui qu'ils vont voter pour la motion de l'opposition du Bloc québécois.

\* \* \*

[Traduction]

**LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**

**M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les partis et vous constatez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, pendant le débat conformément à l'article 52 du Règlement plus tard aujourd'hui, la présidence ne reçoive ni demande de quorum, ni motion dilatoire, ni demande de consentement unanime.

[Français]

**Le vice-président:** Que tous ceux qui s'opposent à ce que l'honorable député propose la motion veuillent bien dire non.

C'est d'accord.

[Traduction]

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

[Français]

**TRAVAUX DES SUBSIDES**

**MOTION DE L'OPPOSITION — LA DEMANDE D'UNE RECOMMANDATION ROYALE POUR LE PROJET DE LOI C-319**

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Monsieur le Président, j'annonce d'emblée que je partagerai mon temps de parole avec le charismatique et charmant député de Saint-Hyacinthe—Bagot, qui va nous subjuguier avec sa grande connaissance et sa verve légendaire. On garde le meilleur pour la fin peut-être, qui sait?

J'ai tellement de choses à dire. Tellement de questions ont été soulevées. Tout d'abord, cela fait quelques fois que des gens, du côté des libéraux, posent la question à savoir si demander la sanction royale dans le cadre d'une journée de l'opposition est une bonne façon de faire. Pourquoi pas? Une journée de l'opposition, c'est le moyen d'action qu'on donne aux partis de l'opposition pour mettre un sujet à l'ordre du jour. Or, nous nous retrouvons avec un gouvernement libéral qui fait des promesses et qui n'agit pas ou qui agit très peu et très lentement, qui nous promet des jours ensoleillés, mais n'apporte rien. D'un autre côté, il y a les conservateurs qui voudraient bien qu'on mette le chef de l'opposition à la place du premier ministre. Si ça doit arriver, ça viendra en temps et lieu. Cependant, de notre côté, nous voulons du contenu.

Nous avons regardé la situation actuelle et nous nous sommes demandé quels sont les dossiers que nous pourrions faire avancer au cours des prochaines semaines, des prochains mois. Nous n'avons pas choisi le thème de l'immigration parce que, comme mon chef l'a dit ce matin, nous savions très bien que ce vote serait appuyé par les gens du NPD. Ce que nous voulons, c'est gagner des choses et mettre une limite à la tolérance que nous aurons à l'égard de ce gouvernement devant son inaction. Nous voulons que les pa-

roles soient équivalentes aux actions. Ce que nous voulons, aujourd'hui, par cette demande de sanction royale, c'est une action concrète. C'est aussi simple que ça. Si nous ne le demandons pas ainsi, comment le ferons-nous? Est-ce en suppliant le gouvernement dans le corridor? On nous répondra « oui, dans deux semaines », en espérant qu'on se rende à Noël.

Le vote qui aura lieu à la suite de cette journée de l'opposition forcera le gouvernement à se prononcer. C'est pour ça que, dans la motion, nous demandons la sanction royale. Quand on me dit que c'est ironique que des gens du Bloc québécois demandent la sanction royale, que veut-on que je dise? Jusqu'à preuve du contraire, nous sommes pris dans le système fédératif canadien. Plutôt que de rester chez nous à chialer et à regarder le gouvernement fédéral agir contre les intérêts du Québec, nous nous sommes dit que nous pourrions investir ce gouvernement, nous présenter au Parlement fédéral et être la voix du Québec, tant et aussi longtemps que le Québec ne sera pas un pays. C'est ce que nous faisons. Il faut toutefois fonctionner dans le cadre des institutions qui sont en place, sinon on n'obtient aucun résultat. Les libéraux peuvent continuer à s'amuser du fait que nous demandons une sanction royale, mais nous ne sommes pas plus monarchistes pour autant. Il ne faut pas s'en faire. Le jour où nous sortirons de ce pays, nous serons bien contents. Ce jour-là s'en vient.

Quel est donc le sujet du jour? Comme je l'ai dit, du côté du Bloc québécois, nous nous sommes demandé ce que nous pouvions gagner. Nous avons donc regardé les projets de loi raisonnables, sensés, intelligents, qui avaient obtenu une majorité de votes à la Chambre des communes. C'est un autre facteur important.

Tantôt, le député conservateur de Lévis—Lotbinière, si je ne fais pas erreur...

**Une voix:** Oh, oh!

**M. Yves Perron:** Monsieur le Président, c'est lui. Je ne me suis pas trompé. Il m'applaudit. Ça n'arrive pas souvent. Célébrons la journée.

Ce député conservateur nous reprochait tantôt de travailler pour obtenir des gains. Il nous reprochait de recevoir de l'attention médiatique. En effet, il y a des gens sur la Colline du Parlement aujourd'hui, des personnes âgées. Dans le groupe provenant de ma circonscription, il y a des gens de 72 ans, de 75 ans et ainsi de suite. Ce ne sont pas seulement les gens âgés de moins de 75 ans qui veulent ce changement, mais ce sont tous les citoyens qui croient en la justice et l'équité. Ces gens ont fait un peu plus de trois heures de route pour venir ici et je suis convaincu qu'il y en a d'autres qui ont fait plus d'heures de route encore. Ils vont refaire cette route pour le retour, ce qui leur fera six à sept heures de route. Pour des gens âgés, c'est beaucoup. Pourquoi font-ils cela? Pourquoi sont-ils ici? Pourquoi sont-ils convaincus? Ils se sont dit: nos députés travaillent pour nous, allons les appuyer. C'est beau, ça. Cela fait-il en sorte que nous avons plus d'attention médiatique? Oui, et ce n'est pas pour faire des sourires devant les appareils photo. C'est pour faire pression sur le gouvernement.

● (1220)

De quoi parle-t-on aujourd'hui? On parle de ce vote, puis d'un possible déclenchement des élections s'il y a un vote de censure. C'est de cela qu'on parle. On parle de gains.

*Travaux des subsides*

Des analystes à la télévision expliquent que c'est environ 1 000 \$ par année que nous voulons donner aux retraités, ou environ 1 200 \$ pour ceux qui ont droit à plus. Évidemment, chaque cas est particulier. Cette somme de 1 000 \$ par année, pour quelqu'un qui fait moins de 30 000 \$ par année, c'est énorme. Cela fait toute la différence du monde quand vient le temps de choisir quel format ou quelle marque de produit on achète à l'épicerie. C'est toute la différence du monde quand on règle le thermostat de son appartement. C'est ce que ça fait. Il s'agit de permettre à des citoyens qui ont construit le Québec, qui ont travaillé toute leur vie et qui méritent d'avoir un niveau de vie décent de vivre décentement sans stresser à la fin de chaque mois. C'est de ça qu'il est question. Dans le fond, on ne parle pas aujourd'hui du Bloc québécois, du Parti libéral, du Parti conservateur ou du Nouveau Parti démocratique. On parle des aînés. Est-ce qu'on peut donner à ces gens-là un niveau de vie décent?

Ce que nous demandons n'est pas beaucoup. Nous aurions pu en demander beaucoup plus, mais, comme je l'ai expliqué au début de mon intervention, nous avons demandé des choses que nous pouvons obtenir, qui sont déjà en chemin et qui vont faire une grosse différence.

La question de la pension de la Sécurité de la vieillesse a été votée à l'unanimité en comité. Le comité qui a étudié le projet de loi a voté unanimement. Dans ce comité, il y a des représentants du gouvernement libéral. Dans le fond, la motion qui demande la sanction royale pour le projet de loi a pour but d'éviter l'hypocrisie. C'est pour éviter de voir des députés voter et dire qu'ils encouragent les aînés, qu'ils ont toujours été là pour les aînés et qu'ils vont continuer d'être là pour les aînés, pour ensuite, derrière les portes closes, ne pas accorder la sanction royale.

Mettre cela au grand jour, ce n'est pas une opération média. C'est une opération de pression politique pour avoir un résultat concret. Moi, je veux gagner cela. Je pense que les aînés méritent de ne pas être angoissés dans les dix derniers jours du mois parce qu'il ne leur reste plus d'argent. Je ne trouve pas cela acceptable. Évidemment, dix minutes, c'est très court, mais j'aurais pu parler de mon expérience personnelle comme mandataire de mon père pendant de nombreuses années. Il est décédé l'année dernière. Il repose en paix et nous le saluons, bien qu'il ne soit plus physiquement avec nous. Je devais parfois faire une dépense importante et inattendue, parce que son autonomie et sa santé déclinaient, parce qu'il fallait adapter son domicile. Mon père travaillait au Canadien National et il avait un bon revenu de pension. J'avais donc le privilège de ne pas trop me casser la tête quand on gérait les affaires comme il faut. On était capable de prendre bien soin de lui de façon décente. Néanmoins, chaque fois, je pensais aux gens qui n'ont pas d'argent. Je me demandais ce que ces gens faisaient. Nous votons aujourd'hui sur une question de dignité humaine. Nous ne faisons pas un *show* de boucane; nous profitons des circonstances qui nous sont favorables pour faire un gain.

L'autre gain important que nous cherchons à faire, c'est la protection de la gestion de l'offre. Je rappelle que cette question a obtenu l'appui d'à peu près 80 % des députés dignement élus par la population à la Chambre. Or le projet de loi en question traîne et accumule la poussière au Sénat depuis juin 2023. Encore cette semaine, les membres de ce comité décident de faire d'autres études à long terme sans prioriser les projets de loi dignement votés par une majorité d'élus de la Chambre des communes. C'est un déni de démocratie. Ce qu'ils font actuellement, c'est d'essayer de retenir le projet de loi de façon à ce que des élections soient déclenchées et qu'ils

n'aient pas à voter en la matière. C'est une autre affaire pour laquelle nous faisons pression sur le gouvernement, qui a nommé 80 % de ces sénateurs. Nous demandons au gouvernement de leur parler. Je pense qu'il pourrait leur parler plus souvent et leur demander de procéder plus rapidement.

Nous allons demander la même chose au sujet du projet de loi C-319. C'est pour cela qu'il faut nous dépêcher de l'adopter et qu'il soit envoyé au Sénat. Un projet de loi émanant d'un député qui entraîne des dépenses a besoin de l'approbation du gouvernement. Il faut qu'il parte d'ici avec cette approbation avec le message au Sénat qu'il faut le faire passer rapidement. Nous n'attendrons pas une autre année et demie avant l'adoption du projet de loi C-319. Il faut être sérieux.

Ces deux projets de loi peuvent passer les étapes rapidement. Notre agriculture en a besoin et les aînés ont besoin d'un niveau de vie décent.

● (1225)

[Traduction]

**M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, le député dit qu'il veut des résultats concrets. Le régime national de soins dentaires profite aux aînés, puisqu'ils sont plus de 750 000 à l'échelle du pays, y compris au Québec, à y avoir accès. En voilà un résultat concret. Les aînés bénéficient de ce programme.

Le député peut-il expliquer pourquoi le Bloc ne veut pas que les aînés du pays aient accès au programme de soins dentaires?

[Français]

**M. Yves Perron:** Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je vais répondre ainsi à la question: intrusion, empiètement, doublement de structures. Le Québec avait déjà un régime de soins dentaires qui s'appliquait aux enfants, etc. Si le Québec avait eu l'argent directement, comme il l'a demandé, il aurait pu améliorer ses services.

En lieu et place, le gouvernement libéral a décidé de donner 2 milliards de dollars à une compagnie d'assurance privée, Sun Life, qui se met ça dans ses poches pour administrer un programme, plutôt que de créer un régime d'assurance publique. Ces 2 milliards de dollars seraient utilisés si on avait écouté les recommandations du Bloc québécois. C'est ça, la raison.

**M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC):** Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue de Berthier—Maskinongé et je tiens à lui offrir mes sympathies pour son père. Nous sommes tous confrontés à cette réalité, et ça m'a rappelé des souvenirs de ma propre famille.

Ça fait quand même neuf ans que le gouvernement est au pouvoir. Ça fait cinq ans que, jour après jour, le député voit ce gouvernement. Il y a deux semaines à peine, le chef du gouvernement a demandé deux fois à la Chambre à quoi servait le Bloc québécois. Dans quelques heures à peine, le député aura l'occasion de renouveler ou non sa confiance dans le gouvernement.

Comment lui, un fier Québécois et un grand souverainiste, peut-il encore faire confiance au gouvernement libéral qui est dépensier, qui est envahissant dans les champs de compétence provinciale et qui ne respecte pas du tout les volontés du Bloc québécois?

*Travaux des subsides*

**M. Yves Perron:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question intéressante.

Si, dans les prochains jours, le gouvernement ne respecte pas la volonté du Bloc québécois, nous le verrons avec les projets de loi sur la pension de la Sécurité de la vieillesse et sur la gestion de l'offre.

Mon collègue me parle du vote sur la motion de censure. Comme je le disais dans mon énoncé tantôt, le Bloc québécois veut voter sur du contenu. Depuis la fin de l'entente libérale — néo-démocrate, les conservateurs proposent de voter pour qu'on mette le chef du Parti conservateur à la place du chef du Parti libéral. Qu'y gagnons-nous? Que les conservateurs mettent du contenu et de la chair. S'ils veulent être sérieux dans leur démarche, qu'ils proposent une motion que nous allons appuyer. Tout à l'heure, on parlait de show de boucane. En présentant des motions comme ça, c'est un peu ça. Il faut faire attention.

Notre travail au quotidien n'est pas d'appuyer un parti ou un autre. Nous n'appuyons aucun parti. Nous, nous travaillons pour le Québec et nous voulons faire des gains.

• (1230)

[Traduction]

**M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD):** Monsieur le Président, le député de Berthier—Maskinongé a beaucoup d'expérience à la Chambre et il présente souvent un point de vue qui contribue à améliorer les conditions matérielles des Québécois, mais aussi des gens de partout au pays. Être assis près de lui m'a permis d'apprendre des choses.

Je me suis rendu à Montréal récemment et j'ai visité quelques commerces. Je n'ai pas vu de queue séparée par les aînés de 75 ans et plus. À ma connaissance, l'inflation ne touche pas uniquement un segment précis de la population québécoise ni de la population d'Hamilton, où le taux de pauvreté chez les aînés est beaucoup plus élevé que dans le reste de la population.

Le député peut-il dire à quel point il est ridicule que des personnes de 65 à 75 ans ayant travaillé toute leur vie se fassent avoir par le gouvernement libéral?

[Français]

**M. Yves Perron:** Monsieur le Président, je remercie très sincèrement mon collègue. J'apprécie avoir avec lui des discussions profondes sur ce qu'est le Québec et pourquoi nous voulons faire l'indépendance. C'est toujours intéressant de discuter avec lui.

Sa question va me permettre d'approfondir quelque chose. C'est une profonde injustice. Sait-on ce que cache le fond de la patente? Je pense que le gouvernement s'est dit qu'il allait augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse à 75 ans, que ça allait coûter moins cher, que ça lui permettrait de donner plus d'argent à ses amis, les compagnies pétrolières et, en même temps, que ça allait inciter les gens de 65 ans qui manquent d'argent à travailler.

Ce n'est pas une bonne façon de faire, parce qu'elle est injuste. Ce n'est pas parce qu'on a 65 ans qu'on n'a pas été malade et qu'on a eu les mêmes chances que d'autres classes sociales. Il y a des gens qui ont travaillé très dur physiquement toute leur vie et, à 65 ou 66 ans, ils ne sont plus capables. Ils ont besoin de la rente. Cette décision gouvernementale les place dans la pauvreté.

Mon collègue a tout à fait raison de mentionner qu'il n'y a pas deux lignes à la caisse. C'est le même prix pour tout le monde. Ac-

tuellement, ces gens souffrent et sont angoissés dans les dernières journées du mois.

Nous voulons mettre fin à ça. La recommandation royale doit être donnée.

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, je souligne tout d'abord que le 1<sup>er</sup> octobre est la Journée nationale des aînés. Nous aurions difficilement pu mieux choisir le thème de ce débat.

Quand je pense à la question des aînés, je pense toujours immédiatement à une date, soit 1980. On se rappelle que, à l'aube de la campagne référendaire pour contrer le Mouvement souveraineté-association de René Lévesque, la ministre *Canadian* de la Santé de l'époque déclarait *ad nauseam* que les personnes âgées allaient perdre leur pension si le « oui » l'emportait. Elle menaçait même de faire des compressions de 4 milliards de dollars du jour au lendemain si le Québec devenait un pays. À l'époque, c'était un gouvernement du Parti libéral du Canada, dirigé par un Trudeau.

Or, on voit en 2024, alors qu'Ottawa refuse d'augmenter la pension pour tous les aînés dans un contexte où leur pouvoir d'achat est en chute, que c'est notre présence dans le Canada, finalement, qui menace la dignité et la qualité de vie des aînés. Nous nous souviendrons. Un constat s'impose aujourd'hui, celui d'un cadre déchirant d'une pièce à la noirceur incommensurable. La population vieillit. Il y a désormais plus de personnes de 65 ans et plus que d'enfants de moins de 15 ans. On prévoit que 25 % de la population va être âgée de 65 ans et plus en 2030.

Selon les plus récentes statistiques, 52 % des pensionnés de la Sécurité de la vieillesse de 65 à 74 ans et 60 % de ceux de 75 ans et plus ont un revenu inférieur à 30 000 \$. L'écart entre le revenu médian des personnes âgées de 65 ans et le reste de la population a quant à lui quadruplé en 20 ans. Le revenu des aînés n'a donc pas suivi la croissance des revenus de travail au fil des années.

Ajoutons à ce portrait sombre le contexte de l'inflation et on a là tous les éléments d'une œuvre tragique. Entre septembre 2021 et septembre 2022, une hausse de 10 % des prix des aliments a été enregistrée. Les prix des aliments ont augmenté plus rapidement que l'Indice général des prix à la consommation, qui lui-même s'est accru de 7 % sur un an. C'est la tragédie d'un monde où l'inflation se déchaîne comme un spectre vengeur.

Il est faux d'affirmer que seuls les plus âgés ont des dépenses plus importantes. Les plus jeunes retraités doivent se loger ou entretenir leur maison et souvent, ils possèdent des voitures lorsqu'ils sont encore actifs sur le marché du travail. Or le coût des médicaments est le même, qu'on ait 18 ans, 65 ans ou 75 ans. Il en va de même pour le coût du panier d'épicerie. Enfin, les loisirs personnels et les besoins médicaux peuvent aussi être importants. C'est une grossière généralisation d'affirmer que seuls les gens de 75 ans et plus ont des dépenses plus importantes.

Ottawa, cette capitale où l'inertie et l'indifférence s'allient dans une danse macabre, a répondu avec une médiocrité indigne, c'est-à-dire exclusivement par des mesures ponctuelles. Dans le budget de 2021, on s'en souvient, Ottawa a octroyé une augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse, mais uniquement aux aînés de 75 ans et plus. Il a ainsi omis la grande majorité des aînés, qui ont entre 65 et 74 ans. Il aura par ailleurs fallu deux ans pour que les libéraux donnent enfin suite à cette promesse qui remontait à 2019. Au mois d'août 2021, un chèque unique de 300 \$ a été envoyé aux aînés, encore une fois uniquement à ceux de 75 ans et plus. C'était à la veille des élections de septembre 2021. À moins d'une providentielle coïncidence, la manœuvre était tout aussi grossière que scélérate.

Heureusement, il est possible de prendre les choses en main, et ce, sur deux volets. Notre projet de loi C-319 surgit comme une lueur d'espoir au milieu de cette obscurité. Pour pallier un niveau croissant d'endettement, un nombre grandissant d'aînés retourne sur le marché du travail. Il nous faut donc améliorer les incitatifs au retour à l'emploi pour ceux et celles qui souhaitent emprunter cette voie, a fortiori en contexte de pénurie de main-d'œuvre. Le projet de loi C-319, qui ne propose pas seulement l'augmentation de la pension, permettrait aux aînés qui voudraient travailler un peu de le faire sans être pénalisés en faisant passer de 5 000 \$ à 6 500 \$ l'exemption à l'égard du revenu d'une personne tiré d'un emploi ou d'un travail contractuel pris en compte dans le calcul du montant du Supplément de revenu garanti.

Le volet le plus connu du projet de loi est celui qui porte sur la pension. Il nous incombe aussi d'offrir la meilleure sécurité financière possible à nos aînés qui font plutôt le choix d'un repos bien mérité.

• (1235)

C'est la raison pour laquelle le projet de loi C-319 modifie la Loi sur la sécurité de la vieillesse pour augmenter de 10 % le montant de la pleine pension à laquelle ont droit tous les pensionnés âgés de 65 ans et plus.

Ces deux fronts devraient pouvoir offrir un petit peu d'oxygène à ces bâtisseurs et bâtisseuses. Encore faut-il que le projet de loi C-319 soit adopté. Encore faut-il qu'il reçoive la recommandation royale; ces mots résonnent de manière foncièrement négative à mes oreilles et aux oreilles de mes collègues du Bloc québécois. Comme l'a dit mon collègue, on n'a pas le choix, puisqu'on fait encore partie de ce système; ce n'est pas parce que cela nous fait plaisir. D'ailleurs, s'il y en a qui trouvent particulièrement ridicule que nous demandions la recommandation royale, il fallait voter avec nous quand nous avons proposé l'abolition de la monarchie.

Personnellement, je rêve d'un pays, le nôtre, celui du Québec, le seul où nous pouvons nous sentir pleinement nous-mêmes et le seul où nous sommes pleinement nous-mêmes. Celui-ci ne laissera jamais tomber personne, que ce soit les jeunes ou les moins jeunes. Je rêve d'un pays qui va soutenir à sa juste et saine valeur les bâtisseurs et les bâtisseuses d'hier, qui n'en sont d'ailleurs pas à leur dernière contribution à notre patrie. D'ici à notre urgente et nécessaire indépendance, on doit offrir un peu de réconfort aux aînés, et c'est ce que le projet de loi C-319 propose.

Les libéraux n'affirment pas clairement ce qu'ils vont faire lors du vote. Nous avons donc désormais besoin du reste de la députa-tion. C'est la beauté d'un gouvernement minoritaire, qui a fraîchement retrouvé son statut minoritaire. J'invite les conservateurs, les

néo-démocrates et les verts à indiquer la nécessaire direction à Ottawa, la seule qui tienne, soit celle du respect de nos aînés.

[Traduction]

**L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son engagement dans ce dossier, mais nous nous soucions tous beaucoup de l'ensemble des Canadiens, en particulier des aînés. Ils occupent toujours une place importante dans le cœur de chacun d'entre nous. La réalité, c'est que...

**Le vice-président:** Comme il n'y a pas d'interprétation, je vais m'exprimer en anglais. Il y a de l'interprétation maintenant.

La députée de Humber River—Black Creek a la parole.

• (1240)

**L'hon. Judy A. Sgro:** Monsieur le Président, le député siège au comité avec moi et nous nous connaissons très bien.

Cependant, en ce qui concerne le projet de loi dont il parle, c'est une question de recommandation royale. En tant que députés, nous avons des règles à suivre. Il y a des règles concernant la façon dont la Chambre doit mener ses travaux. J'ai présenté un autre projet de loi qui était considéré comme une mesure financière et qui a été rejeté. Il n'a pas fait l'objet d'une recommandation royale parce que cela aurait eu une incidence sur les finances publiques. Il en va de même pour celui-ci. Nous ne pouvons pas faire fi aveuglément des règles qui régissent la Chambre. Voilà ce qui me préoccupe par rapport à ce projet de loi. Ce n'est pas le contenu du projet de loi. C'est le fait qu'il y a certaines règles à suivre et que nous devons tous les respecter.

Que répond-il à cela?

[Français]

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Monsieur le Président, il existe aussi la coutume parlementaire.

Tout d'abord, on dit que, dans la tradition parlementaire d'origine britannique — c'est aujourd'hui la tradition *canadian* —, le Parlement est roi de tout. Or, là, l'exécutif décide de retarder indûment la mise en vigueur d'un projet de loi qu'il a parfois appuyé, parfois non. On ne sait plus trop, c'est mêlant. Il me semble que, selon une autre coutume en place, lorsqu'un projet de loi provient du gouvernement, la recommandation royale est accordée pas mal plus vite. C'est la raison pour laquelle j'invite l'ensemble des députés à mettre leur poing sur la table et à dire que c'est assez.

**Mme Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC):** Monsieur le Président, je rappelle à la Chambre que le Bloc québécois a voté près de 200 fois contre le gouvernement libéral actuel. Cela a occasionné des déficits importants. Jamais un budget équilibré n'a été déposé.

Le Bloc québécois a aussi dit que le gouvernement est un gouvernement incompétent. Il l'a encore dit ce matin. Au mois de mai, il demandait que le gouvernement déclenche des élections.

Ma question est bien simple. Le gouvernement du Québec, sur qui, dit-on du côté du Bloc québécois, on se colle constamment, a demandé de ne pas appuyer le gouvernement et de le talonner sur la question de l'immigration. Comment peut-il être à l'aise avec cette situation et ne pas voter en faveur notre motion?

*Travaux des subsides*

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Monsieur le Président, ma collègue a dit que nous avons voté contre le gouvernement 200 fois. J'imagine que c'est un lapsus. C'est pas mal plus que ça, en réalité. Dans les faits, je présume qu'elle parle des votes sur les différents crédits. Évidemment, nous n'avions pas le choix pour que ça fonctionne. Ça ne nous empêche pas d'avoir voté contre les énoncés économiques et contre les budgets. Nous avons donc voté contre la politique budgétaire et financière dans son ensemble de ce gouvernement.

Maintenant, concernant le cas spécifique de la motion, je vais réitérer ce que nous avons dit à plusieurs reprises. Le gouvernement vient à peine de redevenir minoritaire. Nous entamons la troisième semaine de travaux depuis que le gouvernement est redevenu minoritaire. Nous avons encore quelque chose à essayer. Nous avons encore des choses à gratter, des choses à aller chercher. Cela dit, si ça ne marche pas, nous allons dégainer pas mal plus vite qu'on le pense. Nous le disons de manière claire devant la caméra.

[Traduction]

**Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD):** Monsieur le Président, comme le député le sait sûrement, le NPD appuie le projet de loi C-319 depuis le tout début. Nous savons que les personnes âgées méritent de vivre dans la dignité et dans le respect. Nous savons également que le gouvernement doit aujourd'hui faire beaucoup plus pour les personnes âgées.

Pour autant que je sache, je n'ai pas encore vu de stratégie nationale cohérente sur le vieillissement mise en place pour traiter tous les problèmes que connaît notre population de plus en plus âgée. Je me demande si le député pourrait nous dire à quel point il est important de mettre en place une telle stratégie pour aider les personnes âgées qui peinent à joindre les deux bouts.

[Français]

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Monsieur le Président, nous allons toujours soutenir tout plan qui sera respectueux de nos champs de compétence. Il y a eu toutes sortes de situations à la Chambre où nous votions en faveur de l'établissement d'un plan. Ça ne veut pas dire que nous serons d'accord sur le plan, mais ça en prend un parce que, gouverner, c'est planifier. Nous devons être en mesure de voir le plan. Ensuite, nous débattons de son contenu. Nous verrons s'il y a du bon et s'il y a du moins bon et nous pourrions trancher là-dessus. Cela dit, le fait que nos bâtisseurs et nos bâtisseuses ne soient pas l'objet de politiques dignes de ce nom m'apparaît comme un manque flagrant de vision. Nous sommes d'accord sur cela.

• (1245)

[Traduction]

**M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.):** Monsieur le Président, il est primordial de parler d'un sujet très important pour tous les Canadiens et pour les nombreux aînés de la circonscription de Vaughan—Woodbridge que j'ai le privilège de représenter.

Je partagerai mon temps de parole avec la députée de l'excellente circonscription de Waterloo.

Avant de parler entre autres de certaines mesures gouvernementales, je voudrais saluer chaleureusement les aînés de la circonscription de Vaughan—Woodbridge et de la ville de Vaughan. Nombre d'entre eux sont issus de la communauté italo-canadienne. Ces gens ont immigré au Canada dans les années 1950 et 1960. Ils sont ve-

nus ici et ont travaillé extrêmement dur. Ils ont fait des sacrifices pour offrir un avenir meilleur à leurs enfants.

Je vois beaucoup de ces aînés à des pique-niques en été et lorsque je me promène dans les quartiers. Ce sont nos ouvriers, nos menuisiers, nos maçons, nos électriciens, nos constructeurs de routes et nos travailleurs de la construction. À mon humble avis, la communauté italo-canadienne a contribué à faire du Canada le meilleur pays du monde. Je lui dois beaucoup et j'en remercie ses membres. J'ai l'occasion d'interagir et de rire avec eux et, surtout, de les écouter.

Mes parents, Rocco, qui aura 90 ans dans quelques années, et Vincenza, qui a quelques années de moins, se portent très bien. Ils ont travaillé très dur à la construction de notre pays. Ils ont également travaillé très dur pour que leurs trois garçons puissent avoir un avenir prometteur, ce qu'ils ont réussi pour nous trois. Le Canada nous a choisis. Il nous a choisis pour venir dans ce pays, et je garde toujours cela à l'esprit.

Les aînés ont tous droit à une retraite sûre et digne. Je pense aux mesures que notre gouvernement a mises en place pour les aider, comme le Régime canadien de soins dentaires. Nous avons renversé la politique des conservateurs et rétabli l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti, qui est passé de 67 à 65 ans. Nous avons augmenté la pension de vieillesse de 10 %, soit 800 \$ par an, pour plus de 3 millions de personnes âgées de 75 ans et plus.

Nous avons bonifié le Régime de pensions du Canada en augmentant le paiement maximum de 50 %, soit plus de 1 800 \$ par mois, pour les futurs retraités, en collaboration avec toutes les provinces au cours de notre premier mandat. Nous avons augmenté le Supplément de revenu garanti pour les aînés vivant seuls, nos aînés les plus vulnérables, dont la majorité sont des femmes, jusqu'à 1 000 \$ par an, ce qui profite à un million d'aînés et permet à des dizaines de milliers d'entre eux de sortir de la pauvreté.

Nous avons augmenté l'exonération des revenus du Supplément de revenu garanti de 3 500 à 5 000 \$ en plus d'une exonération partielle de 50 % pour les revenus compris entre 5 000 et 10 000 \$. Il s'agit là encore d'une mesure qui aide directement les aînés canadiens dans notre beau pays, en veillant à ce que tous les aînés vivent une retraite digne et sûre.

En ce qui concerne le Régime canadien de soins dentaires, je suis très heureux que plus de 70 000 personnes dans la circonscription de Vaughan—Woodbridge, et plus de 20 000 dans la ville de Vaughan, soient désormais couvertes par ce régime. Ces chiffres représentent principalement des aînés. Je sais une chose: s'il y a une mesure qui va transformer la vie des aînés, c'est bien le Régime canadien de soins dentaires. De nombreux Canadiens perdent leur couverture dentaire quand ils prennent leur retraite. Ce régime vient remédier à cette lacune. Nous devons être fiers de cette mesure et la soutenir.

En tant que gouvernement, nous avons promis de ramener de 67 à 65 ans l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti. Nous avons tenu cette promesse et nous avons agi pour les aînés canadiens. Si cette mesure avait été maintenue par le parti d'en face, les aînés auraient perdu en dollars d'aujourd'hui plus de 17 000 \$ en revenu de Sécurité de la vieillesse pendant ces 2 années. C'était une mauvaise mesure à l'époque. Nous l'avons corrigée. Nous sommes toujours les champions des aînés canadiens.

*Travaux des subsides*

• (1250)

L'augmentation de 10 % de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de 75 ans et plus a profité à plus de 3,3 millions d'aînés et représente 800 \$ par an. Il ne s'agit pas d'une petite mesure fiscale. Ce sont 3 milliards de dollars par an qui sont prélevés sur le budget pour aider nos aînés. C'était la bonne chose à faire, car, comme nous le savons, lorsque nos aînés vieillissent, les pressions financières augmentent, leur épargne-retraite tend à diminuer un peu, leur partenaire peut décéder, et cetera.

En bonifiant le Régime de pensions du Canada, l'ancien ministre des Finances s'est concerté avec les provinces, car nous devons obtenir l'accord des provinces pour modifier le Régime de pensions du Canada. Les libéraux l'ont fait; nous avons livré la marchandise. Aujourd'hui, les futurs retraités passeront d'une couverture d'un quart de leurs revenus à une rémunération maximale de 15 %, mais c'est en réalité un tiers de leurs revenus qui sera couvert dans le cadre de la retraite future.

Par ailleurs, nous avons promis d'augmenter le Supplément de revenu garanti de 10 %, c'est-à-dire de près de 1 000 \$, pour les aînés, et nous avons tenu promesse. Cette mesure a permis d'aider un million d'aînés parmi les plus vulnérables vivant seuls et de tirer de la pauvreté des dizaines de milliers d'aînés.

Nous avons beaucoup accompli pour les Canadiens, mais il est toujours possible de faire plus. Le Régime canadien de soins dentaires marque une autre étape en ce sens, de même que l'exemption des gains du Supplément de revenu garanti. Nous savons que beaucoup d'aînés souhaitent continuer de travailler. Nous voulons que ce soit possible et qu'ils puissent ainsi s'épanouir. Nous avons fait passer le montant de l'exemption sur leurs gains de 3 500 à 5 000 \$ et instauré l'exemption partielle de 50 % des revenus entre 5 000 et 10 000 \$. Ce sont des mesures concrètes qui aident les aînés, nous le savons. Ensemble, toutes ces mesures renforcent le système de retraite du Canada qui, nous le savons, dépend de quatre piliers, soit premièrement, le Régime de pensions du Canada, auquel nous cotisons tous en tant qu'employeur ou employé; deuxièmement, la Sécurité de vieillesse et le Supplément de revenu garanti, dont bénéficient, nous le savons, des millions d'aînés; troisièmement et en général, les REER et les CELI dans lesquels les aînés peuvent investir; et quatrièmement, les régimes de pension privés, dont beaucoup de Canadiens reçoivent des prestations, y compris mes parents qui ont tous deux travaillé pour des syndicats du secteur privé. Tout cela aide les Canadiens.

Tel est notre système de retraite, mais il est toujours possible de faire plus. Je suis toujours prêt à écouter de nouvelles idées. Nous avons beaucoup fait, mais nous savons aussi que les aînés, dans tout le pays, subissent les effets de l'inflation mondiale. Elle n'a épargné aucun pays. Nous savons que beaucoup d'aînés connaissent des problèmes. Pour ce qui est de les aider davantage, nous savons que la remise sur le carbone les aide. Ils reçoivent bien plus qu'ils ne consomment, par rapport aux émissions de gaz à effet de serre, et cetera. Nous savons que cette remise les aide.

J'ai pris la parole la semaine dernière pour dire que le Canada est le meilleur pays du monde. C'est la décennie du Canada. Non seulement en raison de nos politiques économiques, mais aussi des politiques sociales que nous avons adoptées, comme le Régime canadien de soins dentaires, l'Allocation canadienne pour enfants, notre programme national d'éducation préscolaire et de garde des jeunes enfants, et l'Allocation canadienne pour les travailleurs. Notre tissu social est renforcé. Oui, nous avons nos défis à relever. Oui, l'infla-

tion mondiale n'a pas épargné les Canadiens, mais elle est retombée à 2 %, ce qui est la cible de la Banque du Canada et ce qui lui permettra, à mon humble avis, de réduire encore le taux d'intérêt dans les prochains mois. Il a déjà baissé de 75 points de base. J'espère qu'il baissera beaucoup plus et, en tant qu'économiste, je pense que ce sera le cas.

Nous continuons de faire ce qu'il faut. Tout aussi important: nous continuons de le faire dans un cadre budgétaire qui maintient notre ratio déficit-PIB, un des plus faibles du G20; qui maintient notre cote AAA; et qui maintient les finances du pays dans une position enviable dans le monde entier. Nous le savons. Nous savons ce que les économistes, le FMI et la Banque mondiale disent de la situation financière du Canada. C'est un atout. Quiconque a travaillé sur les marchés mondiaux des capitaux, comme moi, sait et dira que nous l'avons maintenue. Nous continuerons de la maintenir, et nous continuerons d'aller de l'avant pour aider tous les Canadiens, qu'il s'agisse de familles, d'aînés, de travailleurs ou d'entreprises. Il est réjouissant de voir naître et se développer toutes ces petites entreprises dans la ville de Vaughan. J'ai probablement assisté à l'ouverture d'une dizaine d'entre elles. Il est merveilleux de voir renaître la confiance. Il est vrai que nous avons traversé des temps difficiles. Il y a eu la pandémie mondiale. Il y a eu une guerre en Europe pour la première fois en 80 ans. Il y a eu des blocages dans les chaînes d'approvisionnement. Il y a eu l'inflation mondiale. Néanmoins, le Canada est fort, et nous allons vers des jours meilleurs. Je le sais. J'y crois, et j'ai hâte de continuer d'aller de l'avant, de défendre et de proposer des politiques qui continueront de renforcer notre pays.

• (1255)

[Français]

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, je ne comprends toujours pas le lien entre les PME, les indicateurs économiques et la question des aînés. Bien sûr, un lien peut être fait en ce qui concerne l'inflation et autres, mais mon collègue était en train de nous dire que tout va bien.

Donc, nous ne savons toujours pas ce qu'il en est. J'en reviens à ma question: est-ce qu'il votera pour ou contre notre motion?

**M. Francesco Sorbara:** Monsieur le Président, je veux remercier mon collègue de sa question. Nous devons soutenir nos aînés tout le temps.

[Traduction]

Nous devons soutenir nos aînés par des mesures qui contribuent à leur bien-être et qui protègent leur retraite et leur assurent de vivre dans la dignité. Nous devons toujours nous efforcer de prendre de telles mesures. Nous devons toujours le faire dans un cadre budgétaire qui nous le permet, et c'est ce que les Canadiens attendent de nous. C'est ce à quoi je m'attends aussi. Je continuerai d'examiner la motion de l'opposition qui me semble proposer de bonnes mesures, ce que je fais pour toutes les motions présentées à la Chambre et pour toutes les mesures. J'y penserai évidemment et je ferai en sorte que les aînés soient soutenus et qu'ils obtiennent l'aide que nous voulons.

### *Travaux des subsides*

Nous avons beaucoup fait. Je suis prêt à travailler avec tous les partis à la Chambre, y compris ma propre équipe, sur des mesures qui continueront d'aider tous les Canadiens. Nous le leur devons. Ils doivent pouvoir vivre leur retraite dans la dignité et la sécurité. Nous avons d'ailleurs pris beaucoup de mesures pour faire baisser le taux de pauvreté chez les aînés qui n'a d'ailleurs jamais été aussi bas, mais nous savons que des aînés continuent d'avoir besoin d'aide.

**Mme Anna Roberts (King—Vaughan, PCC):** Monsieur le Président, les techniques de décervelage consistent généralement à nier quelque chose alors qu'il y a des preuves, à projeter ses perceptions sur les autres et à dire des mensonges flagrants. Les agissements des personnes qui pratiquent le décervelage ne correspondent pas à ce qu'elles disent. Pourquoi est-ce que je parle de cela? Le week-end dernier, un stratège libéral a déclaré ne pas voir clairement l'intérêt politique de consacrer plus d'argent aux personnes âgées.

Ainsi, pourquoi devrions-nous croire mon collègue d'en face alors qu'il est clair que leurs actions ne correspondent pas à leurs paroles? Leur coûteuse taxe sur le carbone creuse un trou de 34 milliards de dollars dans notre économie, ce qui fait grimper le coût de la vie pour tout le monde, en particulier pour les personnes à revenu fixe.

Quand le gouvernement libéral-néo-démocrate cessera-t-il de manipuler les Canadiens? Quand abolira-t-il la taxe et demandera-t-il la tenue d'élections sur la taxe sur le carbone afin que les aînés sachent exactement combien d'argent ils ont pour vivre?

**M. Francesco Sorbara** Monsieur le Président, le Régime canadien de soins dentaires a été mis en œuvre. L'admissibilité à la sécurité de la vieillesse, qui avait été fixée à 67 ans et annoncée à Davos, en Suisse, est ramenée à 65 ans, ce qui permet de mettre 18 000 \$ dans les poches des personnes âgées. La sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de 75 ans et plus a été rehaussée de 800 \$ par année, ce qui profite à 3,3 millions d'aînés. Le Supplément de revenu garanti a été augmenté d'un montant allant jusqu'à 1 000 \$ pour un million de personnes âgées parmi les plus vulnérables au Canada. Le Supplément de revenu garanti a été augmenté de 3 500 \$ à 5 000 \$, puis rehaussé de 50 % pour passer de 5 000 \$ à 10 000 \$. Nous avons travaillé avec les provinces, fait preuve de leadership et amélioré et étendu le Régime de pensions du Canada pour les futurs retraités.

Nous soutiendrons toujours les aînés canadiens. Ils méritent ce qu'il y a de mieux. Ils méritent une retraite sûre et digne, tout comme celle de mes parents ont et ont méritée parce qu'ils ont travaillé et ont fait des sacrifices, et tout comme les concitoyens de ma circonscription, les personnes âgées qui sont venues ici et ont aidé à construire ce pays. Nous soutiendrons toujours les membres des sections locales 183 et 506 de la LiUNA et tous les travailleurs de la construction du secteur privé. Nous les soutiendrons toujours et je me battraï pour eux jour après jour.

**M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP):** Monsieur le Président, nous débattons aujourd'hui de l'aide aux aînés. Les personnes âgées, en particulier celles qui ont un revenu fixe, éprouvent des difficultés, mais je reviens tout juste d'une réunion du comité des ressources humaines où nous avons parlé des personnes handicapées. Nous avons la nouvelle Loi sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées qui a été mise en place par ce gouvernement. Elle n'est accessible qu'à peut-être un tiers des Canadiens handicapés et ne s'élève qu'à 200 \$ par mois.

C'est une véritable gifle pour les personnes handicapées qui ont vraiment besoin de soutien pour sortir de la pauvreté.

Un témoin après l'autre a dit aujourd'hui que cela doit changer et que nous devons corriger ces mesures pour les personnes handicapées afin que les personnes qui en ont besoin puissent vraiment y avoir accès.

• (1300)

**M. Francesco Sorbara:** Monsieur le Président, nous parlons rarement de notre vie personnelle lorsque nous répondons aux questions des députés. Je veux toutefois mentionner mon adorable neveu, qui est atteint d'une maladie génétique rare dont souffrent peut-être six enfants au Canada. Lorsque je suis en présence d'Ethán, de mon beau-frère et de ma belle-sœur, je vois tout ce qu'ils endurent au quotidien. Je sais de quel genre de services et de soutien ils ont besoin, non seulement de la part de la société et du gouvernement, mais aussi de leur famille. Je vois ce que ma belle-famille et d'autres parents font pour eux.

Dans le milieu des personnes handicapées, le continuum est très vaste. Je traite la question avec beaucoup de sérieux. Je le fais pour toutes les questions, mais celle-ci me touche beaucoup et me tient particulièrement à cœur. Je vois ce qu'endure mon jeune neveu et combien mon beau-frère et ma belle-sœur luttent pour surmonter les obstacles qui se dressent devant eux. La maladie génétique de mon neveu n'a même pas été diagnostiquée au Canada.

Je comprends ce que dit le député. Je veux dire à tous les députés de tous les partis à la Chambre qu'il ne faut jamais oublier que notre tâche dans cette enceinte consiste à défendre les intérêts des Canadiens. Chaque jour, nous devons faire de notre mieux pour que tous les Canadiens puissent réaliser pleinement leur potentiel et que toutes les familles reçoivent l'aide dont elles ont besoin.

**L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.):** Monsieur le Président, je suis ravie d'être ici. Je voudrais remercier mon collègue de Vaughan—Woodbridge de son excellent discours et d'avoir partagé son temps de parole avec moi afin que je puisse participer au débat sur la motion présentée par le Bloc au sujet de l'aide aux personnes âgées. Je parlerai également du Régime de pensions du Canada.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais vous dire ce que j'entends de la part de mes concitoyens de Waterloo. Je reçois toute une série de courriels, ce que j'apprécie beaucoup, car cela montre que les gens nous regardent. Les gens de Waterloo suivent les débats à la Chambre. Ils écoutent nos échanges. Ils remarquent qu'il y a lieu de s'inquiéter et qu'il est nécessaire de tenir des discussions difficiles. Dans leurs messages, ils parlent de ce qui est important pour eux, et lorsqu'il s'agit de planifier pour l'avenir, c'est toujours une grande préoccupation.

Une chose qui m'a été signalée et que j'ai essayé de soulever aujourd'hui dans cette enceinte concerne le processus législatif, qu'il soit question de projets de loi d'initiative parlementaire ou de projets de loi du gouvernement. En ce qui concerne les dépenses et la nécessité d'une recommandation royale, les gens ne savent peut-être pas à quoi sert une recommandation royale. Une recommandation royale est nécessaire lorsque le gouvernement doit être informé d'une dépense. Dans le cas d'un projet de loi d'initiative parlementaire, si le gouvernement doit être informé d'une dépense, il doit octroyer la recommandation royale.

*Travaux des subsides*

La motion de l'opposition d'aujourd'hui demande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour qu'une recommandation royale soit accordée dès que possible, et il est question d'un projet de loi d'initiative parlementaire qui modifierait la Loi sur la sécurité de la vieillesse. C'est préoccupant. Est-ce là le mécanisme approprié pour obtenir une recommandation royale?

Sous l'ancien premier ministre Stephen Harper, pendant la décennie de noirceur, le gouvernement conservateur était connu pour utiliser des moyens détournés, comme on dit ici, en présentant à la Chambre des communes des projets de loi d'initiative parlementaire qui menaçaient souvent les droits et libertés des gens, des droits et libertés durement acquis. Les conservateurs agissaient de manière détournée, par le biais d'un projet de loi d'initiative parlementaire.

Un projet de loi d'initiative parlementaire ne nécessite qu'un débat limité. Le temps de débat accordé au projet de loi est prédéterminé. Il ne peut être prolongé, mais il peut être raccourci au moyen d'une motion de consentement unanime. L'ancien gouvernement conservateur a souvent déjoué les députés et, du même coup, les Canadiens d'un océan à l'autre en recourant à cette tactique. Aujourd'hui, la question que je me pose, au nom de certains de mes concitoyens, est de savoir si une journée de l'opposition est vraiment la bonne façon de faire progresser un projet de loi d'initiative parlementaire. Est-ce la bonne façon d'obtenir des fonds publics pour bonifier une prestation?

Je ne remettrai jamais en question le mérite des aînés et des générations qui nous ont précédés. Ils ont accompli un travail déterminant. C'est aujourd'hui la Journée nationale des aînés et je suis très reconnaissante aux gens qui ont élargi mes horizons.

Mon grand-père n'est plus en vie, mais hier, nous sommes allés rendre visite à un de ses bons amis, Ruprayankul, qui est comme un grand-père pour moi. Lorsque mon grand-père est décédé beaucoup trop tôt, quelques personnes sont venues me voir pour me dire: « Bardish, je peux être un grand-père pour toi. » Jathra Hujadadajee est une autre personne qui m'est très chère. J'attache beaucoup d'importance aux aînés. Je suis extrêmement reconnaissante de tout le travail qu'ils ont accompli. Il est très important pour moi de veiller à ce que les aînés aient des ressources suffisantes.

Ce que les aînés me disent, c'est que le gouvernement, sous la direction du premier ministre, a fait un excellent travail en offrant des prestations fondées sur les moyens. Cela signifie que les gens qui en ont besoin les reçoivent et ceux qui n'en ont pas besoin ne les reçoivent pas. Je pense notamment à l'Allocation canadienne pour enfants que nous avons mise en place. Le gouvernement conservateur de Stephen Harper avait instauré une prestation universelle pour la garde d'enfants qui était imposable. Chaque famille ayant des enfants de 18 ans ou moins recevait 100 \$ par enfant, puis, à la période des impôts, cette prestation était imposable.

• (1305)

D'une main, le gouvernement de l'époque, dirigé par l'ancien premier ministre Stephen Harper, offrait cette prestation pour aider les Canadiens à élever leurs enfants et leur donner ce dont ils ont besoin, mais de l'autre main, il récupérait ensuite l'argent qu'il leur avait donné. Cela n'avait pas de sens, puisque les familles qui avaient besoin de la prestation l'avaient alors dépensée pour leurs enfants. Nous avons donc proposé l'Allocation canadienne pour enfants. Selon notre approche, les familles avec enfants qui avaient le plus besoin d'aide recevraient les montants les plus élevés, alors que les familles avec enfants les mieux nanties, celles qui font gé-

néralement partie du 1 % des Canadiens les plus riches, ne recevraient rien.

Je dirai que la première année a été difficile. Les Canadiens avaient vraiment l'impression que le gouvernement leur enlevait quelque chose. Cependant, moins d'un an plus tard, les citoyens de la circonscription de Waterloo ont convenu que si leurs voisins se portaient mieux, ils se portaient mieux eux aussi. Ils ont compris comment cela fonctionne. Ils ont compris l'intérêt d'avoir une prestation fondée sur les moyens. Cela m'amène à la conversation d'aujourd'hui. Je sais que certains groupes de personnes, notamment les personnes âgées, affirment avoir toujours besoin de plus d'argent, mais en tant que gouvernement, pouvons-nous au moins faire en sorte que ceux qui ont les plus grands besoins reçoivent le plus d'aide?

Quant à la motion de l'opposition, je ne sais pas encore comment je voterai. Je lis les messages que m'envoient mes concitoyens et je participe à ce débat parce qu'il est important pour moi, mais certains de mes concitoyens me disent qu'ils n'ont pas besoin de ces fonds additionnels chaque mois. Certes, je pourrais leur répondre qu'ils peuvent donner cet argent à quelqu'un d'autre s'ils n'en ont pas besoin eux-mêmes. Toutefois, ce qu'ils disent, c'est que cette prestation doit aller aux plus vulnérables. Les gens qui ont besoin de cette prestation sont ceux qui devraient la recevoir. Les gens qui n'en ont pas besoin ne devraient pas la recevoir. J'ai trouvé qu'ils faisaient preuve de beaucoup de compassion et de bienveillance. Cela m'a rappelé les générations passées et tous ceux qui, par leur bienveillance et leur générosité, ont ouvert des portes à des personnes comme moi. Ces gens m'ont prise sous leur aile pour que moi, une enfant issue de parents immigrants, je puisse maximiser mes contributions envers le pays.

Par ailleurs, je m'inquiète du moyen employé pour obtenir une recommandation royale. Cela me préoccupe, car il est déjà difficile d'assurer le bon fonctionnement de la Chambre des communes, comme on le souligne trop souvent. Au bout du compte, le gouvernement doit être tenu responsable de ses décisions financières, et cela ne se fait probablement pas en octroyant des recommandations royales au gré du vent.

Je voudrais parler un peu du Régime de pensions du Canada, car il compte parmi les régimes de retraite publics les mieux classés au monde pour les personnes âgées. Il est vital pour les aînés canadiens, et je m'en voudrais de ne pas revenir sur certaines décisions antérieures, surtout celles qui ont été prises pendant la sombre décennie de l'ancien premier ministre Stephen Harper. Non seulement il a fait fermer des bureaux d'Anciens combattants, mais il a aussi décidé qu'il serait nécessaire de relever l'âge de la retraite.

Les aînés n'ont tout simplement jamais été une priorité pour les conservateurs. Aujourd'hui, ils reviennent parler de leur plan plein de bon sens, mais il faut rappeler aux Canadiens, et en particulier aux habitants de l'Ontario, ce qu'a fait l'ancien premier ministre Mike Harris avec sa « révolution du bon sens », à l'origine de la tragédie de Walkerton.

*Travaux des subsides*

Sa « révolution du bon sens » a aussi entraîné la fermeture d'hôpitaux. Les gens parlent de nos problèmes de logement et des crises auxquelles le pays est confronté en ce moment, mais c'est en fait sous l'ancien premier ministre Harris que des hôpitaux ont été fermés, notamment des centres de services en santé mentale. L'ancien premier ministre Harris, un premier ministre conservateur plein de bon sens, a jugé bon d'envoyer ces personnes vivre dans la rue, plutôt que de leur fournir de l'aide. Nous ne sommes pas d'accord. Nous savons que nous pouvons faire mieux.

Le Parti conservateur parle de gros bon sens, mais le gros bon sens serait d'appuyer les soins dentaires pour les personnes âgées. Le gros bon sens serait de rétablir l'âge de la retraite à 65 ans. Le gros bon sens consisterait à rehausser le niveau de vie des Canadiens, non pas avec des slogans, mais au moyen de débats et de dialogues respectueux. Ce sont toutes des mesures auxquelles le Parti conservateur s'oppose, et je tiens à souligner que le Bloc a aussi voté contre ces mesures.

Aujourd'hui, nous avons une journée difficile en raison de ce débat. Je ne crois pas que le Québec devrait se séparer, et c'est un point sur lequel je serai toujours en désaccord avec le Bloc, mais je sais que ce parti respecte les règles. Voilà pourquoi je trouve difficile de voir le Bloc demander une recommandation royale de cette façon. Je tenais à ce que cela soit consigné au compte rendu.

• (1310)

[Français]

**Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ):** Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours. Je la sais très sensible à la question des aînés, et sa sincérité ou sa spontanéité franche m'a souvent surprise. J'aimerais lui poser une petite question assez simple.

Dans sa circonscription, il y a sûrement des aînés de 65 ans qui n'ont pas eu le privilège d'avoir un fonds de pension privé et qui n'ont donc que leur pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti.

Sincèrement, ne pense-t-elle pas que ces gens de 65 ans, dans ces conditions, méritent autant une augmentation que ceux qui l'ont obtenue à 75 ans?

Que répond-elle à ces aînés de 65 ans qui vivent dans des conditions difficiles, mais qui n'ont pas eu droit à l'augmentation de 10 %? Je suis curieuse de l'entendre.

**L'hon. Bardish Chagger:** Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Je suis d'accord qu'on doit aider les aînés les plus vulnérables, mais je ne suis pas d'accord qu'il y a seulement une façon de le faire. Le travail que notre gouvernement a fait a permis d'améliorer les programmes pour les plus vulnérables, y compris les aînés. C'est important. Je ne pense pas que la démarche proposée par le Bloc québécois soit la seule façon de les aider, et c'est pourquoi ce débat est important.

[Traduction]

**M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP):** Monsieur le Président, à la fin de son intervention, ma collègue a dit qu'il serait logique que les conservateurs et les bloquistes soutiennent le programme des soins dentaires au Canada. Nous sommes évidemment de cet avis au sein du caucus néo-démocrate, puisque nous sommes à l'origine de cette mesure, contre laquelle les libéraux, je dois l'admettre, ont voté il y a quelques an-

nées. Ils ont également voté contre l'assurance-médicaments, et à présent, c'est aussi une question de bon sens. Je suis très heureux que nous fassions avancer ces dossiers.

J'aimerais poser la question que ma collègue vient de recevoir. Comment se fait-il que les personnes âgées de 65 à 75 ans ne bénéficient pas du même traitement que les personnes âgées de plus de 75 ans? Leurs conditions de vie sont les mêmes, et elles devraient bénéficier des mêmes mesures d'aide, dont elles ont désespérément besoin.

**L'hon. Bardish Chagger** Monsieur le Président, j'apprécie le débat d'aujourd'hui. Chaque fois que nous avons des débats comme celui-ci, cela me redonne un peu confiance dans cette institution et cela me réconcilie avec elle. Ce dont nous sommes conscients, c'est que les gens vivent plus longtemps. C'est de là qu'est venue l'idée de parler des personnes âgées de 75 ans et plus.

J'ai eu certaines bonnes discussions. Je suis engagée en politique depuis que j'ai 13 ans. Je connais bien l'histoire et j'ai entendu parler de choses dont je n'aurais probablement pas dû être au courant. À une certaine époque, on parlait du régime de pensions du Canada et de l'âge de 65 ans. La probabilité d'atteindre cet âge-là était presque improbable, d'où ce chiffre. Je demande toujours où on va chercher un chiffre, mais il y a une explication et une histoire derrière ce choix. Le fait est que de plus en plus de gens atteignent l'âge de 65 ans, et c'est tant mieux.

Mon père a été victime d'une crise cardiaque foudroyante pendant la pandémie de COVID, en octobre 2020, et je suis très reconnaissante qu'il soit toujours ici avec moi aujourd'hui. Je veux qu'il vive plus longtemps. Je veux que davantage de gens vivent plus longtemps. C'est bien ce qui se passe actuellement; nous devons donc veiller à ce que nos ressources puissent nous permettre de prendre soin d'eux. Faut-il un système identique pour tous ou faut-il qu'il y ait des mesures fondées sur les moyens, afin que les personnes qui en ont le plus besoin obtiennent le plus de services et d'aide? C'est pour ces personnes que je continuerai à me battre.

• (1315)

[Français]

**M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Monsieur le Président, ma collègue a dit beaucoup de choses dans son discours. Entre autres, elle a répété souvent que ce n'est pas tout le monde qui en a besoin. Eh bien, nous avons un système d'impôt progressif qui sert à ça. J'ai parlé de mon père, plus tôt, qui avait un bon régime de pension. Il repayait ce qu'il recevait en impôt à la fin de l'année. La question est donc déjà réglée.

Comment ma collègue va-t-elle s'y prendre pour identifier une personne qui ne peut pas travailler parce qu'elle fait de l'arthrite et a mal aux doigts, ou parce qu'elle a mal aux hanches après avoir travaillé dans un atelier de couture toute sa vie?

C'est ça, l'injustice épouvantable que le Bloc québécois dénonce aujourd'hui. J'invite ma collègue à appuyer notre projet de loi.

[Traduction]

**L'hon. Bardish Chagger:** Monsieur le Président, c'est le but d'un débat. Il n'y a rien de mal à se présenter à la Chambre des communes et à tenir un débat honnête.

*Travaux des subsides*

Je dois représenter la diversité des préoccupations des gens de ma circonscription. Ma boîte de réception n'est pas remplie de messages qui disent « oui à l'augmentation! ». Ce que les électeurs disent, c'est qu'ils ne sont pas certains que tout le monde en ait besoin. Ils ne sont pas certains que ce soit la façon la plus responsable de gérer les finances. Ils veulent que nous tenions un débat et que nous fassions le nécessaire pour que leur point de vue soit entendu.

Je continuerai de veiller à ce que divers points de vue de la circonscription de Waterloo soient représentés à la Chambre. C'est pourquoi j'écouterai attentivement le débat d'aujourd'hui.

[Français]

**Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ):** Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec ma collègue de Terrebonne.

Aujourd'hui, c'est une journée bien spéciale. Au Québec, le 1<sup>er</sup> octobre, on célèbre la Journée nationale des aînés. Partout au Québec, y compris dans Salaberry—Suroît, plein d'activités sont organisées pour célébrer les aînés, les remercier et souligner le travail qu'ils font.

Souvent, on oublie que les aînés sont une force, une richesse dans les communautés. Ils contribuent bénévolement dans la plupart des organisations ou organismes communautaires qui offrent des services aux gens encore plus démunis ou vulnérables. Souvent, on a tendance à parler des aînés comme des gens qui ont besoin de services, un peu comme un poids qu'une société traîne, parce qu'il y en a de plus en plus. Personnellement, je n'ai jamais vu les choses ainsi. Selon moi, les aînés sont une force et une richesse. Chaque communauté, grâce aux aînés, se développe, se déploie et, surtout, crée des liens de solidarité. Les aînés sont des créateurs de solidarité.

Aujourd'hui, c'est spécial, parce que, le 1<sup>er</sup> octobre, on fête les aînés partout, mais c'est aussi la journée de l'opposition du Bloc québécois et nous la dédions aux aînés, encore une fois. Nous demandons que la recommandation royale soit accordée au projet de loi C-319. Nous consacrons une journée de l'opposition complète pour débattre de cette question afin de faire comprendre au gouvernement toute l'importance d'accorder la recommandation royale pour réussir à abolir la discrimination entre deux classes d'aînés. Aujourd'hui, c'est spécial aussi parce que le 1<sup>er</sup> octobre, c'est non seulement la Journée nationale des aînés et la journée de l'opposition sur le projet de loi C-319 du Bloc québécois, mais c'est aussi un jour de manifestation des aînés sur la Colline du Parlement. Sur la Colline, il y avait presque 200 aînés en provenance d'un peu partout au Québec qui ont donné leur soutien au projet de loi C-319 et qui ont réclamé haut et fort la fin de cette discrimination entre deux classes d'aînés. Je n'avais jamais vu cela.

Il y a un vieux sage dans ma circonscription qui était dans le groupe. C'est un vieux sage, un organisateur communautaire, un syndicaliste. Il a fêté son 80<sup>e</sup> anniversaire cette année. Il était sur la Colline. Je lui ai demandé si, de toutes les manifestations auxquelles il avait participé au cours de sa vie pour améliorer le sort des uns et des autres, c'était la première fois qu'il assistait en tant qu'aîné à une manifestation pour revendiquer les mêmes droits pour les aînés de 65 ans que ceux des aînés de 75 ans. Il m'a dit que oui. Je le félicite. À 80 ans, faire deux heures et demie d'auto à partir de ma circonscription pour venir sur la Colline ce matin, c'est tout à son honneur.

Je peux dire qu'il y a à la tribune à peu près une dizaine de mes concitoyens...

• (1320)

**M. Joël Godin:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Je pense que ma collègue, qui semble avoir un peu d'expérience parlementaire, n'a pas le droit de faire référence aux tribunes, à l'intérieur du Parlement.

**Le vice-président:** On n'a pas le droit de souligner si quelqu'un se trouve à la tribune ou pas, mais on peut remercier tout le monde d'être présent pendant la discussion qui a lieu sur le parquet.

La députée de Salaberry—Suroît a la parole.

**Mme Claude DeBellefeuille:** Monsieur le Président, je suis certaine que le député s'est fait un malin plaisir de me remettre à l'ordre. Il convoite peut-être un poste de whip au sein du prochain gouvernement conservateur.

Le débat qui est soulevé en cette journée de l'opposition est très important. Le Bloc québécois n'a pas sorti ça de son chapeau; vous savez que ça fait partie de ses priorités depuis 2019. Ce matin même, il a reçu l'appui de la présidente du Réseau FADOQ, la Fédération de l'âge d'or du Québec, qui représente presque 600 000 aînés au Québec. Il y a aussi l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, l'AQDR. D'ailleurs, je suis contente de dire que deux délégués de la section Valleyfield-Suroît de l'AQDR, Lucie et Benoit, sont venus ici aujourd'hui pour représenter leur organisation et dénoncer cette injustice terrible.

Au Bloc québécois, nous ne pouvons pas comprendre comment des libéraux, assis de l'autre côté de la Chambre, peuvent penser que ce n'est pas une injustice. Quand on a 65 ans, on paie le même loyer que quand on a 75 ans. On a les mêmes dépenses de base que quelqu'un qui a 75 ans, que ce soit à l'épicerie ou à la pharmacie.

Ce ne sont pas toutes les personnes de 65 ans et plus qui ont la capacité de travailler. Je suis une personne de terrain, je rencontre beaucoup d'aînés en une année, et ils me parlent tous de l'augmentation du coût de la vie. Ils me disent tous qu'ils ont de la difficulté à joindre les deux bouts et qu'ils ont des choix difficiles à faire. Ils ne comprennent pas la décision de ce gouvernement d'avoir haussé la pension de la Sécurité de la vieillesse de 10 % pour les personnes de 75 ans et plus, mais pas pour les personnes de 65 à 74 ans. Dans Salaberry—Suroît, à peu près 20 % des habitants ont 65 ans et plus. Ces gens n'ont pas tous le privilège d'avoir un régime de pension privé qui s'ajoute aux versements du Régime des rentes du Québec et de la Sécurité de la vieillesse.

Il y a des aînés qui ont travaillé fort toute leur vie, sans manquer une journée de travail, et ce, pas toujours dans les meilleures conditions. Je pense à Ghislaine, qui a travaillé toute sa vie au restaurant La Lanterne, à Salaberry-de-Valleyfield. Elle a commencé jeune et elle a fini à 65 ans. Elle avait les deux genoux et les hanches finis. Son corps était fatigué d'avoir travaillé fort, mais elle a travaillé. Malgré tout, il fallait qu'elle se trouve un petit emploi pour arrondir ses fins de mois, parce que sa pension n'était pas suffisante, ni le Supplément de revenu garanti. Alors, nous ne sortons pas ça de notre chapeau, quand nous exigeons cette équité entre les personnes de 75 ans et les personnes de 65 à 74 ans.

### Travaux des subsides

Je pense aussi à Normand, qui a eu 65 ans et qui travaille comme emballleur à l'épicerie d'Ormsdown pour arrondir ses fins de mois. Normand a combattu un cancer. Quand on gagne un petit salaire et qu'on a une petite pension, puis qu'on est obligé d'arrêter de travailler pour combattre un cancer et qu'on n'a pas assez d'argent pour payer ses factures, c'est très stressant. Ça peut même empêcher la guérison.

Quand je pense à la condition de nos aînés, nos bâtisseurs, je pense à un vieil adage qui dit que l'on juge une société à la manière dont elle traite ses aînés. C'est Lucie Mercier qui m'a demandé d'en parler dans mon discours. Selon Judith Gagnon, de l'AQDR, c'est la façon dont nous nous occupons de nos parents, de nos ancêtres, de nos prédécesseurs, de nos citoyens les plus vulnérables et de celles et ceux qui ont bâti notre nation qui définit ce que nous sommes et où nous allons, et le vieillissement de la population ne fait que renforcer l'importance de ce proverbe.

• (1325)

Nous espérons que du côté de la Chambre, tous les partis vont faire ce qu'ils ont à faire, c'est-à-dire appuyer le projet de loi C-319, et que le gouvernement va prendre ses responsabilités et accorder la recommandation royale à ce projet pour qu'il soit adopté et promulgué. Ainsi, tous les aînés de 65 ans et plus auront le même montant sur leur pension de la vieillesse, et les revenus que l'on peut gagner par année avant de subir des réductions des prestations du Supplément de revenu garanti passeront de 5 000 \$ à 6 500 \$.

C'est un cri du cœur que les aînés lancent aujourd'hui au gouvernement libéral.

[Traduction]

**M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je crois que la députée est en train de dire qu'une personne âgée de 85 ans devrait recevoir exactement le même montant qu'une personne âgée de 65 ans. Je comprends ce qu'elle dit, mais elle reconnaîtra sûrement qu'il y a un écart considérable, de manière générale, entre une personne de 85 ans et une autre de 65 ans en ce qui concerne leurs besoins médicaux, leur épargne-retraite, et ainsi de suite. Pense-t-elle qu'il y a une obligation d'agir?

La députée ne convient-elle pas qu'un véritable régime national d'assurance-médicaments et de soins dentaires aiderait les aînés?

[Français]

**Mme Claude DeBellefeuille:** Monsieur le Président, ce que je comprends, c'est que le député d'en face remet en question le régime universel de la Sécurité de la vieillesse. Avec un régime universel, tout le monde dès l'âge de 65 ans reçoit la même pension de la vieillesse. Si on gagne plus et qu'on a plus de revenus, c'est à l'impôt que ça se passe.

Maintenant, ce que je comprends, c'est que mon collègue affirme haut et fort que le système de la Sécurité de la vieillesse du Canada n'est plus un régime universel et qu'il est d'accord avec ça.

**M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC):** Monsieur le Président, s'il y a quelque chose que je mentionne à toutes les occasions dans ma circonscription, c'est que nous sommes là où nous en sommes ici au Canada grâce à nos aînés. Ça, c'est bien important. Je pense que ma collègue et moi partageons ce point de vue.

Nous partageons aussi le même point de vue lorsqu'on parle du coût de la vie. Je pense que depuis que ce gouvernement est en

place, depuis neuf ans, le coût de la vie a augmenté. La liste est longue et on pourra le répéter maintes fois. Je pense que les gens sont conscients que tout coûte plus cher à cause de ce gouvernement.

Par conséquent, pourquoi le Bloc québécois maintient-il ce gouvernement en place? Je rappelle que c'est un gouvernement minoritaire.

De plus, que va-t-il arriver le 30 octobre prochain? Les bloquistes ont fait peur aux gens en disant que, le 29 octobre, c'est la date limite d'un ultimatum, sinon, ils déclenchent des élections. Cependant, ce n'est pas vrai. J'aimerais entendre ce que ma collègue a à dire à ce sujet.

• (1330)

**Mme Claude DeBellefeuille:** Monsieur le Président, je ne sais pas trop que penser de ces deux questions.

Sur la première, je pense que, ce qui est clair pour les Québécois et les Québécoises — le message a été bien entendu —, c'est qu'avant de mettre le chef de l'opposition officielle à la tête du pays, je sais que les gens de ma circonscription et les Québécois et Québécoises veulent qu'on travaille pour obtenir une meilleure pension de la vieillesse pour nos aînés.

Maintenant, y aura-t-il une élection? Je ne sais pas s'il y aura une élection, mais ce que je sais, c'est que les bloquistes sont déterminés à retirer leur confiance dès le moment où on comprendra que les libéraux abandonnent les aînés, les agriculteurs et la gestion de l'offre.

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Monsieur le Président, je suis d'accord avec le Bloc québécois: il faut en faire davantage pour les aînés au Québec et aussi dans ma communauté. Ce gouvernement peut le faire en réduisant les subventions massives à l'industrie pétrolière et gazière.

Ma question porte sur la meilleure façon de le faire. Le Bloc québécois propose d'augmenter la base de la Sécurité de la vieillesse, qui fournit des prestations peu variables aux aînés ayant des revenus jusqu'à un peu plus de 148 000 \$ par année. Alors que le Supplément de revenu garanti vise à fournir aux aînés à faible revenu un soutien mensuel indexé sur le revenu, les faibles taux laissent encore de nombreuses personnes vivre dans la pauvreté à un moment où le coût de la vie augmente.

Pourquoi ne pas se concentrer sur une augmentation des montants mensuels du Supplément de revenu garanti et augmenter davantage le seuil de revenu pour garantir que des fonds supplémentaires soient dirigés vers les aînés qui en ont le plus besoin?

**Mme Claude DeBellefeuille:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue, qui est toujours aussi rigoureux dans sa manière de poser des questions.

*Travaux des subsides*

Il y a beaucoup d'autres manières de soutenir les aînés. Je pense que le Bloc québécois, dans sa dernière plateforme électorale, avait aussi suggéré des incitatifs fiscaux, entre autres. Je pense que, quand on a la prétention de diriger un gouvernement progressiste ou social-démocrate, on doit aussi faire des choix. Ce qu'on comprend du gouvernement actuel, c'est qu'il a choisi délibérément de perdre des milliards de dollars en évasion fiscale et d'investir des milliards de dollars dans le pipeline Trans Mountain. Ce sont des choix difficiles que le gouvernement a faits, mais cela reste des choix. On est responsable des choix qu'on fait. En ce moment, on ne remet pas en question le régime universel de pension de la Sécurité de la vieillesse. Je crois comprendre que mon collègue serait d'accord sur cela.

Ce que nous disons, c'est que le Canada a les moyens financiers d'offrir aux aînés de 65 ans à 74 ans le même montant mensuel pour la pension de la Sécurité de la vieillesse. Nous savons qu'il en a les moyens, mais il s'agit de faire des choix sociaux-démocrates judicieux. J'ai le sentiment qu'il ne s'apprête peut-être pas nécessairement à appuyer notre motion qui est discutée aujourd'hui. Ça me rend vraiment triste parce que ça veut dire qu'il exprime haut et fort qu'il abandonne les aînés les plus vulnérables.

**Mme Nathalie Sinclair-Desgagné (Terrebonne, BQ):** Monsieur le Président, je me lève aujourd'hui à la Chambre pour une question d'équité, de justice et de respect.

Être aîné au Québec et au Canada ne devrait tout simplement pas être synonyme d'appauvrissement. Si l'histoire est un éternel recommencement, presque toujours pour le pire, rappelons un peu l'histoire du programme de pensions de vieillesse.

Ce programme a été créé au Canada en 1927. En cette année funeste, le gouvernement libéral de Mackenzie King, l'homme qui parlait aux fantômes, mettait en place le programme qui vit une extension importante dans les décennies suivantes. Par sa volonté de répondre aux critiques constantes des conservateurs qui étaient contre l'État-providence, les gouvernements successifs ont, depuis le début, tenté de limiter le plus possible l'accès aux pensions. Des mesures humiliantes furent mises en place dès 1927. On appelait cela l'examen des ressources.

Voici quelques idées lumineuses qu'avait le gouvernement à l'époque. Pour être admissibles à de l'aide, les parents devaient prouver que leurs enfants ne pouvaient pas les soutenir financièrement. Des représentants du gouvernement allaient même jusqu'à encourager certains parents âgés à poursuivre leurs enfants afin que ces derniers assument leur entretien. L'admissibilité des bénéficiaires pouvait être retirée une fois qu'ils avaient commencé à toucher d'autres paiements de pension. Les paiements étaient même recouverts au moyen de réclamations à la succession quand les bénéficiaires décédaient. Heureusement, ces mesures furent abolies. Toutefois, la danse entre l'expansion du régime pour lutter contre la pauvreté et la mise en place de mesures pour limiter son accessibilité, et ce, dans une volonté de diminuer les coûts, continua pendant tout le XX<sup>e</sup> siècle.

Pourquoi est-ce que je rappelle l'histoire complexe du programme de pensions de vieillesse? C'est parce que cette danse continue toujours aujourd'hui. Toujours talonnés par ceux qui refusent toute dépense et qui ne veulent absolument pas lutter contre la pauvreté, les libéraux ont décidé d'inventer de toutes pièces un nouveau concept. Je parle de la création de deux classes d'aînés. D'après l'article 94A de la Constitution — oui, c'est un souverainiste qui rappelle au parti au pouvoir ce qui est dans la Constitu-

tion —, la gestion des pensions de vieillesse est bien une compétence fédérale.

J'aimerais insister sur la question des champs de compétence. Le Canada a d'abord été créé en tant que confédération. Dans une confédération, les provinces ont le gros du pouvoir. Les Québécois pourraient alors se gouverner en paix, sans trop d'ingérence. Après, on pourrait leur imposer une fédération sans leur demander leur avis. Ni vu ni connu, ainsi naît la Fédération canadienne. C'est un beau mensonge initial pour que les francophones ne se soulèvent pas.

Dans le Canada anglais, la mesure ne fait pas l'unanimité. Pourquoi faire des concessions à ces vaincus? La Constitution de 1867 est donc basée sur un mensonge visant à concilier l'inconciliable. D'une part, il y a la volonté d'autodétermination du peuple québécois et, d'autre part, il y a la volonté unitaire de la population d'origine britannique. Toute l'histoire du régime fédéral est là. Il est tiraillé entre ceux pour qui le vrai pouvoir est à Québec et ceux pour qui le vrai pouvoir est à Ottawa.

Il est quand même ironique qu'une députée indépendantiste doive encore rappeler à la Chambre comment fonctionne la Constitution canadienne. Pourtant, le gouvernement ne perd pas une occasion de rappeler qu'il ne faut pas toucher à la Constitution, que toutes les questions qui y sont reliées ne sont pas importantes pour les Canadiens et les Québécois et que les Québécois ne se soucient pas des champs de compétence.

Finalement, les libéraux ne sont plus fédéralistes puisqu'ils ne croient plus à la fédération et à la séparation des champs de compétence. Ce qu'on a entendu toute la matinée de la part des libéraux et du NPD, ce sont des questions d'ingérence. Ils disent de soutenir l'assurance dentaire et les programmes d'ingérence. Comme le disait mon chef, l'ingérence jumelée à l'incompétence, ça donne les libéraux.

Voici quelques exemples d'incompétence et d'ingérence. Lorsqu'on ajuste les chiffres selon la croissance de la population, le Canada compte aujourd'hui 25 % de fonctionnaires fédéraux de plus par habitant qu'il y a huit ans. Selon les données du directeur parlementaire du budget, les dépenses totales de rémunération du personnel ont crû de 21 milliards de dollars depuis l'entrée en poste du premier ministre. Selon les données les plus récentes, elles atteignent plus de 60 milliards de dollars. Il y a également eu environ 15 milliards de dollars par année octroyés aux cabinets-conseils. On sait que les consultants sont nécessaires pour amener une expertise qui n'est pas détenue au sein du gouvernement. Toutefois, on ne peut pas augmenter de manière aussi importante le nombre d'employés fédéraux et donner des dizaines de milliards de dollars à des cabinets-conseils.

● (1335)

Après cela, on vient dire qu'il n'y a pas d'argent pour les aînés.

Parmi d'autres exemples récents, c'est plus de 13 millions de dollars pour GC Stratégies seulement dans le cadre d'ArriveCan. C'est 190 000 \$ pour de la nourriture, pour l'avion, pour la tournée indo-pacifique du gouvernement. C'est bien, ça.

### Travaux des subsides

En économie, il y a la subvention de 13 millions de dollars sur 10 ans accordée à Volkswagen. Le premier ministre a choisi d'aider une entreprise étrangère ayant réalisé des bénéfices de 34 milliards de dollars, en hausse de 12,5 % en un an, mais il reste insensible devant la hausse de 37 % des dossiers d'insolvabilité d'entreprises bien canadiennes.

Autre exemple de mauvaise gestion, la dette nette est passée d'environ 700 milliards de dollars à 1 300 milliards, donc, 1 billion de dollars aujourd'hui, en février 2024. La dette fédérale est passée de 31 % à 42 % du produit intérieur brut.

En environnement, en juillet 2019, lorsque le Projet Réconciliation a présenté sa première proposition au ministre des Finances de l'époque, M. Morneau, la construction de l'oléoduc Trans Mountain était estimée à plus de 7 milliards de dollars. Depuis, la facture est passée à 34 milliards, selon les derniers documents déposés par la société d'État.

Selon Environmental Defence, le gouvernement fédéral a accordé plus de 20 milliards de dollars en subventions à l'industrie pétrolière et gazière juste en 2022. On étudie cette question en ce moment en comité: 167 millions de dollars ont été investis dans des projets soit non admissibles, soit en conflit d'intérêts manifeste au sein de Technologies de développement durable Canada.

Des exemples comme ça, j'en ai à la pelle. Je pourrais y passer la journée, et ce, sans même rentrer dans les détails. C'est de la mauvaise gestion, de l'incompétence et, en plus, de la grosse ingérence.

Encore une fois, les libéraux et le NPD s'entêtent à vouloir parler d'assurance dentaire, mais pourquoi est-ce que c'est une souverainiste qui doit rappeler ce qui est dans la Constitution canadienne? L'assurance dentaire n'est pas dans les champs de compétence du fédéral. Est-ce que ça peut être clair une fois pour toutes?

• (1340)

[Traduction]

**M. Kevin Lamoureux:** Où est-il indiqué que cela relève des provinces?

[Français]

**Mme Nathalie Sinclair-Desgagné:** La santé, c'est provincial.

Relisez la Constitution, monsieur le secrétaire parlementaire.

**Le vice-président:** Je voudrais simplement rappeler à l'honorable député qu'il pourra poser sa question lorsque la députée aura fini son discours.

La parole est à l'honorable député de Terrebonne.

**Mme Nathalie Sinclair-Desgagné:** Monsieur le Président, je vous remercie de ce rappel à l'ordre.

J'invite le député à relire la Constitution. Les champs de compétence, c'est simple, c'est l'encadrement du carré de sable dans lequel le gouvernement fédéral peut travailler. Le meilleur exemple, c'est que, pour ce qui est de l'assurance dentaire, le gouvernement aurait pu économiser 2 milliards de dollars en transférant simplement l'argent pour l'assurance dentaire au Québec, qui a déjà son propre programme.

Si on veut augmenter la couverture de l'assurance dentaire, si c'est ça, la priorité, c'est très bien. Dans ce cas-là, par contre, le gouvernement devrait transférer l'argent sans condition et laisser le gouvernement québécois gérer son régime de santé comme il le souhaite, avec le programme qui existe déjà, et sans passer par une

compagnie privée qui va fournir en fin de compte un service inadéquat, car on sait que ça va être inadéquat. Il faut plutôt donner l'argent au gouvernement du Québec pour qu'il gère ses propres compétences. Il faut que les libéraux arrêtent de parler d'assurance dentaire et qu'ils regardent ce qu'ils ont fait. C'est un très bon exemple, quand on parle d'économie. J'en ai donné des tonnes, mais celui-là, c'est le meilleur.

C'est à l'intérieur du carré de sable qu'ils doivent établir des priorités. À l'intérieur du carré de sable, il y a beaucoup de choses qui pourraient être priorisées. Par contre, malgré les priorités qui sont dans le carré de sable du gouvernement fédéral, il a préféré donner de l'argent, des milliards de dollars, aux pétrolières. Elle est là, la vérité.

Que vont prioriser les libéraux? Je leur demande aujourd'hui, dans ce débat, s'ils vont continuer à prioriser les pétrolières ou s'ils vont finalement investir dans les aînés, des gens qui ont travaillé toute leur vie et qui méritent de ne pas devoir aller dans les banques alimentaires pour se nourrir. Je demande aux libéraux de se recentrer sur leurs champs de compétences, d'augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse des personnes âgées de 65 à 74 ans, d'honorer leur propre Constitution et d'être cohérents: qu'ils honorent la Constitution ou qu'ils la rouvrent, et on verra bien la réponse des Québécois.

[Traduction]

**M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, si les soins de santé relèvent entièrement de la compétence des provinces, la députée pourrait peut-être expliquer pourquoi aucun gouvernement provincial n'a porté la Loi canadienne sur la santé devant les tribunaux. Peut-être pourrait-elle expliquer à la Chambre pourquoi la Loi canadienne sur la santé existe si, en fait, le gouvernement fédéral n'a aucune responsabilité à cet égard. J'ai l'impression que le Bloc est mal à l'aise avec le fait que nous avons instauré un programme de soins dentaires qui aide littéralement plus de 700 000 Canadiens dans toutes les régions du pays, y compris au Québec.

Que pense la députée des personnes âgées qui reçoivent cette prestation qui vient bonifier leur revenu disponible? Pourquoi s'oppose-t-elle à un programme national de soins dentaires qui aide les aînés au Canada, y compris au Québec?

• (1345)

[Français]

**Mme Nathalie Sinclair-Desgagné:** Monsieur le Président, au risque de me répéter, nous ne sommes pas contre le fait que plus de gens soient couverts par l'assurance dentaire. Voici ce que nous voulons. Si le fédéral a tant de fonds que ça, qu'il transfère l'argent au Québec et qu'il laisse les Québécois le gérer eux-mêmes. Nous le faisons quand même assez bien. Il y a toujours du progrès à faire, mais nous le faisons assez bien.

Nous voulons que le fédéral arrête de donner notre argent à des assurances privées, qu'il donne l'argent à la RAMQ et qu'il nous laisse le gérer nous-mêmes.

**Mme Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC):** Monsieur le Président, la députée de Terrebonne a dénoncé les embauches massives du gouvernement libéral et ses dépenses inflationnistes. Elle a dénoncé le recours aux firmes externes et les dépenses reliées à ArriveCAN, notamment.

*Travaux des subsides*

Curieusement, ce que nous notons dans le registre, c'est que le Bloc québécois a voté près de 200 fois en faveur du gouvernement. Le Bloc québécois a donc voté pour toutes ces mesures que la députée dénonce aujourd'hui. Pourquoi le Bloc québécois ne veut-il pas se prononcer en faveur de notre motion qui vise à déclencher des élections, sur laquelle nous voterons aujourd'hui?

**Mme Nathalie Sinclair-Desgagné:** Monsieur le Président, c'est tout simplement parce que, déshabiller Justin pour habiller Pierre, ce n'est pas vraiment dans les normes. Évidemment, ce que je dis ne s'applique qu'en cas d'élections.

Pour répondre à la question plus précisément, nous ne voulons pas voter pour une motion de censure que nous jugeons vide. Nous voulons essayer de faire des gains, parce que nous n'avons aucune garantie que la pension de la Sécurité de la vieillesse va réellement être augmentée si les conservateurs prennent le pouvoir. Nous n'en avons aucune. Il est donc mieux de le demander maintenant et d'essayer de l'obtenir maintenant parce que nous pensons que c'est très important.

[Traduction]

**Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD):** Monsieur le Président, la motion est excellente, même s'il est très tard pour que le Bloc fasse pression en faveur de programmes d'aide aux aînés, à la dernière minute, à peu près avant des élections potentielles, alors qu'il a voté contre tant de programmes d'aide aux aînés. Le Bloc a voté contre mon projet de loi sur le revenu de base garanti. Il a voté contre le programme des soins dentaires, même si le plus grand nombre de personnes qui l'utilisent vivent au Québec. Il a voté contre le régime d'assurance-médicaments.

Bien que je sois d'accord avec mon honorable collègue pour dire qu'il faut augmenter les pensions, contrairement aux libéraux, qui pensent que les aînés n'ont besoin de rien de plus, je me demande pourquoi le Bloc a attendu au dernier moment, alors qu'il a eu plusieurs années pour faire avancer le dossier.

[Français]

**Mme Nathalie Sinclair-Desgagné:** Monsieur le Président, nous ne nous sommes pas réveillés aujourd'hui en pensant aux aînés pour la première fois. Les aînés ont été dans nos demandes prébudgétaires à la fois en 2023 et en 2022. Ils ont été dans nos priorités. Nous ne nous sommes pas réveillés soudainement. Ça a été dans nos demandes depuis le début. Chaque budget, nous nous demandions pourquoi le gouvernement libéral refusait d'augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse et pourquoi il créait deux classes d'aînés. C'est pour ça que nous sommes ici aujourd'hui.

**M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Monsieur le Président, je félicite ma collègue de Terrebonne pour son excellent discours.

Ma question est très précise. Il y a des objections qui ont été soulevées tantôt sur l'augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour tout le monde. On prétendait que certains n'en avaient pas besoin. Comme je sais que ma collègue a certaines connaissances en économie, pourrait-elle expliquer aux députés de l'autre côté que nous avons un système d'impôt progressif qui va équilibrer tout ça?

**Mme Nathalie Sinclair-Desgagné:** Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de son excellente question. D'ailleurs, la réponse était déjà dans la question. Nous avons un système d'impôt progressif. Ce n'est donc pas vrai que certains aînés n'en ont pas besoin. Oui, il y a une tranche d'aînés qui reçoivent

la pension de la Sécurité de la vieillesse qui en auraient peut-être moins besoin, mais ils vont recevoir un plus petit montant. Ça s'appelle un remboursement d'impôt progressif. Tout est donc déjà pris en compte. Ce problème n'existe pas.

**M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.):** Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je vous avise que je vais partager mon temps de parole avec le député de Lac-Saint-Louis.

J'ai le privilège de m'adresser à la Chambre pour débattre de la motion présentée par le Bloc québécois. Le texte de la motion est le suivant:

Que la Chambre demande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin qu'une recommandation royale soit octroyée dans les plus brefs délais au projet de loi C-319, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse (montant de la pleine pension).

Il est important que les Canadiens qui suivent nos travaux de la maison se rappellent que ces motions ne sont pas contraignantes pour le gouvernement. En même temps, il est important de discuter des mesures incluses dans le projet de loi C-319 et des autres demandes du Bloc québécois. Bien sûr, nous sommes de retour dans un Parlement minoritaire. Nous avons l'habitude d'une approche vote par vote, et le Bloc québécois a présenté deux demandes. Je vais donner mon point de vue en tant que député n'étant pas membre du Conseil privé sur ce que je crois être la meilleure façon de procéder.

Je tiens tout d'abord à vous faire part d'une réflexion. Je représente la petite circonscription de Kings—Hants, où la question de la gestion de l'offre est plus importante. Dans ma circonscription se trouve la plus grande concentration de fermiers sous gestion de l'offre à l'est du Québec. J'ai été un peu surpris de voir que la motion du Bloc québécois n'incluait pas de mesures ou de considérations quant à l'importance de la gestion de l'offre. J'ai aussi été un peu surpris d'entendre le chef du Bloc québécois, la semaine dernière, soulever cet élément important. Il a aussi parlé de l'importance, pour tous les parlementaires et pour le gouvernement, de protéger le système de la gestion de l'offre. C'est très important pour nos fermiers, mais aussi pour notre sécurité alimentaire.

Personnellement, j'ai certaines préoccupations quant à l'élection présidentielle américaine et à la position du prochain Congrès américain sur la question de la gestion de l'offre. J'étais à Washington cet été. Ce n'est pas qu'un seul parti américain. Ce ne sont pas que les démocrates ni les républicains. Les représentants des deux partis ont l'occasion de soulever cette question d'un plus grand accès au marché canadien. C'est très important pour nos parlementaires de se renseigner et de résister à cette idée, parce que notre système de gestion de l'offre est plus important. À cet égard, les conservateurs ont une position très faible. Une grande partie de leurs membres a voté contre le projet de loi C-282, qui visait à protéger la gestion de l'offre. Tous les autres députés, particulièrement les libéraux, étaient en faveur du projet de loi et de la protection de la gestion de l'offre.

Je tiens à rappeler aux fermiers de ma circonscription et des autres circonscriptions de la Nouvelle-Écosse qu'il est important de surveiller les conservateurs.

● (1350)

[Traduction]

Par le passé, les gouvernements conservateurs ont instauré des réductions de l'accès au système, volontairement, sans nécessairement les négocier.

### Travaux des subsides

Il y a beaucoup d'ainés dans Kings—Hants. Ils sont importants, et ce sont, en général, des cols bleus. Ce sont des personnes âgées qui ont travaillé dans le secteur forestier. Elles ont travaillé en agriculture. Elles ont travaillé dans des industries qui n'offrent peut-être pas de généreux régimes de retraite, contrairement à d'autres régions du pays et peut-être aux grands centres urbains.

Au cours des cinq années où j'ai eu le privilège d'être le député de Kings—Hants, j'ai été très fier d'être un défenseur dans ce domaine, parce que nous devons veiller à ce que nos aînés profitent d'une retraite dans la dignité et veiller à prendre des mesures pour soutenir les aînés partout au pays, y compris, pour moi, dans ma circonscription, Kings—Hants. Notre gouvernement a toujours répondu présent.

Le gouvernement a toujours été là, et je souhaite attirer l'attention des députés sur quelques points.

Quand M. Harper était au pouvoir, il a proposé de faire passer l'âge de la retraite de 65 à 67 ans, de sorte que les aînés de Kings—Hants n'auraient pas eu droit à la Sécurité de la vieillesse ou au Supplément de revenu garanti avant 67 ans si les conservateurs étaient arrivés à leurs fins. Le ministre des Aînés a, bien sûr, souligné que M. Harper avait pris cette décision et fait ce choix politique au Forum économique mondial.

Cependant, c'est le gouvernement libéral qui a ramené l'âge de la retraite à 65 ans. Nous avons investi dans la Sécurité de la vieillesse pour les personnes de 75 ans et plus, et je sais que cet élément fait partie de la conversation. Je souligne que cette mesure représente plus de 3 milliards de dollars par an en nouveaux investissements pour les aînés. Nous avons aussi aidé les établissements de soins de longue durée.

Nous avons investi dans les soins dentaires. J'ai eu l'occasion de parler avec quelques-uns de mes concitoyens qui m'ont dit qu'ils n'avaient pas eu de nettoyage dentaire depuis plus de cinq ans ou qu'ils n'avaient pas vu de dentiste parce qu'ils n'en avaient pas les moyens. Le gouvernement, avec l'appui de la majorité des députés, a créé un programme auquel participent maintenant près de 80 % des dentistes du pays. C'est primordial, car il s'agit d'une mesure qui soutient non seulement les soins de santé aux aînés, mais aussi qui rend ces soins abordables.

Les députés qui se sont prononcés contre la mesure, à savoir les conservateurs, aiment parler des aînés, mais quand il s'agit de prendre des mesures pour les aider concrètement, ils votent contre. Le député de Carleton parle des pensions et le député de Burnaby-Sud, mais il n'est pas prêt à soutenir le régime de soins dentaires dans ma circonscription, Kings—Hants, ou ailleurs dans le pays. Il dit qu'il n'existe pas, alors que près d'un million de Canadiens en ont maintenant bénéficié, notamment des aînés.

Parlons du seuil à partir duquel il y a récupération. Le gouvernement a augmenté le montant d'argent qu'une personne âgée peut gagner avant que son Supplément de revenu garanti ou sa Sécurité de la vieillesse ne fasse l'objet d'une récupération, ce qui est important. Nous avons fait passer ce montant de 3 500 à 5 000 \$, et maintenant, il est de 50 % de plus, étant passé de 5 000 à 10 000 \$. C'est une bonne chose, mais j'aimerais que le gouvernement en fasse davantage.

J'espère que dans l'énoncé économique de l'automne, dans le budget, nous pourrions aller encore plus loin, parce que nous ne voulons pas que les aînés qui veulent continuer à travailler et qui

sont encore capables de le faire en soient empêchés parce qu'ils craignent de perdre leurs prestations pour aînés. Nous devons donc aller plus loin, et je pense que le gouvernement a la capacité de le faire et qu'il le fera dans les jours à venir. Nous verrons ce que pensent nos autres collègues à ce sujet.

Parlons de l'investissement dans les soins de santé. Lorsque je parle aux personnes âgées, elles me disent avoir des inquiétudes au sujet des soins de santé. En tant que gouvernement, nous avons proposé une mesure. Cependant, les conservateurs ont voté contre.

Je tiens à préciser qu'en ce qui concerne les aînés, je suis fier du bilan du gouvernement actuel. Nous avons l'un des taux de pauvreté les plus bas au monde chez les aînés, ce qui est important. Il ne s'agit pas seulement d'un sentiment, d'une émotion, mais d'un fait. Existe-t-il des défis que nous devons continuer à relever? Absolument, et je ne suis peut-être pas favorable à l'ensemble de la motion dont est saisie la Chambre aujourd'hui en ce qui concerne les mesures à prendre pour soutenir les personnes âgées de 65 à 74 ans.

Cependant, je pense que nous devons aider les personnes âgées de 65 à 74 ans qui ont un faible revenu. Le programme des libéraux prévoit d'ailleurs de faire en sorte que nous puissions déterminer quelles personnes âgées bénéficieraient du Supplément de revenu garanti, afin de les soutenir dans les jours à venir.

• (1355)

[Français]

Lorsqu'on examine le résultat des votes du Bloc québécois en matière de soutien aux personnes âgées, il devient immédiatement clair qu'il ne se préoccupe pas vraiment des besoins des personnes âgées. En effet, les bloquistes ont voté contre les soins dentaires pour les aînés; ils ont voté contre l'abaissement de l'âge de la retraite; ils ont aussi voté contre l'augmentation du Supplément de revenu garanti.

Les initiatives en général qui sont contenues dans le projet de loi sont bonnes, mais en ce qui concerne le texte de la motion que le Bloc québécois présente aujourd'hui, il faut savoir que c'est très difficile et très rare pour un gouvernement d'octroyer la recommandation royale.

[Traduction]

Je serais ravi que l'un de mes collègues prenne la parole pour me poser une question.

[Français]

**M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Monsieur le Président, je suis assez sidéré d'entendre cela. Mon collègue, qui est assez sensé d'habitude, vient de dire que les députés du Bloc québécois ne se soucient pas vraiment des aînés. Cela doit être la raison pour laquelle nous mettons cette question au programme aujourd'hui et que nous essayons de faire ce gain. Cela doit aussi être la raison pour laquelle nous nous battons depuis cinq ans pour que son gouvernement agisse de façon juste et équitable envers l'ensemble des aînés.

Nous sommes prêts à déclencher des élections sur cette question. Mon collègue est-il prêt?

**M. Kody Blois:** Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue, mais l'historique des votes est très clair: ce député et les autres députés du Bloc québécois ont voté contre les soins dentaires pour les aînés, contre la diminution de l'âge de la retraite et contre l'augmentation du Supplément de revenu garanti.

Je remercie le Bloc québécois de s'être joint au jeu, mais, en même temps, c'est un peu trop tard.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

### LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

**M. Churence Rogers (Bonavista—Burin—Trinity, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole pour rendre hommage à un groupe de sept pêcheurs de ma circonscription qui sont allés travailler en mer en juillet dernier et qui ont vécu une expérience terrifiante.

Le bateau, l'*Elite Navigator*, n'est pas rentré comme prévu. Cela a déclenché une vaste opération de recherche, dirigée par la Garde côtière canadienne. Les sauveteurs ont réussi à les localiser 51 heures plus tard, tout juste après que les membres de l'équipage ont lancé leur dernière fusée de détresse. Je suis heureux que tous les hommes soient en bonne santé et indemnes.

Reconduits chez eux par les gardes-côtes, ils ont été accueillis en héros à New-Wes-Valley par des centaines de personnes.

Cette histoire montre l'importance de la Garde côtière et je suis fier des investissements réalisés par notre gouvernement pour créer de nouvelles stations de sauvetage le long des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador afin de surveiller et d'aider les marins en détresse.

Je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont participé à cette mission de recherche et de sauvetage, ainsi que mon soulagement de voir que les « sept chanceux » sont sains et saufs. Bon retour à la maison.

\* \* \*

### LES RÉCIPENDAIRES DE LA MÉDAILLE DU COURONNEMENT DU ROI CHARLES III

**M. Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC):** Monsieur le Président, ce fut un immense honneur de passer du temps avec deux extraordinaires anciens combattants des Forces canadiennes de Kamloops et de leur remettre la Médaille du couronnement du roi Charles III. Ils ont joué un rôle inestimable et essentiel dans les opérations du jour J.

Zach Bourque, ancien combattant de l'Aviation royale canadienne âgé de 101 ans a servi avec un dévouement inébranlable comme technicien en approvisionnement, défendant les côtes britanniques pendant ces moments critiques. Le courage et l'engagement dont il a fait preuve lors du jour J sont une véritable source d'inspiration.

J'ai eu l'immense privilège de remettre la même médaille à John Kuharski, un ancien combattant qui a bravement pris d'assaut les côtes de Juno Beach lors du débarquement du jour J. À 104 ans, il peut encore raconter cette journée dans ses moindres détails.

J'exprime ma plus profonde gratitude à Zach et John. Par leur service et leur sacrifice incroyables, ils ont contribué à préserver les valeurs et les libertés qui définissent notre grande nation et notre mode de vie canadien. Ce sont de véritables héros. Nous leur sommes à jamais redevables. Je les remercie pour leur service.

### Déclarations de députés

### FÉLICITATIONS À L'OCCASION D'UN DÉPART À LA RETRAITE

**Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.):** Monsieur le Président, il me fait plaisir de rendre hommage aujourd'hui à un citoyen exceptionnel de Longueuil—Charles-LeMoine, une personne que je suis fière de compter parmi mes amis.

Dan Lamoureux s'est joint à la Commission scolaire Riverside il y a 26 ans et, au cours de la dernière décennie, il a présidé le Conseil des commissaires. Tout au long de son mandat, il a contribué à faire de Riverside l'une des commissions scolaires les plus performantes du Québec, avec un taux de diplomation de 88,5 %.

Auparavant, Dan a été président de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, où il a joué un rôle clé pour assurer la survie des commissions scolaires anglophones du Québec. Dan a été toute sa vie au service de la ville de Westmount, où il a été pompier. Il a aussi souvent fait du bénévolat à Greenfield Park et a été un ardent défenseur de la communauté anglophone du Québec, en sa qualité de président du Quebec Community Groups Network.

À l'aube de cette retraite bien méritée, je suis certaine que Dan se réjouit de pouvoir passer plus de temps avec ses fils et ses petits-fils, ainsi qu'avec son épouse, Joanne, qui a sûrement une liste de projets à lui proposer.

Je suis désolée de ne pouvoir assister à la fête de départ à la retraite de Dan, ce soir, mais je tenais à souligner ses contributions exceptionnelles et lui souhaiter la meilleure des chances.

**Le vice-président:** Je demande aux députés d'être un peu plus silencieux afin que nous puissions entendre les interventions de nos collègues.

[Français]

L'honorable députée de Thérèse-De Blainville a la parole.

\* \* \*

### LE CONSEIL PARLEMENTAIRE ÉTUDIANT DE L'ACADÉMIE STE-THÉRÈSE

**Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ):** Monsieur le Président, nous avons aujourd'hui le plaisir d'accueillir 40 jeunes élus du conseil parlementaire étudiant de l'Académie Ste-Thérèse, une école secondaire située dans ma circonscription.

Le conseil parlementaire en est à sa 13<sup>e</sup> législature et les députés ici présents qui le forment sont très actifs pour stimuler les jeunes à la vie démocratique en suscitant des débats autour d'enjeux sociaux et politiques et en mettant de l'avant des projets et des activités pour et par les jeunes académiciens. Je tiens à saluer leur engagement, ainsi que les enseignants et la direction de l'établissement qui soutiennent ce projet.

J'ai un petit conseil pour ces jeunes parlementaires: le travail parlementaire n'est pas toujours facile, mais il est essentiel et ô combien stimulant. C'est un privilège d'être au service des personnes qui nous ont élues, et cela en est tout un de recevoir ces jeunes parlementaires. Je leur souhaite un bon mandat.

*Déclarations de députés*

● (1405)

[Traduction]

**LA JOURNÉE NATIONALE DES AÎNÉS**

**Mme Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.):** Monsieur le Président, au Canada et partout dans le monde, le 1<sup>er</sup> octobre est la journée des aînés. Aujourd'hui, nous célébrons les aînés de tout le pays et reconnaissons leurs contributions importantes à nos familles, à nos collectivités et à la société en général. Les aînés ont combattu pour nos libertés, construit des chemins de fer, des autoroutes, des écoles et des hôpitaux, et ils ont aussi créé des centres communautaires et des lieux de rencontre dynamiques. Ils ont ainsi contribué à bâtir le grand pays qu'est le Canada aujourd'hui.

En cette Journée nationale des aînés, je tiens tout particulièrement à souligner la création de l'Association des résidences pour aînés du Canada, l'ARAC. L'ARAC est un groupe d'associations provinciales de tout le pays qui défendent les intérêts des personnes âgées à l'échelle nationale et s'occupent de leurs problèmes. Je félicite l'Association des résidences pour aînés du Canada pour son initiative et je souhaite à nos personnes âgées une bonne Journée nationale des aînés. Je les remercie pour tout ce qu'ils ont fait et continuent de faire pour nous.

\* \* \*

**HUGH MICHAEL GREENE**

**M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Hugh Michael Greene. Hugh a immigré en Alberta avec sa famille en 1928. Centenaire, il avait 101 ans au moment de son décès.

Définition vivante du gentleman, Hugh aimait sa famille, sa collectivité et son pays, et il a toujours agi avec honneur.

Après avoir obtenu son diplôme de l'école secondaire de Wetaskiwin, il s'est engagé dans l'Aviation royale canadienne et il a servi en Angleterre et en Allemagne jusqu'en 1946.

À son retour de l'armée de l'air, il a épousé Doris, l'amour de sa vie. Ils ont habité à Ponoka pendant plus de 65 ans. Ensemble, ils ont élevé cinq enfants. Ils ont eu cinq petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants. Je suis très heureux que Hugh et Doris aient pu célébrer récemment leur 75<sup>e</sup> anniversaire de mariage.

À Ponoka, on se souviendra qu'il était l'un des derniers vétérans de la Deuxième Guerre mondiale. Il était l'incarnation de la plus grande génération du Canada. Les filiales de la Légion royale canadienne de tout le pays ont récemment mis leurs drapeaux en berne pour rendre hommage à Hugh, qui a été leur président national.

Au nom d'une collectivité et d'un pays reconnaissants, je remercie Hugh pour sa vie bien remplie. Que mon ami repose en paix.

**M. Frank Caputo:** Monsieur le Président, ce fut un immense honneur de passer du temps avec deux extraordinaires anciens combattants des Forces canadiennes et de leur remettre la Médaille du couronnement du roi Charles III. Ils ont joué un rôle inestimable dans les efforts du jour J.

Zach Bourque, un ancien combattant de l'Aviation royale du Canada âgé de 101 ans, est originaire de Kamloops et il a servi avec un dévouement inconditionnel en tant que technicien en approvisionnement pour défendre les côtes britanniques pendant ces moments critiques. Le courage et le dévouement dont il a fait preuve pendant le jour J sont une véritable source d'inspiration.

J'ai eu l'immense privilège de remettre la même médaille à John Kuharski, un ancien combattant de 104 ans qui a courageusement pris d'assaut les côtes de Juno Beach lors du débarquement du jour J. Il peut encore relater les détails de l'opération avec une clarté extraordinaire.

J'exprime ma plus profonde gratitude à Zach et à John. Grâce à leur service remarquable et à leurs sacrifices, ils ont contribué à protéger les valeurs et les libertés qui définissent notre grand pays. Nous leur sommes redevables. Je les remercie pour leur service.

\* \* \*

**LE PATRIMOINE CANADIEN**

**M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.):** Monsieur le Président, nous réfléchissons aujourd'hui à l'importance de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et de la Journée nationale des aînés, qui rendent hommage de notre riche histoire et aux contributions qui ont façonné l'identité canadienne.

Hier, nous avons pensé à la résilience et à l'apport des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et d'organisations de Richmond Hill comme Odeiwinn. C'est avec une gratitude sincère que je parle du travail important de cet organisme à but non lucratif dirigé par des Autochtones, qui offre des programmes d'emploi et d'éducation essentiels dans toute la région d'York.

Alors que nous célébrons aujourd'hui la Journée nationale des aînés, je rends hommage aux chefs de file, notamment la Mon Sheong Foundation et la Caribbean North Charities Foundation. Ces fondations jouent un rôle essentiel en aidant les aînés de ma circonscription à bien vieillir chez eux, à rester informés et connectés, et à vivre dignement et en sécurité.

Nous soulignons ces deux journées en tirant des leçons de notre passé tout en favorisant la compassion et l'unité dans le présent.

\* \* \*

● (1410)

[Français]

**LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VAUDREUIL-SOULANGES**

**M. Peter Schiefke (Vaudreuil—Soulanges, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges qui célèbre son 30<sup>e</sup> anniversaire.

Depuis trois décennies, cette organisation vitale est une ressource importante pour notre communauté d'affaires. Elle aide à favoriser la croissance économique, l'innovation et la collaboration dans notre région. Qu'il s'agisse de mettre en contact les entrepreneurs ou de stimuler le développement local, la Chambre a joué un rôle déterminant dans la transformation du paysage économique de Vaudreuil-Soulanges. Son dévouement et son travail acharné ont créé beaucoup d'occasions qui ont permis à nos petites entreprises de grandir.

Alors que nous célébrons cette étape importante, j'aimerais reconnaître le leadership exceptionnel du personnel, des membres et des partenaires de la Chambre. Que les prochaines années leur apportent prospérité et succès.

*Déclarations de députés*

[Traduction]

**LES AÎNÉS**

**Mme Anna Roberts (King—Vaughan, PCC):** Monsieur le Président, après neuf années de gouvernement néo-démocrate—libéral, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et il faut que cela cesse.

Aujourd'hui, c'est la Journée nationale des aînés, et c'est un honneur pour moi d'être la ministre du cabinet fantôme pour les aînés. Les personnes âgées ont consacré leur vie à la prospérité de notre pays et elles ont fait de grands sacrifices pour subvenir aux besoins de leur famille et préparer l'avenir.

Les personnes âgées devraient pouvoir prendre leur retraite grâce à leurs économies et profiter de leurs vieux jours en paix, dans la sécurité financière. Le revenu de retraite des personnes âgées ne suit tout simplement pas l'augmentation du coût de la vie, qui est en crise. La hausse continue de la taxe sur le carbone pèse sur le prix du panier d'épicerie, de l'essence et du chauffage domestique. Voilà le bilan irresponsable du gouvernement néo-démocrate—libéral pour les personnes âgées.

Les conservateurs feront la promotion d'instruments financiers et créeront des politiques qui ne pénalisent pas les personnes âgées et qui favoriseront des relations constructives pour le bien de nos chers aînés. Il est temps de tenir des élections sous le thème de la taxe sur le carbone, pour que les Canadiens puissent prendre une décision.

\* \* \*

**LA JOURNÉE NATIONALE DES AÎNÉS**

**Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.):** Monsieur le Président, nous célébrons aujourd'hui la Journée nationale des aînés. Les aînés, les Canadiens âgés et les anciens vivent et apportent leur contribution à notre pays depuis 50, 60 ou même 100 ans. Hier, pendant la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, j'ai vu l'immense respect que les communautés autochtones vouent à leurs anciens, et ce respect est l'une des nombreuses pratiques autochtones qui amélioreraient notre société.

Je souhaite saluer quelques-unes des organisations locales qui aident les aînés: CHATS; Crescent Village; le club de Richmond Hill et l'Elgin West Seniors Association; Aurora Seniors; les clubs italiens, tamouls et indiens pour personnes âgées; Mon Sheong; et Seniors for Climate Change, qui manifestent en ce moment même.

Le soutien que le gouvernement apporte aux aînés est solide et durable: Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti, soins dentaires, assurance médicaments, crédit d'impôt pour aidants, vieillir chez soi. Nous ne ferons jamais passer l'obsession idéologique de l'équilibre budgétaire avant le soutien aux Canadiens âgés qui non seulement ont aidé à bâtir le Canada, mais qui, en plus, continuent de faire du Canada le meilleur pays du monde. Je remercie mes parents âgés de 89 ans et tous les aînés du Canada et je leur souhaite une heureuse Journée nationale des aînés.

\* \* \*

[Français]

**LE BLOC QUÉBÉCOIS**

**M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC):** Monsieur le Président, les conservateurs, tout comme des milliers de Canadiens et de Québécois, n'ont plus confiance en ce premier ministreet

craignent un Bloc opportuniste. Alors que le NPD a maintenu ce gouvernement sous respirateur artificiel pendant des mois, voilà que le Bloc québécois fait la girouette en voulant hypocritement faire chanter le gouvernement jusqu'au 29 octobre prochain.

Le Bloc québécois est complètement insouciant du sort des Québécois pour vouloir sauver ce premier ministre centralisateur et coûteux. Il le garde au pouvoir, alors qu'il empiète constamment sur les compétences des provinces.

Dans le dossier du caribou forestier, les libéraux vont sans scrupule mettre en danger 1 400 emplois avec le décret libéral. Le Bloc québécois n'a pas réussi à négocier le retrait du décret. Le seul parti qui travaille pour sauver le secteur forestier, c'est nous, le Parti conservateur.

Digne du titre de pire négociateur de l'histoire et du parti le plus défavorable à la nation québécoise, le Bloc québécois est prêt à vendre son âme au lieu d'offrir aux Canadiens le pays qu'ils méritent. Le Bloc québécois va-t-il voter pour réduire les taxes et impôts, construire des logements, réparer le budget et stopper le crime?

\* \* \*

[Traduction]

**L'ÉCONOMIE**

**M. Ryan Williams (Baie de Quinte, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et il faut que cela cesse. Les Canadiens constatent que le rêve du Canada a volé en éclats. Un pays où il était naguère possible de trouver un bon emploi, d'acheter une maison dans un quartier sûr, d'avoir de quoi payer son épicerie, d'accéder à des soins de santé fiables et de payer une juste part des impôts est en train de disparaître.

Les dépenses irresponsables et le programme socialiste du gouvernement libéral—néo-démocrate sont du vandalisme économique. Le PIB par habitant baisse. Le taux de chômage, notamment des jeunes, est en hausse. L'endettement des ménages et les impôts augmentent. Pendant ce temps, les libéraux se comportent comme s'ils avaient frappé un triple. Or, le Canada se trouvait déjà au troisième but, car notre pays regorge de talents. En fait, nous avons tant de talents et de ressources que nous devrions frapper un grand chelem.

Le Canada est plongé dans une vague de vandalisme économique, mais le bon sens nous remettra dans le bon chemin. Nous plafonnerons les dépenses, éliminerons des taxes, récompenserons le travail, construirons des logements, défendrons les familles, ferons échec au crime, sécuriserons les frontières, réarmerons les Forces canadiennes, rétablirons la liberté et unirons les Canadiens. Canada, frappons un court-circuit et revenons au gros bon sens.

\* \* \*

● (1415)

**LES SOINS DENTAIRES**

**Mme Anna Gainey (Notre-Dame-de-Grâce—Westmount, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour souligner l'effet transformateur du Régime canadien de soins dentaires, dont plus de 750 000 Canadiens ont déjà profité, y compris plus de 5 000 habitants de Notre-Dame-de-Grâce—Westmount, et ce nombre continue d'augmenter.

### Déclarations de députés

Cette initiative a rendu accessibles des services dentaires essentiels, ce qui réduit le fardeau financier des familles et favorise une meilleure santé buccodentaire.

[Français]

Le plan ne se contente pas seulement de répondre aux besoins dentaires immédiats. Il encourage également les soins préventifs, ce qui permet à nos concitoyens de conserver leur sourire pour les années à venir.

Continuons de soutenir et de développer ce programme essentiel en renforçant notre engagement en faveur de la santé et du bien-être de tous les Canadiens.

\*\*\*

[Traduction]

### L'ANTISÉMITISME

**M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD):** Monsieur le Président, je prends la parole pour marquer le premier anniversaire des attentats du 7 octobre contre Israël. C'est le jour le plus meurtrier qu'aient connu le peuple juif depuis l'Holocauste, et il a changé leur monde à jamais.

Le 7 octobre, des terroristes du Hamas ont pris 251 civils en otage et tué plus de 1 200 personnes, dont huit Canadiens: Judith Weinstein, Vivian Silver, Ben Mizrachi, Netta Epstein, Shir Georgy, Adi Vital-Kaploun, Alexandre Look et Tiferet Lapidot. Que leur souvenir soit pour nous tous une source de réconfort.

Depuis un an, les Canadiens juifs sont confrontés à une augmentation alarmante des crimes haineux antisémite, sont victimes de vandalisme, de menaces à la bombe et d'appels ouverts à la violence contre les Juifs. Les Canadiens juifs qui portent une étoile de David ou une kippa en public ou qui placent une mezouzah à l'extérieur de leur maison sont victimes de harcèlement et de menaces, sans compter le stress supplémentaire des attaques à la roquette meurtrières qui ciblent constamment leurs amis et leur famille en Israël.

Les Canadiens juifs réclament des mesures concrètes. Nous ne connaissons que trop bien les conséquences désastreuses qui surviennent lorsqu'on ferme les yeux sur l'antisémitisme. Il est donc temps de travailler ensemble, d'exiger le retour de tous les otages et de tracer la voie vers une paix négociée, juste et durable pour tous.

\*\*\*

[Français]

### LES AÎNÉS

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Monsieur le Président, quel hasard et quelle coïncidence: la journée de l'opposition du Bloc québécois demandant la recommandation royale pour le projet de loi C-319 se tient en ce 1<sup>er</sup> octobre, Journée internationale des personnes âgées.

Le projet de loi vise à rétablir l'équité entre tous les aînés et à abolir l'iniquité inacceptable. Avec l'inflation, reconnaissons que ceux avec des revenus fixes sont directement affectés et qu'ils auraient besoin d'une hausse de leur pension de la Sécurité de la vieillesse dès 65 ans. Nous devons éviter de les laisser dans un état de précarité financière, car la pauvreté, malheureusement, n'attend pas 75 ans.

Permettons également à ceux qui le souhaitent de demeurer sur le marché du travail sans être trop pénalisés. Reconnaissons leur diversité, mais, aussi, réfléchissons collectivement sur leur place dans notre société. Nous leur devons le respect. Ils ont façonné le Québec.

Prenons donc une journée pour réaliser la richesse qu'ils apportent. C'est notre devoir de les traiter avec le plus grand des respects et de nous assurer que le filet social leur permet toujours de vieillir dans la dignité.

\*\*\*

[Traduction]

### L'ÉCONOMIE

**M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans de gouvernement néo-démocrate-libéral, les impôts, les coûts et la criminalité augmentent sans cesse, et il faut que cela cesse. Le vandalisme économique du premier ministre appauvrit les Canadiens d'année en année. En effet, le PIB par habitant est inférieur à ce qu'il était il y a neuf ans et il continue de diminuer.

Depuis 2015, le Canada a le pire PIB par habitant du G7. Notre PIB a baissé de 2 %, alors que celui des États-Unis a augmenté de 8 %. Voilà à quoi ressemblent neuf années de fuite des capitaux. Nous avons des terres et des ressources en abondance, et des travailleurs formidables, mais le Canada n'a plus les outils ni la technologie nécessaires pour être compétitif à cause de la fuite des capitaux.

Depuis 2015, un demi-billion de dollars a quitté le Canada pour les États-Unis, en particulier dans l'industrie de l'énergie. Les investissements quittent le Canada pour créer des emplois bien rémunérés dans l'exploitation de mines et la construction d'usines, de pipelines et de maisons aux États-Unis.

De 2001 à 2014, c'est le Canada qui a gagné le bras de fer avec les États-Unis en matière d'investissement. C'est pourquoi nous avons besoin d'un gouvernement conservateur maintenant pour mettre fin au vandalisme économique du gouvernement libéral et rattraper les neuf années perdues.

\*\*\*

● (1420)

### L'ANTISÉMITISME

**M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.):** Monsieur le Président, demain soir marquera le début du Nouvel An juif. Il s'agit normalement d'une période festive, remplie de joie et de célébrations. Or, cette année, il y a une ombre au tableau. La dernière année a été une annus horribilis pour les Juifs.

La semaine prochaine, ce sera l'anniversaire du 7 octobre, jour où le Hamas a attaqué Israël, massacré plus de 1 200 personnes et kidnappé des centaines d'autres. Puis, une vague d'antisémitisme a déferlé sur le monde entier. Chez nous, les Juifs se sont fait dire de retourner en Pologne; des gens ont tiré des coups de feu dans nos écoles, crié des slogans haineux à l'extérieur de nos édifices communautaires, dressé des campements sur les campus universitaires et attaqué notre soutien à Israël.

*Questions orales*

Je prie pour que la nouvelle année soit meilleure. Je prie pour un monde où Israël pourra se défendre contre les missiles de l'Iran et du Hezbollah sans être condamné, un monde où Israël pourra vivre en sécurité et en paix avec ses voisins. Je prie pour un Canada où les Canadiens d'origine juive pourront se sentir de nouveau en sécurité, parce que tous les gouvernements prennent des mesures concrètes pour lutter contre l'antisémitisme.

Au sujet des petits-enfants, les aînés du Canada soutiennent notre programme national de garderies pour leurs petits-enfants. Nous allons travailler pour les aînés et leurs petits-enfants.

\* \* \*

● (1425)

**AFFAIRES COURANTES**

[Français]

**NOUVEAU DÉPUTÉ**

**Le Président:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections le certificat de l'élection de M. Sauvé, député de la circonscription électorale de LaSalle—Émard—Verdun.

\* \* \*

**PRÉSENTATION DU DÉPUTÉ**

M. Louis-Philippe Sauvé, député de la circonscription électorale de LaSalle—Émard—Verdun, est présenté par M. Yves-François Blanchet.

**Le Président:** J'invite l'honorable député à prendre son siège.

Chers collègues, avant de passer à la période des questions orales, depuis notre retour de la pause estivale, plusieurs questions et commentaires ont dépassé les bornes à la Chambre.

[Traduction]

Je demande à tous les députés de bien vouloir cesser leur chahut pendant la période des questions afin de permettre à la personne qui a la parole de poser sa question et à l'intervenant suivant de donner sa réponse.

**QUESTIONS ORALES**

[Français]

**L'ÉCONOMIE**

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans du « Bloc libéral », qui a doublé la dette et augmenté les taxes et les impôts, les aînés ont de la difficulté à payer leurs factures. Il y a un nombre record qui doit aller dans les banques alimentaires pour se nourrir. Ils ont de la difficulté à payer le loyer, après que le coût du logement a doublé. Ils voient leurs enfants et petits-enfants incapables d'acheter une maison, comme auparavant.

Est-ce que le gouvernement va accepter notre plan de gros bon sens de réparer le budget et de réduire les taxes et les impôts pour que nos aînés puissent payer leurs factures dans la dignité?

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, les aînés du Canada se souviennent très bien de la politique du gouvernement conservateur concernant les aînés. Ils se souviennent que c'est à Davos que le premier ministre Harper a annoncé que l'âge de retraite devait être de 67 ans.

**L'INDUSTRIE FORESTIÈRE**

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le chef du Bloc québécois continue de faire des chicanes avec le gouvernement du Québec. Au lieu de défendre la nation québécoise, il dit qu'il est heureux avec la menace d'un décret contre le secteur forestier. Le ministre de l'Environnement du Québec dit le contraire. J'aimerais que la voix du Bloc québécois soit plus forte que celle qui est exprimée actuellement.

Est-ce que le premier ministre va écouter les gens de gros bon sens et annuler de façon permanente le décret contre le secteur forestier?

**L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.):** Monsieur le Président, le chef conservateur parle de chicanes. C'est lui qui insulte toutes les municipalités du Québec en les traitant d'incompétentes. Est-ce qu'il va finalement s'excuser de traiter les municipalités du Québec, et indirectement tous leurs employés et le gouvernement du Québec, d'incompétentes, alors que lors de son mandat comme ministre responsable du Logement il a construit six logements abordables?

\* \* \*

[Traduction]

**LES FINANCES**

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le célèbre M. Taxe-sur-le-carbone Carney est devenu M. Conflit-d'intérêts Carney lorsque le premier ministre l'a nommé ministre des Finances dans les coulisses pour qu'il le conseille sur la politique économique, alors qu'il préside une énorme multinationale valant plusieurs milliards de dollars qui a demandé 10 milliards de dollars de fonds publics pour s'emparer de notre système de pensions.

Il a obtenu un prêt de 2 milliards de dollars pour un ami, et nous venons d'apprendre que le groupe de travail économique qu'il dirige ne compte qu'une seule personne. N'est-il pas un conflit d'intérêts ambulancier?

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes heureux de recevoir des conseils économiques de la part de brillants Canadiens qui ont été à la tête de notre banque centrale, comme Mark Carney et Steve Poloz; ce dernier a fait un excellent travail en nous conseillant sur la manière d'encourager les fonds de pension canadiens à investir davantage au Canada.

Pendant ce temps, de l'autre côté de la Chambre, les députés obtiennent des conseils en matière de politique étrangère de la part d'Elon Musk et de Tucker Carlson. Ils devraient avoir honte. Le peuple ukrainien sait certainement ce qui se passe.

*Questions orales***LA TARIFICATION DU CARBONE**

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, aujourd'hui, le très courageux et très sensé premier ministre du Nouveau-Brunswick a lancé une nouvelle action en justice contre le quadruplement de la taxe sur le carbone. Il souligne que la taxe sur le carbone l'obligerait à licencier des infirmières, des médecins et des enseignants en raison des coûts supplémentaires qu'elle imposerait pour le fonctionnement des écoles et des hôpitaux.

Au lieu de demander aux tribunaux de se prononcer sur le quadruplement de la taxe sur le carbone, pourquoi le premier ministre ne laisse-t-il pas la population décider en organisant des élections sur la taxe sur le carbone?

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je suis très heureuse que le chef de l'opposition me donne l'occasion de parler de la tarification de la pollution.

Nous avons fait une grande annonce il y a quelques minutes: au Nouveau-Brunswick, la province dont le député vient de parler, les petites entreprises qui comptent de 1 à 499 employés bénéficieront d'une remise de 43 413 \$. En Ontario, la province que nous représentons tous les deux, une entreprise qui compte de 1 à 499 employés peut bénéficier d'une remise de près de 300 000 \$. Ces sommes seront versées directement dans les comptes bancaires de ces entreprises d'ici la fin de l'année.

\* \* \*

**LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, il y a près d'un an aujourd'hui, des terroristes soutenus par Téhéran ont perpétré la pire attaque contre les Juifs depuis l'Holocauste. Ils ont depuis poursuivi cet objectif génocidaire. Aujourd'hui, des centaines de roquettes ont été lancées de Téhéran en direction d'Israël, forçant des millions de personnes à gagner les abris. Deux attaques terroristes ont été perpétrées.

Le premier ministre tient un double discours: il dit une chose à un groupe et son contraire à un autre. Le premier ministre déclarera-t-il clairement qu'Israël a le droit de se défendre et donc de vaincre le Hezbollah, le Hamas, le Corps des Gardiens de la révolution islamique et tous les autres terroristes?

● (1430)

**L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons tous vu les attaques menées aujourd'hui par l'Iran contre Israël et, bien entendu, nous les condamnons sans équivoque.

Ces attaques de l'Iran ne feront qu'aggraver la situation dans la région. C'est pourquoi j'ai communiqué avec mon homologue israélien ce matin. J'ai également été en contact avec de nombreux ministres des Affaires étrangères des pays du G7 et des pays arabes.

Le Moyen-Orient vit une période très dangereuse, et nous devons mettre fin à cette guerre.

\* \* \*

[Français]

**LES AÎNÉS**

**M. Alain Therrien (La Prairie, BQ):** Monsieur le Président, si les libéraux ne veulent pas que des élections soient déclenchées, ils

doivent soutenir équitablement les aînés. Voilà pourquoi les groupes de défense des aînés sont ici sur la Colline aujourd'hui. Il y a la FADOQ et sa branche de la Mauricie, l'AQDR, soit l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, l'AQRP, soit l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic, l'AREQ de l'Outaouais et la Table de concertation régionale des aîné(e)s des Laurentides. Ils sont ici pour que le fédéral mette fin à ces deux classes d'aînés. Ils sont ici pour exiger une bonification de 10 % de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 74 ans et moins.

Est-ce que le gouvernement va enfin les écouter?

**L'hon. Steven MacKinnon (ministre du Travail et des Aînés, Lib.):** Monsieur le Président, nous sommes quelque peu incrédules devant tout ce que dit le Bloc québécois alors que nous savons ce contre quoi il a voté. Il a voté contre les soins dentaires, qui actuellement, permettent à quelques centaines de milliers de Québécois et de Canadiens d'économiser des centaines de dollars. Nous sommes incrédules devant le fait que le Bloc québécois a voté contre la bonification et l'augmentation du Supplément de revenu garanti, qui aide les aînés les plus pauvres. Oui, nous sommes incrédules devant l'hypocrisie d'un Bloc québécois qui s'est opposé aux aînés.

**M. Alain Therrien (La Prairie, BQ):** Monsieur le Président, c'est la Journée nationale des aînés aujourd'hui. Disons que ce n'est pas la meilleure journée pour éviter de répondre aux questions sur la pension de la Sécurité de la vieillesse, surtout quand leurs représentants nous regardent. Alors, nous allons donner une autre chance aux libéraux. Le temps presse. Ils ont jusqu'au 29 octobre pour cesser de priver les aînés de 74 ans et moins d'une augmentation de 10 % de la pension de la Sécurité de la vieillesse. Il me semble que, la Journée nationale des aînés, ce serait un mosus de belle journée pour que les libéraux puissent enfin dire « oui » aux aînés.

Est-ce qu'ils vont accorder la recommandation royale au projet de loi C-319, oui ou non?

**L'hon. Steven MacKinnon (ministre du Travail et des Aînés, Lib.):** Monsieur le Président, je veux souhaiter à mon tour une heureuse Journée nationale des aînés à tout le monde, notamment aux gens de l'AREQ de l'Outaouais qui sont ici, selon le député de La Prairie. Le député de La Prairie se lève quotidiennement, mais il ne rappelle pas que, lorsque nous avons voté pour réduire l'âge de la retraite à 65 ans, il a voté contre. Il voulait garder l'âge de la retraite...

**Le Président:** L'honorable députée de Nunavut a la parole.

\* \* \*

[Traduction]

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD):** *Uqaqtittiji*, voilà une autre injustice et une autre journée de procès pour les libéraux. En Ontario, deux Premières Nations poursuivent le gouvernement pour le sous-financement discriminatoire des services d'incendie dans leurs communautés. Avec le changement climatique et le vieillissement de l'infrastructure, les Premières Nations sont davantage exposées aux risques.

Au lieu de perdre plus de temps devant les tribunaux, les libéraux vont-ils mettre fin à leur discrimination à l'égard des Premières Nations, s'engager véritablement sur le chemin de la réconciliation et débloquer les fonds nécessaires pour sauver des vies?

*Questions orales*

**L'hon. Patty Hajdu (ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.):** Monsieur le Président, la députée d'en face a raison. Nous devons tous faire davantage pour protéger la vie des populations autochtones, en particulier celle des enfants des Premières Nations, qui courent beaucoup plus de risques de mourir dans un incendie domestique que leurs camarades non autochtones. C'est pourquoi nous avons investi plus de 136 millions de dollars dans des projets autogérés par les Premières Nations pour réduire les risques d'incendie, entre autres en rendant les maisons plus sûres et en veillant à ce que l'équipement de protection soit disponible et opérationnel.

• (1435)

**Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD):** Monsieur le Président, les Autochtones ont le droit d'obtenir des soins de santé communautaires adaptés à la culture lorsqu'ils ont en besoin. Près de 10 ans après la publication du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation, à cause des politiques de santé inefficaces mises en place sous les gouvernements libéraux et conservateurs, les écarts en matière de soins de santé pour les Autochtones se sont creusés.

Pourquoi le premier ministre refuse-t-il d'écouter les experts et les dirigeants autochtones pour mettre au point un système de santé qui garantit l'accès à ce droit fondamental de la personne?

**L'hon. Patty Hajdu (ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.):** Monsieur le Président, c'est exactement ce que le gouvernement a fait avec les nouveaux transferts en santé, des fonds distincts et 2 milliards de dollars consacrés aux dirigeants des Premières Nations qui travaillent sur la transformation du système de santé et la prestation de services de santé fondés sur l'autodétermination dans notre pays. De plus, 10 autres années de financement sont prévues pour la Régie de la santé des Premières Nations afin de continuer à planifier et à fournir les services de santé aux Premières Nations de la Colombie-Britannique. Nous accomplirons ce travail ensemble.

\* \* \*

**L'ÉCONOMIE**

**L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC):** Monsieur le Président, je vais citer l'un des médias d'information les plus crédibles au monde sur les questions financières et économiques. Le 10 mai 2024, dans le *Financial Times* de Londres, on pouvait lire la manchette suivante: « Les pays en déroute comme le Canada ont une leçon à donner au monde: le Canada est en tête des pays qui ont connu une forte baisse du PIB par habitant. »

Ma question est simple: le gouvernement convient-il que le Canada est en tête des pays qui ont connu une forte baisse du PIB par habitant?

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement convient que le Canada a été le premier pays du G7 à réduire les taux d'intérêt pour une première fois. Le Canada a été le premier pays du G7 à réduire les taux d'intérêt pour une deuxième fois, et le Canada a été le premier pays du G7 à les réduire pour une troisième fois. Le gouvernement sait aussi que la croissance des salaires au Canada dépasse l'inflation depuis 19 mois consécutifs. Pendant ce temps, l'inflation, qui était de 2 % en août, se situe dans la fourchette cible de la Banque du Canada.

**L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC):** Monsieur le Président, la Banque du Canada a été la première banque centrale à réduire ses taux parce que l'économie canadienne a été la première grande économie de la planète à entrer en période de contraction. Encore une fois, selon le *Financial Times*, où la ministre des Finances a déjà travaillé, « le PIB par habitant au Canada chute de 0,4 % par année depuis 2020, soit le pire taux » des 50 économies développées du monde.

Le gouvernement reconnaît-il que le PIB par habitant au Canada connaît la pire chute des 50 plus grandes économies mondiales?

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement sait que, ce qui compte pour les Canadiens, c'est l'inflation. C'est pourquoi il est important que l'inflation ait été à 2 % en août, un chiffre qui se situe dans la fourchette souhaitée par la Banque du Canada pour toute l'année en cours. C'est grâce à cette avancée que les taux d'intérêt au Canada ont pu être réduits à trois reprises.

C'est un réel soulagement pour les propriétaires. C'est un réel soulagement pour les entreprises. C'est un réel soulagement pour ceux qui veulent acheter une propriété. Tout ce que les conservateurs savent faire, c'est dénigrer le Canada.

**M. Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement adore faire l'éloge de son bilan économique, mais les résultats sont tout simplement décevants. Parmi ses pairs, le Canada a la pire inflation dans le secteur du logement, et sa performance est la pire des pays du G7 pour ce qui est du revenu par habitant. La formation brute de capital fixe n'a pas augmenté depuis 10 ans, et les dépenses en recherche et développement en pourcentage du PIB sont à leur plus bas en 20 ans. Il n'est pas étonnant que les jeunes Canadiens et les entreprises plient bagage à la recherche de meilleures perspectives économiques et d'un niveau de vie plus élevé.

Quand le gouvernement admettra-t-il que ses politiques économiques compromettent l'avenir du Canada?

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, ce qui est intéressant, chez les conservateurs, c'est que la seule chose qu'ils savent faire, c'est dénigrer le Canada. Il y a quelques mois, ils n'avaient que l'inflation à la bouche. Or, nous avons de bonnes nouvelles concernant l'inflation, et ces bonnes nouvelles au sujet de l'inflation s'accompagnent de bonnes nouvelles au chapitre des taux d'intérêt.

De ce côté-ci de la Chambre, nous célébrons les bonnes nouvelles pour le Canada et les Canadiens. De l'autre côté de la Chambre, tout ce qu'ils veulent, c'est démanteler des programmes et imposer des compressions.

• (1440)

**M. Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC):** Monsieur le Président, je ne m'étonne pas que la ministre refuse de me croire, mais peut-être croira-t-elle l'économiste Trevor Tombe, qui a écrit: « Si le Canada avait simplement suivi le rythme des États-Unis au cours des deux dernières années, notre économie serait 8,5 % plus grande [...] » Cela représenterait environ 6 200 \$ de plus par Canadien. Selon Trevor Tombe, cette situation incite les Canadiens et les entreprises à déménager au sud de la frontière, en quête de meilleures perspectives économiques et d'un niveau de vie supérieur.

Est-ce de cela que la vice-première ministre parle lorsqu'elle affirme que son plan économique fonctionne?

*Questions orales*

**L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons même fait mieux que cela: nous avons attiré 60 milliards de dollars d'investissements au pays. Même Bloomberg classe le Canada devant la Chine pour son écosystème de production de batteries.

Nous avons le talent qu'il faut. Nous avons l'écosystème voulu. Nous avons les minéraux critiques nécessaires. Nous avons l'énergie renouvelable requise. Nous avons l'accès nécessaire aux marchés. Parlons des débouchés. Parlons des perspectives qui s'offrent à nous. Parlons du Canada du XXI<sup>e</sup> siècle.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** Chers collègues, comme nous le savons et comme on me le rappelle fréquemment, la période des questions a une durée limitée. J'ai laissé les choses aller, mais si nous devons constamment interrompre les échanges en raison du chahut, il faudra éventuellement couper court à une question. Je demanderais donc aux députés de s'abstenir de chahuter.

Le député de Mégantic—L'Érable a la parole.

\* \* \*

[Français]

**LES AÎNÉS**

**M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC):** Monsieur le Président, il est grand temps de mettre fin au vandalisme économique de ce gouvernement libéral, soutenu par le Bloc québécois.

Sous ce premier ministre, le Canada a connu la pire croissance du revenu par personne, le PIB, de tous les premiers ministres depuis 1930. En fait, le Canada a connu la pire croissance du revenu réel par habitant du G7 depuis 2015: moins 2 % au Canada, plus 8 % aux États-Unis. Cela veut dire un niveau de vie inférieur pour tous les Canadiens, y compris les aînés qui n'ont plus assez d'argent pour payer leur loyer et leurs factures.

Quand ce « Bloc libéral » va-t-il penser aux aînés et mettre fin à son vandalisme économique?

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je constate une chose très intéressante du côté des conservateurs: il y a quelques mois, le seul mot que les conservateurs connaissaient concernant l'économie était le mot « inflation ».

Nous avons cependant aujourd'hui de bonnes nouvelles concernant l'inflation. En août, l'inflation était à 2 %. Toute l'année, l'inflation a été dans la fourchette cible de la Banque du Canada. C'est une bonne nouvelle pour le Canada, les Canadiens et les Canadiennes, mais les conservateurs veulent seulement les mauvaises nouvelles.

**M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC):** Monsieur le Président, parlons-en de la fourchette. Les aînés, les Canadiens, les Québécois ne sont plus capables de mettre de la nourriture sur leur fourchette. Pourquoi? C'est parce que le coût de la nourriture a augmenté, que le coût des loyers a augmenté, que tout a augmenté en raison des politiques inflationnistes de ce gouvernement, soutenu par le Bloc québécois.

Les aînés ont construit le Canada. Ils ont connu un pays où travailler fort était récompensé.

Pourquoi le « Bloc libéral » veut-il en plus continuer de vandaliser la retraite des aînés en augmentant encore et toujours leurs taxes et leurs impôts?

**Une voix:** Oh, oh!

**Le Président:** J'invite l'honorable député de La Prairie à ne pas prendre la parole avant qu'il soit reconnu.

L'honorable ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a la parole.

**L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, effectivement, nous respectons les aînés. C'est pour ça que nous avons toujours été là pour eux. Cependant, les aînés comprennent que nous devons investir dans l'avenir aussi. C'est ce que les Canadiens comprennent.

C'est pour ça que nous avons réussi à attirer des investissements générationnels au Québec. Pensons à l'entreprise Moderna, qui est venue s'établir à Laval. Pensons à Ford et GM à Bécancour.

Nous avons fait entrer le Québec dans l'industrie automobile du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous devons dire merci à nos travailleurs et merci à ceux qui ont été là pour bâtir ce pays. Ils peuvent compter sur nous pour bâtir l'avenir du XXI<sup>e</sup> siècle et du Canada de demain.

• (1445)

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Monsieur le Président, le Bloc québécois fait du 29 octobre son ultimatum au nom des aînés.

Aujourd'hui, leurs représentants sont à Ottawa pour appuyer notre démarche. La FADOQ est ici, en plus de son association de la Mauricie. L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, ou AQDR, est ici. L'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic, ou AQRP, est ici. L'Académie des retraités de l'Outaouais est ici. La Table de concertation régionale des aînés des Laurentides est ici.

Ils sont tous ici pour mettre fin à la discrimination envers les aînés et réclamer la hausse de 10 % de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 74 ans et moins. Ils s'attendent à une réponse claire.

Est-ce que le gouvernement va donner la recommandation royale au projet de loi C-319?

**L'hon. Steven MacKinnon (ministre du Travail et des Aînés, Lib.):** Monsieur le Président, je prends plaisir à parler de l'hypocrisie du Bloc québécois. La députée de Shefford devrait savoir que, dans la province de Québec, 13 300 personnes sont admissibles au programme de soins dentaires. Ce sont des gens qui épargnent des centaines et des centaines de dollars.

La députée a voté contre le programme de soins dentaires pour les aînés vulnérables du Québec. Elle devrait avoir honte.

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Monsieur le Président, si ce que le ministre raconte était suffisant, la FADOQ, l'AQRP, l'AQDR et plusieurs autres groupes ne seraient pas à Ottawa aujourd'hui. Pourtant, ils sont ici pour exiger la hausse de 10 % de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 74 ans et moins.

*Questions orales*

Tous les aînés méritent le même soutien face à la même hausse du coût de la vie. Tout le monde comprend ça. Ils ne méritent surtout pas d'être divisés en deux classes de citoyens. Il est temps que les libéraux mettent fin à leur discrimination selon l'âge.

Vont-ils accorder la recommandation royale au projet de loi C-319?

**L'hon. Steven MacKinnon (ministre du Travail et des Aînés, Lib.):** Monsieur le Président, aucun parti à la Chambre n'en a fait autant pour les aînés au Canada et au Québec que le Parti libéral du Canada, et ce, malgré le vent de face de l'opposition, du Parti conservateur et du Bloc québécois. Contre quoi ont-ils voté? Ils ont voté contre le programme de soins dentaires, le Supplément de revenu garanti et les logements supplémentaires pour les aînés vulnérables.

Le Bloc québécois a voté contre tout ça. Maintenant, de quoi nous accuse-t-il? Le Bloc québécois devrait s'excuser.

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Monsieur le Président, en cette Journée internationale des aînés, le Bloc québécois aimerait aussi souligner le travail des organismes communautaires qui soutiennent les retraités.

C'est inexcusable qu'ils soient privés des fonds du programme Bien vieillir chez soi. C'est inexcusable que le gouvernement affame nos organismes et prive les aînés québécois d'argent et de services qui leur reviennent de droit. C'est inexcusable que le fédéral crée une chicane de compétences avec le Québec sur le dos des aînés.

Est-ce que le fédéral va enfin transférer au Québec sa part des fonds et cesser de prendre les aînés en otage?

**L'hon. Steven MacKinnon (ministre du Travail et des Aînés, Lib.):** Monsieur le Président, nous sommes particulièrement fiers du projet pilote Bien vieillir chez soi. Ça s'inscrit dans la priorité du gouvernement qui veut que les aînés restent chez eux et qu'ils mènent une vie autonome.

Nous avons envoyé l'argent dans l'ensemble des provinces et nous avons envoyé au Québec 60 % de ses fonds. Il reste quelques projets. Le gouvernement du Québec doit juste apposer un petit crochet, et le tour est joué. Les organismes, dont les centres d'action bénévole et le Chic resto pop à Montréal, vont avoir leur argent.

\* \* \*

[Traduction]

**LA RESPONSABILITÉ GOUVERNEMENTALE**

**M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC):** Monsieur le Président, dans le cadre du plus récent conflit d'intérêts de ce gouvernement composé de contrevenants récidivistes aux lois sur l'éthique, le premier ministre veut que l'entreprise de son copain Mark « taxe sur le carbone » Carney soit responsable de 10 milliards de dollars du fonds de pension des Canadiens. Par contre, il ne veut pas que son ami soit assujéti aux règles sur les conflits d'intérêts: il veut lui accorder tous les pouvoirs et tout l'argent, sans le soumettre à la moindre reddition de comptes.

Après neuf ans sous le gouvernement néo-démocrate—libéral, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et il est temps que le règne de M. Taxe-sur-le-carbone Carney et du premier ministre cesse. Pourquoi les libéraux ne déclenchent-ils pas

tout simplement des élections sur le thème de la taxe sur le carbone?

• (1450)

**L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, les semaines se suivent et se ressemblent: les conservateurs ressortent encore la même rengaine.

Au lieu de laisser les Canadiens qui ne partagent pas leur vision du Canada exprimer leur désaccord, les conservateurs lancent des attaques personnelles contre eux et tentent de les dénigrer. Qu'il s'agisse des médias d'information comme CBC/Radio-Canada ou CTV, ou encore d'éminents Canadiens qui donnent de leur personne, c'est ce que font systématiquement les conservateurs, .

Les conservateurs n'ont qu'un seul objectif: démolir les Canadiens qui ne pensent pas comme eux.

**M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC):** Monsieur le Président, il n'est pas surprenant que la députée veuille détourner l'attention du premier ministre, celui qui a été reconnu coupable à deux reprises d'avoir enfreint les lois sur l'éthique. C'est pourquoi il essaie de protéger son copain, M. Taxe-sur-le-carbone Carney, contre les règles d'éthique qui, bien sûr, remettraient en question les 10 milliards de dollars de pensions des Canadiens que les libéraux sont prêts à laisser gérer. En échange de quoi? Pour l'entendre dire, du haut de Bay Street, que les gens ordinaires n'ont qu'à manger de la brioche s'ils n'ont plus les moyens de payer sa taxe sur le carbone en hausse perpétuelle.

Cela fait neuf ans que les Canadiens endurent les politiques inefficaces des néo-démocrates—libéraux. Les Canadiens n'en veulent plus et n'ont plus d'argent. À quand les élections?

**Le Président:** Avant que la leader du gouvernement à la Chambre ne donne sa réponse, j'ai entendu quelqu'un intervenir alors que ce n'était pas son tour. Je crois que c'était un ministre, mais je n'en suis pas certain. Je demande encore une fois aux députés de ne pas intervenir à moins que la présidence ne leur donne la parole.

La leader du gouvernement à la Chambre des communes a la parole.

**L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, encore une fois, les députés conservateurs ne supportent tout simplement pas qu'on les critique.

Les conservateurs traitent les médias de la même façon. Quand les médias leur posent des questions difficiles sur le programme qu'ils proposent aux Canadiens, que font les conservateurs? Ils attaquent les médias. C'est ainsi qu'ils traitent les médias. C'est ainsi qu'ils traitent les éminents Canadiens. C'est ainsi qu'ils traitent tous les Canadiens qui ne partagent pas leur vision du Canada.

Alors que nous devrions vanter le Canada et vanter les Canadiens, les conservateurs, eux, les dénigrent.

*Questions orales*

**L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC):** Monsieur le Président, les libéraux ont d'abord annoncé que c'est Mark Carney, le président de Brookfield, une société multimilliardaire dont les intérêts s'étendent à l'ensemble de l'administration fédérale, qui définirait la politique économique du Canada. Puis, on a appris que Brookfield fait du lobbying pour un fonds d'investissement chiffré en milliards de dollars et financé par le gouvernement fédéral qu'elle va gérer. Ensuite, la fin de semaine dernière, Mark Carney a envoyé un courriel de collecte de fonds à l'ensemble de la liste de donateurs du Parti libéral. Voilà qui est intéressant.

Les libéraux ou Brookfield avaient-ils d'abord fait avaliser le tout par la commissaire au lobbying?

**L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Comme je l'ai dit, monsieur le Président, quand les Canadiens ne partagent pas leur vision du Canada, les conservateurs les dénigrent. Ils cherchent à...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** Je demande encore une fois aux députés de ne pas intervenir tant que la présidence ne leur a pas accordé la parole.

J'invite la leader du gouvernement à la Chambre à reprendre sa réponse depuis le début.

**L'hon. Karina Gould:** C'est bon, monsieur le Président. Je comprends les conservateurs d'être mal à l'aise avec ma réponse parce qu'ils savent que c'est vrai.

Lorsque des Canadiens ne partagent pas leur vision du Canada, que font les députés conservateurs? Ils les dénigrent, puis ils s'efforcent de les démolir. Ils n'aiment pas que des gens s'opposent à leur programme. Ils n'aiment pas qu'on leur pose des questions difficiles. Lorsque des gens intelligents ne partagent pas leur vision du Canada, au lieu de débattre, les conservateurs s'efforcent de les démolir.

**L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC):** Monsieur le Président, Grifols, une grande société pharmaceutique, a récemment obtenu l'approbation de la Société canadienne du sang, un organisme réglementé par le gouvernement libéral, pour acquérir des ressources plasmiques canadiennes, une source essentielle de produits sanguins pour les Canadiens. Cependant, selon des rapports publiés l'été dernier, en vertu de ce contrat, Grifols pourrait vendre les produits plasmiques canadiens à l'étranger à des fins lucratives, ce qui pourrait menacer l'approvisionnement au Canada. Devinez quelle entreprise est engagée pendant ce temps dans des négociations pour acquérir Grifols? C'est Brookfield.

Est-ce pour cette raison que les libéraux n'ont pas soumis M. Carney à l'examen de la commissaire au lobbying?

**L'hon. Mark Holland (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, le Canada est reconnu partout dans le monde comme l'un des meilleurs endroits en matière de gestion de l'approvisionnement en sang, et nous sommes absolument déterminés à poursuivre dans cette voie. Je dirais que nous sommes habitués à ce que les députés d'en face lancent des calomnies et essaient d'inventer des choses. Toutefois, nous sommes déterminés à travailler sans relâche pour préserver la réputation que nous avons acquise au prix d'efforts soutenus, à savoir que nous assurons un approvisionnement de produits sanguins sûrs pour aider les Canadiens au moment où ils en ont besoin.

• (1455)

**Le Président:** Le député de South Shore—St. Margarets a baissé la voix, mais il ne cesse de parler. Je lui demanderai donc simplement d'arrêter de parler.

La députée de Nanaimo—Ladysmith a la parole.

\* \* \*

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD):** Monsieur le Président, les survivants des pensionnats et leurs familles méritent des réponses. Nous savons que la vérité passe avant la guérison. La Commission de vérité et réconciliation demande à tous les ordres de gouvernement et à toutes les églises de remettre tous les dossiers, mais les survivants se heurtent toujours à des obstacles, à des dossiers manquants, à des retards et à des déceptions. Pourquoi le gouvernement est-il incapable d'assurer aux survivants et à leur famille un accès à la vérité?

**L'hon. Gary Anandasangaree (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.):** Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour souligner la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et les nombreuses commémorations qui ont eu lieu partout au pays.

Depuis 2015, année où le gouvernement a reçu les appels à l'action formulés dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation, nous nous efforçons de mettre en œuvre les 94 appels à l'action. Nous continuerons de travailler avec les survivants pour qu'on leur rende des comptes et qu'ils puissent connaître la vérité et obtenir justice.

\* \* \*

**LE LOGEMENT**

**M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NPD):** Monsieur le Président, la crise du logement fait rage à Edmonton, où les Autochtones en subissent les contrecoups de manière disproportionnée. Selon les plus récents rapports, le nombre de sans-abri à Edmonton a bondi de 1 300 personnes depuis le début de l'année. Pire encore, le nombre d'amputations dues aux engelures a augmenté de 162 %. Avec les températures froides qui approchent, des gens vont perdre des membres ou mourir.

Les libéraux vont-ils continuer de rester les bras croisés, comme Danielle Smith, ou vont-ils enfin construire les logements dont les habitants d'Edmonton ont si désespérément besoin?

**L'hon. Patty Hajdu (ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.):** Monsieur le Président, après une décennie d'immobilisme de la part du gouvernement conservateur précédent, nous avons lancé la Stratégie nationale sur le logement et nous travaillons avec les collectivités, les dirigeants des Premières Nations et les organismes autochtones afin que les gens aient accès aux types de logements dont ils ont besoin.

Nous allons poursuivre dans cette veine jusqu'à ce que tous les citoyens de ce pays sachent qu'il y a un toit pour eux à l'approche de l'hiver.

*Questions orales***LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**M. Ben Carr (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, le 30 septembre est l'une des journées les plus importantes du calendrier canadien. Pendant des générations, les peuples autochtones ont dû dissimuler leur culture, leur langue et leur véritable identité. Cela a eu des conséquences dévastatrices pour les familles et les communautés et a donné lieu à des traumatismes intergénérationnels, dont les répercussions se font encore grandement sentir dans notre pays aujourd'hui. Hier, des communautés de partout au Canada se sont réunies pour rendre hommage aux survivants et à leurs proches et pour s'engager à faire leur part dans ce cheminement vers la vérité et la réconciliation.

Je demande au ministre des Relations Couronne-Autochtones de faire part à la Chambre de ses réflexions sur l'importance de cette journée et sur le travail qui nous attend.

**L'hon. Gary Anandasangaree (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens d'abord à souligner le travail de mon collègue de Winnipeg.

Hier, c'était la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, et au cours des derniers jours, j'ai eu l'occasion d'écouter de nombreux survivants parler de l'énorme perte qu'ils ressentent encore aujourd'hui. J'ai également eu l'occasion de m'entretenir avec des militants pour la cause des personnes qui ne sont jamais rentrées chez elles. Ils cherchent à faire la lumière sur leur sort.

Cet après-midi, nous avons hissé le drapeau des survivants ici même, sur la Colline, et je demande à tous les Canadiens de réfléchir à cette journée et de veiller à faire leur part pour la réconciliation.

\* \* \*

**L'ÉCONOMIE**

**Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans de la coûteuse coalition libérale—néo-démocrate, le prix du panier d'épicerie a augmenté de 27 %, le prix de l'essence a augmenté de 40 % et, maintenant, de nouvelles données d'Equifax montrent que l'endettement lié aux cartes de crédit a également augmenté. Le Canadien moyen a un solde impayé de 4 300 \$ sur sa carte de crédit, le montant le plus élevé depuis la dernière récession.

Pourquoi les libéraux se servent-ils de leur taxe sur le carbone pour faire grimper le prix de tout? Pourquoi punissent-ils les familles et les forcent-elles à s'endetter davantage simplement pour joindre les deux bouts?

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je suis vraiment heureuse d'avoir l'occasion de parler de nos remboursements de la taxe sur le carbone et de nos politiques sur les cartes de crédit, car nous avons annoncé aujourd'hui que, plus tard ce mois-ci, grâce aux négociations du gouvernement avec les sociétés émettrices de cartes de crédit, les frais que les petites entreprises doivent payer diminueront. C'est une bonne nouvelle pour les petites entreprises de tout le pays.

Quelles sont les autres bonnes nouvelles? Les propriétaires de petites entreprises obtiendront de gros remboursements de la taxe sur le carbone. La députée, comme moi, est une députée de l'Ontario. Un propriétaire d'entreprise de l'Ontario qui a 10 employés recevra 4 000...

• (1500)

**Le Président:** La députée de Thornhill a la parole.

**Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC):** Monsieur le Président, la ministre des Finances est peut-être la dernière personne au monde à penser que le fait de payer davantage de taxes enrichit les gens et contribue à freiner le changement climatique. La taxe sur le carbone n'a rien à voir avec l'environnement, et elle n'a certainement rien à voir avec l'abordabilité. Il s'agit d'obtenir plus d'argent pour la dépendance aux dépenses de la ministre. Même Catherine McKenna admet que le plan des libéraux a toujours été de dépenser l'argent des Canadiens.

Il est clair que les libéraux n'ont plus d'argent. Ils vont augmenter la taxe, encore et encore, pour la faire passer à 61 ¢ le litre, alors que 2 millions de personnes font appel aux banques alimentaires. Combien d'autres personnes devront vivre dans la pauvreté avant que les libéraux ne fassent marche arrière?

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, je vais donner un nombre aux conservateurs: 69 millions de voitures. C'est l'équivalent en réduction de la pollution que nous avons de ce côté-ci de la Chambre. Si nous écoutions les conservateurs, nous ne ferions rien pour lutter contre le changement climatique, la pollution serait encore pire et, sans les mesures que nous avons prises, les émissions seraient 41 % plus élevées. Nous cherchons à combattre le changement climatique. Nous nous efforçons d'aider les Canadiens à créer l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle. Les conservateurs n'ont rien à offrir.

\* \* \*

**LA TARIFICATION DU CARBONE**

**M. John Barlow (Foothills, PCC):** Monsieur le Président, les néo-démocrates—libéraux tentent désespérément de convaincre les Canadiens qu'il est à leur avantage de payer une taxe sur le carbone de plus en plus élevée. La vérité fait toutefois mal. Il semble que l'inflation alimentaire ne soit pas un problème mondial, mais bien un problème néo-démocrate—libéral. Selon le grand spécialiste de l'alimentation surnommé le « Food Professor », en raison de la taxe sur le carbone, le prix de gros des aliments au Canada a augmenté de 34 % dans toutes les catégories; il est aussi supérieur de 37 % à celui des États-Unis.

Le premier ministre reconnaîtra-t-il simplement qu'il avait tort au sujet de sa taxe sur le carbone et déclencherà-t-il des élections à ce sujet?

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, il semble que les conservateurs commencent maintenant à écouter les économistes. Comme ils ont cité Trevor Tombe, voyons ce que celui-ci a à dire au sujet de la tarification du carbone et du prix des aliments: « S'il y a de bonnes raisons de se soucier de l'abordabilité en général, les politiques climatiques y contribuent assez peu, cependant. Et leur suppression ne changerait quasiment rien à la situation financière des ménages. »

**M. John Barlow (Foothills, PCC):** Monsieur le Président, les néo-démocrates—libéraux refusent de voir la vérité en face. La vérité, c'est que les Canadiens sont plus nombreux que jamais à être contraints d'avoir recours aux banques alimentaires. Même le député libéral de Winnipeg-Nord a dit qu'il était absurde d'attribuer la hausse des prix des aliments de 34 % à la taxe sur le carbone.

### Questions orales

Or, les données du spécialiste de l'alimentation, surnommé le « Food Professor », montrent que les libéraux ont tort. Ce qui est absurde, c'est d'augmenter la taxe sur le carbone alors que 9 millions de Canadiens ne savent pas s'ils auront de quoi manger pour le prochain repas. Le premier ministre admettra-t-il que le plan fiscal des libéraux se résume à la taxe sur le carbone et déclencherait-il des élections sur la taxe sur le carbone afin que les Canadiens puissent se nourrir?

**L'hon. Lawrence MacAulay (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, étant moi-même agriculteur, je sais ce que vivent les agriculteurs qui sont aux premières loges des changements climatiques. Ils doivent faire face à des tempêtes dévastatrices comme l'ouragan *Fiona* qui a détruit des bâtiments d'élevage et tué du bétail. Des inondations et des feux de forêt se produisent partout au pays. C'est l'une des raisons qui expliquent pourquoi les prix des aliments sont si élevés.

Le gouvernement a instauré une tarification de la pollution qui fonctionne. De plus, dans la circonscription de mon collègue, l'agriculteur moyen reçoit 1 800 \$ par année au titre de la Remise canadienne sur le carbone. Je sais que le Parti conservateur du Canada...

**Le Président:** La députée de Thérèse-De Blainville a la parole.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** Le député de Foothills, qui vient de poser deux questions, pourra en soumettre d'autres si la direction de son parti en décide ainsi. Ce n'est toutefois pas le cas maintenant. Je serai heureux de donner la parole au député de Foothills s'il se lève lorsque le tour de sa formation politique viendra.

• (1505)

[Français]

L'honorable députée de Thérèse-De Blainville a la parole.

\* \* \*

### LES AÎNÉS

**Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ):** Monsieur le Président, le coût de la vie affecte tous les aînés. Il n'y a pas deux factures à l'épicerie, une pour les 65 à 74 ans et une pour les plus âgés. Il n'y a pas de rabais sur le logement selon l'âge, pas plus qu'il n'y a de soldes sur les vêtements ou sur les médicaments. Pourtant, les personnes de 65 à 74 ans reçoivent 10 % moins de Sécurité de la vieillesse. Tout le monde comprend que c'est injuste.

Les libéraux vont-ils mettre fin à cette injustice ou est-ce qu'on monte dans les autobus et on déclenche les élections?

**L'hon. Steven MacKinnon (ministre du Travail et des Aînés, Lib.):** Monsieur le Président, lorsque la députée de Thérèse-De Blainville a eu la chance de faire économiser des centaines de dollars à des aînés vulnérables, qui sont au nombre de 7 300 dans sa propre circonscription, elle a voté contre. C'est de l'hypocrisie. Maintenant, elle veut venir nous faire la morale pour ses politiques opportunistes.

Nous, nous sommes là pour les aînés. Le Parti libéral du Canada appuie les aînés. C'est le Bloc québécois qui...

**Le Président:** L'honorable député de LaSalle—Émard—Verdun a la parole pour sa question inaugurale.

**M. Louis-Philippe Sauvé (LaSalle—Émard—Verdun, BQ):** Monsieur le Président, je profite de ma première prise de parole

pour remercier les citoyens de LaSalle—Émard—Verdun de leur confiance. Je ferai tout pour en être digne.

Aujourd'hui, je suis fier de me joindre à l'ultimatum du Bloc québécois pour les aînés. Les libéraux ont deux choix: ils peuvent bonifier la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les 74 ans ou moins ou ils peuvent déclencher les élections dès maintenant. Je leur rappellerai que la dernière fois, ça ne s'est pas très bien passé pour eux.

Le gouvernement choisira-t-il les aînés ou sa chute?

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** À l'ordre.

J'invite, pour la deuxième fois aujourd'hui, le député de Portneuf—Jacques-Cartier à ne pas prendre la parole pendant qu'un député parle.

L'honorable ministre du Travail et des Aînés a la parole.

**L'hon. Steven MacKinnon (ministre du Travail et des Aînés, Lib.):** Monsieur le Président, je souhaite la bienvenue à la Chambre au député. Je veux l'assurer que je l'ai très bien entendu, malgré son éloignement du pouvoir qui va se poursuivre jusqu'à la fin de ses jours à la Chambre.

Notre gouvernement dépensera plus pour la Sécurité de la vieillesse afin de protéger le revenu des retraités que tout autre gouvernement précédent dans les cinq prochaines années. À titre d'information pour mon collègue, on parle de 71 milliards de dollars de plus dans les poches des aînés grâce au Parti libéral du Canada.

\* \* \*

[Traduction]

### LA TARIFICATION DU CARBONE

**L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et il faut que cela cesse. Le gouvernement oblige les familles à payer davantage pour l'essence, pour l'épicerie et pour le chauffage domestique à un moment où elles peuvent le moins se le permettre. Aujourd'hui, la province du Nouveau-Brunswick tente une poursuite contre les libéraux pour les tenir responsables de l'argent que la taxe sur le carbone leur fait gagner au détriment des Canadiens ordinaires.

Le gouvernement va-t-il écouter les Canadiens et abolir la taxe sur le carbone, ou va-t-il enfin les laisser choisir en tenant des élections sur la taxe sur le carbone?

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, le député d'en face pourrait peut-être rappeler à certains députés de son parti qu'ils ont demandé au premier ministre Higgs d'adhérer au régime fédéral pour que les gens puissent toucher une remise, et c'est exactement ce qu'il a fait. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a choisi le régime fédéral pour que plus de gens dans sa province reçoivent plus d'argent qu'ils n'en déboursent au titre de la tarification du carbone.

*Questions orales*

**L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC):** Monsieur le Président, nous savons que les libéraux préfèrent parler de tout sauf du fait que le prix de l'essence au Canada serait parmi les plus élevés au monde à cause de leur taxe sur le carbone de 61 ¢ le litre. Même le directeur parlementaire du budget a confirmé que le régime de taxe sur le carbone des libéraux coûte plus cher aux Canadiens qu'il ne leur rapporte. Les Canadiens ne font pas confiance au premier ministre ni à sa coûteuse taxe sur le carbone.

Quand le gouvernement libéral va-t-il s'écarter du chemin pour que les conservateurs puissent enfin abolir la taxe?

• (1510)

**L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.):** Monsieur le Président, il est bien évident que la grande majorité des familles canadiennes reçoivent plus d'argent qu'ils n'en paient. Cela a été confirmé par 300 économistes, dont Trevor Tombe, un économiste réputé que les conservateurs aiment bien citer ces jours-ci.

L'absence d'un plan de lutte contre les changements climatiques ou d'un plan économique pour l'avenir aurait des conséquences désastreuses pour les habitants du Canada atlantique. Ces conservateurs s'opposent à l'Accord atlantique et aux efforts déployés pour lancer une industrie éolienne extracôticière et une industrie de l'hydrogène afin de créer de bons emplois et des débouchés économiques dans le Canada atlantique. Ils n'ont aucun plan pour le climat. Ils n'ont aucun plan pour l'économie.

**M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et il faut que cela cesse. Il est grand temps de mettre fin à l'arnaque qu'est la taxe sur le carbone de cette coûteuse coalition. Neuf premiers ministres provinciaux sont maintenant contre la taxe libérale sur le carbone. Aujourd'hui, au Nouveau-Brunswick, le premier ministre Blaine Higgs a contesté cette arnaque devant les tribunaux. Les provinces ne reçoivent pas de remboursement pour chauffer les écoles et faire le plein d'essence des ambulances. Les taxes sur le carbone ne sont pas sans incidence sur les recettes lorsque les provinces et les municipalités finissent par payer plus cher pour assurer les services essentiels.

La coalition du Parti vert, du Parti libéral et du NPD abolira-t-elle la taxe ou continuera-t-elle de faire augmenter le coût des soins de santé et de l'éducation?

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, le député d'en face ne se rappelle peut-être pas qu'il a lui-même demandé au premier ministre Higgs d'adopter le système fédéral afin de permettre à plus de Néo-Brunswickois de récupérer plus d'argent qu'ils n'en paient pour la tarification du carbone. Il a peut-être oublié qu'il en avait fait la demande au premier ministre de sa province.

\* \* \*

[Français]

**LE LOGEMENT**

**M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Monsieur le Président, au Québec et partout au Canada, on fait face à une crise du logement qui a des répercussions sur la vie des gens. Nous devons construire plus de logements plus rapidement pour permettre aux Québécois et aux Canadiens d'accéder à des logements qui répondent à leurs besoins et qui sont abordables.

Le ministre des Services publics et de l'Approvisionnement peut-il expliquer aux citoyens de ma circonscription, Lac-Saint-Louis, comment notre gouvernement va permettre la création de logements abordables partout au pays?

**L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.):** Monsieur le Président, vous savez que le chef conservateur a construit six logements abordables durant toute sa carrière comme ministre responsable du logement. De plus, on les a cherchés durant tout l'été et on ne les a pas trouvés. Ensuite, il en rajoute une couche en disant que c'est une forme de communisme que de construire des logements abordables, y compris pour les aînés, sur des propriétés fédérales. La bonne nouvelle, c'est que nous allons y construire 250 000 logements au cours des prochaines années.

\* \* \*

**L'INDUSTRIE FORESTIÈRE**

**M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC):** Monsieur le Président, le décret d'urgence du ministre de l'Environnement s'attaque aux travailleurs forestiers d'une trentaine de communautés. Ce sera une catastrophe. Il tuera 1 400 emplois au minimum, il détruira des vies et il brisera l'économie des régions du Québec.

Le Bloc québécois, lui, a voté une fois de plus pour maintenir le gouvernement en place. C'est là qu'on s'aperçoit qu'il est déconnecté des réalités de nos régions.

Est-ce que le « Bloc libéral » est conscient de l'ampleur des désastres que le décret va causer dans les communautés du Québec?

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais rappeler à mon collègue que nous avons mis sur la table un demi-milliard de dollars d'investissements potentiels au Québec, dans les régions, dans le secteur forestier, pour les travailleurs forestiers et pour les communautés autochtones. Nous attendons seulement que le gouvernement du Québec vienne s'asseoir à la table avec nous pour discuter. Nous, nous voulons trouver une solution. Les conservateurs, eux, n'ont rien à offrir, que ce soit pour l'environnement, pour l'économie ou pour les emplois.

**M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC):** Monsieur le Président, le ministre québécois de l'Environnement est à Ottawa aujourd'hui. Il est dans l'incompréhension totale, comme tous nos concitoyens, face à l'imposition d'un décret qui mettra nos travailleurs dans la rue. Il demande, tout comme les conservateurs, qu'on retire immédiatement cette menace et qu'on laisse agir le Québec dans ses champs de compétence. Le Bloc québécois, lui, qui prétend être le défenseur des champs de compétence du Québec, est invisible dans ce dossier.

Est-ce que le gouvernement va comprendre, une fois pour toutes, que le décret est une catastrophe anticipée?

*Questions orales*

• (1515)

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais rappeler encore une fois à mon collègue qu'à la fin de 2022, nous avons signé une lettre conjointe, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec, qui prévoyait que Québec allait présenter un plan pour le rétablissement du caribou d'ici juin 2023. Nous sommes le 1<sup>er</sup> octobre 2024 et nous attendons toujours ce plan. Tout ce que nous demandons, c'est que Québec fasse ce qu'il s'était engagé à faire. Nous sommes prêts à travailler avec lui pour trouver des solutions.

**M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC):** Monsieur le Président, tout comme le premier ministre, le chef du Bloc québécois aime bien nous divertir avec des histoires imaginaires pour essayer de justifier sa pertinence. Sur X, par exemple, il se vante toujours d'être le héros, celui qui a freiné le décrec qui va mettre en péril l'industrie forestière des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Saguenay—Lac-Saint-Jean, entre autres.

Or la réalité, et c'est ce qu'on a appris ce matin de la part du ministre de l'Environnement du Québec, c'est que le premier ministre et son ministre de l'Environnement et du Changement climatique veulent fermer l'industrie. Ils n'ont aucune autre option. Le Bloc québécois n'est pas vraiment d'une grande aide.

Encore une fois, est-ce que le ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada va mettre fin définitivement à son décret radical?

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, les experts, les écologistes, les travailleurs forestiers et les Premières Nations affirment toutes et tous que l'avenir de la foresterie au Québec et ailleurs au pays dépend de la santé de la forêt et qu'il dépend aussi de la santé du caribou. On ne peut pas avoir l'un sans l'autre. Les seuls qui ne comprennent pas cela ici, ce sont les députés du Parti conservateur du Canada.

\* \* \*

[Traduction]

**LES AÎNÉS**

**Mme Joanne Thompson (St. John's-Est, Lib.):** Monsieur le Président, on souligne aujourd'hui la Journée nationale des aînés. C'est l'occasion de célébrer les aînés de partout au pays et de les remercier. Le gouvernement libéral sait combien il est important de favoriser la santé et le bien-être des aînés. C'est pourquoi il investit dans des programmes et des services qui leur sont destinés.

Le ministre de la Santé pourrait-il informer les Canadiens de ce que nous faisons pour protéger et favoriser la santé des aînés de partout au pays?

**L'hon. Mark Holland (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie la députée de St. John's-Est de défendre inlassablement la santé des aînés du Canada.

Nous avons conclu avec les 13 provinces et territoires, dont Terre-Neuve-et-Labrador, des accords qui visent à aider les aînés à vieillir dans la dignité, à vieillir chez eux et à améliorer les établissements de soins de longue durée. Fait crucial, ces accords comprennent, pour la première fois, des indicateurs communs qui nous permettront de faire un suivi des données et d'avoir une idée des résultats dans chaque province et territoire. De toute évidence, il reste

du travail à faire afin que des centaines de milliers d'aînés aient accès à des soins dentaires et nous travaillons aussi sur le dossier de l'assurance-médicaments.

\* \* \*

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD):** Monsieur le Président, le Conseil tribal des Nuu-chah-nulth a déclaré l'état d'urgence dans tous les territoires de ses 14 nations. Le manque de soutien en matière de santé mentale, de traitements, de rétablissement et de services de réduction des méfaits cause des dommages irréparables. Le gouvernement libéral ne réussit pas à offrir l'aide dont les Canadiens ont besoin de toute urgence, et ce sont les jeunes et les aînés qui en paient le prix. Les Autochtones continuent de mourir à un taux plus élevé que les non-Autochtones. Ce n'est pas cela, la réconciliation. Il faut agir maintenant.

Quand les libéraux arrêteront-ils de dire des paroles creuses et accorderont-ils aux Nuu-chah-nulth le financement urgent dont ils ont besoin pour sauver des vies?

**L'hon. Patty Hajdu (ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.):** Monsieur le Président, c'est exactement la voie que le gouvernement a empruntée, en travaillant main dans la main avec les Premières Nations et les dirigeants autochtones pour veiller à ce que les programmes et les services offerts par les Premières Nations et les peuples autochtones soient accessibles à leurs membres afin que ces derniers puissent surmonter les traumatismes causés par la colonisation, phénomène que le gouvernement a reconnu pas plus tard qu'hier aux côtés de nombreux survivants dans tout le pays. Les répercussions sur les communautés sont profondes, et nous poursuivrons ce travail difficile ensemble.

**Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD):** Monsieur le Président, les libéraux ont passé la journée d'hier à prétendre qu'ils appuient les Premières Nations, celles-là mêmes contre lesquelles le gouvernement se bat devant les tribunaux, pour une chose aussi élémentaire que l'eau potable. Selon les avocats du gouvernement du Canada, « le Canada n'a aucune obligation légale ni aucun devoir d'exploiter les systèmes d'approvisionnement en eau [des Premières Nations] ». Ils vont jusqu'à affirmer que lorsque des ministres font des promesses, elles sont faites dans un contexte bien précis, et que l'on peut en faire fi. Telle est l'approche des libéraux en matière de réconciliation: ils promettent de l'eau potable aux Premières Nations, puis chargent des avocats de se battre contre elles devant les tribunaux là-dessus.

Les libéraux cesseront-ils de faire les hypocrites et de mener des batailles juridiques contre la nation de Shamattawa et d'autres Premières Nations? Leur donneront-ils accès à l'eau potable une fois pour toutes?

**L'hon. Patty Hajdu (ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.):** Monsieur le Président, il est vraiment encourageant d'entendre la députée néo-démocrate parler avec tant d'éloquence de la nécessité d'accélérer la levée des avis prolongés de faire bouillir l'eau partout au pays. Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons fait lever plus de 145 avis prolongés de faire bouillir l'eau et en avons prévenu bien au-delà de 200. Nous poursuivons ce travail acharné. Je suppose que les commentaires de la députée signifient qu'elle soutiendra la nouvelle mesure législative et qu'elle veillera à ce qu'elle soit adoptée par la Chambre.

• (1520)

**Le Président:** Le député de Kamloops—Thompson—Caribou invoque le Règlement.

**M. Frank Caputo:** Monsieur le Président, aujourd'hui, j'ai fait une déclaration au titre de l'article 31 du Règlement. En fait, j'ai dû la faire deux fois. Elle visait à saluer deux vétérans de ma circonscription, qui sont respectivement âgés de 101 et de 104 ans. Lors de mes deux interventions, il y a eu beaucoup de bruit à la Chambre pendant ce que j'avais espéré être un hommage très solennel à ces deux vétérans encore vivants qui ont survécu au jour J.

J'attire l'attention de la présidence sur cette question dans l'espoir qu'il y ait plus de silence à la Chambre, en particulier lors des déclarations de députés venant du fond du cœur, comme celle-ci sur les vétérans.

**Le Président:** Je remercie le député de soulever cette question. Il est crucial de souligner l'importance des déclarations prévues à l'article 31 du Règlement.

Je sais que la période réservée aux déclarations de députés est habituellement le moment où un bon nombre de députés entrent à la Chambre après avoir assisté à des réunions de comités. J'encourage tous les députés à s'asseoir en silence afin que les députés puissent bien faire entendre leur déclaration sur ces sujets importants et puissent tirer pleinement parti de ce temps précieux avec leurs concitoyens.

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### TRAVAUX DES SUBSIDES

#### MOTION DE L'OPPOSITION — LA CONFIANCE DANS LE GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 26 septembre, de la motion.

**Le Président:** Comme il est 15 h 21, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion du député de Mégantic—L'Érable relative aux travaux des subsides.

Convoquez les députés.

• (1535)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n<sup>o</sup> 865)

POUR

Députés

Abouttaif

Aitchison

### Travaux des subsides

Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Gallant	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Hoback
Jeneroux	Jivani
Kelly	Khanna
Kitchen	Kmiec
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Lake	Lantsman
Lawrence	Lehoux
Leslie	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lloyd	Lobb
Maguire	Majumdar
Martel	Mazier
McCauley (Edmonton West)	McLean
Melillo	Moore
Morantz	Morrison
Motz	Muys
Nater	Patzer
Paul-Hus	Perkins
Poillievre	Rayes
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Rood
Ruff	Scheer
Schmale	Seeback
Shields	Shiplely
Small	Soroka
Steinley	Stewart (Toronto—St. Paul's)
Stewart (Miramichi—Grand Lake)	Strahl
Stubbs	Thomas
Tochor	Tolmie
Uppal	Van Popta
Vecchio	Vidal
Vien	Vierson
Vis	Vuong
Wagantall	Warkentin
Waugh	Webber
Williams	Williamson
Zimmer — 121	

### CONTRE

Députés

Alghabra	Ali
Anand	Anandasangaree
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bergeron	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blair	Blanchet

*Décision de la présidence*

Blanchette-Joncas  
Blois  
Boulerice  
Brière  
Cannings  
Casey  
Chagger  
Champagne  
Chatel  
Chiang  
Collins (Victoria)  
Coteau  
Damoff  
Desbiens  
Desjarlais  
Dhillon  
Dong  
Dubourg  
Duguid  
Ehsassi  
Erskine-Smith  
Fonseca  
Fortin  
Fraser  
Fry  
Gainey  
Garrison  
Gazan  
Gill  
Green  
Hajdu  
Hardie  
Holland  
Hussen  
Iacono  
Ien  
Johns  
Jones  
Julian  
Kelloway  
Khera  
Kusmierczyk  
Lalonde  
Lamoureux  
Larouche  
Lauzon  
Lemire  
Long  
Louis (Kitchener—Conestoga)  
MacDonald (Malpeque)  
MacKinnon (Gatineau)  
Martinez Ferrada  
Mathyszen  
May (Saenich—Gulf Islands)  
McGuinty  
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)  
McPherson  
Mendicino  
Miller  
Morrissey  
Naqvi  
Noormohamed  
O'Connell  
O'Regan  
Perron  
Plamondon  
Qualtrough  
Rodriguez  
Romanado  
Sahota  
Saks  
Sarai  
Savard-Tremblay  
Schieffe  
Sgro  
Sheehan  
Sidhu (Brampton South)  
Sinclair-Desgagné

Blaney  
Boissonnault  
Bradford  
Brunelle-Duceppe  
Carr  
Chabot  
Chahal  
Champoux  
Chen  
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)  
Cormier  
Dabrusin  
DeBellefeuille  
Desilets  
Dhaliwal  
Diab  
Drouin  
Duclos  
Dzerowicz  
El-Khoury  
Fisher  
Fortier  
Fragiskatos  
Freeland  
Gaheer  
Garon  
Gaudreau  
Gerretsen  
Gould  
Guilbeault  
Hanley  
Hepfner  
Housefather  
Hutchings  
Idlout  
Jaczek  
Joly  
Jowhari  
Kayabaga  
Khalid  
Koutrakis  
Kwan  
Lambropoulos  
Lapointe  
Lattanzio  
Lebouthillier  
Lightbound  
Longfield  
MacAulay (Cardigan)  
MacGregor  
Maloney  
Masse  
May (Cambridge)  
McDonald (Avalon)  
McKay  
McLeod  
Mendès  
Miao  
Morrice  
Murray  
Ng  
Normandin  
Oliphant  
Pauzé  
Petitpas Taylor  
Powlowski  
Robillard  
Rogers  
Rota  
Sajjan  
Samson  
Sauvé  
Scarpaleggia  
Serré  
Shanahan  
Sidhu (Brampton East)  
Simard  
Singh

Sorbara  
Ste-Marie  
Sudds  
Taylor Roy  
Therrien  
Trudeau  
Turnbull  
Van Bynen  
Vandal  
Vignola  
Virani  
Wilkinson  
Zahid  
Zuberi—207  
Sousa  
St-Onge  
Tassi  
Thériault  
Thompson  
Trudel  
Valdez  
van Koeverden  
Vandenbeld  
Villemure  
Weiler  
Yip  
Zarrillo

## PAIRÉS

Aucun

**Le Président:** Je déclare la motion rejetée.

Je désire aviser la Chambre que le volume des oreillettes sera maintenant réinitialisé. Les députés qui utilisent leurs oreillettes en ce moment devront réajuster le volume.

Je désire informer la Chambre qu'en raison du vote par appel nominal différé, les ordres émanant du gouvernement seront prolongés de 12 minutes.

\* \* \*

[Traduction]

## RECOURS AU RÈGLEMENT

LES QUESTIONS ORALES — DÉCISION DE LA PRÉSIDENCE

**Le Président:** Je suis maintenant prêt à me prononcer sur le rappel au Règlement soulevé le mercredi 25 septembre 2024 par le député d'Edmonton Griesbach concernant des propos tenus pendant la période des questions ce jour-là.

Au milieu de la période des questions, alors que la présidence était en train de rappeler les députés à l'ordre, on a entendu du chahut en provenance d'un côté de la Chambre. La présidence n'a pas été en mesure, dans l'immédiat, d'identifier la source du commentaire en cause. Les réviseurs des Débats, pour leur part, ont dû se contenter d'attribuer les propos à « une voix ».

Après la période des questions, le député d'Edmonton Griesbach a invoqué le Règlement, affirmant que les propos étaient de toute évidence homophobes. Il a demandé à la présidence d'examiner la question. Le jour suivant, le jeudi 26 septembre, plusieurs autres députés sont revenus sur ce qui s'était passé et ont exhorté la présidence à rendre une décision à ce sujet. À un certain moment, des accusations ont été lancées à l'endroit du député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, soupçonné d'avoir prononcé les propos allégués.

[Français]

Juste avant la période des questions jeudi dernier, la présidence a rendu une décision sur le décorum et le langage non parlementaire. La présidence souhaite relire à la Chambre l'une des citations figurant dans cette décision.

Comme il est indiqué à la page 624 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, troisième édition: « Lorsqu'il doit décider si des propos sont non parlementaires, le Président tient compte du ton, de la manière et de l'intention du député qui les a prononcés, de la personne à qui il s'adressait, du degré de provocations et, ce qui est plus important, du désordre éventuel qu'ils ont causé à la Chambre. »

Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a pris la parole et a admis avoir fait la remarque en question, mais il a expliqué le contexte dans lequel il s'inscrivait et il a précisé quelles avaient été ses intentions. Il a soutenu qu'il cherchait à critiquer les dépenses du gouvernement et non à insulter qui que ce soit.

[Traduction]

Il va sans dire qu'on ne saurait admettre à la Chambre des commentaires qui visent manifestement à dénigrer autrui en raison de son orientation sexuelle ou à faire des insinuations à propos de l'orientation sexuelle d'une personne. Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a nié avec véhémence que telle avait été son intention, et la présidence est disposée à le croire sur parole. Toutefois, je l'invite à réfléchir à la manière dont ses propos ont pu être interprétés et à reconnaître qu'ils ont causé du désordre.

La situation fait ressortir certains principes qui devraient guider notre conduite dans cette enceinte: tout d'abord, l'importance de ne pas hurler des commentaires d'un bout à l'autre de la Chambre; ensuite, celle d'éviter les blagues qui pourraient être perçues comme blessantes ou insultantes. Il incombe à chacun et chacune d'entre nous de mesurer nos paroles. C'est dans ce contexte que je vais inviter le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan à retirer ses propos et de le faire dans les plus brefs délais.

Je remercie les députés de leur attention.

• (1540)

#### ALLÉGATION DE PROPOS NON PARLEMENTAIRES — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**Le Président:** Je suis également maintenant prêt à me prononcer sur le rappel au Règlement soulevé le 27 septembre 2024 par la députée d'Edmonton Strathcona concernant une insulte personnelle qu'aurait formulée le député de Calgary Heritage durant une déclaration faite conformément à l'article 31 du Règlement.

Lors de son intervention, la députée d'Edmonton Strathcona a soutenu que le député de Calgary Heritage avait, pendant sa déclaration plus tôt ce jour-là, lancé une insulte personnelle à l'endroit du député de Burnaby-Sud. Elle a fait remarquer que la présidence avait récemment rendu une décision sur les insultes personnelles visant des députés. Elle a indiqué qu'il convenait de demander au député de Calgary Heritage de se rétracter et de s'excuser.

[Français]

Comme je l'ai affirmé dans la décision que j'ai rendue le 26 septembre 2024, je demeure très préoccupé par la tendance actuelle à formuler des critiques et des insultes d'une façon excessivement personnelle. J'ai conclu ma décision, à la page 25926 des Débats, en invitant les députés « à choisir plus judicieusement leurs mots et leurs comportements, à défaut de quoi la présidence n'aura d'autre choix que de sanctionner les députés qui persistent à refuser de mettre un terme à un comportement non parlementaire. »

La présidence a examiné la déclaration du député de Calgary Heritage et estime que certains termes constituent bel et bien une attaque personnelle à l'encontre du député de Burnaby-Sud.

[Traduction]

Le député de Calgary Heritage aurait dû savoir que les mots qu'il utilisait posaient problème puisque, quelques jours plus tôt, pendant la période réservée aux déclarations de députés, j'avais averti l'un de ses collègues de ne pas avoir recours à ces mêmes mots. Je le répète: il est possible de faire valoir son point de vue sans verser

#### Décision de la présidence

dans les insultes personnelles. Par conséquent, le député de Calgary Heritage ne se verra pas accorder la parole tant qu'il n'aura pas retiré les termes offensants.

Je remercie les députés de leur attention.

Le député de Don Valley-Ouest invoque le Règlement.

**L'hon. Robert Oliphant:** Monsieur le Président, je ne remets pas votre première décision en cause, mais j'aimerais soulever une question à ce sujet à la Chambre, à savoir l'application de la politique de la Chambre des communes contre le harcèlement sexuel en ce qui concerne la façon dont les députés se traitent les uns les autres.

Nous avons tous suivi une formation poussée sur le harcèlement sexuel. Un de ses messages importants, c'est que l'intention n'entre pas en ligne de compte dans les conclusions des procédures en la matière. C'est la façon dont les propos sont perçus qui compte, même s'ils n'ont pas été tenus dans cette intention. Par conséquent, j'aimerais que le Président entame une réflexion pour déterminer si la politique contre le harcèlement sexuel en milieu de travail s'applique à la Chambre ou si elle ne s'applique qu'à l'extérieur de la Chambre.

Je pose la question en toute sincérité, et vous pouvez prendre votre temps. Je ne connais pas la réponse, mais nous avons suivi de nombreuses séances de formation sur le harcèlement sexuel. Je pense que la chose la plus difficile à concevoir, pour moi, c'était que je puisse tenir des propos qui, à mon avis, ne sont pas offensants, mais qui sont perçus comme offensants; dans une telle situation, je dois en assumer la responsabilité. Je ne sais pas si cela s'applique ou non à la Chambre.

**Le Président:** Je remercie le député de Don Valley-Ouest de signaler cette importante distinction. Je tiens à ce que le député sache que la politique sur le harcèlement sexuel s'applique à l'extérieur de la Chambre. Comme on l'a souligné à juste titre, ce n'est pas l'intention de l'auteur d'un commentaire qui compte, mais, bien sûr, la façon dont celui-ci est reçu. Cependant, je le répète, cela s'applique à l'extérieur de la Chambre.

Si les députés veulent que la politique s'applique explicitement aux débats à la Chambre, je les invite à s'adresser à la bonne instance: le comité de la procédure et des affaires de la Chambre.

Le député de Regina—Qu'Appelle invoque le Règlement.

**L'hon. Andrew Scheer:** Monsieur le Président, à la lumière des décisions que vous venez de rendre, où vous avez dit que vous ne donneriez pas la parole aux députés qui avaient refusé de retirer leurs paroles, vous avez ordonné au premier ministre de retirer ses accusations personnelles diffamatoires et sans fondement, mais il a refusé de le faire. Vous lui avez donné de multiples occasions de le faire. Si vous vérifiez le hansard de ce jour-là, vous constaterez qu'il n'a pas retiré le mot ou l'expression que vous lui aviez ordonné de retirer et qu'il a fait fi de votre décision.

On s'attendrait à ce que vous adressiez au gouvernement la même demande que celle que vous venez de faire à l'opposition. J'espère que vous reviendrez à la Chambre avec une décision sur la question, car la situation est très semblable à celle que visait la décision que vous venez de rendre. Je vous demande officiellement de consulter le hansard de cette journée-là. Je suis certain que vous constaterez que le premier ministre a fait fi de vos directives; il ne s'est pas rétracté. La même sanction devrait s'appliquer des deux côtés de la Chambre.

*Travaux des subsides*

• (1545)

**Le Président:** Je remercie le député de Regina—Qu'Appelle d'avoir soulevé ce recours au Règlement.

Si je me rappelle bien, la présidence avait estimé que les commentaires avaient été retirés, mais je vérifierai le hansard et, au besoin, je rendrai une décision à la Chambre.

Le secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre invoque le Règlement.

**M. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, sur le même recours au Règlement, il faut faire preuve d'une certaine prudence lorsqu'on examine le hansard et qu'on revient ensuite en le citant. Mon interprétation de ce qui s'est passé ce jour-là est très similaire à celle que vous avez donnée à ce moment-là. Parfois, les mots prononcés ne disent pas tout: il y a aussi ce qui les accompagne. Il faut aussi tenir compte, par exemple, de la manière dont ils sont exprimés. Il s'agit davantage d'une mise en garde. Il faut être prudent lorsque, par exemple, on commente ce qu'untel aurait dit il y a quatre semaines.

**Le Président:** Je remercie le secrétaire parlementaire.

La députée d'Edmonton Strathcona a la parole.

**Mme Heather McPherson:** Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur un recours au Règlement qui vient d'être soulevé par un député, qui demande au premier ministre de retirer certaines paroles. Si j'ai bien compris, on a demandé au chef de l'opposition de se rétracter, et il ne l'a toujours pas fait. Je peux me tromper, mais, si c'est le cas, je vous demande instamment, monsieur le Président, de veiller à ce que le chef de l'opposition retire également les propos offensants que vous lui avez demandé de retirer.

**Le Président:** La présidence a entendu de nombreux témoignages là-dessus et, si c'est nécessaire, je ferai part de toute décision à la Chambre après avoir pris la question en délibéré.

Je vois que la députée de Vancouver-Est invoque le Règlement.

**Mme Jenny Kwan:** Monsieur le Président, je n'ai pas encore compris votre première décision.

Pour que je puisse comprendre la décision et son application, ainsi que les règles et le décorum qui sont en vigueur à la Chambre, si quelqu'un dit que le premier ministre et une autre personne du même sexe devraient se tenir par les mains et entrer ensemble dans une baignoire, c'est conforme au Règlement de la Chambre, et nous ne devrions pas le prendre autrement. Ai-je bien compris?

**Le Président:** J'invite la députée à prendre connaissance de la décision que j'ai rendue il y a quelques minutes. Je serais heureux de lui en fournir le texte, et nous aurons alors l'occasion d'avoir une discussion plus approfondie.

\* \* \*

[Français]

## TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA DEMANDE D'UNE RECOMMANDATION ROYALE POUR LE PROJET DE LOI C-319

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Madame la Présidente, aujourd'hui, nous discutons d'un sujet fort intéressant et fort important.

Nous touchons deux enjeux importants. Le premier, c'est le sort de nos aînés. Le deuxième, c'est l'état de nos finances publiques, surtout lorsque le gouvernement fait face à certaines contraintes qui peuvent limiter sa marge de manœuvre dans les programmes qu'il désire mettre au point.

En toute sincérité, je crois qu'on ne peut pas accuser le Bloc québécois d'être opportuniste sur la question. On peut accuser le Bloc québécois de beaucoup de choses. Comme mon collègue de Honoré-Mercier le disait souvent, on peut accuser le Bloc québécois de chercher la chicane, mais, dans ce cas-ci, on ne peut pas accuser le Bloc québécois d'être opportuniste. C'est un discours qu'il tient depuis assez longtemps. Il martèle des demandes en la matière de manière assez constante. Toutefois, et je vais y revenir plus tard, je crois qu'on peut accuser le Bloc québécois d'improviser un peu vis-à-vis de cette question.

Pour ce qui est de la députée de Shefford, à mon avis, elle affiche une véritable sincérité. Elle a certes beaucoup à cœur les aînés. Elle les défend avec fougue. Elle défend non seulement les aînés du Québec, mais aussi ceux et celles du Canada entier. D'ailleurs, elle se veut très solidaire avec les aînés du reste du Canada. On pourrait se demander si cette solidarité pourrait un jour mener à une adhésion au fédéralisme. Qu'en sait-on? Je garde espoir.

La première chose qu'on doit souligner vis-à-vis de la position du Bloc québécois, c'est que le Bloc québécois sait sciemment que le seuil de 75 ans à partir duquel il y a une bonification de la pension de la Sécurité de la vieillesse n'est pas un seuil arbitraire. Ce n'est pas un âge qui a été choisi au hasard. Il y a une certaine logique derrière le choix de l'âge de 75 ans à partir duquel on augmente le montant de la pension de la Sécurité de la vieillesse.

Il y a des exceptions, mais, en général, à partir de l'âge de 75 ans, le sort des aînés est différent du sort de ceux qui ont moins de 75 ans. Par exemple, les données nous montrent que les personnes âgées de 75 ans et plus sont plus susceptibles d'épuiser leurs économies, d'être incapables de travailler, d'être veuves et d'avoir des besoins accrus en matière de soins de santé. Il y a une statistique assez intéressante selon laquelle la moitié des aînés de plus de 75 ans ont un handicap grave, 57 % sont des femmes et 4 personnes sur 10 sont veuves. Alors, la situation des aînés de 75 ans et plus est, en général, différente de la situation que vivent les aînés de moins de 75 ans. Lorsqu'on crée un seuil, on tente d'être précis, mais c'est difficile; il y aura toujours des exceptions.

• (1550)

D'ailleurs, cela fait longtemps qu'on a fixé l'âge de la retraite à 65 ans. On peut même dire que c'est un chiffre un peu arbitraire. Pourquoi pas 63, 62 ou 60 ans? C'est difficile d'être absolument précis vis-à-vis de la situation de tout le monde, mais il faut quand même prendre des décisions.

Ce qu'il faut aussi souligner, c'est que la Sécurité de la vieillesse n'est pas le seul programme où le niveau des prestations change en fonction de l'âge. On peut penser, par exemple, à l'Allocation canadienne pour enfants, qui diminue à partir de l'âge de 6 ans. Évidemment, le gouvernement a décidé que cette prestation diminuerait à partir de 6 ans, et non à partir de 5 ou 7 ans. Alors, le fait de fixer un seuil à partir duquel une prestation change, ce n'est pas du jamais vu.

*Travaux des subsides*

Effectivement, on pourrait bonifier la pension de la Sécurité de la vieillesse pour ceux âgés de moins de 75 ans. On pourrait également bonifier beaucoup de programmes fort importants pour le bien-être de la population, comme l'Allocation canadienne pour enfants, que j'ai mentionnée. C'est un programme qui vise à réduire la pauvreté chez les jeunes. Dans un monde sans limites budgétaires, évidemment, on voudrait toujours en faire plus pour tout le monde.

On pourrait aussi augmenter la Prestation canadienne pour les personnes handicapées. On n'est pas rendu au maximum. Le gouvernement vient de mettre en place cette nouvelle prestation, et on travaille avec les provinces pour s'assurer que, si on la bonifie, elles ne vont pas réduire leurs investissements. Il faut donc quand même être assez stratégique vis-à-vis des provinces, mais, au bout du compte, le but est d'offrir une prestation beaucoup plus généreuse. On pourrait y arriver plus rapidement et viser un maximum encore plus haut. C'est donc un autre programme que l'on pourrait bonifier.

Par ailleurs, on pourrait bonifier le programme concernant la garde d'enfants. Pourquoi offrir des services de garde à 10 \$ plutôt que des services à 7 \$, 6 \$ ou 5 \$?

D'autre part, on pourrait augmenter les transferts fédéraux en santé. Le Bloc québécois nous accuse toujours de ne pas financer assez les systèmes de soins de santé au Canada. On blâme le gouvernement fédéral en disant qu'il n'en met pas assez. Pourtant, dans une étude publiée il y a deux ou trois semaines, on s'est penché sur le rythme de croissance des transferts fédéraux en santé par rapport au rythme de croissance des dépenses provinciales en santé, et on a constaté que les dépenses fédérales augmentaient plus rapidement que les dépenses provinciales en santé. Alors, je pense que nous en faisons déjà beaucoup, mais, évidemment, dans un monde où il n'y a pas de limites, nous pourrions en faire plus.

L'autre chose qu'il faut comprendre, c'est que les aînés ont toujours été la priorité du gouvernement. Notre gouvernement en a fait beaucoup pour les aînés. Nous avons établi un programme de soins dentaires qui profite beaucoup aux aînés. Je reçois régulièrement des courriels d'aînés qui remercient notre gouvernement d'avoir instauré ce programme. Nous allons également mettre en place une assurance-médicaments, qui va beaucoup aider les aînés aussi.

Alors, c'est une question d'équilibre dans un cadre financier limité.

● (1555)

**M. Luc Thériault (Montcalm, BQ):** Madame la Présidente, jamais je n'ai entendu un discours aussi désolant au sujet de l'arbitraire et du relativisme.

On semble banaliser la demande des aînés, des différents groupes de la FADOQ et de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées. Il s'agit d'un député du Québec, mais il n'entend pas ces gens. Quand on a travaillé très fort pendant toute sa vie, il arrive que les bobos commencent à apparaître quand on a entre 65 et 74 ans.

Mon collègue a parlé des transferts en santé. On demandait 280 milliards de dollars sur 10 ans, pas 46 milliards de dollars en argent neuf sur 10 ans. Il y a 2 milliards de dollars en frais d'administration à la Sun Life, pour le programme de soins dentaires. On ne peut pas dire qu'on n'a pas d'argent. De l'argent, il y en a: 83 milliards de dollars pour les compagnies pétrolières et 34 milliards de dollars pour Trans Mountain. C'est une question de priorité.

Le député est-il en train de me dire que, parce qu'il peut aussi y avoir une augmentation ailleurs, ce serait trop d'investir là où les gens en ont besoin? On pourrait faire des économies relativement au système de santé, parce que ces gens seraient moins malades.

**M. Francis Scarpaleggia:** Madame la Présidente, ce que je disais, c'est qu'il y a des contraintes budgétaires. On parle souvent du déficit du Canada. À mon avis, il s'agit d'un déficit raisonnable, parce que cela rapporte et offre un soutien à beaucoup de gens, au moyen de différents programmes.

Cependant, selon la Banque du Canada, si le déficit augmentait davantage, cela pourrait causer une flambée inflationniste. Il faut se demander si l'inflation servirait les intérêts des aînés qui ont un revenu fixe.

● (1600)

**M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC):** Madame la Présidente, au début de l'allocution de mon collègue de Lac-Saint-Louis, il encensait les députés du Bloc québécois, à ma grande surprise. Il mène une opération de charme. Je comprends qu'il essaie de les courtiser pour qu'ils deviennent fédéralistes, mais je pense qu'il perd son temps, puisque ce sont des séparatistes.

Toutefois, il est légitime que le Bloc québécois provoque cette interrogation, parce qu'il a voté près de 200 fois sur des crédits budgétaires de 500 milliards de dollars.

La question que j'aimerais poser à mon collègue est simple. Qu'est-ce que le gouvernement libéral a promis au Bloc québécois pour que celui-ci lui donne un chèque en blanc, de l'argent des Québécois, pour dépenser sans compter et pour avoir perdu le contrôle? J'aimerais savoir ce que mon collègue pense à ce sujet.

**M. Francis Scarpaleggia:** Madame la Présidente, le gouvernement n'a rien promis au Bloc québécois. Je n'ai pas d'autre réponse à donner à mon collègue.

[Traduction]

**Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD):** Madame la Présidente, je viens d'entendre le député dire que le déficit l'inquiète. Est-ce pour cela que le gouvernement libéral oblige les personnes de 65 à 74 ans à continuer de travailler, afin que leurs impôts fassent baisser la dette fédérale? Est-ce pour cette raison que les libéraux ont un système à deux vitesses?

**M. Francis Scarpaleggia:** Madame la Présidente, non, ce n'est pas la raison.

Le gouvernement a fait ses devoirs. Il a analysé la situation démographique des personnes âgées. Il a constaté que la vie changeait radicalement à certains égards après 75 ans. Pour certaines personnes, ce n'est pas à 75 ans, mais à 74. Pour d'autres, ce serait à 80 ans. Nous savons que, règle générale, les choses deviennent un peu plus difficiles pour les personnes âgées après 75 ans, et le gouvernement essaie simplement d'aider celles qui ont besoin d'un peu plus d'aide.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Madame la Présidente, d'entrée de jeu, j'aimerais répondre à mon collègue de Lac-Saint-Louis en paraphrasant mon collègue de LaSalle—Émard—Verdun: l'indépendance, c'est le vrai pouvoir. Voilà, je tiens à le rappeler.

### Travaux des subsides

Je ne sais plus trop comment aborder la question, parce que c'est depuis notre arrivée, en 2019, que le Bloc québécois parle de l'importance de cette équité entre les aînés, de l'importance de ne pas augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse seulement pour les gens de 75 ans et plus. Cela correspond aux demandes que nous recevons du milieu. Nous sommes simplement conséquents avec ce que nous sommes et ce que nous disons à la Chambre depuis déjà plus de quatre ans, depuis près de cinq ans.

D'abord, je vais faire un petit rappel sur les positions du Bloc québécois en ce qui concerne les aînés. Cela fait deux étés que je recueille l'opinion des gens et que je voyage aux quatre coins du Québec dans le cadre du projet de loi C-319. Je vais terminer mon intervention en expliquant pourquoi nous en sommes rendus ici aujourd'hui, avec cette journée de l'opposition qui vise à exercer une pression supplémentaire et à rappeler au gouvernement qu'il doit absolument donner la recommandation royale au projet de loi.

Je tiens également à m'excuser auprès de mon collègue d'Abitibi—Témiscamingue. Je me suis laissée emporter par le discours de mon collègue précédent et j'étais en train d'oublier de dire que je vais partager mon temps de parole avec mon collègue d'Abitibi—Témiscamingue. Voilà, mes excuses sont faites. Je sais qu'il y a quelqu'un qui écoute avec attention mon collègue d'Abitibi—Témiscamingue aujourd'hui. J'y reviendrai d'ailleurs. Comme je l'ai dit, ce n'est pas un dossier que je porte seule. C'est un dossier que le chef du Bloc québécois et député de Beloeil—Chambly a décidé de prioriser, mais c'est l'ensemble du caucus qui m'aide à poursuivre ce combat pour l'équité entre les aînés. Sans l'aide de mes collègues, sans leur appui, je n'y arriverais pas. Je tiens sincèrement à les remercier.

Comme je l'ai dit, ça fait depuis 2019 que nous martelons que la Sécurité de la vieillesse est le programme universel et qu'il ne doit pas y avoir de brèches dans ce programme en fonction de l'âge. Ça doit être le même montant pour les gens de 67 et de 77 ans. Dès notre arrivée en poste, on nous a parlé de cette question. Dès janvier 2020, des groupes rencontrés lors des consultations prébudgétaires comme la FADOQ nous ont expliqué pourquoi il était important d'augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse pour tous les aînés, pas seulement pour les gens de 75 ans et plus.

Par la suite, nous l'avons priorisé lors du dépôt de chaque budget. Dans le cadre de chaque budget, nous avons dit clairement au gouvernement que, s'il ne répondait pas à cette attente des groupes sur le terrain, nous ne voterions pas pour le budget. Même s'il pouvait y avoir d'autres mesures intéressantes dans le budget, nous ne voterions pas pour le budget s'il ne contenait pas cette mesure, qui est une demande des groupes d'aînés du milieu. C'est une des raisons.

Nous avons établi d'autres priorités à d'autres moments. Je tiens à rappeler la gestion de l'offre, qui est maintenant une priorité, mais qui en a déjà été une auparavant aussi. Nous avons parlé de la question environnementale. Nous avons parlé d'autres sujets, mais la question des aînés revenait à chaque budget dans nos demandes prébudgétaires. Comme nous n'avions pas de réponse de la part du gouvernement, nous n'avons pas voté pour les budgets.

Au début de l'année 2021, j'ai rencontré les représentants du groupe SOS Dépannage, une banque alimentaire de la circonscription de Shefford située à Granby. Je tiens à souligner le travail exceptionnel des employés de cette organisation. Les représentants de la banque alimentaire m'ont fait venir dans leur bureau pour me sensibiliser aux chiffres qu'ils voyaient et à l'augmentation des aînés qui venaient demander de l'aide alimentaire parce qu'ils avaient

de la difficulté à arriver avec leur revenu fixe. Je tiens aussi à dire que, non, les aînés n'allaient pas dans les banques alimentaires pour demander l'aide médicale à mourir. Ce n'est pas pour ça que les gens de SOS Dépannage m'ont fait venir dans leurs bureaux. C'était pour me sensibiliser à la réalité financière difficile des aînés.

• (1605)

Ensuite, la première pétition que nous avons présentée provenait de Samuel Lévesque, un jeune homme dans la vingtaine. Au nom de l'équité entre les générations, il trouvait injuste que l'on sépare les aînés en deux classes. Il avait très bien compris l'enjeu et souhaitait que, le jour où il arriverait à sa retraite, il n'y ait pas de brèche ouverte, il n'y ait pas deux classes d'aînés et il ait le même montant que les aînés de 75 ans et plus. Deux autres pétitions ont été présentées à la suite de celle-là.

L'année passée, SOS Dépannage est même venu me soutenir lors du lancement de ma tournée. Nous avons fait la conférence de presse dans les locaux de l'organisme. Les gens de cet organisme ont expliqué pourquoi, à leur avis, le projet de loi C-319 pouvait aider les aînés qui venaient chercher de l'aide alimentaire. Un aîné est même venu au nom de groupes communautaires estriens demander l'appui au projet de loi C-319. Lors de la conférence de presse organisée pour le lancement de la deuxième année de ma tournée sur le projet de loi C-319, ce sont les gens des centres d'action bénévole qui offrent des services aux aînés qui sont venus expliquer pourquoi ils avaient tellement besoin que ce projet de loi reçoive la recommandation royale et obtienne la sanction royale. Je veux aussi faire un petit clin d'œil à d'autres collègues. J'ai fait une tournée partout. Je me rappelle notamment avoir pris un café très agréable en 2021 avec un groupe d'aînés à Rouyn-Noranda. Ceux-ci m'avaient sensibilisée sur cette question des deux classes d'aînés. Ils étaient très ouverts et me parlaient en toute transparence de leur situation financière.

En 2023, nous avons également organisé un colloque. Le projet de loi n'existait pas encore en février 2023, mais il est le résultat de ce colloque. Mes collègues du caucus et d'autres collègues ont participé à cette journée de réflexion. Des gens faisant partie d'une chaire de recherche sur les inégalités sont venus nous parler des besoins des aînés ainsi que des écarts croissants entre les aînés les plus défavorisés, qui s'appauvrissaient. Ils sont venus très bien expliquer qui peut vivre dignement avec 22 000 \$ par année. Cela représente à peu près le tiers des aînés, qui vivent seulement de revenus fixes, c'est-à-dire de la pension de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. La Sécurité de la vieillesse, c'est le programme universel. Que fait-on pour tous ceux qui sont tout juste au-dessus de ce seuil, pour ceux qui ne reçoivent pas de Supplément de revenu garanti ni d'aide supplémentaire parce que leurs revenus sont juste au-dessus du montant du 22 000 \$? Ils ne vivent pas richement et le 10 % d'augmentation pourrait améliorer leur situation.

*Travaux des subsides*

Au cours de l'été 2023, j'ai parcouru une douzaine de circonscriptions à travers le Québec et plus de 10 000 kilomètres. Je suis allée sur le terrain pour voir quels étaient les besoins des aînés. On m'a parlé de logement. On m'a parlé de nourriture. On m'a aussi parlé du besoin d'un minimum de vie sociale, du besoin de sortir un peu. Après cela, j'ai aussi fait des tournées en marge des caucus présessionnels. Je suis donc allée à Sherbrooke, l'automne dernier, et à Chicoutimi au début de l'année. Chaque fois, on m'a sensibilisée au fait qu'on avait besoin de rétablir cette iniquité inacceptable créée par le gouvernement, c'est-à-dire ces deux classes d'aînés. Cet été, j'ai parcouru 11 circonscriptions et plus de 8 000 kilomètres. Tout cela, c'est pour dire que nous arrivons à prioriser le projet de loi parce qu'il a cheminé, parce que, à un moment ou à un autre de son parcours, il a été appuyé. Au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, il a notamment été appuyé à l'unanimité par les partis qui y siègent, et, à l'étape de la deuxième lecture, la majorité des députés à la Chambre avaient déjà voté en faveur. Il a donc franchi de nombreuses étapes et il est important.

On l'a vu cet été. Les aînés ont tellement de la difficulté à vivre que les moindres coupes dans le Supplément de revenu garanti viennent vraiment influencer leurs choix de vie. Il devient difficile de se nourrir convenablement. On est dans des besoins de base. Ce projet de loi reçoit des appuis de partout au Canada. Je reçois des courriels de la part d'aînés de l'Ontario qui sont préoccupés par leur situation financière, tout comme j'en reçois de Saint John's ou de la Colombie-Britannique. Ces appuis sont pour moi une confirmation. Nous avons priorisé un dossier qui progressait bien à la Chambre et qui répond aux attentes du Québec, et c'est tant mieux si des aînés d'ailleurs vont pouvoir en bénéficier.

• (1610)

J'aimerais dire une dernière chose. Cette fin de semaine, une chercheuse sur le vieillissement m'a confirmé que les aînés avaient besoin de ce projet de loi, qu'on devait accorder cette augmentation de 10 % à tous les aînés de 65 ans ou plus et réfléchir à la façon dont les aînés pourraient travailler en ayant moins de bâtons dans les roues. Ce sont des appuis qui viennent de partout, y compris de groupes communautaires, de la société civile et de chercheurs.

[Traduction]

**M. Chandra Arya (Nepean, Lib.):** Madame la Présidente, le sujet est très important pour moi. L'un des trois objectifs que je me suis fixés en entrant en politique est de garantir un revenu de retraite sûr. Douze millions de travailleurs canadiens n'ont pas de régime de retraite au travail. Nous avons déjà réformé le Régime de pensions du Canada. Je suis favorable à des prestations ciblées pour les personnes âgées et les autres Canadiens défavorisés qui sont dans le besoin. Je ne comprends pas la logique qui consiste à fournir un revenu supplémentaire aux Canadiens qui ont des revenus très élevés, même aux personnes âgées à la retraite.

Quel raisonnement sous-tend le versement de fonds supplémentaires, par exemple, aux personnes âgées dont le revenu de retraite est supérieur à 100 000 \$? Pourquoi ne pas cibler l'aide sur les personnes qui en ont vraiment besoin?

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Madame la Présidente, je répondrai la chose suivante à mon collègue. Quel est l'âge de la retraite pour les libéraux? Est-ce que c'est 65 ans ou 75 ans?

On entend dire que certains aînés ont plus de difficulté à travailler. Ce n'est pas tout le monde qui peut travailler. On a établi l'âge de la retraite à 65 ans. C'est un programme universel. Créer deux catégories d'âge et deux montants distincts dans un programme universel, ça s'appelle une brèche et de la discrimination en fonction de l'âge. Ça s'appelle de l'âgisme. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que la pension de la Sécurité de la vieillesse est impossible. Ceux qui en ont le moins besoin vont payer de l'impôt. C'est ainsi que le programme fonctionne.

• (1615)

**M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC):** Madame la Présidente, je dois reconnaître que la députée de Shefford mène ce combat depuis son entrée en politique et je salue son travail.

Maintenant, le Bloc québécois se présente comme étant le seul défenseur des aînés. Ce n'est pas vrai. À titre d'exemple, le Parti conservateur du Canada a voté pour le projet de loi C-319. Je pense qu'il est important de rectifier les faits.

Le coût de la vie a explosé, nous le reconnaissons tous. Nous avons rencontré des gens partout dans nos circonscriptions cet été et encore cette fin de semaine. Les gens nous disent qu'ils étouffent. Ce gouvernement a cumulé un déficit de 1 441 milliards de dollars. Ce premier ministre a doublé la dette de tous les autres premiers ministres dans l'histoire du Canada. C'est grave.

J'ai une question toute simple pour ma collègue. Pourquoi le Bloc québécois s'entête-t-il à garder ce gouvernement en place? Pourquoi le Bloc québécois demande-t-il encore une fois...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Je dois permettre à l'honorable députée de Shefford de répondre à la question. Je suis désolée, mais il reste très peu de temps de parole.

L'honorable députée de Shefford a la parole.

**Mme Andréanne Larouche:** Madame la Présidente, nous ne maintenons pas le gouvernement en place. Nous ne sommes pas là pour remplacer un gouvernement par un autre. Nous sommes là pour faire adopter ce projet de loi. D'ailleurs, je n'ai pas de faits à rectifier. J'ai toujours dit qu'il y avait eu un vote majoritaire à l'étape de la deuxième lecture et que les conservateurs avaient voté en faveur de ce projet de loi. Je les remercie.

Ce projet de loi a déjà cheminé à la Chambre. Après le vote majoritaire, il y a eu un vote unanime. Le Bloc québécois arrive tout près de ce gain important pour les aînés. Nous ne sommes pas là pour remplacer un gouvernement par un autre. Nous sommes là pour défendre les intérêts des Québécois. Cela représente 0,57 % du budget, ce qui n'est rien. Ce sont 16 milliards de dollars sur 5 ans. On peut penser à tout l'argent qui a été mis dans de mauvais programmes et à l'argent qu'on ne va pas chercher là où on le devrait. On peut penser à toute l'aide offerte aux pétrolières. Est-ce qu'elles en ont vraiment besoin...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Je vais donner l'occasion à une autre députée de poser une question.

L'honorable députée de Port Moody—Coquitlam a la parole.

[Traduction]

**Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD):** Madame la Présidente, j'ai eu l'occasion de travailler avec la députée au comité et j'admire vraiment ses efforts pour jeter l'éclairage sur la réalité du travail invisible, qui est surtout le fait des femmes.

### Travaux des subsides

De nombreuses femmes qui me rendent visite sont des aidantes naturelles âgées de 65 à 74 ans et les dépenses s'accumulent. Je me demande si la députée pourrait nous expliquer pourquoi il est si important pour le gouvernement libéral de veiller à ce que les personnes âgées de 65 à 74 ans touchent un revenu supplémentaire.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question, qui me permet de faire un petit commentaire final pour les femmes aînées.

Lors d'une conférence de presse passée, l'Association féministe d'éducation et d'action sociale, ou Afeas, est venue pour appuyer le projet de loi. À une certaine époque, les femmes n'ont pas pu avoir le même capital et n'ont pas pu préparer leur retraite convenablement. Ces femmes âgées de 65 à 74 ans aujourd'hui n'ont pratiquement aucun sou. Toutefois, si leur revenu se trouve juste au-dessus du seuil prévu, elles ne peuvent pas recevoir le Supplément de revenu garanti. Elles vivent dans la précarité et c'est parfois même ce qui les maintient dans cette précarité. J'invite donc tous les députés à adopter ce projet de loi pour ces femmes-là.

**M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Madame la Présidente, aujourd'hui, nous nous réunissons pour aborder une question cruciale qui touche non seulement la dignité, mais également le bien-être de nos aînés. J'invite l'ensemble de mes collègues à considérer l'importance d'une recommandation royale pour le projet de loi C-319, qui vise à modifier la loi actuelle pour augmenter le montant de la pleine pension. En demandant au gouvernement d'agir rapidement, nous affirmons notre engagement envers nos aînés en veillant à ce qu'ils reçoivent le soutien financier dont ils ont besoin pour vivre avec dignité et respect. Il est temps de faire entendre leur voix et d'agir pour un avenir meilleur.

Cette demande du Bloc québécois est raisonnable et dans l'intérêt supérieur des aînés du Québec et, de façon corollaire, celui des aînés du Canada. Nous avons reçu des dizaines de courriels provenant des aînés d'un océan à l'autre pour remercier la députée de Shefford de son travail acharné, qui vise à rétablir l'équité pour ceux qui ont construit notre société. Je la remercie également personnellement. En adoptant ce projet de loi, la qualité de vie des aînés sera rehaussée. Les effets d'une telle mesure seront observables très rapidement.

Chez nous, une initiative, qui était une promesse électorale, a été de mettre sur pied un comité consultatif avec les aînés. Ensuite, nous avons tenu une série de consultations publiques auprès de ces aînés pour cerner les défis et, en même temps, aller chercher cet appui de la population. D'ailleurs, ma collègue députée de Shefford est venue à la rencontre des aînés, particulièrement ceux d'Amos et de Rouyn-Noranda, pour les entendre dans le contexte préalable de son projet de loi.

Je prends la parole à la Chambre au nom des aînés pour que cessent les injustices à leur égard et qu'on puisse poser les bons gestes. Je salue fièrement le travail des personnes importantes qui sont aussi à mes côtés dans cette cause qui me tient à cœur. J'aimerais nommer une de celles-ci, qui est à Ottawa présentement, M Gérard Thomas. Il est membre de mon comité consultatif et de mon équipe de direction, et il a fait le chemin jusqu'ici aujourd'hui pour être de ceux qui envoient un message fort au gouvernement. Il voulait faire partie de la mobilisation qui s'est tenue devant le Parlement. C'est un homme qui se tient debout, mais c'est aussi un homme de cause. Il veut que les choses changent et n'accepte pas le statu quo. C'est particulièrement ce qui est ressorti de nos échanges

avec les aînés. Il m'a accompagné dans plusieurs de ces consultations publiques pour entendre ce que les gens avaient à dire. Je le remercie de son engagement. C'est un moteur pour moi.

Sur cette note, il est temps d'aborder les vraies questions. Dans notre tournée auprès des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue, nous nous sommes rendus de Témiscamingue à Pikogan, en passant par Sainte-Germaine-Boulé, Authier-Nord, Rouyn-Noranda, Amos et La Sarre. Nous nous sommes rendus dans les quatre municipalités régionales de comté de ma circonscription, des villes à la fois urbaines et rurales. Nous avons rencontré et écouté les gens sur le terrain. Je souhaite faire part à la Chambre de certaines de leurs conclusions.

Avant cela, il est peut-être essentiel de rappeler un certain portrait des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue, une région où nous avons la chance de pouvoir compter sur l'Observatoire. Cet organisme crucial nous permet d'avoir des données statistiques régionales témiscabitiennes. Sincèrement, soutenir ce type d'observatoire est crucial et le gouvernement fédéral devrait s'y engager, mais c'est un autre débat.

Actuellement, une personne sur cinq est âgée de plus de 65 ans et, parmi elles, 60 % ont entre 65 et 74 ans. Cela signifie donc que la majorité des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue sera touchée par la mesure que propose le Bloc québécois. Au cours des dernières années, nos villages et nos villes ont commencé à célébrer leur centième anniversaire de fondation. Cela signifie que plusieurs personnes sont natives du territoire et y ont grandi. Ces gens ont défriché l'Abitibi-Témiscamingue. Ils s'y sont établis. C'est un portrait assez différent de celui des aînés d'autres régions.

Savait-on que 38 % des personnes âgées de notre région n'ont pas de diplôme? Cela explique qu'il y a un revenu moyen plus faible pour les aînés en Abitibi-Témiscamingue. Cela justifie également que les services doivent être mieux adaptés à cette clientèle. Il faut revenir à ce que mon père appelait la gestion par la tendresse. Il faut gérer à échelle humaine les relations avec nos aînés et revenir à de l'écoute. Cela ne s'arrête pas à une ligne ou à une virgule. C'est quelque chose qu'on a entendu maintes fois auprès des aînés.

Il y a des différences marquées de revenu entre les hommes et les femmes. C'est quelque chose d'absolument choquant encore aujourd'hui. Le revenu d'un homme est d'environ 43 000 \$, tandis que celui d'une femme s'élève à 30 000 \$, soit une différence de 13 000 \$ annuellement. Les femmes aînées dépendent à 58 % des transferts gouvernementaux.

• (1620)

Selon le chiffre obtenu par l'Observatoire, la rente obtenue par les femmes au Québec est de 400 \$ en moyenne, comparativement à 650 \$ pour les hommes. Ainsi, augmenter la pension de vieillesse s'attaque aussi directement à ce problème, surtout quand on sait qu'un aîné sur quatre en Abitibi-Témiscamingue vit sous le seuil de faible revenu. Un message fort des aînés qui nourrit ma fierté, c'est la volonté de rester et de demeurer dans la communauté. Nous l'avons entendu.

*Travaux des subsides*

Il y a deux ans, j'ai envoyé une pétition par mon bulletin de circonscription pour justement aller dans le sens du projet de loi C-319 avant qu'il soit déposé. Elle demandait de briser l'iniquité, c'est-à-dire d'avoir une équité pour les aînés de 65 à 74 ans en rehaussant la pension de vieillesse. On parlait de l'ordre de 110 \$ par mois. À ce moment-là, j'ai reçu non pas une dizaine ni une centaine, mais plus de 5 000 réponses de dépliant qui sont arrivées par la boîte à lettres à notre bureau. Les premières journées, nous étions contents du succès de notre initiative, mais chaque jour nous en recevions plus dans les petites boîtes vertes que nous avons au bureau. Il y en a sept boîtes, ce qui représente à peu près 5000 pétitions. Cela brise le cœur, parce que les gens ne vivent pas dans la dignité. Les gens vivent dans la pauvreté et il faut corriger cette situation. Encore une fois, je tire mon chapeau à ma collègue de Shefford pour avoir priorisé ce message-là.

Les gens sont fiers en Abitibi-Témiscamingue. Que ce soit Baraute, Sainte-Germaine-Boulé, Authier-Nord, Chaze, ou Béarn, chaque village génère une fierté. Les statistiques démontrent que 78 % des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue ont un sentiment d'appartenance fort ou très fort à leur milieu.

Un des enjeux dont on a parlé durant ma tournée, c'était le maintien des aînés à domicile. Ça prend des revenus supplémentaires, parce que tout coûte plus cher aujourd'hui. Il va falloir aussi adapter nos services de santé de proximité pour maintenir les aînés à domicile.

L'objectif de cette motion est simple. Nous voulons des résultats concrets, rapides, qui ont une véritable incidence sur la vie de plus de 1 million de personnes partout au Québec, de vrais citoyens. C'est près de 4 millions de personnes partout au Canada.

C'est usant de voir autant de fonds publics alloués à des mauvais citoyens corporatifs, tandis que les aînés doivent vivre avec des revenus fixes qui ne suffisent plus. Les choix du gouvernement ne correspondent pas toujours aux besoins des aînés et de la population. Je l'ai dit à plusieurs reprises à la Chambre, il faut cesser de tenir les aînés pour acquis, comme si on voulait entrer des cercles dans des carrés. Les aînés ne sont pas des numéros.

Je pense notamment au programme Nouveaux Horizons: on demande à des organismes bénévoles, souvent soutenus par des aînés, de porter un projet, de faire une demande, de remplir des dizaines de pages de formulaires et de paperasse. C'est fort louable, mais, plutôt que d'augmenter ces sommes pour qu'ils puissent mieux jouer leur rôle, on leur demande une énorme reddition de comptes. Il faut simplifier les choses. C'est le message des aînés. C'est aussi un des cris du cœur que je veux lancer.

Au Bloc québécois, nous avons fait le choix des aînés. Dans mon analyse des éléments de la consultation publique auprès des aînés de ma circonscription, il y en a trois que je voudrais mentionner: les conditions de travail des aînés, les aidants naturels et le développement de solutions en transport en commun.

Il y a plusieurs autres aspects qui pourraient faire l'objet d'études par ce gouvernement. Avec la pénurie de la main-d'œuvre à laquelle nous faisons face, il y a une opportunité. Actuellement, le taux d'emploi des aînés de ma région est de 10 %. Les aînés veulent travailler, ils veulent occuper de petits emplois, mais lorsqu'ils le font, ce qu'ils gagnent dans la poche de gauche, ils le perdent dans la poche de droite. Personne n'est gagnant dans un tel cas.

On a besoin de transmettre des connaissances. Si on augmentait le revenu des aînés, sans toucher à leur pension évidemment, ça pourrait les aider à demeurer plus actifs. Je suis convaincu que tout le monde y gagnerait. On augmenterait aussi de cette façon-là, parallèlement, la dignité des personnes aînées.

Un autre grand problème, c'est celui des proches aidants qui accompagnent les aînés. L'assurance-emploi n'y répond pas de façon adéquate. Les soins à domicile sont l'avenir et, encore une fois, les transferts en santé ne se font pas du côté de Québec ou sinon très peu, symboliquement: 1 milliard de dollars au lieu de 6 milliards de dollars. Cela ne fonctionne pas. Il est temps qu'on se parle des vraies choses.

En conclusion, les conditions de vie des aînés méritent une attention particulière. C'est ce que le Bloc québécois propose avec le projet de loi de ma collègue de Shefford. Ce sera une avancée importante pour les gens de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle pourra compter sur mon appui indéfectible.

• (1625)

[Traduction]

**M. Chandra Arya (Nepean, Lib.):** Madame la Présidente, 56 % des travailleurs canadiens n'ont pas de régime de retraite au travail. Il est possible que beaucoup d'entre eux prennent leur retraite directement dans la pauvreté. Pour remédier à cette situation, nous avons réformé le Régime de pensions du Canada et nous avons mis en place des programmes pour aider les personnes dans le besoin.

J'aimerais demander au député de me donner une explication logique, quelque chose de raisonnable, pour expliquer pourquoi les Canadiens fortunés de plus de 65 ans devraient également toucher cette prestation qui, à mon avis, devrait être destinée aux personnes dans le besoin. Nous devons aider toutes les personnes dans le besoin, dont le revenu est insuffisant pendant leur retraite, mais pourquoi accorder la même prestation aux aînés fortunés?

[Français]

**M. Sébastien Lemire:** Madame la Présidente, ce qui est raisonnable, c'est d'éliminer la discrimination. Ce qui est raisonnable, c'est de donner de la dignité aux aînés de 65 à 74 ans. La pauvreté va frapper, peu importe l'âge, mais dans des endroits où les gens n'ont pas toujours les moyens de se faire des revenus supplémentaires.

Je vais apporter un élément qui est fondamental dans ce débat. Les aînés ont le droit à la dignité. Dans le contexte actuel, le gouvernement a fait le choix d'isoler nos aînés.

Il va payer un prix politique pour cela, j'en suis convaincu.

• (1630)

**M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC):** Madame la Présidente, dans le cadre de cette journée de l'opposition du Bloc québécois, j'aurais bien aimé que le Bloc québécois fasse davantage pression sur le gouvernement.

Cet après-midi, il a voté encore une fois avec le gouvernement libéral sur notre motion de censure, ce qui ne fait pas nécessairement très peur au gouvernement. On voit que le gouvernement n'est nullement inquiet de son avenir.

*Travaux des subsides*

J'ai encore ici une main tendue vers le Bloc québécois parce que nous, au Parti conservateur, nous allons avoir trois autres journées de l'opposition, qui seront sans doute trois autres occasions de tenir un vote de confiance. Le Bloc québécois n'a présentement plus de journée de l'opposition. Les députés du Bloc québécois vont avoir une grande déception parce que les libéraux ne donneront pas suite à leur motion.

Est-ce que, la prochaine fois, le Bloc québécois va accepter de voter avec nous pour renverser ce gouvernement?

**M. Sébastien Lemire:** Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Lévis—Lotbinière de sa question et de sa main tendue. Je pense que le Bloc québécois a été très clair avec son ultimatum. Nous allons obtenir un gain fort pour les aînés du Québec et pour nos producteurs agricoles.

Dans le contexte actuel, qu'on me regarde bien, je suis prêt à déclencher des élections s'il le faut. J'ai fait ce qu'il y avait à faire. Si c'est ce que ça prend, nous allons y aller. Je pense que les aînés vont apprécier cela également.

Cela dit, le projet de loi prévoit d'augmenter le revenu de 60 à 80 \$ par mois. C'est des pinottes pour le gouvernement, mais ça va faire toute la différence du monde pour permettre aux aînés de faire face au coût de la vie.

Jamais je ne vais reculer là-dessus.

**M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD):** Madame la Présidente, je suis très méfiant de la position actuelle du Parti conservateur sur l'augmentation de la pension pour les aînés, compte tenu du bilan des conservateurs dans les dernières années, que ce soit sur l'augmentation de l'âge de la retraite ou sur les coupes dans les transferts en santé aux provinces. Soudainement, les conservateurs sont les amis des aînés. Je trouve cela un peu louche, surtout quand leur principal argument, c'est de dire que les dépenses inflationnistes ont causé la hausse du coût de la vie. Pourtant, ils veulent adopter une mesure qui ajoute quand même 3 milliards de dollars de dépenses au gouvernement fédéral.

Est-ce que mon collègue ne voit pas là une certaine contradiction ou une certaine hypocrisie momentanée?

**M. Sébastien Lemire:** Madame la Présidente, je ne suis pas sûr que le mot hypocrisie est parlementaire. Ce n'est pas dans le sens de la question qui a été posée, mais je l'ai entendu à la période de questions orales et ça m'a choqué un peu de la part du ministre. Je ferme cette parenthèse-là.

Ce qui est profondément hypocrite de la part du gouvernement fédéral, c'est que lorsque le gouvernement du Québec est un peu plus généreux envers ses aînés et augmente les transferts, on réduit le Supplément de revenu garanti des aînés. Je suis éceuré de recevoir des appels dans lesquels les gens nous demandent pourquoi ils vont avoir juste 11 \$, pourquoi on a réduit leurs prestations, pourquoi l'augmentation qui était promise n'arrive pas, pourquoi ils vont devoir repayer la Prestation canadienne d'urgence en impôt quelques années plus tard. Ils se demandent si on a essayé de les acheter.

À un moment donné, il faut que ça cesse. C'est une question de dignité.

**L'hon. Steven MacKinnon (ministre du Travail et des Aînés, Lib.):** Madame la Présidente, aujourd'hui, le 1<sup>er</sup> octobre, c'est la Journée nationale des aînés. Je souhaite à l'ensemble des aînés du Canada et de partout au monde une agréable journée.

C'est un véritable privilège de prendre la parole à la Chambre pour parler du travail de notre gouvernement visant à rendre la vie meilleure et plus abordable pour les aînés canadiens. Les aînés constituent un segment croissant de la population canadienne. Il est donc important que les gouvernements réfléchissent à la manière dont nos politiques et nos approches peuvent répondre au mieux aux besoins d'un groupe démographique en pleine évolution.

Nous avons une grande diversité de besoins et de désirs dans la vie. Cependant, en fin de compte, nous voulons tous largement les mêmes choses à l'âge d'or: conserver notre indépendance, rester en contact avec nos amis et nos proches et vieillir chez soi le plus longtemps possible. Tel est l'engagement de notre gouvernement à l'égard des aînés canadiens. Peu importe où ils vivent, tous les aînés de ce pays devraient pouvoir vieillir selon leurs propres conditions, dans la dignité et en ayant des choix.

Depuis 2015, malgré l'opposition des conservateurs et du Bloc québécois, notre gouvernement a pris des mesures importantes pour renforcer la sécurité financière des aînés de ce pays, notamment en rétablissant l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti à 65 ans, après que le gouvernement conservateur précédent l'ait augmenté depuis Davos à 67 ans. Notre gouvernement a aussi augmenté le Supplément de revenu garanti pour donner aux aînés célibataires à faible revenu jusqu'à 947 \$ de plus par année, et ce, malgré l'opposition du Parti conservateur et du Bloc québécois.

L'augmentation du coût de la vie et l'inflation mondiale frappent tous les Canadiens: les aînés, les étudiants, les jeunes familles, tout le monde. C'est pourquoi, lorsque nous avons pris des mesures pour remettre de l'argent dans les poches des Canadiens, nous avons veillé à prendre en compte les besoins spécifiques de nos aînés. Nous avons doublé le crédit d'impôt pour la TPS pendant six mois et nous avons envoyé des versements de 500 \$ à près de 2 millions de locataires pour les aider à faire face au coût du logement, malgré l'acharnement des conservateurs et du Bloc québécois. Encore une fois, ils ont voté contre.

Nous avons mis en place le Régime canadien de soins dentaires pour plus de 750 000 Canadiens, en commençant par les aînés. C'est effrayant. Avec le Bloc québécois et les conservateurs, on aurait privé 750 000 Canadiens des soins dentaires dont ils ont besoin. Il s'agit là de l'hypocrisie dont nous sommes témoins à la Chambre aujourd'hui.

Les bloquistes, qui sont des indépendantistes, des séparatistes, souhaitent des élections précipitées pour qu'un gouvernement conservateur prenne le pouvoir. Selon les bloquistes, ce gouvernement conservateur mettra en place les conditions gagnantes nécessaires pour que leur projet de souveraineté voie le jour. Or, quel serait l'impact de ce projet de souveraineté? D'abord, il menacerait la pension de la Sécurité de la vieillesse de l'ensemble des aînés québécois. Ce que les bloquistes ne veulent pas admettre aux aînés du Québec, c'est que leur projet de souveraineté et leur petit complot opportuniste feraient souffrir les aînés du Québec. Telle est l'ironie du débat d'aujourd'hui.

Or, les changements que nous avons apportés ont réellement amélioré la vie des aînés canadiens. Ce sont des changements qui restent fidèles aux systèmes de sécurité de la retraite sur lesquels nous comptons depuis de nombreuses années. Il ne s'agit pas de les faire exploser pour tenter de trouver de nouvelles solutions, mais de les renforcer et de veiller à ce qu'ils continuent à répondre aux besoins divers et en constante évolution des aînés. Il s'agit notamment de renforcer l'une des pierres angulaires du système public de revenu de retraite du Canada, la Sécurité de la vieillesse.

La Sécurité de la vieillesse permet aux aînés canadiens d'avoir l'esprit tranquille pendant leurs années de retraite. Elle offre une sécurité de revenu essentielle à des millions de Canadiens chaque année, en particulier aux bénéficiaires à faible revenu de la pension de la Sécurité de la vieillesse qui ont également droit au Supplément de revenu garanti.

● (1635)

Comme je l'ai dit plus tôt aujourd'hui, 71 milliards de dollars seront transférés au cours des cinq prochaines années dans les poches des aînés grâce aux augmentations et aux bonifications du Parti libéral du Canada. Nous savons que plus les aînés vieillissent, plus ils deviennent vulnérables sur le plan financier. Leurs revenus diminuent avec l'âge alors qu'ils doivent souvent dépenser davantage pour couvrir leurs frais de santé. Ils sont également confrontés à des risques financiers plus importants en raison d'un risque accru de problèmes de santé, de la perte de leur conjoint ou partenaire et de la possibilité d'épuiser leurs économies. Cette vulnérabilité financière ne fait que s'aggraver lorsque les aînés ont une capacité réduite à compléter leur revenu par un travail rémunéré. C'est particulièrement vrai pour les aînés de 75 ans et plus.

Lorsque nous avons augmenté la pension de la Sécurité de la vieillesse de 10 % pour les aînés de 75 ans et plus, il s'agissait de la première augmentation permanente de la pension de la Sécurité de la vieillesse depuis les années 1970. Il s'agissait d'un changement historique visant à répondre aux besoins financiers de certains des aînés les plus vulnérables de notre société. En accordant aux retraités à part entière un supplément de 800 \$ rien que la première année, cette augmentation a renforcé la sécurité financière de 3,3 millions d'aînés, dont 56 % sont des femmes. Il s'agissait d'une étape importante pour améliorer la vie des aînés canadiens et la rendre plus abordable. Nous savons toutefois qu'il reste encore du travail à faire.

Quel cynisme que d'entendre les partis de l'opposition, notamment le Bloc québécois, nous accuser d'avoir un système à deux vitesses, alors que nous nous sommes basés sur des données probantes pour bonifier la pension de la Sécurité de la vieillesse. Il faut une bonification accrue pour les gens qui en ont le plus besoin. Cela a été démontré par des études, des statistiques, des sources d'information. Cette décision a été prise sur la base des données probantes et avec la plus grande compassion. C'est absolument absurde d'entendre le Bloc québécois dire que c'est un système à deux vitesses. Nous sommes le parti qui a le plus bonifié et sécurisé la retraite au Canada. Qu'a fait le Bloc québécois?

Pour le Supplément de revenu garanti, le logement, les soins dentaires, nous nous sommes butés systématiquement et chaque fois au refus des bloquistes d'appuyer les aînés, notamment les aînés les plus vulnérables au Canada. C'est de l'hypocrisie. Ils devraient avoir honte de se lever à la Chambre et de parler d'un système à deux vitesses. Jamais au grand jamais un gouvernement canadien n'a été davantage là pour les aînés que ce gouvernement formé par

### *Travaux des subsides*

le Parti libéral du Canada. Le Bloc québécois démontre aujourd'hui du mépris, du cynisme, de l'hypocrisie et de l'opportunisme.

● (1640)

[Traduction]

Voilà pourquoi le gouvernement continue d'investir dans la vie des aînés au pays. Les investissements dans notre régime d'assurance-médicaments vont aider 1 Canadien sur 4 et 1 aîné sur cinq souffrant du diabète à surveiller, à tester et à traiter leur diabète sans avoir à se préoccuper des coûts. En revanche, si les conservateurs et les bloquistes avaient obtenu ce qu'ils voulaient, les diabétiques auraient eu à s'en préoccuper, car ces partis sont aussi contre. Le Parti conservateur et le Bloc québécois se sont opposés à ce que l'on investisse dans le régime de soins dentaires, qui a permis à plus de 750 000 Canadiens, dont 200 000 aînés québécois, d'obtenir les soins dont ils avaient besoin.

[Français]

Je le répète: cela aidera 200 000 aînés québécois.

[Traduction]

La participation à ce nouveau régime a été tout simplement phénoménale. En 5 mois à peine, 750 000 Canadiens — et ce n'est pas fini — se sont fait faire un nettoyage par un hygiéniste pour la première fois depuis des années.

Ces aînés ont reçu de nouvelles prothèses dentaires après en avoir porté des anciennes pendant des dizaines d'années. Ils ont fait soigner leur mal de dents après avoir appris à vivre avec la douleur. Ils ont retrouvé le sourire après avoir évité d'aller chez le dentiste au bout de la rue parce qu'ils devaient nourrir leur famille.

Il s'agit de vrais chiffres. Ce sont de vraies statistiques, mais elles ne signifient pas grand-chose pour le Parti conservateur et le Bloc québécois; ce n'est qu'une abstraction. Par contre, ces chiffres ont beaucoup de sens pour les personnes qui bénéficient du programme. Les gens qui sont assis là-bas veulent tromper les Canadiens et les empêcher d'obtenir les soins qu'ils méritent, mais ils trouveront le Parti libéral sur leur chemin. Nous ne manquerons pas de rappeler aux gens de s'inscrire et d'obtenir les soins auxquels ils ont droit. Tant que nous serons ici, les soins dentaires seront réellement accessibles dans ce pays.

Cependant, les choses que nous sommes nombreux à rechercher au troisième âge, comme l'indépendance et le maintien des liens avec les gens qui nous entourent, ne sont pas des choses que des programmes de soins de santé à eux seuls peuvent offrir. C'est pourquoi je suis si fier de voir le financement du programme Nouveaux Horizons pour les aînés parvenir chaque année aux organismes de services aux personnes âgées et aux collectivités dans tout le Canada. Le programme Nouveaux Horizons aide les personnes âgées à lutter contre l'isolement social, à s'intégrer dans leur collectivité et à mener une vie enrichissante. Des clubs de curling de l'Île-du-Prince-Édouard aux centres pour les personnes âgées du Yukon, le programme aide les aînés à tisser des liens et à devenir des membres actifs de leur collectivité. Comme de plus en plus de personnes âgées choisissent de vieillir chez elles, nous avons également lancé l'initiative Bien vieillir chez soi.

● (1645)

[Français]

C'est une autre mesure à laquelle le Bloc québécois et le Parti conservateur se sont opposés.

*Travaux des subsides*

[Traduction]

Les personnes âgées obtiennent ainsi l'aide dont elles ont parfois besoin pour y parvenir. Il faut donc soutenir les programmes locaux de livraison de nourriture et ceux qui aident les personnes âgées à débayer la neige en hiver.

[Français]

Vous êtes contre des investissements directs dans la Popote roulante de Gatineau. Vous êtes contre des investissements directs dans les aînés à Montréal, au Chic Resto Pop. Vous êtes contre...

**M. Joël Godin:** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement.

Je pense qu'il vient de réaliser ce qu'il est en train de faire, mais je veux simplement rappeler à mon collègue qu'il doit s'adresser à nous par l'entremise de la présidence.

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Je rappelle au ministre de s'adresser directement à la présidence, qui n'est pas du tout mêlée à ces débats.

**L'hon. Steven MacKinnon:** Madame la Présidente, je suis tellement incrédule devant un parti politique qui se dit québécois et qui est contre la Popote roulante de Gatineau pour les aînés. On aura tout vu.

[Traduction]

Ces deux programmes font une réelle différence pour les personnes âgées et contribuent à faire du Canada un meilleur endroit où vivre, grandir et vieillir. C'est pourquoi ils sont si importants. Après ce que nous avons vu pendant la pandémie, nous savons que les Canadiens attendent des gouvernements qu'ils prennent le relais et veillent à ce que notre système de soins de longue durée fournisse des soins sécuritaires et de haute qualité à nos aînés. C'est pourquoi nous avons transféré un milliard de dollars aux provinces et aux territoires en 2020 pour qu'ils travaillent immédiatement à la protection des personnes qui vivent et travaillent dans des établissements de soins de longue durée.

Néanmoins, nous avons besoin de solutions à plus long terme; nos accords de 200 milliards de dollars avec les provinces et les territoires en matière de soins de santé sont clairement axés sur cet objectif. C'est pourquoi, dans le cadre de ces accords, nous avons également signé des accords uniques sur le vieillissement dans la dignité avec les provinces et les territoires, afin de garantir que nos systèmes de santé répondent aux besoins d'une population vieillissante et des travailleurs qui rendent tout cela possible.

Sur le plan systémique, oui, le gouvernement présentera une nouvelle loi sur la sécurité des soins de longue durée.

[Français]

Encore une fois, c'est une autre mesure à laquelle le Bloc québécois et le Parti conservateur se sont opposés.

[Traduction]

Quel est l'objet de ce projet de loi? Ce projet de loi ferait en sorte que nous fassions ce qu'il faut pour les personnes âgées, leur famille et les personnes qui s'occupent d'elles. Par ailleurs, ce projet de loi ferait en sorte que ce qui s'est passé dans nos établissements de soins de longue durée pendant la pandémie ne se reproduise plus jamais.

[Français]

Toutes ces mesures de soutien dans le domaine des soins de santé et des services communautaires s'articulent autour des convictions fondamentales de notre gouvernement. Nous devons aller à la rencontre des aînés canadiens là où ils se trouvent. Nous ne devons pas seulement être là pour servir les aînés aujourd'hui, il faut que nous soyons là pour eux demain.

Pour cela, il faut faire une planification. Il faut une politique économique réfléchie qui tient compte des besoins des populations à court, moyen et long terme, et non des politiques approximatives qui vont à l'encontre de ce que nous disent les chiffres. C'est ce que notre gouvernement a fait lorsqu'il a décidé d'augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de plus de 75 ans. C'était un choix fondé sur des données, comme je l'ai dit auparavant.

Notre augmentation de 10 % de la pension de la Sécurité de la vieillesse a été conçue spécifiquement pour faire face à la vulnérabilité accrue des aînés à mesure qu'ils vieillissent. Les faits sont clairs: les aînés de plus de 75 ans sont plus susceptibles d'être confrontés à des problèmes de santé aigus, et, par conséquent, à des dépenses de santé accrues. En fait, les dépenses en santé des aînés de plus de 80 ans sont en moyenne supérieures de 700 \$ l'an à celles des personnes âgées de 65 à 74 ans.

Les aînés de cette tranche d'âge sont également plus susceptibles de vivre avec un handicap. En 2017, 47 % des aînés âgés de 75 ans et plus souffraient d'un handicap, contre 32 % des aînés âgés de 65 à 74 ans. Comme seulement environ 15 % des aînés âgés de 75 ans et plus continuent à travailler, soit moins de la moitié de ceux âgés de 65 à 74 ans, ces aînés vivant avec un revenu fixe ont besoin de soutien lorsque ces dépenses accrues surviennent. C'est pourquoi une plus grande proportion de ces aînés est déjà admissible au Supplément de revenu garanti et en bénéficie, selon les chiffres de 2020.

Nous avons augmenté la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus afin de leur offrir une plus grande sécurité financière lorsqu'ils en ont le plus besoin. Beaucoup trop d'aînés sombrent dans la pauvreté après avoir perdu leur conjoint ou leur partenaire. La perte d'un être cher n'est pas seulement un moment ému pour ces aînés, qui sont majoritairement des femmes. Elle peut aussi souvent entraîner une baisse significative de leur qualité de vie. En 2016, la proportion de personnes veuves et non remariées était trois fois plus élevée chez les personnes de 75 ans et plus que chez les personnes de 65 à 74 ans.

Ces discussions sur la façon dont nous pouvons mieux soutenir les aînés canadiens sont importantes. Elles sont importantes parce que l'avenir du vieillissement au Canada est vraiment l'avenir de tous. Nous voudrions avoir ces discussions. Nous voudrions avoir ce genre de débats. Nous voudrions dialoguer avec l'ensemble des partis de l'opposition pour justement parler de la manière dont nous pouvons davantage venir en aide aux aînés.

Cependant, lorsqu'on est confronté de façon systématique à une opposition à toute mesure raisonnable qui met de l'argent dans les poches des aînés, on ne peut que conclure que c'est du cynisme et que c'est de la politiciannerie sur le dos des aînés les plus vulnérables de la part du Bloc québécois et du Parti conservateur du Canada.

*Travaux des subsides*

Toutefois, le projet de loi C-319 ne reflète pas la réalité à laquelle sont confrontés les aînés canadiens. Notre gouvernement s'est engagé à investir dans les gens, que ce soit avec les garderies ou les programmes alimentaires scolaires pour les enfants, la formation professionnelle pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail ou les soins dentaires et l'assurance-médicaments pour les aînés. Nous savons qu'il y a toujours plus de travail à faire, mais je suis fier du travail accompli par notre gouvernement depuis 2015, surtout lorsqu'il s'agit d'agir en faveur des aînés canadiens.

Fondamentalement, la discussion que nous avons ici ne concerne pas seulement les aînés d'aujourd'hui. Elle nous concerne tous. Il s'agit de l'avenir du vieillissement au Canada et de l'avenir que chaque Canadien mérite à la retraite. Après une vie de dur labeur, les aînés canadiens méritent de vieillir dans la dignité et en ayant des choix. En tant que gouvernement, nous continuerons à travailler pour faire en sorte que cela devienne une réalité pour chaque aîné de ce pays.

• (1650)

**M. Luc Thériault (Montcalm, BQ):** Madame la Présidente, j'ai rarement entendu, de la part d'un ministre, un discours aussi politiciailleur, aussi imbu d'une partisanerie crasse. Ce n'est pas du tout représentatif de ce que devrait être un ministre qui est digne face à des aînés qui souffrent.

Est-ce que les 34 milliards de dollars pour Trans Mountain étaient fondés sur des données probantes? Est-ce que les 83 milliards de dollars en crédits d'impôt aux compagnies pétrolières étaient fondés sur des données probantes? Est-ce que les 2 milliards de dollars en frais administratifs pour l'assurance dentaire étaient fondés sur des données probantes?

Jamais à la Chambre il n'y a eu un vote précisément et strictement sur le fait de ramener de 67 ans à 65 ans l'âge d'admissibilité à la pension. Cela est passé dans des budgets pour lesquels nous voulions plus pour les aînées québécoises et les aînés québécois.

Ce ministre ne dit pas la vérité. Il fait de la politiciailleurie. Si c'est ça la réponse du gouvernement à ce que nous demandons aujourd'hui, c'est clair qu'il a besoin de se promener sur le terrain. Évidemment, nous ne serons pas étonnés que la vérité, pour lui, ça n'ait pas du tout d'intérêt.

• (1655)

**L'hon. Steven MacKinnon:** Madame la Présidente, nous venons de voir l'illustration parfaite de ce que fait le Bloc québécois. Ce que nous venons d'entendre, c'est un *show* de boucane. Pourquoi les bloquistes font-ils un tel *show* de boucane? C'est pour déguiser leur feuille de route. Ça se voit.

Des fois, je pense que les députés du Bloc québécois ne réalisent pas que leur vote est enregistré sur papier. C'est vrai, ils ont voté contre les soins dentaires pour les aînés. Ce programme fait pourtant économiser des centaines de dollars à des milliers de gens dans la circonscription de mon collègue.

Imaginons: ils ont voté contre l'augmentation du Supplément de revenu garanti pour les aînés les plus vulnérables au Canada. Le Bloc québécois a décidé solennellement qu'il était contre ça. Il est contre l'assurance-médicaments, le logement pour les aînés et j'en passe.

Je suis incrédule devant le fait que des souverainistes, pour promouvoir leur projet, viennent ici à la Chambre par opportunisme et

par cynisme politique essayer de détourner ça de leur feuille de route. Ils devraient avoir honte.

**M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC):** Madame la Présidente, je veux remercier mon collègue de Gatineau, qui a présenté un discours passionné. Cependant, je pense qu'il est déconnecté de la réalité.

À l'entendre parler, tout va bien au Canada. Les aînés ont de l'argent plein les poches, le coût de la vie va bien, le prix des loyers n'a jamais doublé, tout est beau. La vie est belle et on continue comme ça. Avec la baguette magique, tout va se régler.

Or, le coût de la vie étouffe les Canadiens, les Québécois et les aînés. C'est une réalité. Je l'invite à aller rencontrer les gens dans sa circonscription, Gatineau, et à voir la situation sur le terrain.

Tantôt, dans son discours, il a parlé d'hypocrisie. Quelle belle hypocrisie que ce gouvernement libéral ait voté en faveur du projet de loi C-319 et ne fasse pas avancer le projet de loi. Quelle en est la raison?

**L'hon. Steven MacKinnon:** Madame la Présidente, premièrement, j'invite mon collègue à venir sur le terrain avec moi à Gatineau. Il verra qu'il a beaucoup de travail à faire s'il souhaite me suivre sur le terrain de ma circonscription, chez les aînés notamment.

Deuxièmement, je rappelle au député que nous avons voté contre ce projet de loi en deuxième lecture.

Troisièmement, nous n'avons jamais prétendu avoir réglé tous les problèmes. Nous savons que nous sommes confrontés à un défi du coût de la vie. Nous savons également qu'il y a des besoins qu'on peut cibler: les aînés pauvres, le manque de soins dentaires, les pharmaceutiques. On peut cibler ces choses et les régler une à la fois.

Toutefois, à quoi se bute-t-on? On se bute à l'opposition du Parti conservateur. Je n'ai jamais pu comprendre la position des députés du Parti conservateur du Canada qui entrent tous les jours à la Chambre parler des dépenses inflationnistes.

Les dépenses inflationnistes, c'est quoi? Ce sont les soins dentaires, le Supplément de revenu garanti, l'aide pour la pandémie, l'aide au logement, l'aide à l'épicerie, le crédit d'impôt pour la TPS. Ce sont les 71 milliards de dollars qui vont être injectés dans la Sécurité de la vieillesse au cours des cinq prochaines années. C'est ça, les dépenses inflationnistes. Gare aux Canadiens, les conservateurs vont faire des coupes dans tout ça.

**M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD):** Madame la Présidente, on emploie des gros mots comme « hypocrisie » et « cynisme », mais je pense que, un cynisme assez absolu, ce serait que les libéraux votent pour le projet de loi C-319 et qu'ensuite ils ne lui donnent pas la recommandation royale.

Ainsi, ils pourraient dire qu'ils étaient favorables au projet de loi, mais qu'ils doivent empêcher son adoption parce qu'il engendrerait trop de dépenses. Ça, c'est du cynisme politique. Parlons des mesures pour aider les aînés dont le ministre parle et sur lesquelles nous sommes d'accord. On assiste aux débuts d'une assurance-médicaments. C'est le NPD qui a forcé le gouvernement minoritaire à le faire avec l'entente que nous avons négociée il y a deux ans et demi. Les libéraux avaient promis l'assurance-médicaments en 1997 pour la première fois, et ce n'était toujours pas fait.

### Travaux des subsides

Quant aux soins dentaires, une chance que nous vous avons forcés à adopter les soins dentaires, sinon vous n'auriez rien à dire pour aider les aînés...

• (1700)

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Je rappelle à l'honorable député qu'ici, à la Chambre, le « vous », c'est moi.

**M. Alexandre Boulerice:** Madame la Présidente, j'ai énormément de choses intelligentes à dire. Je me demande ce que dirait le ministre s'il n'y avait pas les soins dentaires. Les libéraux ont voté contre les soins dentaires aux dernières élections. Nous les avons forcés à mettre cette mesure en œuvre. Maintenant, il y a 200 000 Québécois et Québécoises qui en profitent, et c'est grâce au travail du NPD.

J'aimerais entendre le ministre dire une chose. J'aimerais qu'il dise merci.

**L'hon. Steven MacKinnon:** Madame la Présidente, je remercie évidemment tous les députés à la Chambre qui ont voté pour des mesures progressistes, notamment les mesures qui viennent en aide aux aînés. En tant que ministre du Travail et des Aînés, je me réjouis chaque fois qu'un député, comme mon collègue ici, se lève pour appuyer les mesures que nous pouvons mettre en place pour venir en aide aux aînés canadiens et aux aînés québécois.

Ce que je déplore, je le répète, c'est le cynisme et l'opportunisme d'un parti politique qui vise la séparation du Québec et qui vient à la Chambre pour voter systématiquement contre tout aide pour les aînés. Il fait cela, car il espère que cela va donner lieu à l'élection du Parti conservateur, lequel mettrait en place les conditions favorables à son projet, qui, à son tour, affaiblirait la Sécurité de la vieillesse pour les Québécois. C'est la véritable histoire de cette journée. C'est ce à quoi les Canadiens et les Québécois doivent s'attarder. Pourquoi ce cynisme et cet opportunisme? Honte au Bloc québécois.

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Madame la Présidente, que répond le ministre aux organismes d'Argenteuil—La Petite-Nation qui m'ont accueilli cet été et qui, sans savoir pourquoi je venais les voir, m'ont dit qu'ils avaient dit à leur député que ça n'avait pas d'allure, cette histoire de faire une brèche dans la Sécurité de la vieillesse? Que répond-il aux gens de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic en Outaouais et à la présidente de la FADOQ, qui habite la région? Ils étaient là aujourd'hui et ont entendu aujourd'hui tout ce qu'il a dit.

Je pense que, eux, ils sont tout à fait d'accord, parce qu'ils voient le travail du Bloc québécois. Que répond le ministre aux gens et aux organismes de la région de Sherbrooke qui m'ont accueilli pour me dire que ça n'avait aucun sens d'augmenter la pension seulement pour les gens de 75 ans et plus?

Le ministre dit qu'il fait du terrain. J'en ai fait aussi dans la région de l'Outaouais. Manifestement, les appuis, c'est nous qui les avons aujourd'hui sur la Colline du Parlement. Il y avait 200 personnes, et j'invite les gens à signer la pétition d'ici le 3 octobre.

**L'hon. Steven MacKinnon:** Madame la Présidente, parlons des députés. Dans la circonscription de Shefford, on avait autrefois un député qui appuyait les organismes et l'idée des soins dentaires pour les quelque 14 000 personnes qui en bénéficient dans cette seule circonscription. La députée a voté contre cela.

Si elle veut aider, ne serait-ce qu'un petit peu, les aînés québécois, elle n'a qu'à appeler le gouvernement du Québec pour qu'il coche la case afin que nous puissions financer les beaux projets dans les circonscriptions du Québec par le truchement du programme Bien vieillir chez soi...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Nous reprenons le débat.

L'honorable députée de Thérèse-De Blainville a la parole.

**Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ):** Madame la Présidente, j'aurai le plaisir de partager mon temps de parole avec mon cher collègue député de Montcalm.

Avec ce que je viens d'entendre de la part du récemment nommé ministre du Travail et des Aînés, j'aimerais qu'il reste quelques minutes, je pourrais me fâcher; je pourrais m'indigner. En même temps, je suis inquiète. Je pense que notre ministre est en grand état de vulnérabilité. Comme infirmière de profession, avec le discours qu'il vient de faire, je pense qu'il a un petit problème de santé. L'ensemble de son discours, qui est animé de fausses vérités, de mensonges et de partisanerie comme je n'en ai jamais entendu, est assez inquiétant. D'ailleurs, on n'a jamais eu sa nouvelle lettre de mandat. Je comprends que le discours qu'il a livré aujourd'hui devait en faire partie. Il doit être un bon ambassadeur de l'inertie du gouvernement, de son gouvernement, dans les politiques sociales et dans les programmes qui concernent le gouvernement fédéral. C'est rare que nous avons l'occasion de parler des programmes sociaux qui concernent exclusivement le palier fédéral et pour lesquels on demande qu'ils soient renforcés.

D'habitude, comme on vient de l'entendre et comme on l'entend dans les réponses qu'on nous donne à la période des questions, on entend plutôt parler de ses exploits dans des programmes qui n'ont rien à voir avec le fédéral, mais qui sont dans les compétences des provinces. Je prends le programme de soins dentaires, par exemple. On accuse le Bloc québécois d'être contre les soins dentaires. C'est faux. Un programme de soins dentaires, pour les personnes aînées comme pour les jeunes, c'est une bonne affaire. Si nous avons voté contre le projet de loi, ce n'était pas contre les soins dentaires, c'était contre une nouvelle ingérence crasse dans les champs de compétence des provinces. Ce programme va coûter 2 milliards de dollars et sera administré par des assurances privées, alors qu'au Québec le programme de soins dentaires est administré par un régime public. Elle est là l'hypocrisie du gouvernement libéral, dans les faussetés qu'il dénonce. C'est pourquoi nous nous tenons debout.

Aujourd'hui, en ce qui concerne notre projet de loi soutenu et porté avec détermination et passion par ma collègue la députée de Shefford, par ma formation politique et par l'ensemble des personnes aînées que nous avons l'occasion de rencontrer sur le terrain, il n'y a qu'une chose à retenir: nous demandons l'équité de traitement. Bien sûr, c'est une question de dignité, mais c'est une question d'équité de traitement.

L'équation est simple. Il y a un programme du gouvernement fédéral mis en place au début des années 1900: la pension de la Sécurité de la vieillesse. C'est une pension universelle, à certaines conditions, dès l'âge de 65 ans. Ce régime est destiné à l'ensemble des aînés âgés de 65 ans et plus pour qui la pension de la Sécurité de la vieillesse a été vue comme un filet de sécurité sociale. D'ailleurs, elle a été encensée comme une politique sociale importante à l'époque. Où en sommes-nous aujourd'hui, si on parle du programme en général? Le Canada se situe au 13<sup>e</sup> rang des pays de l'OCDE.

*Travaux des subsides*

Rétablir l'équité, c'est le sens de notre projet de loi et c'est le sens de la demande qu'on lui accorde la recommandation royale. Ce que le gouvernement a fait, pour une première fois, c'est de faire une distinction entre les personnes âgées de 65 à 74 ans et celles âgées de 75 ans et plus dans un régime universel qui devrait s'appliquer à tous.

• (1705)

C'est cette brèche que nous voulons corriger par l'entremise du projet de loi C-319. Je l'ai déjà dit lors d'un autre discours: la situation de tous les aînés n'est pas homogène. Les personnes de 80 ans et plus ont peut-être un parcours différent de celui des personnes de 75 ans et plus ou de celui des personnes de 70 à 75 ans. Le fond de la question, ce n'est pas ça. La question, c'est: pour le gouvernement fédéral, y a-t-il maintenant deux régimes de pension de la Sécurité de la vieillesse, à savoir un pour les aînés de 65 à 74 ans et un pour les aînés de 75 ans et plus?

C'est un non-sens parce que c'est une question d'équité. En comité, lorsqu'on parlait de la pension de la Sécurité de la vieillesse, j'ai entendu dire que les aînés de 65 ans « ont les moyens » alors que ceux de 75 ans « ont moins les moyens ». Or on semble perdre de vue que, dès 65 ans, pour bon nombre d'aînés, dont 30 % et plus au Québec, il s'agit d'un revenu fixe. Pour beaucoup d'aînés, c'est le seul revenu. Pour beaucoup de citoyennes et de citoyens, tant au Québec qu'au Canada, particulièrement des femmes seules, la pension de la Sécurité de la vieillesse est un revenu qui leur permet à peine de vivre dignement. C'est leur seul revenu. Les amputer d'une augmentation, c'est aussi les appauvrir et les mettre dans des conditions encore plus précaires. C'est aussi faire abstraction du fait que, si on veut améliorer la condition et la qualité de vie des personnes aînées, il faut agir maintenant.

Si on soutient, comme le prévoit le régime, dès l'âge de 65 ans, une augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse qui permet un niveau de vie suffisant, on va améliorer la qualité de vie et, en même temps, la qualité et les conditions de vie des personnes âgées de 75 ans et plus. L'équation est simple. Comme le disait mon collègue, il n'y a aucune donnée probante qui vient démontrer qu'agir en discriminant les personnes selon l'âge pour l'application d'un régime universel va venir rendre compte de l'état de vulnérabilité et de pauvreté de nos aînés.

Durant la période des questions, nous disions que nous ne savions plus sur quel ton répéter que le coût de la vie est le même, qu'on soit un aîné de 80 ans ou un aîné de 65 ans qui perçoit le revenu fixe de la pension de la Sécurité de la vieillesse. Pour plusieurs, se vêtir, se loger, se nourrir et avoir un peu de loisirs, ce n'est pas possible. Ils évitent, car ils n'ont pas les sous. Pendant 10 ans de leur vie, ils vont être inquiets parce qu'ils avaient peut-être un petit bas de laine, mais aucun régime privé ou aucun régime complémentaire de retraite. Ils ont seulement la pension de la Sécurité de la vieillesse. Ce n'est pas normal de dire qu'ils vont retourner travailler pour s'en sortir plutôt que de dire que, par équité, la pension de la Sécurité de la vieillesse va être augmentée pour tout le monde, comme il se doit, comme ce qui était prévu, comme ce qui est équitable. Au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, il y a un ensemble de témoins qui sont venus parler de ça. Les membres du gouvernement libéral de ce comité ont approuvé à l'unanimité ce projet de loi.

• (1710)

J'espère donc que la réponse que nous avons entendue aujourd'hui de la part du ministre du Travail et des Aînés n'est pas celle du gouvernement. C'est une question d'équité. Il est encore temps pour le gouvernement d'être du bon côté de l'histoire plutôt que du mauvais côté de l'histoire.

**M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC):** Madame la Présidente, avec respect, je vais regarder mes collègues du Bloc québécois. La députée de Thérèse-De Blainville a mis en lumière la réalité navrante de ce gouvernement. C'est un gouvernement qui se targue de vouloir aider les aînés alors que finalement, il a plutôt divisé les aînés en deux catégories, soit les personnes âgées de 65 à 74 ans, et celles âgées de 75 ans et plus. Sincèrement, je n'ai jamais vu ça venir. Je ne comprends pas comment un gouvernement peut faire une distinction entre les aînés et en aider certains plus que d'autres. Ça n'a pas de bon sens.

Admettons que ce gouvernement votait en faveur de la motion du Bloc québécois pour faire bonne figure. Cela ne changerait strictement rien, car la joute se passe au Sénat. Théoriquement, le gouvernement fédéral n'a pas de pouvoir sur le Sénat.

J'ai une question fondamentale pour le Bloc québécois. Je vois mon collègue du Bloc québécois qui est ici depuis neuf ans. Certains sont là depuis cinq ans. Ces gens voient jour après jour ce que fait le gouvernement. Comment des fiers Québécois, des bloquistes, des souverainistes peuvent-ils avoir encore confiance en ce gouvernement inflationniste, centralisateur et dépensier, qui ne se mêle jamais de ses affaires quand vient le temps de parler du provincial?

• (1715)

**Mme Louise Chabot:** Madame la Présidente, le Bloc québécois fait confiance à sa formation politique. Le Bloc québécois a confiance dans son programme politique et dans les personnes qu'il représente.

Le gouvernement n'a certainement pas réussi à diviser les aînés entre eux. Même les personnes âgées de 75 ans et plus nous disent que cela n'a pas d'allure, ce que le gouvernement a fait. Il y a même de la solidarité entre les personnes aînées. Elles ne veulent pas d'un gouvernement, quel qu'il soit, qui les prive, en raison de son programme politique, d'une pension de la Sécurité de la vieillesse dont le montant est suffisant pour leur permettre de vivre dans la dignité.

C'est ça la fierté du Bloc québécois et c'est notre programme politique.

[Traduction]

**M. Wayne Long (Saint John—Rothesay, Lib.):** Madame la Présidente, cela fait huit ou neuf ans que je siége au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées avec la députée, et nous faisons de l'excellent travail ensemble.

L'une des premières décisions du gouvernement a été d'augmenter le Supplément de revenu garanti de 10 % pour les aînés à faible revenu. Le gouvernement est certainement l'ami des aînés. Si nous avons accordé une augmentation de 10 % pour les personnes de plus de 74 ans, c'est évidemment parce que les aînés vivent plus longtemps, que leurs économies s'épuisent et que leurs besoins en matière de santé sont plus grands.

### Travaux des subsides

La députée d'en face a prononcé un excellent discours, et je ne suis pas en désaccord avec elle. Par contre, ne voit-elle pas le bien-fondé de ce que nous avons fait pour soutenir les aînés de plus de 74 ans?

[Français]

**Mme Louise Chabot:** Madame la Présidente, d'habitude, j'essaie vraiment de comprendre, mais là, je n'ai absolument rien compris.

Je n'ai rien compris à toutes les étapes où nous avons parlé de cette question. Personne n'a fourni des données probantes qui m'auraient permis de comprendre cette discrimination sur la base de l'âge en ce qui concerne la pension de la Sécurité de la vieillesse. De plus, je sens d'abord que c'est pour des raisons économiques. C'est incroyable. Cela coûterait 3 milliards de dollars par année pour répondre aux besoins de personnes qui ont des revenus fixes et des coûts à prévoir. Il ne faut pas penser que c'est une dépense. Non, c'est un investissement. Je ne comprendrai jamais...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** L'honorable députée de Victoria a la parole.

[Traduction]

**Mme Laurel Collins (Victoria, NPD):** Madame la Présidente, en cette Journée nationale des aînés, nous entendons les libéraux dire qu'ils sont les amis des aînés tout en refusant d'augmenter le montant proposé pour les prestataires de 65 ans et plus. Il a été démontré que, au cours des 5 prochaines années, comme la députée l'a mentionné, cette mesure coûterait 16 milliards de dollars. C'est la moitié du coût du pipeline Trans Mountain.

La députée pourrait-elle nous dire ce qu'elle pense du fait que les libéraux continuent de dire oui à la construction de pipelines qui profitent aux PDG des sociétés d'exploitation des sables bitumineux, mais non aux aînés qui ont du mal à joindre les deux bouts en ce moment en raison du coût de la vie?

[Français]

**Mme Louise Chabot:** Madame la Présidente, ma collègue a raison, cette question demeure vraie. Ce sont 82 milliards de dollars qui sont versés en subventions aux pétrolières. Ma collègue a parlé d'un pipeline. Ce sont des choix politiques et des décisions.

Ce que nous demandons, c'est que le gouvernement fasse les bons choix politiques et, les bons choix politiques, c'est d'investir dans ces programmes, d'investir dans les aînés et d'investir dans l'équité pour les personnes qui bénéficient de la pension de la Sécurité de la vieillesse...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Nous devons reprendre le débat.

L'honorable député de Montcalm a la parole.

**M. Luc Thériault (Montcalm, BQ):** Madame la Présidente, à la Chambre, j'ai rarement entendu autant de discours ridicules. De la part d'un ministre, franchement, ce n'est pas digne des personnes qu'il représente. Je me demandais comment il se faisait qu'il y avait des problèmes entre le fédéral et le Québec au sujet des popotes roulantes. Pourtant, avant la venue de ce ministre, il n'y a jamais eu de problème. Avec sa partisanerie, je vois qu'il est en train de nuire énormément à la situation. Il s'agit d'ingérence.

Le ministre nous dit que c'est épouvantable, que le Bloc québécois fait un complot parce qu'il veut mettre le gouvernement conservateur au pouvoir de manière à pouvoir faire la souveraineté. Je pense que le ministre n'a pas du tout revu l'histoire du Canada et

du Québec. Par définition, c'est le gouvernement libéral actuel qui a mis en place des programmes avec de l'ingérence comme on n'en avait pas vu depuis très longtemps.

Prenons le programme d'assurance dentaire. Nous sommes en faveur d'une assurance dentaire pour les aînés. Pourquoi les gens du gouvernement ne se sont-ils pas assis avant de l'annoncer? Ils ont fait cela sur le coin d'une table pour se maintenir au pouvoir jusqu'en 2025. Plutôt que de tout de suite agir de façon partisane pour rester au pouvoir le plus longtemps possible puisque les sondages montrent que cela ne va pas bien, pourquoi ne sont-ils pas allés s'asseoir avec une province, comme le Québec? Le Québec gère un programme, qui ne couvre pas les aînés, mais qui couvrirait un certain nombre de personnes et qui était administré par un organisme public, la Régie de l'assurance maladie du Québec, ou RAMQ. Or, ils font cela sur le coin d'une table. Le Québec demande de lui donner l'argent afin qu'il bonifie son programme d'assurance dentaire. Les aînés seraient couverts, mais on n'aurait pas à payer 2 milliards de dollars de frais administratifs à une compagnie privée. Comment peut-on se targuer de mettre en place un programme de soins dentaires dit public alors qu'on donne 2 milliards de dollars à l'entreprise privée? C'est sans compter tous les problèmes que les dentistes ont eus. On a entendu des dentistes dire que cela n'avait pas de bon sens, qu'ils ne savaient même pas s'ils allaient être remboursés. Ils soignent le monde et se font ensuite dire non par la Sun Life.

Bref, quand on prétend que le Bloc québécois est là strictement pour ses visées politiques de créer la chicane, c'est du grand n'importe quoi. Quand je suis arrivé à la Chambre en 2015, nous avons revendiqué que le Supplément de revenu garanti soit automatiquement donné aux gens qui, en faisant leur déclaration de revenus, y étaient admissibles. Avant cette date, selon les statistiques que nous avons fait faire, il y avait plein de gens qui y avaient droit, mais l'État canadien ne leur disait pas. Il fallait faire une demande. C'est à ce moment que le ministre Morneau, le ministre des Finances de l'époque, avait donné son accord pour mettre cela en place, mais en 2018. C'est le Bloc québécois qui, au début des années 2000, a mené une lutte pour le Supplément de revenu garanti. Or, c'est un programme strictement de compétence fédérale.

Là, on nous dit que cela va coûter beaucoup trop cher. Il s'agit de 3 milliards de dollars pour administrer un programme fédéral visant à rendre l'équité pour les aînés. On n'a pas d'argent pour cela. En revanche, on avait de l'argent pour Trans Mountain, pour exporter du pétrole, pour enrichir les pétrolières. On avait 34 milliards de dollars. On avait aussi de l'argent, 83 milliards de dollars, à accorder en crédits d'impôt aux cinq grandes sociétés de l'industrie pétrolière, qui ont engrangé 220 milliards de dollars de profit. J'ajoute à cela les 2 milliards de dollars de frais administratifs.

Il ne s'agit pas du tout d'une question de coût. C'est une question de priorité politique. Le gouvernement s'est ingéré dans des programmes à grands frais, en doublant les structures. Là, il se dit qu'il doit faire attention, parce que cela va le rattraper.

• (1720)

Il n'avait pas d'affaire à se mêler de ça. S'il voulait s'en mêler, il aurait dû s'asseoir avec le gouvernement du Québec et respecter la volonté de l'Assemblée nationale du Québec. C'est aussi ce que nous représentons à la Chambre. Le gouvernement aurait dû faire en sorte de créer quelque chose qui se tient debout, à moindres frais, et qui aurait couvert tout le monde.

Quand le Bloc québécois a voté contre ce programme, il a voté avec l'appui unanime de l'Assemblée nationale. Quand le ministre vient nous faire la leçon pour nous dire que nous sommes hypocrites, il ne devrait pas s'étonner par la suite de ne pas avoir de bonnes relations avec le Québec et le gouvernement du Québec. En fait, il n'a tellement pas de bonnes relations avec le gouvernement du Québec que le premier ministre du Québec se mêle des élections fédérales. Pourtant, à chaque question que nous posons à la Chambre, le ministre de la Santé ou le ministre de la Justice se lève pour nous dire que le gouvernement a de très bons rapports avec le gouvernement du Québec et l'Assemblée nationale.

Nous avons déposé plein de motions. L'une d'elles consistait à dire que l'Assemblée nationale s'opposait à l'assurance-médicaments. Le Québec veut l'argent, avec pleine compensation, pour gérer lui-même ses programmes. Quand un ministre se lève et vient me faire croire que nous sommes contre les aînés et que nous sommes opportunistes parce que le gouvernement est en situation de gouvernement minoritaire, c'est ridicule. Non seulement c'est ridicule, mais ça porte atteinte à l'intelligence de nos aînés.

Ma collègue de Shefford a fait un travail extraordinaire dans le dossier. Or, le ministre est en train de dire que tous les groupes qui nous appuient partout au Québec et au Canada ne savent pas de quoi ils parlent, qu'il sait mieux qu'eux ce qui est bien pour eux, et qu'il n'a pas d'argent pour ça. Il leur dit de regarder tout ce que le gouvernement a déjà fait. Si tout ce qu'a déjà fait ce gouvernement était vraiment suffisant, je ne pense pas qu'autant d'aînés qui vivent présentement sous et tout juste au seuil de la pauvreté appuieraient ce projet de loi.

Quand un aîné est capable d'avoir un petit surplus en plus de survivre, il est moins malade. Au bout du compte, les soins de santé coûtent moins cher. C'est rentable pour tout le monde, car ces gens n'ont pas de bas de laine. Ils vont dépenser cet argent. D'un point de vue économique, ce que les libéraux pensent n'a pas de bon sens. Toutefois, en faisant parler le ministre du Travail et des Aînés et en écoutant la réponse de ce gouvernement, je comprends très bien que notre appui à ce gouvernement est terminé. Nous n'avons jamais eu...

• (1725)

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Comme il est 17 h 27, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire à l'expédition des travaux des subsides.

Le vote porte sur la motion.

[Traduction]

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Madame la Présidente, je demande un vote par appel nominal.

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé au mercredi 2 octobre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

### Décision de la présidence

[Traduction]

#### PRIVILÈGE

L'OMISSION PRÉSUMÉE D'UN TÉMOIN DE RÉPONDRE AU COMITÉ PERMANENT DE L'ACCÈS À L'INFORMATION, DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET DE L'ÉTHIQUE — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**Le Président:** Je suis maintenant prêt à rendre ma décision sur la question de privilège soulevée le 17 septembre 2024 par le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes au sujet du non-respect allégué d'un témoin de fournir des renseignements au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique.

Dans son intervention, le député a rappelé des événements décrits dans le 12<sup>e</sup> rapport du Comité présenté plus tôt le même jour à la Chambre. Dans son rapport, le Comité allègue qu'un témoin, M. Stephen Anderson, a omis de répondre à des questions et a refusé de fournir des documents précis que lui réclamait le Comité après l'adoption de deux motions distinctes. Plus précisément, M. Anderson a refusé à maintes reprises de fournir le nom d'un individu qu'il avait mentionné pendant son témoignage.

Le député a signalé les similitudes entre, d'une part, la présente affaire et, d'autre part, la question de privilège qu'il avait soulevée le 20 mars 2024 au sujet du 17<sup>e</sup> rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires et la conclusion subséquente qu'il y avait, à première vue, matière à question de privilège. Il a ajouté que la présente affaire va plus loin encore. En effet, en plus d'éviter de répondre aux questions, M. Anderson a aussi fait fi des ordres du Comité visant la production de documents. Le député a fait valoir que la situation actuelle constitue également, de prime abord, un outrage à la Chambre.

• (1730)

[Français]

Dans son examen, la présidence a pris en considération les arguments du député d'Hamilton-Centre, qui appuyait les affirmations du député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes.

Elle a aussi lu attentivement le rapport du Comité. Après avoir dressé la chronologie des événements et décrit ses tentatives pour obtenir les renseignements qu'il réclamait, le Comité a conclu: « [...] n'ayant pas reçu les documents demandés au témoin, et, ce qui est le plus important, le nom mentionné à la réunion du mercredi 17 juillet 2024 continuant de ne pas être divulgué, [le] Comité estime qu'il est de son devoir de saisir la Chambre de ces questions à ce moment-ci, afin que celle-ci puisse prendre les mesures qu'elle juge appropriées. »

La présidence constate que deux privilèges des comités semblent avoir été enfreints. Ces privilèges sont pourtant essentiels au bon fonctionnement du Parlement.

[Traduction]

En ce qui a trait aux questions posées par les membres d'un comité, il vaut la peine de répéter que les témoins sont obligés d'y répondre. Il est indiqué à la page 1081 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, troisième édition: « [...] un témoin, assermenté ou non, qui refuse de répondre à des questions ou qui ne donne pas des réponses véridiques pourrait être accusé d'outrage à la Chambre. »

*Privilège*

[Français]

En ce qui concerne le pouvoir de la Chambre d'exiger la production de documents, l'article 108(1)a) du Règlement le délègue aux comités de celle-ci. Comme le Président Milliken l'a expliqué dans sa décision du 9 mars 2011, à la page 8841 des Débats: « [...] le pouvoir des comités de la Chambre d'ordonner la production de documents est identique à celui de la Chambre. »

[Traduction]

Compte tenu de ce qui précède et de l'importance de protéger les pouvoirs conférés à la Chambre pour qu'elle s'acquitte de ses fonctions, la présidence conclut qu'il y a, de prime abord, matière à question de privilège.

Par conséquent, j'invite maintenant le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes à proposer sa motion.

## DEMANDE DE COMPARUTION D'UN TÉMOIN À LA BARRE DE LA CHAMBRE

**M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC):** Monsieur le Président, je propose:

Que la Chambre, ayant considéré les opinions unanimes exprimées par le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique dans son 12<sup>e</sup> rapport, déclare Stephen Anderson coupable d'outrage pour avoir omis de fournir les renseignements que le Comité lui avait ordonné de produire et, en conséquence, lui ordonne de se présenter à la barre de la Chambre, à la fin de la période prévue pour les questions orales, le prochain mercredi de séance de la Chambre qui suit d'au moins une semaine l'adoption du présent ordre, aux fins de:

- a) recevoir une admonestation du Président;
  - b) remettre les documents mentionnés dans le 12<sup>e</sup> rapport;
  - c) fournir des réponses aux questions mentionnées dans le 12<sup>e</sup> rapport;
  - d) répondre aux questions supplémentaires découlant de ses réponses aux questions mentionnées dans le 12<sup>e</sup> rapport;
- pourvu que:
- e) tout document produit par M. Anderson sera renvoyé au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique;
  - f) l'interrogatoire sera régi par les dispositions des sous-alinéas b)(iv) et (v) de l'ordre adopté le lundi 8 avril 2024 concernant la comparution à la barre de Kristian Firth, sauf que les références à « M. Firth » seront lues comme des références à « M. Anderson »;
  - g) le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique recevra instruction d'examiner les documents produits par M. Anderson et son témoignage à la barre de la Chambre et, s'il y a lieu, de recommander d'autres mesures.

● (1735)

C'est reparti. Nous avons ici un autre exemple de libéraux qui ne semblent pas comprendre que leur travail consiste à représenter les Canadiens, et non à défendre les intérêts de leurs meilleurs amis et de leurs partenaires d'affaires. Bien sûr, je parle de la saga de « l'autre Randy ».

Nous ne savons pas qui est l'autre Randy. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles nous sommes ici aujourd'hui. C'est l'une des questions auxquelles le témoin, M. Anderson, a refusé de répondre au comité alors qu'il en avait l'obligation. Pourquoi avons-nous besoin de savoir qui est l'autre Randy? Au cœur de cette affaire se trouve le ministre libéral d'Edmonton qui, on l'a découvert, possédait 50 % d'une entreprise alors qu'il faisait partie du Cabinet. On croit qu'il dirigeait les activités de cette entreprise.

Le ministre a, bien sûr, déclaré qu'il s'agissait d'un autre Randy. Des membres du caucus libéral ont avancé que c'était peut-être « Randeep ». Le témoin, M. Anderson, nous a déclaré qu'il ne pour-

rait nous révéler l'identité de ce Randy que si le comité de l'éthique tenait une réunion à huis clos, en privé. Le comité a rejeté cette demande. Le grand jour est le meilleur désinfectant. Si les libéraux n'ont rien à cacher, ils devraient nous dire qui est l'autre Randy.

Mais ce n'est pas tout. Lors de la comparution des nombreux témoins devant le comité au sujet de l'étrange histoire du ministre libéral d'Edmonton et de ses relations d'affaires, nous avons appris, évidemment, que le gouvernement néo-démocrate—libéral avait bel et bien attribué un contrat à l'entreprise du ministre pendant qu'il siégeait au Cabinet. C'est scandaleux. C'est bien entendu interdit par le régime de gestion des conflits d'intérêts de notre pays. Autrement dit, c'est illégal.

Lors de sa première comparution devant le comité, le ministre a déclaré qu'il n'avait pas été en contact avec son associé, M. Anderson, en 2022. Il l'a dit explicitement. Le problème, c'est qu'il y a quelque chose de plutôt louche en ce qui concerne cette entreprise et quiconque semble y être mêlé. Cette entreprise louche est mise en cause dans une importante action en justice sur une allégation de fraude qui s'élèverait à un demi-million de dollars. L'incendie inexplicable, mais suspect d'un entrepôt de l'entreprise du ministre libéral n'a ravagé que ce qui s'y trouvait. La communication de la preuve dans le cadre du procès nous apprend que, contrairement à ce qu'a déclaré le ministre libéral, il y avait effectivement eu des contacts.

Le ministre a déclaré ne pas avoir parlé à son associé en 2022. Ensuite, il a demandé aux fonctionnaires de son ministère de dire aux médias qu'il était impossible que le ministre ait communiqué avec M. Anderson les jours en question, lorsque celui-ci a fait référence à Randy à neuf reprises dans des textos. M. Anderson a affirmé, ce qui est manifestement invraisemblable, qu'il s'agissait de neuf interventions du correcteur automatique, sans pouvoir nous dire toutefois ce qui avait été corrigé. Le destinataire des textos ne lui avait, évidemment, jamais demandé de préciser qui était l'autre Randy parce qu'il s'est toujours agi de l'associé, c'est-à-dire le propriétaire de 50 % des parts de l'entreprise, autrement dit le ministre libéral d'Edmonton.

Le personnel du ministre a dit qu'il n'a pas pu avoir communiqué avec M. Anderson parce qu'il participait à une réunion à huis clos du Cabinet. Il a pris l'avion pour se rendre à Vancouver et, avant son arrivée, quelqu'un a dû prendre son téléphone et le mettre dans une boîte, et il n'a pas pu le récupérer pendant des semaines. Il n'a parlé à personne. Ses employés ont dit que c'était impossible.

Nous avons ensuite exigé ses relevés téléphoniques. Il les a fournis pour un seul téléphone. Comme nous savons qu'il en a un autre, nous avons donc dû envoyer une nouvelle demande de relevés téléphoniques et de messages textes. Or, qu'avons-nous découvert? Pendant que le partenaire d'affaires du ministre libéral informait les victimes que la fraude s'élevait à environ 500 000 \$ et que Randy était à Vancouver et avait besoin de réponses, le ministre d'Edmonton était à Vancouver à ce moment-là. Même si son bureau a dit qu'il ne pouvait pas recevoir les messages, il existe un témoignage de sa dernière comparution devant le comité.

*Privège*

● (1740)

Je voudrais citer un article publié dans le *Blacklock's Reporter* du vendredi 20 septembre, sous le titre « Minister Changes His Story ». On y dit que le ministre a admis avoir participé à un échange de messages textes et à un appel téléphonique avec son partenaire d'affaires au cours de cette séance de réflexion en 2022. Qu'est-ce qui a changé? Comment appelle-t-on cela quand une personne dit quelque chose en sachant pertinemment que c'est faux?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Michael Barrett:** Monsieur le Président, j'ai entendu des gens dire que cela leur donnait envie de pleurer. C'est certes le cas.

Voilà un ministre du gouvernement néo-démocrate—libéral qui a comparu devant le comité, un ministre d'État qui devrait pouvoir mettre ses intérêts personnels de côté. La loi oblige les ministres à le faire, mais nous constatons que cela n'a pas été le cas avec ce ministre. Pour sauver sa peau, il s'est présenté devant le comité et a dit quelque chose qui n'était pas vrai, comme nous en avons maintenant la preuve. Il l'a lui-même admis plus tard au comité.

Le ministre a-t-il dit la vérité la première fois ou l'a-t-il dit la deuxième fois? Il a dit la vérité lorsqu'il a été pris en flagrant délit de mensonge. Voilà, en substance, de quoi il s'agit. Voilà ce qui nous occupe. Son partenaire commercial a défié les efforts multipartites voulant qu'il dise la vérité. Il a refusé.

Qu'essaient-ils de cacher dans cette société? Le partenaire commercial du ministre libéral d'Edmonton a donné en garantie quelques véhicules Porsche et Land Rover dans les heures qui ont précédé leur constitution en société, mais le ministre libéral a déclaré qu'il n'en avait aucune idée. C'est tout de même incroyable, aussi incroyable que pratiquement tout ce que le ministre a dit en comité, parce que nous avons maintenant les reçus et les documents qui montrent que ce qu'il a dit n'était pas vrai.

Nous ne pouvons pas croire ce qu'il dit, ce qui est très souvent le cas. Le premier ministre et les membres de Cabinet ont enfreint les lois en matière d'éthique à répétition. Aujourd'hui, un ministre dit une chose alors qu'une autre est vraie. Ce n'est pas acceptable dans un comité parlementaire. En soi, c'est du mépris. Devant les tribunaux, c'est un parjure. Si l'on avait demandé au ministre de prêter serment, il aurait été coupable de parjure. Dans ce pays, le parjure est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à 14 ans de prison.

Les conservateurs de bon sens présenteront à la Chambre un projet de loi d'initiative parlementaire dès que nous en aurons fini de toutes les questions de privilège dues à ce gouvernement dysfonctionnel après ses neuf années d'existence. Ce projet de loi prévoit des amendes de 50 000 \$ pour outrage et une peine d'emprisonnement obligatoire de 6 mois pour parjure devant une Chambre du Parlement. N'est-il pas grand temps qu'il y ait de véritables conséquences?

Nous allons devoir faire comparaître M. Anderson à la barre. Les députés de tous les partis sont sortis du comité en reconnaissant, comme dans ce rapport, le refus du témoin de répondre aux questions. Tous les députés devraient convenir qu'il est inacceptable de se présenter devant un comité parlementaire et de refuser de fournir les réponses demandées, des réponses au demeurant fort raisonnables.

Toute la question dont le comité est saisi repose sur l'identité de Randy. Un nom, c'était la demande cardinale du comité, et la per-

sonne a refusé de le lui donner, tout comme elle a refusé de fournir une foule de textos et de relevés téléphoniques. Tout comme son partenaire commercial, le ministre libéral a refusé de fournir l'intégralité des documents demandés par le comité, et il a fallu les lui demander à plusieurs reprises.

● (1745)

Le commissaire à l'éthique a procédé à un examen préliminaire et a déclaré qu'il estimait que tout était en règle, mais certaines demi-vérités du ministre ont ensuite été révélées, et le commissaire à l'éthique a dû reprendre son examen. Toutefois, avec les renseignements dont il disposait, il n'a pas fourni de conclusion à l'encontre du ministre libéral.

Les libéraux ont déclaré qu'il n'avait rien fait de mal, que le commissaire à l'éthique n'ouvrait pas d'enquête et ne concluait pas qu'il avait enfreint la loi, comme l'a fait le premier ministre à deux reprises, ou le ministre de la Sécurité publique, ou l'ancien ministre des Finances, ou la ministre du Commerce. Ce ne sont pas les exemples qui manquent sur les bancs libéraux, loin de là!

Le commissaire à l'éthique a dû reprendre son examen, mais il ne dispose toujours pas de tous les renseignements. Il n'a pas le pouvoir d'ordonner au ministre de les produire; il ne fait que les lui demander. Les conservateurs les ont demandés au ministre, et il ne nous a pas donné tous les renseignements. Il s'agit d'une fraude de 500 000 \$. Des contrats ont été accordés à un membre du Cabinet.

Au même moment, le nom du ministre était inscrit dans le registre des sociétés pour un cabinet de lobbying. Il y est resté par accident, a-t-il dit, et il a ensuite été payé par ce cabinet de lobbying alors qu'il siégeait en tant que ministre. Il s'agissait d'un paiement différé, jure-t-il. Jure-t-il comme lorsqu'il a dit qu'il n'avait pas parlé à M. Anderson en 2022, alors que nous avons maintenant les reçus qui montrent qu'il l'a fait? C'est très suspect. Que se passe-t-il?

Pour les libéraux, c'est l'arbre qui cache la forêt. Aujourd'hui, les conservateurs ont présenté une motion pleine de bon sens reconnaissant qu'après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, le fardeau fiscal, les prix et la criminalité augmentent sans cesse, et qu'il faut que cela cesse. Pourquoi n'y a-t-il pas de projet de loi du gouvernement à l'étude à la Chambre? Les libéraux essaient de se débarrasser du plus grand nombre possible de journées de l'opposition, et maintenant, ils sont coincés dans des questions qui découlent de la corruption, comme celle qui sera traitée demain à la Chambre, la caisse noire environnementale de 1 milliard de dollars. Le gouvernement refuse l'ordre des Canadiens de produire les renseignements.

La semaine dernière, la leader du gouvernement à la Chambre nous a donné un exemple parfait dans le cadre de l'étude sur la désinformation et la mésinformation du Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique. Il s'agissait d'une désinformation gouvernementale produite par la leader parlementaire libérale, avec des ressources financées par les contribuables. Elle a raconté que les droits des Canadiens étaient bafoués parce qu'une majorité de députés, tous démocratiquement élus, avait ordonné la production de documents du gouvernement sur sa corruption. Cependant, les libéraux affirment qu'il s'agit d'une érosion des droits des Canadiens trop grave pour être tolérée.

### Privilège

Le gouvernement est tellement terrifié que des documents sur sa corruption vont être remis à la GRC pour qu'elle les examine. La GRC va les examiner. Elle n'est pas obligée d'enquêter. Elle est indépendante et peut prendre cette décision.

Les libéraux ne veulent même pas que les agents de la GRC prennent connaissance de ces documents, car nous savons qu'il y a déjà eu des exemples où le premier ministre libéral a invoqué le secret du Cabinet pour empêcher la communication de documents à la GRC dans des affaires concernant des allégations criminelles à l'encontre du premier ministre libéral. Néanmoins, il les a bloqués. Il a utilisé le secret du Cabinet, dont le but n'est pas de fournir une échappatoire au premier ministre, mais c'est ce que les libéraux ont fait.

Quelle est la caisse noire verte d'un milliard de dollars pour laquelle les libéraux ne veulent pas que les documents soient transmis au greffier et à la GRC? Le premier ministre a nommé son amie Annette Verschuren, qui, comme le premier ministre, a été reconnue coupable d'avoir enfreint les lois sur l'éthique, de s'être rempli les poches et d'avoir rempli celles d'initiés libéraux avec des centaines de milliers de dollars. C'est de cela qu'il s'agit.

● (1750)

Au moment de sa création, l'organisme s'appelait Technologies durables Canada. En 2017 — bien entendu, les conservateurs avaient alors quitté le pouvoir —, le vérificateur général du Canada a conclu que tout était en ordre. Ce n'est plus le cas après quelques années sous la houlette des vandales économiques qui occupent les banquettes ministérielles et qui ne pensent qu'à leurs intérêts. Ils ont noyauté le conseil d'administration, ils se sont rempli les poches et maintenant, ils essaient de dissimuler les faits, désobéissant de façon flagrante à un ordre du Parlement du Canada. Quel est le fil conducteur dans tout cela? C'est le mépris dont font preuve les libéraux à l'égard de l'honnêteté la plus élémentaire, de la transparence, de la primauté du droit et de la démocratie. Voilà l'héritage qu'ils nous laissent.

Voilà de quoi nous parlons quand nous disons qu'après neuf ans, il faut que cela cesse. Il y a des choses que nous avons le droit de dire et d'autres que nous n'avons pas le droit de dire. Ainsi, nous n'avons pas le droit de dire qu'un ministre a menti, mais...

**M. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député sait donc fort bien — ce dont je ne doute pas — que nous ne pouvons pas faire indirectement ce que nous ne sommes pas censés faire directement. Je suppose, monsieur le Président, que le député d'en face joue sur les mots, à en juger par ce qu'il vient de dire.

**Le vice-président:** Je suis désolé. Je ne faisais pas attention, mais j'espère pouvoir faire mieux la prochaine fois.

Le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes a la parole.

**M. Michael Barrett:** Mon collègue ne proteste-t-il pas trop?

En effet, monsieur le Président, le temps nous le dira, car le soleil est le meilleur désinfectant. Ma foi, il nous faudra beaucoup de désinfectant pour les députés d'en face. Nous ne ménagerons aucun effort pour faire la lumière sur tous les scandales. Nous allons examiner sans relâche chaque dollar mal dépensé, détourné ou volé sous leur surveillance.

Les députés peuvent-ils croire que je parle de la corruption au sein du gouvernement depuis plus de 15 minutes et que je n'ai

même pas encore discuté de l'application ArnaqueCAN, qui a coûté 60 millions de dollars? Je n'ai encore rien dit sur le milliard de dollars versé aux Kielburger, les amis des libéraux au sein de l'organisme UNIS; sur l'actuel ministre de la Sécurité publique, qui, pendant son mandat de ministre des Pêches, a accordé des contrats lucratifs à des membres de sa famille dans le cadre de l'escroquerie de la mactre de l'Atlantique; ou sur l'ancien ministre des Finances, M. Morneau, qui a fait en sorte que l'organisme UNIS puisse conclure un contrat avec les libéraux alors que ses enfants travaillaient là, histoire de les aider à s'enrichir. Il n'y a pas un seul dollar de l'argent des contribuables canadiens que les libéraux n'ont pas promis à un de leurs copains avant de le prendre dans les poches de ceux qui l'ont gagné.

Nous avons l'associé d'un ministre en exercice, un ministre qui se présente devant un comité et se comporte d'une manière que le Président a jugée comme constituant de prime abord une question de privilège. Nous avons un ministre libéral d'Edmonton qui vient au comité et dit une chose, puis affirme ensuite le contraire lorsque nous lui montrons les reçus réels. Bien entendu, lorsque M. Anderson se présentera devant la Chambre, nous devons découvrir qui est « l'autre Randy ». Je pense que personne ne sera surpris si nous découvrons qu'il s'agit du ministre libéral d'Edmonton.

● (1755)

**M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je ne suis pas surpris que le député d'en face ait tenté d'attaquer tout ce qui présente ne serait-ce qu'un soupçon de corruption, et si ce n'est pas le cas, il insinuera quand même que c'est le cas.

Le ministre dont il parle n'a pas été innocenté une fois, mais deux fois par le commissaire à l'éthique, et pourtant le député persiste à essayer d'entacher la réputation de certains ministres, que ce soit justifié ou pas. Je souligne le terme « pas », car le député, plus que tout autre député, essaie continuellement de salir la réputation de ses adversaires.

Le député pense-t-il que le commissaire à l'éthique a fait son travail lorsqu'il a blanchi le ministre dont le député tente à présent de salir la réputation?

**M. Michael Barrett:** Monsieur le Président, il y a beaucoup de choses à décortiquer dans cette intervention.

Tout d'abord, le secrétaire parlementaire fait sa meilleure imitation d'une bonne défense, mais il parle de complot. Il n'y a pas de complot. Le premier ministre libéral est le premier dans l'histoire du Canada à avoir été reconnu coupable d'avoir enfreint la loi non pas une, mais deux fois, et il ne peut pas le supporter. Dans ce cas, parlons des autres ministres qui ont enfreint la loi.

Le député dit que le commissaire à l'éthique a rendu une décision concernant le ministre d'Edmonton-Centre. Il n'a pas mené d'enquête parce qu'il n'obtient pas tous les faits de la part du député libéral d'Edmonton-Centre. Tout comme le député d'Edmonton-Centre a comparu devant le comité et a dit une chose alors qu'une autre était vraie — lorsqu'il a affirmé qu'il nous avait donné tous ses relevés téléphoniques alors que ce n'était pas le cas —, il en va de même dans ce cas-ci parce qu'il n'a évidemment pas donné tous les faits au commissaire à l'éthique.

Les habitants d'Edmonton-Centre méritent mieux que ce député libéral, et les Canadiens méritent mieux que ce gouvernement libéral corrompu.

*Priviège*

[Français]

**Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ):** Monsieur le Président, la force d'un Parlement démocratique vient de la confiance que les gens ont à l'égard de ce Parlement. Lorsque des gens mentent en comité, contournent la vérité en comité ou ne fournissent pas les documents demandés, c'est comme s'ils disaient, en fin de compte, que le Parlement ne mérite pas la confiance des gens et qu'ils ne font pas confiance à notre travail. Or, la base de tout ce que nous faisons, c'est la confiance que les gens nous accordent. Lorsque les témoins font cela devant un comité, forcément, la population s'interroge également.

J'aimerais que mon collègue me donne des détails sur l'importance de la confiance de nos concitoyens, mais aussi des témoins qui comparaissent devant un comité.

● (1800)

[Traduction]

**M. Michael Barrett:** Monsieur le Président, les Canadiens élisent leurs représentants. Ils ont envoyé les 338 députés à la Chambre, et nous constatons maintenant que le gouvernement libéral a catégoriquement refusé, à plus d'une occasion, de respecter la volonté de la majorité au Parlement. Les Canadiens devraient s'en inquiéter. En ce qui concerne la corruption au sein du gouvernement, nous constatons que les libéraux essaient de protéger les personnes qui leur sont affiliées, en l'occurrence le partenaire d'affaires du ministre d'Edmonton-Centre qui refuse de répondre aux questions, tout comme M. Firth, responsable de l'application Arnaque-CAN du premier ministre qui a coûté 60 millions de dollars, qui a lui aussi refusé de répondre aux questions. Ils ne veulent pas mordre la main qui les nourrit.

Les Canadiens devraient et doivent pouvoir s'attendre à ce que, lorsqu'une personne se présente devant un comité parlementaire ou devant la Chambre, elle réponde de façon exhaustive et honnête. Toute autre conduite est inacceptable, tout comme il est inacceptable que le gouvernement continue de désobéir aux ordres d'une majorité de représentants élus.

**M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC):** Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue du travail qu'il accomplit dans le dossier de l'éthique. Il rend des services inestimables à tous les Canadiens. Tous ceux qui paient des impôts au Canada doivent une fière chandelle au Parti conservateur du Canada pour l'excellent travail qu'il accomplit afin de protéger les intérêts des contribuables contre le gouvernement actuel.

Je pense que la question brûlante à laquelle tout le monde veut connaître la réponse est la suivante: mon collègue sait-il qui est l'autre Randy?

**M. Michael Barrett:** Monsieur le Président, le député de Red Deer—Lacombe siège à la Chambre depuis longtemps et il a été témoin de nombreux scandales libéraux, comme celui de la caisse noire environnementale, qui a été qualifié par des fonctionnaires de scandale aussi grave que celui des commandites. Il s'agit du dernier scandale qui a causé la chute d'un gouvernement libéral. Il n'est pas étonnant que les libéraux ne veuillent pas rendre publics les documents sur la caisse noire environnementale de 1 milliard de dollars. Dans ce cas-ci, il s'agit d'un scandale qui implique le ministre libéral d'Edmonton-Centre et qui entoure ses pratiques au sein du Cabinet, qui sont manifestement inacceptables pour les Canadiens ordinaires.

J'ai demandé au ministre s'il savait qui était Randy. Il a répondu qu'il s'agissait d'un autre Randy. On a demandé à son partenaire d'affaires qui était cet « autre Randy ». Il a répondu qu'il le dirait si les caméras étaient éteintes, mais il ne l'a pas fait. Nous devons le découvrir.

Ce que nous savons, c'est que, quand nous avons posé des questions directes au ministre libéral d'Edmonton-Centre, il a donné un ensemble de vérités lors d'une réunion, puis un autre ensemble de vérités, un ensemble différent, lors de la réunion suivante. C'est évidemment inacceptable. Cette façon de faire ne nous permet pas d'assurer la transparence et la reddition de comptes pour les Canadiens. Voilà pourquoi il est si important que M. Anderson vienne témoigner. Ainsi, il pourra nous dire qui est l'autre Randy, même s'il ne fait que pointer le doigt vers l'autre côté de la Chambre.

**M. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, je sais que les conservateurs pensent qu'ils doivent creuser ce type de questions, mais malgré tout leur empressement, il est important de reconnaître que les Canadiens sont confrontés à de nombreux autres problèmes, dont certains font l'objet de projets de loi que nous devons débattre, par exemple.

Combien de temps le député d'en face pense-t-il qu'il faudra pour discuter de cette motion particulière, ainsi que de la motion présentée hier? Certains pourraient penser que les conservateurs les instrumentalisent pour empêcher la Chambre de débattre les projets de loi.

● (1805)

**M. Michael Barrett:** Monsieur le Président, la reddition de comptes nuit vraiment à une bonne arnaque libérale. N'ai-je pas raison? Les libéraux ne veulent même pas prendre une minute pour parler de la manière dont ils remplissent les poches de leurs amis bien branchés pendant que les Canadiens font la file en nombre record devant les banques alimentaires.

Les banques alimentaires de ma collectivité et de collectivités d'un bout à l'autre du pays ont vu leur fréquentation doubler. Elles doivent rester ouvertes plus longtemps pour pouvoir remettre aux gens des denrées qu'ils viennent chercher entre deux quarts de travail dans deux emplois différents. Un Canadien sur quatre affirme qu'il va devoir recourir aux banques alimentaires. Ce n'est pas à cause du taux de chômage. Ces gens travaillent, mais ils n'ont pas les moyens de se nourrir et de nourrir leur famille après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral. Pourquoi?

C'est à cause de deux abrutis dans leur sous-sol et des 60 millions de dollars du scandale Arnaque-CAN. C'est à cause de la caisse noire environnementale de 1 milliard de dollars et de la présidente choisie par les libéraux. Ce ne sont pas les exemples qui manquent. C'est à cause des 21 milliards de dollars versés à leurs amis consultants en un an seulement. Voilà à quoi les libéraux consacrent leur argent. Il faut dénoncer cela parce qu'il faut que cela cesse. Nous devons rendre leur argent aux Canadiens, car ils en ont besoin. Ils ont besoin du moindre sou.

Je sais que cela rend vraiment le député et les libéraux mal à l'aise quand ils doivent parler des conséquences de leurs gestes, mais c'est notre travail, et ce, même s'ils continuent de défier la volonté de la majorité des députés démocratiquement élus de la Chambre. C'est ainsi que nous savons que, après neuf ans, il faut que cela cesse.

**Mme Anna Roberts (King—Vaughan, PCC):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au député.

### Privilège

Si M. Anderson a dû donner en garantie ses véhicules, il a dû obtenir un avis juridique indépendant, car quelqu'un d'autre profite de cette garantie. En a-t-il été question lors de l'interrogatoire?

**M. Michael Barrett:** Monsieur le Président, le ministre libéral d'Edmonton-Centre fait des affaires avec une personne qui a une réputation très louche et douteuse, et je n'en dirais pas plus par courtoisie. C'est ainsi que je vois les choses.

La situation nécessite un examen beaucoup plus approfondi. Alors que les libéraux tentent déjà de mettre fin à la discussion sur ce sujet, au cours de l'étude en comité, nous avons mis au jour les liens du ministre libéral avec ce personnage peu recommandable. Edmonton-Centre mérite mieux. Les Canadiens méritent mieux. M. Anderson doit comparaître à la barre de la Chambre des communes.

[Français]

**M. Luc Thériault (Montcalm, BQ):** Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Trois-Rivières.

J'ai déjà eu l'occasion de dire, lors d'une autre question de privilège la semaine dernière, non pas pour me pêter les bretelles, mais pour situer d'où je parle quand je parle à la Chambre, que j'ai enseigné l'éthique pendant 30 ans. J'ai une certaine expérience politique de deux législatures. Je ne comprends pas la situation dans laquelle nous nous retrouvons aujourd'hui.

Les comités parlementaires ne sont pas censés être une activité occupationnelle pour les députés en mal de dépenser leur temps. Les comités parlementaires, c'est notre travail. Nous sommes payés pour y participer et faire un travail rigoureux et sérieux.

J'ai déjà eu l'occasion de dire à la Chambre que la tâche première d'un député, c'est de s'assurer de la reddition de comptes du gouvernement. De multiples questions ont été posées au sujet de la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Je pourrais intituler mon discours « Trouver Randy », comme le jeu avec lequel on jouait quand nous étions enfants. Cependant, c'est assez grave de voir un gouvernement — je pense que c'est la caractéristique d'un gouvernement en fin de régime —, ne pas être capable de respecter les institutions et l'institution, essayer de contourner les règles et faire en sorte de ne pas respecter les demandes de la Chambre et des comités. On parle ici de transparence.

Je suis persuadé que si mes collègues assis de l'autre côté de la Chambre se retrouvaient de mon côté, ils auraient le même discours que moi. D'ailleurs, pour bien des électeurs de ma circonscription, bleu ou rouge, c'est du pareil au même. Ils sont rendus cyniques. Ils préfèrent regarder le ciel et voter bleu pâle, parce que ça les inspire davantage. Or, ce qu'ils ont remarqué dans l'histoire de ce Parlement, c'est que quand on change de côté, parfois on tourne les coins ronds et, tout à coup, on n'entend plus le discours de la raison.

Ce n'est pas compliqué, le comité demande qu'on lui remette des documents et que l'on respecte son ordre, et les libéraux font comme s'ils n'avaient rien compris. Ce n'est pas rien, parce que si la démocratie ne peut pas se vivre à l'intérieur du parlement — certains me trouvent peut-être naïf, mais je crois en la démocratie parlementaire — et que celle-ci ne se passe pas par l'entremise des représentants du peuple que nous sommes, c'est dans la rue que ça se passe. Quand ça se passe dans la rue, c'est la loi du plus fort. Très souvent, ça conduit, lorsqu'on a un mépris des institutions démocratiques, à des régimes totalitaires. On voit ça dans certains pays. Quand quelqu'un, un jour, s'investit de la mission de diriger un

pays sur la base de ses valeurs qui n'ont pas été mises à l'épreuve, ça ne fait pas des enfants forts sur le plan de la démocratie.

Je ne comprends pas l'attitude du gouvernement. Concernant le scandale Technologies et Développement durable du Canada, nous sortons d'une question de privilège à ce sujet, où le gouvernement ne veut pas fournir les rapports et les documents de façon transparente pour que nous puissions nous faire une idée dessus. Maintenant, encore une fois, ça dérape dans un comité.

J'ai l'impression que de l'autre côté de la Chambre, on prend les comités à la légère. J'ai vu ça d'ailleurs. J'ai vu des motions et des rapports unanimes qui sont déposés à la Chambre et qui s'en vont sur les tablettes.

• (1810)

Après cela, on voudrait que les électeurs croient au travail que nous faisons ici, qu'ils croient en nous, qu'ils continuent à ne pas être cyniques et qu'ils continuent à dire qu'ils ont de fidèles représentants du peuple qui font leur travail et qui sont à la hauteur de leurs aspirations. Je pense qu'on est très loin de là.

Je vois les gens de l'autre côté baisser les yeux et je comprends cela. J'aurais honte de subir à répétition de telles situations. C'est une situation dans laquelle on a fait une faute éthique grave. Quelle que soit la couleur du gouvernement, on ne peut pas endurer le manque de transparence. On ne peut pas permettre au gouvernement d'empêcher les députés de faire leur travail de reddition de comptes en remettant en question les conflits d'intérêts potentiels. Il me semble que cela va de soi. Un jour, nous verrons des gens de l'autre côté s'asseoir de ce côté-ci. Ils vont déchirer leur chemise et ils vont tenir le même discours que moi. Probablement que les gens de ce côté-ci...

**Le vice-président:** Je demanderais au député de ne pas frapper sur son bureau.

L'honorable député de Montcalm a la parole.

**M. Luc Thériault:** Monsieur le Président, je suis désolé.

Comme je le disais, nous verrons des gens changer de côté. On peut toujours laisser la chance au coureur, mais ils auront peut-être la même attitude. On demande des documents, mais ils sont totalement caviardés. De quoi a-t-on peur? Si on sollicite un mandat pour s'asseoir dans une salle comme celle-ci, qu'on réussit à faire élire le plus de représentants du peuple possible et qu'on arrive au pouvoir, le minimum, c'est qu'on soit digne d'être au gouvernement et qu'on respecte le travail d'un parlementaire, quel qu'il soit.

Le travail d'un parlementaire, c'est de faire sa *job*: demander au gouvernement d'être transparent, demander une reddition de comptes. Ce gouvernement doit être volontaire en ce qui a trait à ces demandes. Très souvent, ce dont on s'aperçoit, c'est que le gouvernement va essayer d'invoquer la partisanerie. Il va essayer d'amoinrir le bien-fondé de la demande. Il va essayer, dans le fond, de dire que, de ce côté-ci, on n'est pas tout à fait juste et équitable, que c'est mal intentionné que d'arriver et de demander des comptes.

Dans ce cas précis, j'espère qu'il n'y a personne de l'autre côté qui est prêt à affirmer que M. Anderson ne doit pas fournir ce qu'il doit fournir. J'espère que le gouvernement se sent responsable de cela. Peut-être qu'on veut protéger un ministre. C'est possible. Je pose la question: quand quelqu'un a fait une faute, quand quelqu'un a manqué d'éthique, quand quelqu'un a marché sur la ligne du conflit d'intérêts, est-ce qu'il doit être à ce point défendu et protégé? Ma réponse, c'est non. Il y a des gens qui nous regardent et il y a des gens n'ont plus confiance en cette institution. Je pense que la plupart des gens ici ne méritent pas ce manque de confiance.

• (1815)

[Traduction]

**M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je m'adresserai à cette institution pour laquelle j'ai un immense respect. Je pense aux comités permanents de la Chambre, qui se réunissent et qui font de l'excellent travail. Cela ne fait aucun doute. Je suppose que si nous faisons l'historique des comités permanents, nous constaterions que, malheureusement, les témoins peuvent exagérer ou induire un comité en erreur sur les nombreuses questions qui y sont soulevées. Le député pense-t-il que, chaque fois qu'un incident de cette nature se produit, la façon la plus appropriée d'agir consiste à convoquer la personne, quelle qu'elle soit, à la barre de la Chambre des communes ou à continuer d'approfondir la question dans le cadre des travaux d'un comité permanent? Je ne suis pas au courant de cela et peut-être que le député pourra me dire si, à sa connaissance, d'autres personnes ont été appelées à la barre sous les gouvernements précédents?

[Français]

**M. Luc Thériault:** Monsieur le Président, je mettrais tout d'abord un bémol sur le respect qu'a ce gouvernement à l'égard des comités permanents. J'en ai pour preuve le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes alors que, sur une étude des méfaits liés aux implants mammaires, le Comité a produit un rapport avec des recommandations adoptées à l'unanimité. On a dit à la Chambre qu'il fallait reconnaître la maladie des implants mammaires. Ce gouvernement n'a rien fait avec ça à part nous rappeler que, alors que la Food & Drug Administration reconnaît cette maladie, Santé Canada et le gouvernement considèrent qu'il n'y a pas lieu de considérer cette maladie comme étant réelle. On met les rapports de comités sur les tablettes.

Quand une personne vient me rencontrer en comité, je n'ai pas de temps à perdre. Je veux qu'elle ne dise que la vérité et rien que la vérité. Si elle ne le fait pas, il y a effectivement des procédures qu'on doit respecter à cet égard. Les prochaines personnes qui viendront nous dire n'importe quoi ou qui ne répondront pas aux questions sur des sujets aussi importants que les conflits d'intérêts y penseront à deux fois avant de ne pas dire toute la vérité et rien que la vérité.

[Traduction]

**M. Garnett Genuis:** Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue d'avoir soulevé cette importante question de privilège.

N'oublions pas un élément contextuel d'importance qui va au-delà de cette situation particulière: en 2021, une personne a été convoquée à la barre sous ce...

**Le vice-président:** Je suis désolé, mais la présidence a décidé que je ne donnerais pas la parole au député de Sherwood Park—

### Privilège

Fort Saskatchewan tant qu'il n'aura pas présenté ses excuses pour un commentaire. Je peux remettre au député une copie de la décision. En voici un extrait:

La situation fait ressortir certains principes qui devraient guider notre conduite dans cette enceinte: tout d'abord, l'importance de ne pas hurler des commentaires d'un bout à l'autre de la Chambre; ensuite, celle d'éviter les blagues qui pourraient être perçues comme blessantes ou insultantes. Il incombe à chacun et chacune d'entre nous de mesurer nos paroles. C'est dans ce contexte que je vais inviter le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan à retirer ses propos [...]

Je remercie les députés de leur attention.

Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

• (1820)

**M. Garnett Genuis:** Monsieur le Président, par respect pour l'autorité de la présidence, je retire mes paroles. Je remercie la présidence d'avoir reconnu que je n'avais rien fait de mal et qu'il n'y avait aucune mauvaise intention, mais il reste que la présidence m'a invité à retirer mes propos; c'est donc ce que je viens de faire, par respect pour la présidence.

Monsieur le Président, puis-je maintenant poser ma question...

**L'hon. Robert Oliphant:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je pense qu'il est entendu que, lorsqu'un député retire ses paroles, il n'a pas à expliquer pourquoi il refusait jusque-là de le faire. Il doit retirer ses paroles et peut-être même exprimer des remords.

Comme je l'ai dit plus tôt, le harcèlement sexuel est une question sérieuse et elle devrait également être traitée avec sérieux. Peu importe quelle était l'intention...

**Le vice-président:** J'accepte la réponse.

Le député de Kitchener-Centre a la parole.

**M. Mike Morrice:** Monsieur le Président, j'aimerais obtenir des précisions de la part de la présidence. D'après ce que j'ai compris, le député d'Etobicoke-Centre a perdu le droit de parole depuis le 20 mars et il doit présenter des excuses. Dans le cas présent, je crois que la demande était de retirer ses paroles. La présidence peut-elle expliquer la différence entre les deux situations, afin que nous soyons bien certains que tous les députés sont traités de la même façon?

**M. Peter Julian:** Monsieur le Président, j'abonde dans le même sens que le député de Kitchener-Centre et je dirais qu'il s'agissait, au mieux, d'un retrait sans conviction assorti d'une explication. Ce n'est assurément pas conforme aux traditions de la Chambre. Le député devrait retirer entièrement ses paroles et s'excuser d'avoir fait des commentaires homophobes.

[Français]

**M. Luc Berthold:** Monsieur le Président, j'ai assisté aux échanges. La présidence a accepté le fait que mon collègue retire ses propos et lui a donné la parole. Je demande donc à la présidence de continuer à procéder avec le débat de ce soir.

[Traduction]

**Le vice-président:** Je remercie les députés de leurs interventions et je peux apporter des éclaircissements au député. Je lui fournirai des précisions quand je les aurai obtenues. Cependant, j'ai accepté les excuses et la rétractation du député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan.

Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

*Privilège*

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Monsieur le Président, comme la présidence a affirmé qu'aucune règle n'a été violée, je suis heureux de poursuivre mon intervention.

Cela pourrait être la troisième fois depuis que le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir qu'un fonctionnaire soit appelé à comparaître à la barre. Avant 2021, cela ne s'était pas produit depuis 1913. Or, durant le mandat du gouvernement actuel, à la suite de scandales, de lacunes en matière de divulgation et de diverses enquêtes menées par des comités, des fonctionnaires ont été appelés à la barre à deux reprises. Cela pourrait être la troisième fois.

En ce qui concerne le respect pour cette institution, je pense qu'il faut remarquer à quel point il est devenu chose courante parmi les élites, qu'il s'agisse de lobbyistes bien branchés, d'amis de ministres ou de fonctionnaires, de penser qu'ils n'ont pas à prendre au sérieux les directives du Parlement et de ses comités. C'est ce qui s'est passé lorsque des comités ont donné l'ordre de produire des documents ou lorsque la Chambre a formulé des demandes, et c'est ce qui explique pourquoi nous faisons face à de multiples questions de privilège en même temps.

Je me demande si mon collègue du Bloc peut nous parler des problèmes de manque de respect envers cette institution qui ont été constatés sous le gouvernement actuel, de l'escalade spectaculaire du problème et de ce que l'on peut faire pour le résoudre.

[Français]

**M. Luc Thériault:** Monsieur le Président, à part celui-ci, je me souviens du problème avec Technologies du développement durable Canada et du problème avec le laboratoire de Winnipeg. Là encore, il a fallu travailler fort pour essayer d'avoir une reddition de comptes et de la transparence. Il y a eu aussi le scandale Arrive-CAN et il y a eu *WE Charity*.

C'est pour ça que je dis que cela ressemble beaucoup à un gouvernement en fin de régime.

• (1825)

**M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC):** Monsieur le Président, je pense que mon collègue a mis le doigt sur le problème. Il vient de le dire à l'instant, nous avons un gouvernement de fin de régime, un gouvernement d'abandon. On voit que ce gouvernement n'est pas trop dérangé de voir qu'un ministre aurait pu piger dans la caisse et donner des contrats à sa propre entreprise par l'entremise du gouvernement.

Je crois que, dans ce cas précis, on a dépassé la limite. Cet été, on a fait bien des blagues sur les deux Randy. Le problème, c'est que c'est vrai. Quelque part, il y a un Randy qui existe ou qui n'existe pas. C'est peut-être la même personne. C'est là où nous sommes rendus avec ce gouvernement.

Il y a huit ans exactement, mon collègue et moi siégeons ensemble au Comité spécial sur la réforme électorale. Je rappelle que les libéraux se sont fait élire en 2015 en disant qu'ils allaient changer le système électoral et que c'était la dernière fois que le Canada allait voter avec un scrutin uninominal à un tour. En 2016, après avoir traversé le Canada d'un océan à l'autre et consulté des centaines et des centaines de Canadiens, les libéraux ont finalement dit qu'ils ne touchaient pas à ça. C'est une promesse brisée.

Un parti politique qui change d'idée alors qu'il est au gouvernement, c'est une chose. Ce n'est pas bien, mais ça nourrit le cynisme. Dans le cas présent, est-ce que le député est d'accord avec moi pour

dire que ce qu'il se passe actuellement avec les deux Randy est bien pire qu'une simple promesse électorale brisée?

**M. Luc Thériault:** Monsieur le Président, nous sommes peut-être d'accord sur le fond, mais je ne pense pas que ce soit si différent. Je pense que ce genre de promesse brisée et le manque de transparence en lien avec des conflits d'intérêts alimentent tous deux le cynisme.

Je suis un peu surpris de la question de mon collègue parce c'est comme si le Parti conservateur attendait cette réforme alors qu'il était contre cette réforme, si ma mémoire est bonne, et je pense qu'elle est très bonne. Le Parti libéral voulait une réforme tant que le mode de scrutin qu'il préconisait, qu'il chérissait, l'avantageait. On est donc encore dans la partisanerie et dans le manque de confiance de la population envers les élus.

Pour terminer, je veux dire que les gens partout au Canada nous disaient que, ce qui leur déplaisait énormément, c'était la ligne de parti.

**M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ):** Monsieur le Président, je suis très heureux d'être ici aujourd'hui.

Lorsque Stephen Anderson a comparu au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, j'y étais. J'ai pu voir en direct l'attitude du témoin envers les demandes qui avaient été faites. Nous savions depuis le début que les promesses ne seraient pas tenues. Il y avait une désinvolture qui était inquiétante et de laquelle nous devons discuter aujourd'hui. Le Parlement repose sur la confiance. Entre nous, nous devons nous faire confiance. La population nous fait confiance. Quand nous sommes élus, la population nous délègue sa confiance. Il faut nous en montrer dignes.

La confiance, c'est la non-nécessité de faire la preuve. Dans ce cas-là, non seulement la preuve est nécessaire, elle a été promise et n'a pas été fournie. Nous sommes dans une rupture du lien de confiance au maximum. Nous frisons ce que mon collègue a appelé un peu plus tôt la honte. Personnellement, je vais aller plus loin. Quand on regarde certains des débats dans les comités ou même à la Chambre, on remarque qu'il y a un manque cruel de décence. La décence, c'est lorsque les gens ont un genre de contrat social commun pour faire ce qu'il convient de faire. Au-delà de cela, ce qu'on voit, c'est du n'importe quoi.

M. Anderson est arrivé au Comité et nous a dit qu'il ne pouvait pas nous fournir les informations tout de suite. Il s'engageait toutefois, dans un délai de quelques jours — j'oublie le nombre de jours —, à nous fournir deux choses: les relevés téléphoniques et l'identité de « Randy ». Nous lui avons donc laissé le temps de recueillir sa preuve et de faire ses choses. Par la suite, nous avons croulé sous les relevés téléphoniques. Cela prenait pratiquement une équipe d'enquêteurs pour trouver le sens du chemin. Une chose est certaine, ce qui manquait, c'était assurément la possibilité de savoir qui était « Randy ». Nous ne l'avons pas su. « Randy » existe-t-il? Je ne le sais pas. Est-ce que c'est le même? Je ne le sais pas.

Une chose est certaine, l'attitude de M. Anderson était, selon moi, indécente. C'est inacceptable et je conseille à mes collègues d'en face de ne pas tenter de défendre l'indéfendable parce qu'ils ajoutent ainsi le tort à l'affront. Tout le monde dans la vie peut servir d'exemple. M. Anderson est un mauvais exemple. Ce n'est pas un bon exemple. Ce n'est pas un exemple de ce qui devrait être fait en comité. Les comités ne sont pas un tribunal, surtout le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, parce que nous voyons toutes sortes de dérives.

Les comités sont des lieux où nous cherchons souvent des solutions à des problèmes bien définis, comme la désinformation ou les médias sociaux. Il y a également la question des conflits d'intérêts dont nous avons la charge. Je ne suis pas quelqu'un qui va poursuivre inutilement une autre personne ou faire des allégations par obligation, mais, franchement, il était impossible de croire M. Anderson. Ce n'est pas compliqué. Même qu'il semblait prendre à la légère le fait qu'il était un mauvais exemple.

En tant que parlementaire responsable, je vais appuyer la motion de mon collègue. La responsabilité, c'est la capacité de répondre de ses actes. M. Anderson a promis de répondre de ses actes, ce qu'il n'a pas fait. Devant une telle attitude, nous ne pouvons faire autrement que de dire qu'il doit y avoir des conséquences. Même si la personne disait que ce n'était pas son intention, les conséquences font partie de l'intention. C'est fini: les conséquences font partie de l'action, on ne peut pas les dissocier. Alors, M. Anderson doit répondre de ses actes et doit subir les conséquences. C'est un langage très dur que j'utilise, mais il ne nous a pas donné le choix. Si nous n'imposons pas de conséquences à l'action de M. Anderson, nous allons nous retrouver devant un Parlement non crédible où règne la non-confiance, et par conséquent, le chaos. C'est la décadence de fin de régime, comme on l'a évoqué plus tôt. C'est l'espèce de suffisance que ce n'est pas grave et que tout va bien aller.

M. Anderson est l'arbre qui cache la forêt. En ce sens, ce sujet doit être mené à terme. Je m'opposerai à un vent contraire s'il le faut. Il s'agit d'un outrage à la Chambre. Encore là, ce ne sont pas des petits mots. C'est fort. Dans un curriculum vitae, cela ne paraît pas très bien. M. Anderson doit donc répondre de ses actes et comparaître à la barre parce qu'il en va de la crédibilité du Parlement.

• (1830)

Pour ceux qui s'opposeront à ma position, je dirai que M. Anderson l'a quand même cherché. Il a tout fait ce qu'il fallait faire pour pouvoir être traité ainsi. M. Anderson a amené l'indécence à un niveau jamais vu auparavant. Je crois donc que la comparution de M. Anderson à la barre est inévitable. Il en va de la crédibilité du Parlement. Il en va de la confiance de la population envers les parlementaires. À une époque où le cynisme règne en maître envers la classe politique, nous nous devons d'agir et ainsi de procéder à la comparution de M. Anderson.

[Traduction]

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC)** Monsieur le Président, nous avons maintenant affaire à de nombreux scandales des libéraux, mais celui-ci est, à bien des égards, le plus ridicule. Un témoin qui a comparu devant le comité a échangé des textos qui laissent supposer qu'un ministre a bel et bien été mêlé aux activités d'une entreprise à laquelle il n'était pas censé être mêlé.

### Privilège

Pour défendre le ministre qui semblait être impliqué dans les activités d'une entreprise qui recevait des contrats du gouvernement, on a laissé entendre que la personne dont il était question dans les textos était un autre Randy. Il s'agit d'une toute petite entreprise dont l'associé se trouve avoir le même nom et, pourtant, on a affirmé qu'il s'agissait d'un autre Randy.

Ensuite, un associé a témoigné à nouveau devant le même comité et il a déclaré qu'il avait menti en disant qu'il s'agissait d'un autre Randy. Il a reconnu que c'était inventé de toutes pièces. Il a ensuite expliqué que les références à Randy dans les textos résultaient de l'intervention du correcteur automatique. Il y avait plusieurs textos. Plus de neuf, il me semble. C'est encore et toujours le correcteur automatique qui fait des siennes. Les députés devraient apprendre comment le désactiver sur leur téléphone.

Plus sérieusement, cette affaire vient évidemment s'ajouter à la longue liste de scandales des libéraux, mais c'est la plus absurde, la plus comique et la plus ridicule. Si quelqu'un écrivait une histoire, il n'y mettrait pas ces détails parce qu'ils sont manifestement absurdes. Personne n'y croirait.

Le député peut-il expliquer pourquoi le gouvernement libéral a essayé de se couvrir de manière aussi évidente?

• (1835)

[Français]

**M. René Villemure:** Monsieur le Président, j'ajouterais un commentaire avant de répondre à mon collègue. Le témoin a avoué en comité avoir menti aux journalistes en racontant l'histoire. Croire un menteur, pour moi, ce n'est pas très fort.

Cette espèce d'autodéfense du gouvernement libéral me semble ancrée profondément dans l'ADN. On remarque le nombre d'allégations ou de verdicts du commissaire à l'éthique. On remarque que simplement remettre en question l'intégrité de quelqu'un comme le premier ministre, par exemple, c'est déjà pas mal. Remettre en question l'intégrité d'un ministre de la Couronne, c'est quelque chose qui devrait être inhabituel, alors que c'est fréquent. Cela me choque. En tant qu'éthicien, c'est comme de dire que de banaliser de telles choses ne peut pas fonctionner. Je crois qu'il y a une certaine habitude peut-être due à l'usure du pouvoir, mais due à une forme de « tout m'est dû », et ça, c'est inacceptable.

**M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC):** Monsieur le Président, je tiens à saluer mon collègue de Trois-Rivières. On le sait, il vient de le dire il y a quelques secondes à peine: c'est un éthicien. Il a été élu en 2021, donc cela fait trois ans. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il en a eu pour son argent depuis trois ans. Je pense qu'il a été bien servi dans ce domaine. Ce faisant, la Chambre tout également d'ailleurs.

Il a souvent fait mention du fait que l'exemple de M. Anderson est tout sauf ce qu'on doit faire. Tout à l'heure, mon collègue de l'Alberta signalait qu'il y avait eu la fameuse histoire de l'autocorrecteur. Il a dit qu'à peu près tout son témoignage ne fonctionnait pas très bien.

Y a-t-il un élément précis, une déclaration précise, une question non répondue qui a vraiment frappé le député de Trois-Rivières pour qu'il se dise que c'est ce qu'on devrait enseigner de ne pas faire en comité parlementaire?

*Article 52 du Règlement*

**M. René Villemure:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question fort pertinente. La liste des choses à ne pas faire est à peu près aussi longue que la durée de la comparution de M. Anderson devant le comité. Il a avoué avoir menti. Quand quelqu'un avoue avoir menti à un journaliste, après ça, je ne crois plus rien.

On a une entreprise où il y a trois personnes, dont deux s'appellent « Randy » et dont l'un ne connaît pas l'autre. C'est carrément ubuesque. On a le mensonge. On a l'histoire du mystère de « Randy ». On a aussi l'espèce de désinvolture. Le témoin se disait qu'on pouvait faire ce qu'on voulait, qu'il était intouchable. Honnêtement, je trouve cela malheureux. Je présume que nous sommes tous ici de bonne foi, et ces actes entachent la bonne foi envers la population. C'est inacceptable.

**M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD):** Monsieur le Président, c'est sûr que la discussion sur cette affaire va se poursuivre à la Chambre dans les prochains jours. J'annonce donc déjà que je vais partager mon temps de parole.

Maintenant, c'est très clair, quand on regarde ce scandale, qu'il faut aller au fond des choses. Le NPD a toujours appuyé cette idée de transparence financière. On sait que les conservateurs s'intéressent seulement aux scandales libéraux. Les libéraux sont intéressés uniquement quand il y a un scandale conservateur. Le NPD est le seul parti, selon le ministère fédéral des Finances, qui prône une bonne gestion financière. Cela comprend la transparence, qui est d'aller au fond des choses. C'est pour cette raison que nous appuyons cette motion.

La réalité, c'est que la bonne gestion financière veut dire d'utiliser les outils du Parlement.

• (1840)

[Traduction]

Dans les quelques minutes dont je dispose, je nommerai quelques-uns des scandales que j'ai mentionnés plus tôt qui montrent que les conservateurs s'intéressent seulement aux scandales des libéraux et les libéraux, aux scandales des conservateurs. J'étais à la Chambre quand les conservateurs ont refusé qu'il y ait quelque enquête que ce soit sur leurs scandales. Je ne dresserai qu'une liste partielle dont je pourrai reparler plus longuement quand la Chambre sera de nouveau saisie de cette question.

Il y a le scandale des Services techniques et d'ingénierie, qui s'est chiffré à 400 millions de dollars, et les conservateurs ont mis le hold à toute enquête visant à savoir où était passé cet argent. Il y a le scandale du système de paie Phénix, qui n'est toujours pas terminé et qui se chiffre à 2,2 milliards de dollars. Le régime Harper et les conservateurs y sont pour quelque chose. Il y a le scandale de l'acquisition des F-35, qui s'élève à des milliards de dollars, m'a-t-on dit. Il y a les 3,1 milliards du financement de la lutte contre le terrorisme, dont nous ne savons pas à quoi ils ont servi précisément. Il y a le milliard de dollars qui est allé à l'aménagement de kiosques pour le sommet du G8, et d'autres dépenses pour le G8. Dans tous les cas, les conservateurs ont fait barrage à toute enquête.

Le NPD appuie la motion visant à venir faire témoigner M. Anderson. C'est crucial. Voilà les moyens que le Parlement devrait employer, et dans un Parlement minoritaire, nous pouvons les employer. Cependant, il est important de noter que, sous le régime Harper, les conservateurs ont systématiquement refusé de donner la moindre information au public. Ils ont refusé toute transparence. De surcroît, ils ont réduit le financement du vérificateur général et du

directeur parlementaire du budget, deux mandataires indépendants du Parlement qui ont pour tâche de veiller à la transparence dans l'utilisation des fonds publics.

Il me semble un rien hypocrite de la part des conservateurs de dire qu'ils veulent faire toute la lumière sur cette affaire, alors qu'ils n'ont jamais voulu quand il s'agissait d'un scandale les concernant. Franchement, quand on voit la quantité d'argent que les conservateurs ont utilisée à mauvais escient pendant leur terrible décennie au pouvoir, elle est nettement supérieure à ce qui se passe sous les libéraux.

Nous appuierons la motion, mais nous demanderons aussi des comptes aux conservateurs.

**Le vice-président:** Comme le temps prévu aujourd'hui pour le débat sur cette question est écoulé, la Chambre reprendra l'étude de la motion de privilège lors d'une autre séance de la Chambre.

## DÉBAT D'URGENCE

[Traduction]

### LA SITUATION AU LIBAN ET EN ISRAËL

**Le vice-président:** La Chambre passe maintenant à l'étude d'une motion d'ajournement en vue de la discussion d'une affaire importante dont l'étude s'impose d'urgence, à savoir la situation au Liban et en Israël.

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD) propose:**

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

— Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec l'extraordinaire députée de London—Fanshawe.

Aujourd'hui, c'est le cœur lourd que je prends la parole pour amplifier les voix des résidents d'Edmonton Strathcona, des membres de la communauté libano-canadienne et des Canadiens de tout le pays qui sont dévastés par l'escalade de la violence au Moyen-Orient. Les Canadiens croient en la justice et en l'équité dans un monde où les vies innocentes, toutes les vies innocentes, sont protégées. Nous avons l'habitude d'être des gardiens de la paix, de convoquer les parties prenantes et de déployer des efforts diplomatiques qui ont permis non seulement de maintenir la paix, mais aussi de la bâtir. Néanmoins, depuis des mois, les gens me disent que ce n'est pas ce qu'ils voient de la part du gouvernement.

Une citoyenne canadienne d'origine libanaise m'a dit cet après-midi qu'elle avait l'impression de ne pas être à sa place, que le gouvernement lui a tourné le dos et l'a privée de ses droits fondamentaux. Un autre citoyen m'a dit que c'est le double standard qui l'horripile tant. Il m'a demandé comment le gouvernement pouvait afficher une telle empathie pour l'Ukraine — en insistant pour dire que c'est la bonne chose à faire dans les circonstances —, alors qu'il en démontre si peu pour les gens qui viennent de la Palestine ou du Liban. Cela me brise le cœur. Les citoyens de ce pays ont l'impression que le gouvernement ne voit pas leur humanité, et cela va à l'encontre de tout ce en quoi nous croyons en tant que Canadiens.

*Article 52 du Règlement*

Ce soir, nous parlerons de la crise au Liban. Nous le devons. Nous devons également parler de ce qui s'est passé il y a tout juste quelques heures. L'Iran a tiré des missiles sur Israël, aggravant encore cette crise internationale et menaçant la population civile israélienne. Tous les députés doivent condamner sans équivoque cette terrible escalade à laquelle se livre l'Iran.

Je veux être très claire. Les civils en Israël, à Gaza, au Liban et dans le reste de la région paient le prix des échecs des dirigeants mondiaux. Le monde risque de connaître d'autres violences parce que nous n'obligeons pas les dirigeants politiques à respecter les normes du droit international, parce que nous tolérons collectivement l'érosion d'un ordre international fondé sur des règles, parce que nous ne faisons pas assez pour désamorcer les tensions et parce que nous ne controns pas les attitudes belliqueuses et la haine qui est trop répandue parmi les puissants.

Il n'existe pas de solution militaire à cette crise. Les crimes de guerre ne doivent pas engendrer des crimes de guerre. Si nous persistons sur cette voie, nous n'y trouverons que la mort. Depuis un an, nous sommes témoins de l'horrible violence du génocide perpétré par Nétanyahou à Gaza en réponse à la terrible attaque terroriste du Hamas contre Israël, le 7 octobre. Depuis un an, notre parti demande au gouvernement canadien de ne ménager aucun effort pour obtenir un cessez-le-feu, pour mettre en œuvre un véritable embargo sur les armes, pour assurer la sécurité des Palestiniens et le retour des otages, pour désamorcer la crise et pour sauver la vie de tant de gens, notamment des enfants et des personnes vulnérables. Je pense notamment aux Palestiniens de Gaza, qui subissent les conséquences de l'inaction politique et de la trahison du droit international.

Nous sommes ici ce soir pour parler d'une recrudescence de la violence et des actes de violence et d'agression qui pourraient coûter la vie d'encre plus de personnes, y compris des Canadiens. Nous avons tous à la Chambre des concitoyens qui ont des proches au Moyen-Orient. La communauté libanaise du Canada compte des centaines de milliers de personnes. Quelque 45 000 Canadiens vivent actuellement au Liban, et nous savons déjà que deux d'entre eux y ont perdu la vie. Le Canada offre des services consulaires limités, notamment des sièges sur des vols commerciaux, mais comme nous le savons, de nombreuses personnes ne peuvent se rendre aux aéroports à cause des frappes aériennes. Il n'y a pas d'électricité. Il n'y a pas d'Internet. Le chaos règne. Des Canadiens d'origine libanaise m'ont dit qu'ils ne savent pas vers où se tourner.

Au cours des derniers jours, les frappes aériennes israéliennes ont entraîné au Liban un millier de morts, 6 000 blessés et un million de personnes déplacées. Israël bombarde des villes densément peuplées, alors que le Hezbollah, reconnu comme une organisation terroriste en vertu des lois canadiennes, lance de plus en plus de roquettes en direction d'Israël. Ce soir, l'Iran a lancé des missiles balistiques en direction d'Israël, un autre développement effrayant qui menace les civils israéliens, qui, comme tout le monde, méritent de vivre en paix et en sécurité. Nous savons que cela pourrait conduire à une guerre de plus grande envergure.

Les repréailles se succèdent et l'escalade est terrifiante. Nous sommes au bord du gouffre et il est de notre devoir, en tant que parlementaires et en tant que Canadiens, non seulement d'exiger un cessez-le-feu, mais aussi d'utiliser tous les outils possibles pour instaurer la paix.

• (1845)

Je veux être claire. Le Hezbollah, qui commet des crimes très graves depuis des décennies, est désigné comme entité terroriste selon la loi canadienne. Le Hezbollah et ses dirigeants doivent être traduits en justice, tout comme le régime iranien, qui soutient le Hezbollah et le Hamas. Les néo-démocrates ont travaillé dur pour que le Canada inscrive le Corps des Gardiens de la révolution islamique sur la liste des entités terroristes. Nous avons travaillé d'arrache-pied pour présenter à la Chambre une motion réclamant ce que nous appelons les sanctions Toomaj contre les dirigeants iraniens.

Cela dit, le peuple iranien n'est pas le régime iranien. Le peuple libanais n'est pas le Hezbollah. Le peuple palestinien n'est pas le Hamas. Le peuple d'Israël n'est pas Nétanyahou.

Le droit international reconnaît clairement que les civils ne doivent jamais être pris pour cible, ni en Palestine ni au Liban, ni en Israël ni en Iran. Le droit international indique clairement que les guerres ont des limites. Le principe fondamental du droit humanitaire international, en cas de conflit, est que toutes les parties doivent en tout temps faire la distinction entre les combattants et les civils. Ce que nous avons vu au cours de la dernière année avec le génocide commis par Israël à Gaza, c'est que le gouvernement de Nétanyahou fait fi des obligations que lui impose le droit international. Il n'a aucune considération pour les civils.

Avertir les gens 30 minutes à l'avance que leur maison sera bombardée alors qu'ils n'ont nulle part où aller ne l'exonère pas de ses responsabilités. Ce n'est pas ainsi que fonctionne le droit international. La protection des civils est absolue. Prétendre que ces civils n'ont pas d'importance ou qu'ils sont des dommages collatéraux, qu'ils soient palestiniens ou libanais, c'est faire preuve de racisme. C'est déplorable. C'est de la déshumanisation et c'est intolérable.

Les Libanais sont terrifiés à l'idée que leur pays devienne la prochaine Gaza. Ils sont toujours aux prises avec la pire crise économique de leur histoire. Ils ne se sont pas encore remis de l'explosion dans le port de Beyrouth. Leurs hôpitaux manquent de médicaments. Les Libanais ne veulent pas de guerre. Les enfants feront les frais de cette guerre, tout comme les enfants de Gaza ont fait les frais du génocide.

Pas plus tard qu'hier, Oxfam a rapporté que l'armée israélienne a tué plus de femmes et d'enfants à Gaza que dans tout autre conflit récent en une seule année. Des milliers de personnes ont fui pour se réfugier. Des enfants sont traumatisés et des maisons ont été détruites. Je suis reconnaissante aux nombreux travailleurs humanitaires, au personnel médical et aux aides qui font tout en leur pouvoir pour sauver des vies et aider le million de personnes déplacées; toutefois, il s'agit d'un problème politique qui nécessitera une solution politique.

Ce soir, alors que nous sommes relativement en sécurité au Canada, que nous craignons la suite des choses et que nous pensons aux enfants traumatisés en Israël qui se cachent dans des abris anti-bombes, sachant que les enfants déplacés au Liban et à Gaza n'ont pas ces abris et qu'ils sont tout aussi traumatisés, nous avons le devoir d'agir.

### Article 52 du Règlement

L'ONU a demandé à Israël de mettre fin à l'incursion terrestre, car c'est une violation des résolutions de l'ONU et de la souveraineté du Liban. Israël a fait fi d'une demande internationale, soit le cessez-le-feu de 21 jours que réclamaient le Canada et de nombreux autres États. Plus tôt aujourd'hui, la coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban a fait la déclaration suivante :

Nos peurs se sont concrétisées. Avec les frappes partout au Liban, y compris au cœur de Beyrouth, et les incursions par-delà la Ligne bleue, la violence s'intensifie et atteint des sommets dangereux.

Chaque roquette et chaque missile lancés, chaque bombe larguée et chaque raid au sol éloigne les parties de la vision énoncée dans la Résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité [...]

Ce cycle de violence ne mènera à rien de bon — pour personne. Il existe une mince possibilité que la diplomatie l'emporte. La question est maintenant de savoir si cette possibilité sera saisie ou gaspillée.

Le Canada doit agir maintenant. Le Canada doit demander à Israël d'arrêter. Il faut imposer un embargo sur les armes et éliminer les échappatoires qui permettent aux armes de transiter par les États-Unis. Nous devons imposer des sanctions au gouvernement extrémiste de Nétanyahou. Il est clair qu'au cours de la dernière année, aucune des mesures prises par Israël n'a permis d'accroître la sécurité de ses habitants. Nous avons parlé avec de nombreux Israéliens qui manifestent dans les rues contre la violence du gouvernement, qui réclament un accord pour libérer les otages et un cessez-le-feu. Des dirigeants arabes, comme le ministre jordanien des Affaires étrangères, ont déclaré sans équivoque que Nétanyahou n'est pas un partenaire pour la paix. Il existe des partenaires pour la paix en Israël, des personnes qui rejettent la déshumanisation d'autrui, des personnes qui aspirent à la paix et à la justice pour tous, mais Nétanyahou n'en fait pas partie.

Les néo-démocrates sont solidaires des habitants innocents du Liban, de la Palestine et d'Israël. Le Canada doit faire mieux.

• (1850)

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Monsieur le Président, j'ai une question sincère pour la députée. Dans son discours, elle a dit « Le Hezbollah et ses dirigeants doivent être traduits en justice », ce qui est bien. Moi aussi, je crois que le Hezbollah et ses dirigeants doivent être traduits en justice. Toutefois, à son avis, que devrions-nous faire pour y parvenir? Selon elle, quel processus devrions-nous suivre pour que le Hezbollah et ses dirigeants soient traduits en justice?

**Mme Heather McPherson:** Monsieur le Président, j'invite tous les députés à s'imaginer comment ils se sentiraient si cela arrivait à leurs enfants ou à leur famille. Comment se sentiraient-ils s'ils étaient à Ottawa et qu'un État étranger bombardait la ville? Je tiens à ce que tout le monde reconnaisse que lorsqu'on dit qu'il est acceptable de tuer des civils innocents, on déshumanise ces personnes, ce qui est épouvantable. En vertu du droit international, il n'est jamais permis d'infliger une punition collective. C'est très clair. Nous devons protéger les droits des innocents. C'est ainsi que fonctionne le droit international. Le député devrait le savoir.

Je suis profondément déçue qu'un député du Parti conservateur ne reconnaisse pas que ce qu'il dit, en fait, c'est que la vie des civils libanais, des personnes innocentes qui sont au Liban, ne mérite pas le même soutien ni le même respect que la vie de toute autre personne.

**M. Garnett Genuis:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Les calomnies que la députée vient de proférer sont clairement inexactes et non parlementaires. Je demande au Président de la rappeler à l'ordre à ce sujet.

**Une voix:** C'est du débat.

**M. Garnett Genuis:** Ce n'est pas du tout le cas.

• (1855)

**Le Président:** Malheureusement, la présidence n'a pas entendu les propos en question, car il y a eu une transition entre deux occupants du fauteuil. J'y reviendrai plus tard.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Kitchener-Centre a la parole.

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Monsieur le Président, je remercie ma collègue, la députée d'Edmonton Strathcona, d'avoir fait en sorte que ce débat ait lieu aujourd'hui. Je la remercie également d'avoir souligné les répercussions pour tous les civils, qu'ils soient libanais, israéliens ou palestiniens.

Dans son discours, la députée a parlé de la nécessité de désamorcer la situation et de recourir à la diplomatie. De toute évidence, le gouvernement canadien a un rôle à jouer dans cet effort diplomatique. Je me demande si elle pourrait nous en dire davantage sur ce qu'elle aimerait que le gouvernement améliore dans les efforts qu'il déploie sur la scène internationale en vue de trouver des solutions diplomatiques, car, comme elle l'a dit, il nous reste une très mince marge de manœuvre à cet égard.

**Mme Heather McPherson:** Monsieur le Président, c'est ce dont nous débattons aujourd'hui. Il y a des mesures très importantes que le gouvernement pourrait prendre. Depuis longtemps, le Canada travaille non seulement à maintenir la paix, mais aussi à la promouvoir, et ce, grâce à la diplomatie. Le Canada est un pays du G7. Il est capable d'employer les moyens diplomatiques à sa disposition pour faire avancer les choses en collaboration avec ses alliés.

L'embargo sur les armes est une mesure clé à mettre en place dès maintenant. Nous devons veiller à ce qu'aucune arme ne se rende jusqu'aux combattants de l'une ou l'autre des parties au conflit, car ils s'en servent contre des civils innocents. Nous savons qu'il y a des failles qui doivent être éliminées.

Nous devrions également imposer des sanctions efficaces contre Netanyahu et les membres de son administration. Des sanctions ont été imposées au Hamas. Nous y sommes tout à fait favorables, mais, bien honnêtement, ce n'est pas nécessaire, car le Hamas est déjà inscrit sur la liste des organisations terroristes. Tous ses membres sont inscrits sur la liste des terroristes. Nous devons également appuyer la Cour pénale internationale, la Cour internationale de justice et le système de justice pénale international, non seulement dans certains cas, mais dans tous les cas.

**M. Kevin Vuong (Spadina—Fort York, Ind.):** Monsieur le Président, je me sens dans l'obligation de rappeler à ma collègue du NPD que la défense n'est pas une escalade. Depuis le 7 octobre, plus de 8 000 roquettes ont été tirées sur Israël. Je dirais que si des personnes ont gardé le silence pendant ces tirs de roquettes, elles ne militent pas pour la paix, mais font l'apologie d'un groupe terroriste.

Pourquoi avez-vous gardé le silence? J'ai consulté le hansom. Vous avez mentionné le Hezbollah une fois. Vous n'avez publié un gazouillis à ce sujet qu'une seule fois, pour critiquer Israël quand il a répliqué au Hezbollah.

**Le Président:** J'ai deux choses à dire. Premièrement, je rappelle à tous les députés que les questions et les réponses doivent être adressées à la présidence et non directement aux députés. La deuxième vise à permettre aux députés d'utiliser le temps qui leur est alloué. J'avais demandé que la question soit très brève.

*Article 52 du Règlement*

La députée d'Edmonton Strathcona peut répondre brièvement.

**Mme Heather McPherson:** Monsieur le Président, franchement, ce n'est pas vrai. La position des néo-démocrates est très claire. Depuis le tout début, nous avons dit clairement que le Hamas est une organisation terroriste. Nous condamnons ce qu'il a fait en Israël le 7 octobre. C'est on ne peut plus clair, et je l'ai mentionné à maintes reprises et à différentes occasions.

**Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD):** Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée d'Edmonton Strathcona d'avoir proposé ce débat d'urgence ce soir. Elle est une porte-parole et une militante formidable pour de nombreuses personnes dont la voix doit être entendue dans cette enceinte. Je lui en suis très reconnaissant chaque jour.

Je tiens à souligner l'attaque extrêmement troublante et inacceptable qui a eu lieu récemment dans ma circonscription, contre des femmes musulmanes qui portaient un hidjab, devant leurs enfants et des membres de leur famille. J'ai toujours envie de dire que je n'arrive pas à croire que cela se soit produit dans ma ville, là où j'ai grandi, mais je ne peux plus parler ainsi. Ce genre de haine se manifeste bien trop souvent dans ma ville natale.

L'antisémitisme, l'islamophobie et la haine envers les Palestiniens sont à la hausse dans notre pays. Les Londoniens ont beaucoup souffert. Ils ont assisté au meurtre tragique d'une famille de London. Ils ont vu des membres de leur famille se faire tuer en Israël, au Soudan, dans la bande de Gaza, et maintenant au Liban. Nous devons tous reconnaître que les paroles que nous prononçons ici sur la situation au Moyen-Orient peuvent mener à des actes horribles chez nous. Le dénigrement des musulmans, des Palestiniens et des Juifs alimente la montée de la haine et la déshumanisation de nos concitoyens. Il faut que tous les partis à la Chambre s'unissent et luttent pour la justice et la paix au Moyen-Orient.

Il y a près d'un an, le NPD s'est battu pour obtenir un cessez-le-feu. Nous avons réclamé la libération des otages, une désescalade de la situation et la protection des civils innocents contre le siège d'Israël à Gaza. On a répété à la communauté palestinienne qu'il s'agirait d'une courte incursion pour vaincre le Hamas, mais, près d'un an plus tard, les bombardements n'ont fait qu'augmenter. Plus de 40 000 Palestiniens, dont de nombreux enfants, ont été tués. Nous avons été témoins du bombardement aveugle d'écoles et d'hôpitaux palestiniens. Nous avons été témoins de crimes de guerre. Nous avons vu avec horreur une courte incursion se transformer en génocide.

Il y a maintenant une incursion terrestre au Liban, qui a déjà connu la journée de guerre la plus meurtrière depuis 2006, alors que des centaines de roquettes ont été tirées. Les Canadiens d'origine libanaise s'inquiètent au plus haut point pour leurs proches, dont beaucoup sont coincés ou fuient leur foyer et voient les collectivités qu'ils aiment être détruites. Mes concitoyens m'ont dit directement à maintes reprises qu'ils ne veulent pas de guerre et que les Libanais méritent de vivre en paix et de reconstruire leur pays.

Comme l'a affirmé la députée d'Edmonton Strathcona — et je crois qu'il convient de le répéter —, ce soir, nous sommes ici pour débattre de la crise au Liban, mais, il y a à peine quelques heures, l'Iran a lancé des missiles sur Israël, provoquant ainsi une nouvelle escalade de cette crise mondiale et menaçant encore plus de civils. Nous condamnons cette attaque sans équivoque. Les civils d'Israël, de Gaza, du Liban et de l'ensemble de la région paient le prix de nos échecs politiques. La députée l'a exprimé avec beaucoup de clarté. Nous assistons à une escalade de la violence parce que nous

n'avons pas su défendre la norme universelle du droit international. Nous avons toléré l'érosion de l'ordre international fondé sur des règles.

Les Canadiens d'origine libanaise ont le droit à l'entière protection du gouvernement du Canada. Le ministre de la Défense a dit ne pas avoir l'assurance que les Forces armées canadiennes seraient en mesure de procéder à une évacuation massive des Canadiens d'origine libanaise. C'est inacceptable. Ces Canadiens tentent de fuir face à une invasion menée par un pays que le Canada considère comme un allié. On a déjà rapporté le décès de Canadiens au Liban et le gouvernement n'a toujours pas commencé la coordination d'une évacuation par les militaires. Il est honteux qu'on ait dit à ces Canadiens de sortir du pays au moyen de vols commerciaux à leurs propres frais.

Après avoir vu comment les libéraux ont géré le programme de mesures spéciales en matière d'immigration pour les Palestiniens, les Canadiens d'origine libanaise craignent de ne pas pouvoir rapatrier leurs proches. Selon un rapport publié récemment par l'organisme Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient, le programme de visas de résident temporaire pour les Gazaouis était voué à l'échec. Malgré l'augmentation de la limite honteuse, raciste et arbitraire de 1 000 à 5 000 personnes, aucun Gazaoui n'a pu venir au Canada. Les Palestiniens qui ont réussi à venir ici l'ont fait par leurs propres moyens, sans aucune aide du gouvernement.

Je tiens à être claire. Le Canada peut défendre les Canadiens d'origine libanaise et leurs proches, il peut défendre le droit international et il peut s'opposer aux horribles crimes de guerre commis par Israël, mais le gouvernement n'a pas le courage de le faire. Mes concitoyens me l'ont dit à maintes reprises. Ils sont continuellement déçus du gouvernement libéral.

● (1900)

Les Forces armées canadiennes sont présentes dans la région. Des militaires y sont déployés. On pourrait faire appel à eux pour faciliter l'évacuation des Canadiens d'origine libanaise. Nous pouvons tenir tête au gouvernement extrémiste de Nétanyahou en disant clairement que nous n'appuierons pas diplomatiquement le génocide perpétré par Israël, que nous ne soutiendrons pas l'invasion et le bombardement du Liban et que nous pouvons imposer des sanctions à son cabinet de guerre. Nous pouvons tenir tête aux forces de défense israéliennes en imposant un embargo immédiat sur les armes à Israël. Nous pouvons tenir tête aux États-Unis en indiquant clairement que nous examinerons l'Accord sur le partage de la production de défense entre le Canada et les États-Unis et que nous ne permettrons pas que des armes fabriquées au Canada soient utilisées dans des crimes de guerre commis par Israël. Le gouvernement refuse cependant de le faire.

Aujourd'hui, nous devons demander à toutes les parties d'accepter un cessez-le-feu immédiat au Liban. La guerre entre le régime extrémiste de Nétanyahou et le Hezbollah, une organisation terroriste, a entraîné 1 000 morts, 6 000 blessés et plus de 1 million de déplacés au Liban. Les crimes de guerre ne doivent pas engendrer d'autres crimes de guerre. Nous devons défendre les civils libanais qui ne veulent pas que leur pays subisse une autre guerre. Depuis tant d'années, ils travaillent d'arrache-pied à reconstruire leur pays, leurs systèmes et leurs infrastructures. Le Liban fait déjà face à la prise de crise économique de son histoire, qui a été causée par la plus importante explosion non nucléaire jamais enregistrée. Le Liban a besoin de notre soutien.

*Article 52 du Règlement*

Le gouvernement du Canada doit travailler avec la communauté internationale à l'application complète et immédiate de la résolution 1701 de l'ONU au Liban. Nous devons assurer le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban. La Force intermédiaire des Nations unies au Liban a clairement déclaré que « toute incursion [...] au Liban constituerait une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban » et une violation de la résolution 1701. Elle exhorte « tous les acteurs à se retirer de ces actes d'escalade, qui ne conduiront qu'à davantage de violence et de davantage d'effusion de sang ». Le prix à payer pour continuer sur cette lancée est trop élevé. Les civils doivent être protégés, les infrastructures civiles ne doivent pas être ciblées et le droit international doit être respecté.

Je ne peux pas imaginer ce que doit ressentir une personne qui regarde les reportages sur le bombardement de son pays d'origine, qui voit sa maison détruite, une maison dans laquelle elle a grandi, et qui voit tous ses souvenirs disparaître. Il y a des gens qui travaillent dans mes bureaux qui sont touchés. Il y a des gens qui travaillent ici à la Chambre qui sont touchés. Ils ne savent pas où se trouvent leurs proches. Ils n'arrivent pas à les joindre. Je n'ose pas imaginer leur terreur ou ce qu'ils ressentent en voyant leurs amis déplacés et désespérés. Ils retiennent leur souffle en espérant de tout cœur qu'ils ne recevront pas de mauvaises nouvelles.

À tous ces gens, je veux vous dire que je suis vraiment désolée que le Canada ne soit pas aussi fort qu'il devrait l'être. Ces gens, qui ont tant donné à cette institution, au travail que nous sommes censés accomplir, ne peuvent pas compter sur notre pays, où ils ont élu domicile, pour obtenir le soutien dont ils ont besoin pour les membres de leur famille, leurs amis et leurs voisins qui sont encore là-bas. J'ai tenu dans mes bras d'innombrables concitoyens qui me relaient leur situation en pleurant.

Cependant, je soutiens que nous pouvons agir, que le Canada peut être un défenseur de la paix. Nous en avons les moyens. Je demande à la Chambre de le faire, pour les habitants de ma circonscription et pour tous les Canadiens d'origine libanaise, israélienne et palestinienne. Nous devons en faire plus.

• (1905)

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Monsieur le Président, en tant que dirigeants élus à la Chambre, il est extrêmement important que nous parlions en faveur de la solidarité humaine et de l'empathie universelles. Manifestement, nous croyons que la dignité de l'être humain est universelle et qu'elle ne dépend d'aucun facteur, comme la citoyenneté, l'origine nationale, l'âge, le degré de vulnérabilité, et cetera. À partir de ce principe moral fondamental, nous devons réfléchir à des politiques qui changeront concrètement les choses.

J'ai posé une question sérieuse à l'intervenante néo-démocrate précédente et je n'ai pas eu de réponse. Je n'ai eu droit qu'à des insultes. L'intervenante précédente a dit que le Hezbollah et ses dirigeants devraient être traduits en justice. Ma question est la suivante: comment le NPD propose-t-il de traduire en justice le Hezbollah et ses dirigeants?

**Mme Lindsay Mathysen:** Monsieur le Président, les observations de la députée d'Edmonton Strathcona sont tout à fait justes.

Par ailleurs, elle a clairement dit, quand elle a tenté de répondre à bon nombre des questions qui ont suivi celle du député, que le Canada s'est conformé aux décisions de la Cour pénale internationale et de la Cour internationale de justice pour d'autres pays, à cer-

tains égards. Le Canada y a donné suite et a tenté de proposer des sanctions dans le cas de l'Ukraine, même si cela n'a pas été aussi fructueux que nous l'aurions souhaité. On a fait preuve de soutien.

J'aimerais que l'on fasse de même pour la bande de Gaza, la Palestine, le Liban et tous les pays du monde.

• (1910)

[Français]

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, je remercie le NPD d'avoir proposé aujourd'hui la tenue de ce débat d'urgence, qui semble hautement pertinent. Je crois déceler que, de manière générale, la position du NPD relativement à ce conflit est de prôner un cessez-le-feu. C'est également notre position.

Évidemment, le Canada ne peut pas le faire tout seul, mais il me semble que nous n'avons pas utilisé la totalité des moyens de pression qui pourraient être nécessaires. Par exemple, le Canada est lié par un accord de libre-échange avec Israël. Selon la députée, pourquoi cela n'a-t-il pas été utilisé davantage comme argument pour pousser un peu Israël à modérer ses transports, comme on le dit en bon québécois?

[Traduction]

**Mme Lindsay Mathysen:** Monsieur le Président, nous n'avons absolument pas utilisé tous les outils à notre disposition.

Comme je l'ai dit dans mon discours, c'est un échec du gouvernement. J'espère que le député posera ces questions aux députés ministériels lorsque leur tour viendra.

En réaction au conflit en Palestine et dans Gaza, les néo-démocrates ont demandé au Parlement de mettre en avant diverses idées pour opérer des changements, notamment des embargos sur les armes et la reconnaissance de l'État palestinien. Or, rien s'est concrétisé. Tous ces éléments nous permettraient pourtant de contribuer à intensifier les efforts de paix.

**Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD):** Monsieur le Président, c'est extrêmement important que nous prenions dorénavant le temps de parler des répercussions sur les gens, y compris les Canadiens d'origine libanaise et ceux qui ne sont pas certains de l'avenir de leur famille. Ma collègue le fait tout le temps.

La députée pourrait-elle nous faire part de ce que des résidents de sa circonscription et des Canadiens de partout au pays lui ont dit au sujet des répercussions concrètes de l'inaction du gouvernement?

**Mme Lindsay Mathysen:** Monsieur le Président, comme je l'ai dit, je finis parfois par devoir reconforter des personnes qui fondent en larmes parce qu'elles tentent de rester fortes pour leur famille.

Les gens exigent que le gouvernement libéral intervienne, mais ce n'est pas ce qu'ils voient. Beaucoup sont extrêmement frustrés par sa réponse et considèrent qu'il s'agit de la manifestation du racisme systémique, qui n'a toujours pas été éliminé.

Tout ce que je peux leur dire, c'est que nous allons continuer de faire pression dans l'espoir d'amener le gouvernement libéral à agir.

**Mme Pam Damoff (secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères (Affaires consulaires), Lib.):** Monsieur le Président, d'abord, j'aimerais remercier le Nouveau Parti démocratique d'avoir demandé la tenue d'un débat d'urgence à ce sujet ce soir.

*Article 52 du Règlement*

Il ne doit pas y avoir de guerre au Liban, point final. La plus récente éclosion de conflits s'inscrit dans un cycle de violence qui dure depuis longtemps au Moyen-Orient. L'histoire nous enseigne que ce sont toujours les civils qui font le plus les frais de la violence insensée. Les attaques continuelles que le Hamas, une organisation terroriste, perpétue contre Israël sont inacceptables. Le Hezbollah, une autre organisation terroriste, lance des roquettes sur Israël depuis près d'un an. De plus, l'Iran, un État qui soutient le terrorisme, a perpétré aujourd'hui une attaque dévastatrice contre Israël.

On apprend que des centaines de missiles balistiques à longue portée ont été lancés depuis l'Iran, dont certains ont frappé Tel-Aviv et Jérusalem. Nous condamnons sans équivoque cette intensification sans précédent du conflit, qui force des millions d'Israéliens à se mettre à l'abri. Nous réaffirmons le droit d'Israël de se défendre. Ces attaques ne servent qu'à déstabiliser davantage la région entière. Le Canada continuera de faire tout en son pouvoir pour faire répondre l'Iran de ses actes, lui qui finance des organisations terroristes. Nous exhortons toutes les parties concernées à respecter le droit humanitaire international, à protéger les civils et les travailleurs humanitaires, ainsi qu'à éviter toute action qui risquerait de déclencher une guerre dans l'ensemble de la région.

Nous sommes extrêmement inquiets pour les civils au Liban, dont des milliers de Canadiens. La sécurité des citoyens canadiens au pays et à l'étranger est notre priorité. Jusqu'à maintenant, nous avons été bouleversés par le décès de deux Canadiens, Hussein et Daad Tabaja, tués lors d'une frappe aérienne de l'Armée de défense d'Israël alors qu'ils tentaient de fuir Beyrouth. Tout ce qu'ils voulaient, c'était de vivre dans la sécurité, la paix et la dignité. La ministre des Affaires étrangères a discuté avec les fils de Hussein et de Daad. En plus d'exprimer ses sincères condoléances pour le décès de leurs parents, elle leur a également dit qu'elle ferait tout en son pouvoir pour assurer la sécurité des Canadiens au Liban. Le risque d'éclatement d'un conflit général au Moyen-Orient n'a jamais été aussi grand depuis des décennies. Le prix de l'inaction est beaucoup trop élevé.

Je partagerai mon temps de parole avec la députée de Mississauga—Erin Mills.

Nous avons le devoir envers la population du Liban, d'Israël et de toute la région de réaliser des avancées concrètes vers la paix et la stabilité. Le Canada ne néglige aucune solution possible pour résoudre la crise entre le Hezbollah et Israël par les voies diplomatiques. Il est urgent d'intervenir immédiatement pour mettre fin à la violence.

Le Canada est déterminé à poursuivre ses efforts aux côtés de la communauté internationale pour faire progresser la paix dans la région. De concert avec nos alliés, nous avons approuvé un règlement diplomatique et réclamé un cessez-le-feu immédiat de 21 jours à la frontière libano-israélienne afin de laisser place à la diplomatie. Nous exerçons également des pressions pour que l'on se conforme entièrement à la Résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui demande la fin de toutes les hostilités au Liban.

Le premier ministre a mobilisé des dirigeants de toute la région en quête d'une solution diplomatique au conflit. Rien qu'au cours des derniers jours, le premier ministre a eu l'occasion de discuter de la situation entre le Hezbollah et Israël avec le premier ministre du Liban et le roi de Jordanie.

La semaine dernière, la ministre des Affaires étrangères était à New York pour assister à la 79<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies. Pendant son séjour, elle a demandé à toutes les parties, y compris les gouvernements d'Israël et du Liban, d'appuyer immédiatement le cessez-le-feu temporaire. Au cours des derniers jours, la ministre des Affaires étrangères a également rencontré le premier ministre du Liban, le ministre des Affaires étrangères du Liban ainsi que les ministres des Affaires étrangères des pays du G7 et des pays arabes. Elle a également été en contact avec le ministre des Affaires étrangères d'Israël. Le message est clair et il est toujours le même: il faut une désescalade des tensions à la frontière entre le Liban et Israël.

En réaction à la détérioration de la situation au Liban, le Canada intensifie ses efforts humanitaires. Samedi, le gouvernement a annoncé une aide humanitaire supplémentaire de 10 millions de dollars pour répondre aux besoins urgents des civils touchés par le conflit. Ce financement permettra de fournir de la nourriture, de l'eau, des soins d'urgence, des services de protection et d'autres formes d'aide vitale au million de personnes et plus qui auraient été récemment déplacées. Cette contribution s'ajoute aux 10 millions de dollars déjà alloués par le Fonds central pour les interventions d'urgence des Nations unies, ce qui porte à 37 millions de dollars l'aide humanitaire totale du Canada au Liban en 2024.

Depuis octobre 2023, nous conseillons aux Canadiens de quitter le Liban. Compte tenu de la détérioration des conditions de sécurité le long de la frontière entre Israël et le Liban, nous avons dit clairement aux Canadiens qu'il ne faut pas se rendre au Liban actuellement. L'aéroport international de Beyrouth reste ouvert aux vols commerciaux.

- (1915)

Nous avons déjà contribué à assurer le départ de centaines de Canadiens par des moyens commerciaux. Aujourd'hui, nous avons annoncé que nous allons augmenter la capacité des vols commerciaux en partance du Liban en garantissant 800 places supplémentaires pour les Canadiens, les résidents permanents et leur famille immédiate au cours des trois prochains jours. Un vol doit partir aujourd'hui.

Il est essentiel que les Canadiens qui se trouvent au Liban quittent le pays dès maintenant. S'ils ne se sont pas encore inscrits au service d'Inscription des Canadiens à l'étranger, ils doivent le faire dès maintenant. Les agents consulaires canadiens et le personnel de l'ambassade utiliseront ce système pour communiquer avec les personnes en danger et leur transmettre des instructions. Si le service d'Inscription des Canadiens à l'étranger leur offre une place sur un vol commercial, ils doivent la prendre dès que possible. Les Canadiens qui souhaitent quitter le Liban doivent également s'assurer que leurs documents de voyage, ainsi que ceux de leur conjoint et de leurs enfants à charge, sont à jour et sécurisés.

Nous continuerons à travailler avec l'industrie, nos partenaires à l'étranger et d'autres pays aux vues similaires pour coordonner nos efforts de planification d'urgence afin de réagir si la situation venait à se détériorer davantage. Au cours des derniers mois, la ministre des Affaires étrangères s'est rendue à plusieurs reprises dans la région afin de conclure des accords avec des pays aux vues similaires dans l'éventualité où une évacuation à grande échelle des Canadiens au Liban serait nécessaire. Nous avons également renforcé nos capacités sur le plan de la diplomatie, des affaires consulaires et de la sécurité dans la région, afin de pouvoir réagir plus rapidement et plus efficacement si la situation continuait de s'aggraver.

*Article 52 du Règlement*

Nous utiliserons tous les outils à notre disposition pour assurer la sécurité des Canadiens, des résidents permanents et de leur famille immédiate au Liban. Nous demandons à toutes les parties d'accepter un cessez-le-feu temporaire.

Si des députés ont besoin d'aide pour fournir des services consulaires à leurs concitoyens, nous les invitons à encourager les personnes en question à communiquer avec le Centre de surveillance et d'intervention d'urgence. Par ailleurs, les députés ne devraient pas hésiter à communiquer avec moi ou avec Affaires mondiales Canada.

La situation au Moyen-Orient est une tragédie épouvantable. Les civils qui se trouvent au Liban, en Israël et dans toute la région doivent être protégés. Ils ne doivent pas faire les frais de ce conflit.

Le Canada est déterminé non seulement à assurer la sécurité de ses citoyens, mais aussi à trouver une solution diplomatique au conflit. Le Canada s'est joint à ses alliés pour demander un cessez-le-feu immédiat de 21 jours à la frontière libano-israélienne. Toutes les parties, y compris les gouvernements d'Israël et du Liban, doivent appuyer immédiatement le cessez-le-feu temporaire. En parallèle, nous continuons, bien sûr, de demander un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza.

Le Canada est déterminé à promouvoir la paix. Nous continuons de collaborer avec nos partenaires internationaux afin de favoriser la stabilité au Moyen-Orient. Nous ferons aussi tout en notre pouvoir pour protéger les civils, tenir les acteurs malveillants responsables de leurs actes et prôner une résolution pacifique du conflit.

Il est temps de donner une vraie chance à la diplomatie et à la paix.

• (1920)

**Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais savoir si la députée comprend bien ce qu'on lui demande de lire à la Chambre. Qu'a-t-elle voulu dire en récitant ses notes sur le droit d'Israël de se défendre? Veut-elle dire qu'Israël peut intercepter des centaines de missiles balistiques en une seule journée, et c'est tout?

**Mme Pam Damoff:** Monsieur le Président, par votre entremise, je tiens à assurer à la députée que je n'ai pas utilisé de notes. Ce qui s'est passé en Israël — j'en ai parlé dans mon discours — est inacceptable. Israël a été attaqué par deux organisations terroristes ainsi que par un État qui soutient le terrorisme.

Je suis insultée que la députée ne reconnaisse pas que le gouvernement et moi nous soucions vraiment de la population israélienne et qu'elle dise que je ne fais que réciter des notes.

**M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD):** Monsieur le Président, je suis profondément préoccupé par le sort des familles libanaises qui fuient pour sauver leur vie, déjà ébranlées par la mort et le deuil, alors que le gouvernement extrémiste de Nétanyahou lance une offensive terrestre. Je suis peiné pour les familles en Israël qui voient tomber des roquettes et des missiles lancés par l'Iran et le Hezbollah, qui est clairement un groupe terroriste, comme le reconnaît la loi canadienne. J'ai le cœur brisé pour Gaza et les Palestiniens, qui subissent actuellement les horreurs quotidiennes commises par le gouvernement extrémiste de Nétanyahou. Cependant, le gouvernement libéral n'a rien fait. Il n'a pas réussi à imposer un embargo bilatéral sur les armes. Il n'a pas imposé de sanctions strictes au cabinet de guerre de Nétanyahou.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas agi et n'a-t-il pas fourni sa part d'efforts pour mettre fin à l'escalade du conflit dans la région?

**Mme Pam Damoff:** Monsieur le Président, en ce qui concerne les exportations d'armes, la ministre a dit que nous n'avions pas approuvé de permis d'exportation depuis le 8 janvier. Nous soutiendrons toujours la sécurité d'Israël, y compris en délivrant des permis liés à son dôme de fer. Je ne suis pas d'accord avec le député lorsqu'il dit que nous ne faisons rien. Je crois fermement que nous faisons, en fait, tout ce que nous pouvons en tant que pays pour travailler à un cessez-le-feu et à la paix dans cette région.

[Français]

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, tout à l'heure, j'ai posé une question à ma collègue du NPD et elle m'a invité à la poser au gouvernement. Je trouvais que c'était une bonne idée, alors c'est ce que je vais m'empresse de faire.

Est-ce que le gouvernement a l'impression d'avoir véritablement utilisé tous les moyens de pression nécessaires pour en arriver à un cessez-le-feu? D'ailleurs, est-ce que la position du Canada, c'est bien de prôner un cessez-le-feu dans la région?

Pourquoi ne pas avoir utilisé l'accord de libre-échange qui lie Otawa à Israël pour justement essayer de pousser Israël dans cette voie?

• (1925)

[Traduction]

**Mme Pam Damoff:** Absolument, monsieur le Président, nous voulons un cessez-le-feu dans la région, et c'est pourquoi le premier ministre et la ministre des Affaires étrangères ont tant collaboré avec leurs homologues du G7, les ministres des Affaires étrangères de la région et les premiers ministres de la région pour demander, comme nous le souhaitons, qu'il y ait un cessez-le-feu. Les combats doivent cesser, et les civils doivent être protégés. Nous demandons un cessez-le-feu immédiat.

**Mme Anita Vandenberg (secrétaire parlementaire du ministre du Développement international, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie la députée d'exiger un cessez-le-feu, des efforts diplomatiques et une désescalade. Elle a également mentionné que nous accorderons immédiatement 10 millions de dollars en aide humanitaire. Je me demande si elle peut nous dire pourquoi c'est si important.

**Mme Pam Damoff:** Monsieur le Président, je dirais que nous constatons une détérioration de la qualité de vie des civils au Liban et que nous trouvons cela tout à fait inacceptable. Le Canada est donc intervenu en fournissant 10 millions de dollars supplémentaires pour aider ces citoyens en leur offrant de l'aide humanitaire afin de véritablement tenter de joindre les personnes dont la vie a été extrêmement bouleversée par le conflit.

*Article 52 du Règlement*

**Mme Iqra Khalid (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, c'est le cœur lourd que je prends la parole aujourd'hui, mais je comprends à quel point il est important pour nous de tenir le présent débat afin de faire la lumière sur la réalité de millions de personnes au Moyen-Orient. Alors que nous annonçons une aide humanitaire de 10 millions de dollars pour le Liban et que je vois le gouvernement travailler très fort pour tenter de désamorcer la situation et de trouver une voie vers la paix, je ne peux m'empêcher de penser à une assemblée publique que j'ai organisée dans ma circonscription cet été. Il s'agissait d'une table ronde sur le racisme à l'égard des Palestiniens. Tout au long de l'été, j'ai continué à rencontrer des Canadiens d'origines moyen-orientale et juive. Durant tout le processus, une chose m'a frappée: la crainte exprimée par certains résidents non palestiniens que cette guerre s'intensifie, que d'autres pays au Moyen-Orient s'en mêlent et que, bientôt, personne ne soit en sécurité. Nous assistons actuellement à l'intensification de cette guerre.

Ces offensives aveugles contre le peuple libanais, peu importe que l'intention soit de cibler les terroristes du Hezbollah, ne feront qu'attiser la guerre et semer encore plus la mort dans la région. Elles menaceront la vie des Libanais. La violence de M. Nétanyahou provoque maintenant des représailles qui entraîneront aussi pour le peuple israélien d'autres blessures et d'autres morts.

La semaine prochaine, cela fera un an que nous assistons à la campagne de violence du régime Nétanyahou contre le peuple palestinien de la bande de Gaza et de Cisjordanie. C'est une année marquée par la mort, la violence et la famine pour plus d'un million de Palestiniens innocents. Il y a un an, le groupe terroriste Hamas a mené un raid où il a tué plus de 1 000 Israéliens et en a pris des centaines en otage, dont certains sont morts, tandis que d'autres sont toujours en captivité. Depuis, nous assistons à un massacre disproportionné, brutal et inhumain de vies innocentes. Il ne s'agit pas d'une frappe ciblée, mais d'une punition collective de toute une culture pour les actes de certains extrémistes. Le régime Nétanyahou nous a bien fait comprendre qu'il ne voyait aucune différence entre un agresseur terroriste et un enfant innocent qui joue dans la rue. Il ne fait aucune différence entre les terroristes et les innocents: tout le monde doit être éliminé. C'est ainsi que son régime parlait de la Palestine et c'est ainsi qu'il parle aujourd'hui du Liban.

Nous ne tolérons pas un tel comportement, peu importe de quel pays il s'agit. Nous devons exiger la même chose de nos amis. La liberté de parole et le droit de s'exprimer et de manifester sont protégés, mais il faut veiller à ne pas confondre une juste critique des gestes posés par Nétanyahou et son régime en Israël avec la façon dont cela se traduit dans les communautés au Canada. Des habitants de ma circonscription m'ont dit en toute franchise que ce concept de désescalade par l'escalade n'a aucun sens. C'est du bellicisme, un point c'est tout.

Il y a six mois, j'ai pris la parole à la Chambre pour dire que le Canada était un ami du peuple israélien, mais cela ne signifie pas que nous devons appuyer ou défendre Nétanyahou et les horribles gestes de son régime. Depuis, Nétanyahou a continué de massacrer des Palestiniens dans la bande de Gaza, il a envahi les colonies en Cisjordanie, et il s'est maintenant lancé dans une nouvelle guerre contre le peuple du Liban sous prétexte de détruire le Hezbollah terroriste.

Ce cycle interminable de violence et d'attaques dure depuis 75 ans et ne mène à rien. Le peuple palestinien est toujours opprimé. Les Israéliens et les Libanais vivent toujours dans la crainte des

missiles et des frappes aériennes. L'extrémisme ne cesse de croître et d'imposer la terreur, et nous ne sommes pas plus près d'une paix au Moyen-Orient. Cette approche est inefficace depuis 75 ans, et ce n'est pas aujourd'hui qu'elle va commencer à donner des résultats.

• (1930)

Le Canada doit être une voix pour la paix, car cette guerre incessante, cette peur des attaques et cette manière inhumaine de vivre doivent prendre fin pour le bien des Libanais, des Israéliens, des Palestiniens, des Syriens, des Jordaniens et de tous les habitants du Moyen-Orient.

Comme je l'ai dit, j'ai passé l'été à parler avec mes concitoyens et à apprendre à les connaître. Ce que j'ai trouvé le plus marquant et le plus tragique, c'est d'apprendre que des membres de leur famille immédiate souffrent. Mes concitoyens ont perdu des êtres chers à cause de cette punition aveugle. Ce ne sont pas des terroristes. Ce sont des gens innocents qui essaient de vivre leur vie. Des générations entières ont été anéanties.

J'aimerais partager à la Chambre certains des courriels que j'ai reçus à ce sujet de la part de mes concitoyens. La douleur, la consternation et la colère sont bien réelles. Tous les députés peuvent s'imaginer comment ils se sentiraient si leurs proches vivaient la même chose.

Un de mes concitoyens a écrit: « Les mots ne suffisent pas à exprimer ma tristesse et ma déception face à l'escalade des attaques d'Israël au Liban, attaques qui ont déjà fait des centaines de morts et des milliers de blessés. Après près d'un an de génocide dans la bande de Gaza, nous savons qu'Israël n'accorde aucune valeur à la vie ou aux infrastructures civiles et que ce pays veut plutôt rendre ses régions frontalières inhabitables pour tous les peuples arabes. »

Un autre courriel disait: « Mon inquiétude s'amplifie quand j'entends dire que le Canada continue d'autoriser des transferts d'armes à Israël malgré les crimes de guerre et les violations du droit international en Palestine et au Liban, en plus des assassinats en Iran. À ce jour, le Canada n'a suspendu que 30 permis actifs pour les armes expédiées en Israël sur plus de 250, tout cela dans la foulée d'une révélation troublante selon laquelle de nombreuses entreprises canadiennes envoient furtivement des armes en Israël en passant par les États-Unis. »

Les citoyens sont très préoccupés, non seulement dans ma circonscription, mais partout au pays, et ils partagent tous leurs différents points de vue sur cette question. Les gens nous disent à quel point ils ont peur que cette guerre se transpose ici, dans nos communautés. En tant que parlementaires canadiens, nous avons l'obligation non seulement de veiller à ce que les Canadiens obtiennent les bons renseignements, mais aussi de continuer à bâtir des ponts, à travailler fort et à faire en sorte que le Canada soit à la hauteur de son histoire et de sa réputation de gardien de la paix au pays comme à l'étranger. Nous sommes une société multiculturelle, une mosaïque, qui croit en la force de notre diversité, car c'est bien une force.

Le point commun entre nous, c'est que nous sommes tous humains, peu importe notre religion, nos croyances ou la couleur de notre peau. Au bout du compte, chaque vie humaine compte, que ce soit en Israël, en Palestine ou au Liban. En tant que Canadiens, nous devons en faire plus. Nous devons nous assurer de bâtir des ponts entre les Canadiens de même qu'entre les gens du monde entier.

*Article 52 du Règlement*

Comme je l'ai fait au cours des derniers mois, je vais utiliser la dernière minute de mon temps de parole pour demander à mes concitoyens et à tous les Canadiens qui se trouvent actuellement au Liban de bien vouloir rentrer au Canada. Ce n'est pas sécuritaire. Nous sommes là pour leur venir en aide. J'encourage ceux qui nous regardent à communiquer avec leur député local, moi y compris, pour s'assurer qu'ils comprennent la situation et qu'ils ont le soutien dont ils ont besoin en cette période très difficile à laquelle font face non seulement les Canadiens, mais aussi les gens des quatre coins du monde.

Je prie pour la paix, je prie pour ceux qui ont perdu la vie dans cette guerre et je prie pour que nous retrouvions notre humanité.

• (1935)

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Monsieur le Président, la députée qui a pris la parole est secrétaire parlementaire. Pouvons-nous tenir pour acquis que les positions qu'elle a prises dans son discours sont celles du gouvernement du Canada, ou a-t-elle plutôt adopté des positions qui diffèrent de celles du gouvernement du Canada?

**Mme Iqra Khalid:** Monsieur le Président, je pense qu'en tant que parlementaires, nous avons la possibilité d'exprimer ce que nos concitoyens nous disent. Nous sommes les représentants de nos concitoyens.

La position de nos concitoyens n'est pas différente de celle du gouvernement du Canada. Le gouvernement du Canada tente de trouver la paix dans une situation très difficile pour un grand nombre de personnes. Qu'il s'agisse de fournir une aide humanitaire dans la région ou d'essayer d'établir des relations, nous nous efforçons de travailler pour l'humanité, et je me réjouis de travailler avec le député pour assurer la sécurité de la population canadienne.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, je pense que, ce soir, personne ne veut que nous utilisions des rhétoriques partisanes. C'est un débat d'urgence sur la manière dont nous pouvons avoir un impact sur la paix au Liban, mais je pense qu'il s'agit avant tout de savoir comment nous pouvons rapatrier les citoyens canadiens qui sont au Liban. Beaucoup d'entre eux sont des Québécois. Au Québec, il y a une grande communauté libanaise. Je pense que c'est plutôt de ça que nous voulons parler aujourd'hui.

Pour moi, ce qui est important dans le cadre de ce débat d'urgence, c'est d'aider les personnes d'origine libanaise qui sont prises dans un conflit à quitter ce territoire. Quelle est la réponse du gouvernement à cette question? Comment aide-t-on présentement les gens à quitter cette zone de conflits?

[Traduction]

**Mme Iqra Khalid:** Monsieur le Président, il est très important que nous, parlementaires, qui sommes en contact avec nos concitoyens et qui avons régulièrement accès à eux, les encourageons, ainsi que les membres de leur famille qui sont touchés dans la région, à rentrer chez eux le plus rapidement possible.

Il existe des ressources sur le site Web du gouvernement du Canada et sur le site Web d'Affaires mondiales Canada, et tous les parlementaires ont accès à ces renseignements. Je pense que plus nous en ferons pour diffuser ces renseignements, pour encourager de manière proactive les gens à rentrer chez eux s'ils le souhaitent

et s'ils en sont capables, mieux ce sera pour nous tous. Ce devoir incombe à l'ensemble des députés.

**Mme Laurel Collins (Victoria, NPD):** Monsieur le Président, nous devons réagir à la crise qui secoue le Liban. Il est essentiel que le gouvernement condamne les horribles pertes civiles au Liban, dans la bande de Gaza et en Israël, et le Canada doit en faire davantage pour promouvoir la paix dans la région.

Les Libanais sont terrifiés. Il y a 45 000 Canadiens au Liban, dont beaucoup ne sont pas capables de voyager ou de revenir au Canada parce que notre pays a offert une aide limitée en cas d'évacuation. Des habitants de ma circonscription m'ont dit entendre résonner les déflagrations des bombes; certains n'arrivent pas à trouver de vol pour quitter le pays ou se voient refuser des documents de voyage.

Il faut créer des voies d'accès pour les familles qui cherchent désespérément à retrouver leurs proches au Canada. Nombreux sont ceux qui ont remarqué la différence entre les mesures prises par le gouvernement pour aider ceux qui fuient la bande de Gaza et celles prises pour aider ceux qui fuient le Liban.

La députée peut-elle parler de la nécessité de prendre des mesures tout aussi urgentes pour ceux qui fuient le conflit?

• (1940)

**Mme Iqra Khalid:** Monsieur le Président, je ne peux même pas imaginer la terreur que ressentent les jeunes enfants et les civils innocents lorsqu'ils entendent les bombes ou qu'ils sentent les balles siffler. La ministre des Affaires étrangères a passé les dernières semaines et les derniers mois à essayer de convaincre à tout prix les Canadiens de rentrer au pays pendant qu'il est encore possible de le faire.

Je sais que le gouvernement fera tout en son pouvoir pour que les Canadiens puissent rentrer au pays. Je sais que la ministre a passé beaucoup de temps au cours des dernières semaines à l'Assemblée générale des Nations unies pour parler de cet enjeu et jouer le rôle qui incombe au Canada afin de veiller non seulement à la sécurité des Canadiens qui sont là-bas en ce moment, mais aussi à la sécurité de tous les habitants de la région.

J'encourage la députée à dire à tous ses concitoyens comment accéder aux ressources que le gouvernement du Canada met à leur disposition.

**Hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, CPC):** Monsieur le Président, depuis la signature des traités de Westphalie, en 1648, le paysage international s'est transformé en un système d'États-nations modernes et de droit international. Depuis la conclusion de ces traités, il y a près de 400 ans, le monde a créé des États-nations qui entretiennent des relations fondées sur le droit international. Ce système s'est encore transformé après 1945, période où le Canada a joué un rôle déterminant dans l'avènement de la structure internationale fondée sur des règles que nous connaissons aujourd'hui et qui a assuré notre paix et notre sécurité relatives ici.

*Article 52 du Règlement*

Nos ancêtres ici, au Canada, ont bien compris la nécessité d'un système fondé sur des règles, car le Canada a payé un prix élevé lors de la Grande Guerre et de la Seconde Guerre mondiale pour défendre la liberté, la démocratie et la primauté du droit. Quelque 60 000 soldats canadiens sont morts pendant la Grande Guerre. Quelque 40 000 soldats canadiens sont morts pendant la Seconde Guerre mondiale. Plus de 100 000 soldats canadiens ont ainsi perdu la vie au cours de ces deux conflits mondiaux, sans compter les centaines de milliers d'autres qui ont subi des blessures physiques et mentales et qui, à leur retour, ont souffert pour le reste de leur vie.

À cause de cette souffrance, nos ancêtres ont compris la nécessité d'un système international fondé sur des règles qui garantirait non seulement la paix et la sécurité des Canadiens chez eux, mais aussi la paix et la sécurité de toute l'humanité à l'étranger. Ce système fondé sur des règles, dont nous jouissons depuis environ 80 ans, nous a procuré une paix et une sécurité relatives.

Voici quelques statistiques très frappantes pour illustrer mon propos. Il ne fait aucun doute que des millions de personnes dans le monde ont souffert et souffrent encore aujourd'hui. Toutefois, ce n'est rien en comparaison de ce qu'étaient l'effusion de sang et les souffrances avant 1945. La vie avant 1945, pour la grande majorité de l'humanité, était pénible, brutale et courte. La Première Guerre mondiale, la Grande Guerre, a fait quelque 40 millions de morts. La Seconde Guerre mondiale, quant à elle, en a fait environ 75 millions.

Dans une large mesure, si nous avons échappé à un tel degré de misère humaine, de souffrance et de mortalité, c'est grâce au système international fondé sur les règles que le Canada a largement contribué à mettre en place en 1945. Les morts survenues au cours des deux guerres mondiales ne constituent qu'une petite partie du nombre de morts totales survenues avant 1945. Au cours de la période qui a précédé 1945, les gens n'ont pas seulement souffert en raison des conflits et des guerres: des centaines de millions de personnes ont souffert et péri parce qu'ils vivaient dans une pauvreté extrême.

Avant 1945, les deux tiers de l'humanité vivaient en effet dans une pauvreté extrême. De nos jours, seulement une personne sur sept sur la planète vit dans une pauvreté extrême. En fait, non seulement les personnes dans cette situation aujourd'hui représentent une proportion plus faible de l'humanité entière, mais le nombre absolu de personnes qui souffrent est beaucoup plus faible qu'avant 1945, et ce, malgré l'augmentation massive de la population mondiale, qui triplé ou quadruplé depuis au moins un demi-siècle.

Le système international fondé sur des règles qui régit le commerce et l'investissement a considérablement réduit la souffrance et augmenté la prospérité. C'est le système fondé sur des règles qui a entraîné une énorme diminution de la pauvreté extrême ainsi qu'une montée massive de la prospérité des peuples partout dans le monde. C'est grâce au système fondé sur des règles si la souffrance et le nombre de décès causés par la guerre ont considérablement chuté.

Des Cependant, des États tels que la République populaire de Chine, la Fédération de Russie et la République islamique d'Iran souhaitent démanteler ce système. Ils n'en veulent pas. Ils sont très explicites à cet égard dans leurs discours et leurs déclarations. Ils préféreraient que le monde redevienne ce qu'il était avant 1945, lorsque le pouvoir déterminait les relations entre les États. Or, nul ne devrait souhaiter le retour à un tel monde.

• (1945)

Le droit humanitaire international, également appelé droit des conflits armés, est un élément essentiel du système international fondé sur les règles. Le droit humanitaire international est le cœur de ce dont nous débattons ce soir à la Chambre, à savoir si les acteurs dans le conflit actuel au Moyen-Orient respectent le droit humanitaire international, le droit des conflits armés.

Selon le droit humanitaire international, les États ont le droit de se défendre. Le 7 octobre dernier, un État libéral et démocratique a été attaqué par le Hamas. Ce jour-là, 2 500 terroristes du Hamas ont envahi un État souverain, franchissant la frontière souveraine qui avait été établie lors de la conclusion de l'armistice de 1949 et tuant plus de 1 100 civils innocents.

Ces 1 100 civils n'ont pas été tués par inadvertance ni accidentellement. Ils n'ont pas été tués de façon fortuite alors qu'on ciblait des combattants armés ou des objectifs militaires. Les civils innocents étaient la cible. Les 1 100 civils innocents ont été ciblés délibérément et systématiquement, et tués par le Hamas dans ce qui constitue un énorme crime de guerre.

Ils ont été exécutés par balles, tout comme les commandos mobiles d'exécution des nazis, les *Einsatzkommando*, ont abattu 1,5 million de Juifs pendant la campagne Aktion de 1941, en Europe de l'Est. Le 7 octobre dernier, des familles entières ont été exécutées, des bébés innocents ont été tués dans leur berceau, et les morts ont été mutilés. Certains de ces morts ont été exhibés dans les rues de Gaza. Il y avait des Canadiens parmi les personnes qui ont été délibérément tuées et celles qui ont été délibérément prises en otage.

Depuis que le Hamas a commencé son offensive contre Israël le 7 octobre dernier, le Hezbollah et la République islamique d'Iran se sont joints à lui. Le Hezbollah a lancé quelque 8 000 roquettes contre Israël au cours des 12 derniers mois, ce qui a forcé quelque 60 000 civils à être déplacés du nord d'Israël vers le sud. Le nord d'Israël est ainsi essentiellement devenu une zone inoccupée par les civils. Ces civils ont dû quitter leur maison et leur communauté, et le gouvernement de l'État d'Israël a dû les évacuer du territoire israélien vers le sud. Aujourd'hui, l'Iran a lancé une nouvelle attaque contre l'État d'Israël en tirant quelque 200 missiles balistiques.

Tous les États ont la responsabilité de défendre leurs civils et leur territoire. L'État d'Israël ne fait pas exception. Israël est en guerre. C'est une guerre légale au regard du droit humanitaire international. La guerre que mène l'État d'Israël contre le Hamas, le Hezbollah et la République islamique d'Iran au regard du droit humanitaire international est une guerre justifiable contre deux groupes terroristes et un État qui parraine le terrorisme.

Israël a le droit de poursuivre cette guerre en vertu du droit humanitaire international et de la mener jusqu'à son terme, comme il l'a décidé, et de faire en sorte que le Hamas, le Hezbollah et la République islamique d'Iran ne menacent plus les citoyens de son État ou de son territoire. Le Canada a fait la même chose pendant la Seconde Guerre mondiale: nous avons défendu nos citoyens et nos territoires contre une menace hostile, et l'État d'Israël a le droit de faire de même.

*Article 52 du Règlement*

Des millions de civils souffrent actuellement à cause de la guerre dans la bande de Gaza, au Liban et en Israël, et nous pleurons la mort de civils innocents, en particulier celle de femmes et d'enfants. Les combattants participant à ce conflit doivent faire la distinction entre les combattants et les civils et prendre toutes les précautions possibles lorsqu'ils ciblent les objectifs militaires, de manière à réduire au minimum les torts causés aux civils et les dommages aux biens civils.

• (1950)

Au bout du compte, si on veut trouver une solution au conflit et à la guerre au Moyen-Orient, il faut que le Hezbollah et le Hamas déposent les armes pour protéger les Libanais et les Palestiniens innocents qui, depuis trop longtemps, depuis des décennies, sont soumis à ces entités terroristes brutales.

Depuis trop longtemps, les civils palestiniens, libanais, syriens et iraniens sont victimes du Hamas, du Hezbollah et du régime islamique en Iran. Depuis trop longtemps, ces régimes ont recours à la force brutale pour supprimer la démocratie, les droits et les libertés de la personne et la primauté du droit. Depuis trop longtemps, des millions de Palestiniens, de Libanais, de Syriens et d'Iraniens souffrent. S'il y a une lueur d'espoir dans les événements récents, c'est qu'ils marquent la fin de ces groupes terroristes que sont le Hamas et le Hezbollah et le début de la fin pour l'emprise de la République islamique d'Iran sur une grande partie de la région.

Le Canada est une démocratie libérale occidentale. Ce qui se passe au Moyen-Orient, c'est un affrontement entre la montée de l'autoritarisme, soutenue par des États comme la République populaire de Chine, la Fédération de Russie et la République islamique d'Iran, et des démocraties comme Taïwan, l'Ukraine et l'État d'Israël. Dans cet affrontement, il n'y a aucun doute sur le camp que le Canada devrait choisir.

Le Canada doit défendre la démocratie, les droits et libertés de la personne et la primauté du droit telle qu'elle est énoncée dans le droit humanitaire international. Les conservateurs appuient l'État d'Israël. L'État d'Israël est un État démocratique libéral. C'est aussi la patrie du peuple juif. Il a le droit de se défendre. Il a le droit d'utiliser tous les moyens légaux nécessaires selon le droit humanitaire international pour garantir sa paix et sa sécurité.

Israël, comme l'Ukraine et Taïwan, est aux premières lignes d'un affrontement qui se déroule sous nos yeux, un affrontement que nous n'attendions pas il y a 10 ans et qui s'est matérialisé ces dernières années. Devant la montée de cet affrontement entre deux modèles de gouvernance très différents, chacun sait où résident les intérêts et les valeurs du Canada.

[Français]

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention l'allocation de notre collègue. Il y a plusieurs choses à dire.

Il y avait une partie historique qui, je crois, aurait pu être sujette à plusieurs débats. Par exemple, si on parle de l'ordre mondial qui s'est bâti après la Seconde Guerre mondiale, visiblement, cet ordre avait des zones d'ombre, sinon on ne verrait pas ce qu'on voit aujourd'hui. C'est peut-être parce qu'il s'est construit au détriment d'autres modèles de développement qui auraient pu être mis en place. Cependant, tout cela est un autre débat qu'on pourrait avoir sur le plan historique.

Néanmoins, on ne peut pas se limiter aujourd'hui à dire que c'est un État démocratique et qu'on le soutient, point à la ligne. Évidemment qu'Israël a le droit à son existence, c'est fondamental. Évidemment qu'Israël est une démocratie et évidemment qu'Israël est un État qui a le droit de se défendre. Maintenant, c'est une pou-drière géopolitique dans le coin. Parce que c'est une démocratie, il y a des débats et le monde n'est pas unanime sur le sujet. La politique de Benyamin Nétanyahou n'est pas la même qu'était celle d'Yitzhak Rabin.

Quel est le plan du Parti conservateur pour qu'on sorte de là?

• (1955)

**L'hon. Michael Chong:** Monsieur le Président, le Canada est une démocratie bien sûr, mais, en même temps, nous ne sommes pas parfaits. Nous avons beaucoup de problèmes ici. C'est la même chose pour les autres démocraties dans le monde, comme Israël; ce n'est pas une démocratie parfaite. Il y a des problèmes internes là-bas, mais ce n'est pas à nous de nous prononcer sur les problèmes qui sont présents dans les autres démocraties. Il y a des problèmes dans la grande démocratie du Sud de l'Amérique du Nord, mais ce n'est pas à nous, comme Canada et comme conservateurs, de nous prononcer sur les problèmes aux États-Unis.

À mon avis, c'est clair. Nous sommes une démocratie libérale, basée sur des principes occidentaux. C'est la même chose avec l'État d'Israël. Nous devons appuyer cet État, parce que c'est une grande...

**Le Président:** J'invite l'honorable député à conclure son discours rapidement.

**L'hon. Michael Chong:** Monsieur le Président, nous devons le faire parce que c'est une grande guerre entre les démocraties et les États autoritaires.

**Le Président:** J'aimerais demander à tous les députés de regarder la présidence lorsqu'ils répondent aux questions. Je vais donner des indications afin d'éviter le dépassement du temps alloué.

[Traduction]

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD):** Monsieur le Président, je trouve choquant que mon collègue n'ait pas pu trouver une seule chose pour laquelle on pourrait critiquer le gouvernement de Nétanyahou.

Je suis curieuse. Il a parlé de droit international et des systèmes fondés sur des règles. De toute évidence, le député doit savoir que presque tous les experts internationaux ont dit que les actions du gouvernement de Nétanyahou ont affaibli l'ordre international fondé sur des règles. Par conséquent, j'aimerais que le député me dise très clairement quelle est la position du Parti conservateur à l'égard de la justice internationale. Un gouvernement conservateur appuierait-il les appels à la justice que la Cour pénale internationale et la Cour internationale de justice ont lancés?

**L'hon. Michael Chong:** Monsieur le Président, je rejette la pré-misse de la question de ma collègue. Je n'ai pas vu de rapports crédibles qui indiquent que l'État d'Israël a transgressé le droit humanitaire international. Je n'ai pas vu non plus de rapports crédibles qui indiquent que l'État d'Israël a violé le droit international coutumier...

**Une voix:** Oh, oh!

*Article 52 du Règlement*

**Le Président:** Je demande à la députée d'Edmonton Strathcona de s'abstenir d'intervenir jusqu'à ce que la présidence lui accorde la parole. J'insiste sur ce point auprès de tous les députés. Le sujet est très délicat, et je félicite tous les députés de leur patience les uns envers les autres alors que nous en discutons.

Le député de Wellington—Halton Hills a la parole.

**L'hon. Michael Chong:** Monsieur le Président, je n'ai eu vent d'aucun rapport crédible indiquant que l'État d'Israël avait violé le droit humanitaire international ou le droit coutumier international. Le nombre de civils qui ont malheureusement été tués dans ce conflit n'est pas un facteur arbitraire permettant de déterminer si un État se conforme ou non au droit international.

Je rappelle à la Chambre que, pendant la Seconde Guerre mondiale, les Alliés ont tué 400 000 civils allemands et que ce n'était pas un crime de guerre. C'était une conséquence fortuite du ciblage d'objectifs militaires. Je rappelle à la Chambre que la Luftwaffe a tué 40 000 habitants d'East London pendant la Seconde Guerre mondiale et que chacun de ces décès était un crime de guerre parce que la Luftwaffe avait délibérément ciblé des zones civiles d'East London et non des objectifs militaires. Le nombre de décès de civils, aussi regrettable soit-il, n'est pas le facteur qui détermine si le droit humanitaire international a été enfreint.

• (2000)

**M. Ben Carr (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, en tant qu'ancien professeur d'histoire, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les observations de mon collègue d'en face.

Je voudrais en fait m'attarder un instant sur ce qui se passe à l'échelle nationale en raison de ce qui se passe à l'étranger. Je me demande si mon collègue peut commenter certaines des tendances que nous avons observées ici au Canada et selon lesquelles, en raison de ce que l'on pense du gouvernement actuel de l'État d'Israël, il y a eu des implications substantielles pour les juifs, comme moi et ceux que je représente, à travers le Canada.

Le député peut-il nous parler, par exemple, de certains appels au boycottage des entreprises dites sionistes et nous expliquer en quoi il pense que c'est un problème pour nous, ici au Canada, alors que nous essayons, dans nos communautés de la diaspora, de faire face aux conséquences de ce qui se passe à l'étranger?

**L'hon. Michael Chong:** Monsieur le Président, le gouvernement fédéral devrait faire preuve de leadership en s'attaquant à la montée odieuse de l'antisémitisme dans notre pays, en s'attaquant au désordre qui règne dans nos espaces publics et dans nos rues et qui vise les juifs, les synagogues et les institutions juives telles que les écoles.

Je crois que le ministre de la Sécurité publique devrait convoquer une réunion fédérale-provinciale des solliciteurs généraux afin de parvenir à un accord entre les 10 provinces et le gouvernement fédéral pour que des directives soient émises aux forces de l'ordre de notre pays afin que les lois soient appliquées contre ceux qui utiliseraient le désordre public dans nos rues pour s'en prendre à la communauté juive. C'est le genre de leadership que j'attends d'un gouvernement du Canada, et je suis convaincu que nous retrouverons ce leadership si les conservateurs forment le prochain gouvernement.

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Monsieur le Président, je voudrais commencer par dire à quel point je suis d'accord avec le député de Wellington—Halton Hills sur l'importance d'un ordre fondé sur des règles. J'apprécie l'attention qu'il porte au droit

humanitaire international et je suis d'accord avec lui pour condamner le Hamas pour son attaque terroriste du 7 octobre. Cependant, la question que je lui pose concerne le respect du droit humanitaire international par toutes les parties. Il a cherché des exemples tout à l'heure, et je vais lui en citer quelques-uns.

Je vais citer le rapport d'Amnistie internationale de janvier 2019: « La politique d'Israël consistant à installer ses civils dans les territoires palestiniens occupés et à déplacer la population locale contrevient aux règles fondamentales du droit international humanitaire. » C'était avant le 7 octobre. Si le député veut un exemple après le 7 octobre, le 26 janvier, la Cour internationale de justice a ordonné à Israël de prendre six mesures pour prévenir les actes de génocide. Il est clair que cela va à l'encontre du droit humanitaire international, nous sommes d'accord là-dessus.

Le député va-t-il demander que le droit humanitaire international soit respecté par toutes les parties ou seulement par certaines d'entre elles?

**L'hon. Michael Chong:** Monsieur le Président, la Cour internationale de justice n'a pas conclu qu'Israël avait commis un génocide; elle a simplement demandé à l'État d'Israël de se conformer à la Convention sur le génocide de 1948, ce qu'Israël fait déjà.

En ce qui concerne l'interprétation du droit humanitaire international par Amnistie internationale, je ne souscris pas à son évaluation des faits sur le terrain. Au bout du compte, aucun des rapports crédibles que j'ai lus n'indique que l'État d'Israël a commis des crimes de guerre ou qu'il a commis de graves violations du droit international coutumier. Ce que je sais, c'est que le groupe terroriste Hamas a commis des crimes de guerre en prenant quelque 250 otages le 7 octobre dernier; il s'agit là évidemment d'un crime de guerre. Le Hamas a également commis des crimes de guerre en exécutant et en ciblant quelque 1 100 civils innocents. Ce sont là des conclusions auxquelles la communauté internationale a souscrit et dont le Hamas devrait être tenu responsable.

**Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais savoir ce que pense le député du fait que le gouvernement vient de réaffirmer son engagement à financer l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, communément appelé l'UNRWA. Le dirigeant du Hamas au Liban, qui était un enseignant de l'UNRWA, a été enterré aujourd'hui, vêtu de l'uniforme du Hamas. Qu'en pense le député?

**L'hon. Michael Chong:** Monsieur le Président, je pense que le gouvernement du Canada devrait immédiatement suspendre tout financement de l'UNRWA. Il est clair que l'UNRWA a un problème avec un certain nombre d'employés qui soutiennent le Hamas et le Hezbollah, et l'UNRWA a un problème avec certaines de ses installations qui sont utilisées comme lieux de rassemblement pour des activités terroristes, et c'est pourquoi le gouvernement du Canada devrait immédiatement suspendre le financement de cette organisation.

• (2005)

[Français]

**Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, j'aimerais en premier lieu mentionner que je vais partager mon temps de parole avec le député de Lac-Saint-Jean.

*Article 52 du Règlement*

Dans le cadre du débat qui nous intéresse ce soir, je pense qu'il y a des constats qui doivent absolument être faits d'entrée de jeu. Tout d'abord, peu importe à quel point on refait la genèse du conflit depuis le 7 octobre dernier ce soir, il y a un constat qui s'impose, à savoir que le Liban est présentement dans une zone de guerre et que, malgré toutes les demandes formulées à la Chambre, malgré toutes les prises de position des différents partis, qu'elles soient consensuelles ou non, malgré les appels faits en tant qu'élus et en tant que communautés, nous sommes dans une situation d'escalade. Rien de ce que nous aurons fait, demandé ou appelé de tous nos vœux par le passé ne va pas changer quoi que ce soit à ce qui se passe présentement. Il y a une situation de régionalisation d'un conflit et il y a un état d'urgence, d'où la nécessité du débat de ce soir.

Un autre constat est que, malgré le fait qu'il y a présentement assez peu de ressortissants canadiens au Liban qui se sont prévalus des options pour quitter le pays, nous ne pouvons pas oublier les obligations que le Canada a envers ses citoyens. Nous ne pouvons pas nous mettre à juger les raisons qui poussent un citoyen ou un ressortissant canadien à ne pas quitter le Liban ou à quitter le Canada pour se rendre au Liban. Nous ne pouvons pas non plus nous dire qu'il y a présentement 45 000 ressortissants canadiens au Liban et qu'il faut que nous en sortions 45 000. Nous ne pouvons pas aller chercher les gens dans les maisons. Certains peuvent avoir des raisons spécifiques de rester sur place. Nous ne pouvons pas critiquer ou juger ces raisons. Nous ne connaissons pas l'histoire de tout le monde. Nous ne savons pas qui a une mère malade qui n'est pas ressortissante canadienne et auprès de qui ils doivent rester. Nous ne pouvons pas juger du moment où un père de famille décidera de revenir parce qu'il commence à réaliser que s'il reste, il fera deux orphelines à la maison. L'obligation du Canada est d'être prêt à réagir à partir du moment où un ressortissant canadien fera la demande de quitter le Liban.

Un autre constat qui s'impose est que, malheureusement, le Canada n'a pas un bilan, à tout le moins récemment, très reluisant en matière d'évacuation. Il y a des leçons à tirer du passé et, ce soir, il y a beaucoup de questions qui demeurent. On peut penser à l'évacuation qui a eu lieu en 2006. Le Canada avait été critiqué parce que les messages qui avaient été envoyés aux ressortissants ne se rendaient pas après les coupures d'électricité qui faisaient que le réseau Internet n'était pas accessible et que le réseau téléphonique n'était accessible que pendant les jours ouvrables, entre 8 heures et 17 heures. C'est donc une bonne chose que le gouvernement ait appelé relativement rapidement et de façon de plus en plus intensive, en juillet et en août, les ressortissants canadiens à quitter le Liban. Toutefois, pour le futur, il y a encore énormément de questions qui demeurent, et c'est principalement là-dessus que je vais me pencher ce soir. Malheureusement, les réponses ne sont pas toutes connues, mais les questions, elles, sont nombreuses.

Je vais faire un petit état de la situation au préalable. Présentement, on estime à environ 40 000 à 45 000 le nombre de ressortissants canadiens qui se trouvent au Liban. Là-dessus, on sait qu'environ la moitié, c'est-à-dire 20 000, se sont enregistrés auprès des services consulaires. À peu 4 000 se sont inscrits auprès d'Affaires mondiales Canada pour être tenus au courant des éventuelles options pour quitter le pays. On sait que les vols qui ont été nolisés actuellement par le Canada ne sont pas remplis à 100 %, qu'ils ne sont pas au maximum de leur capacité. On sait qu'il y a des gens qui prennent le chemin contraire. Ils quittent le Canada pour aller vers le Liban.

Il y a beaucoup de questions que nous, les députés, pouvons nous poser parce que nous n'avons pas l'expertise et la connaissance du terrain qu'Affaires mondiales Canada ou que les Forces armées canadiennes peuvent avoir. Je me permets d'espérer que ce que je soulèverai ce soir appellera une certaine réflexion et fera apparaître des choses auxquelles nous n'avons pas pensé. Tant mieux si le débat de ce soir permet de soulever des questions supplémentaires ou de mettre la lumière sur des angles morts que nous n'avons peut-être pas vus.

• (2010)

Je parlais de la question des canaux de communication. Est-ce qu'on a un plan de contingence au cas où il y aurait des pannes de services de téléphonie ou de services Internet? Est-ce qu'on a pensé, par exemple, à faire affaire avec les médias encore actifs sur le terrain au Liban pour aviser les ressortissants des options encore disponibles afin de quitter le pays?

Que se passe-t-il avec l'ambassade du Canada au Liban? Comme on le sait, à Kaboul, le gouvernement avait été rapide pour fermer l'ambassade, ce qui avait privé plusieurs ressortissants de services consulaires importants. Que se passe-t-il actuellement avec l'ambassade et quels sont les plans pour l'avenir?

Que fait-on pour les ressortissants dont les documents de voyage ou ceux d'un membre de leur famille ne sont pas à jour? A-t-on des options pour traiter rapidement ces demandes? On sait qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada n'est pas exactement la machine la plus efficace au monde. A-t-on pensé à un plan de contingence pour les gens qui n'auraient pas de documents de voyage?

Comme je le mentionnais, pour l'instant, l'offre dépasse la demande en matière de vols nolisés, mais c'est une situation qui peut changer. A-t-on un plan de contingence pour augmenter au besoin le nombre de vols nolisés? Peut-on assurer une certaine flexibilité? Surtout, a-t-on établi une liste des gens à qui on accorde la priorité pour les vols si la situation se renverse et qu'on a finalement plus de demandes que d'offres? On l'a vu dans le dossier de l'Afghanistan, la question de la priorisation a été un problème dont on continuera de parler dans un avenir rapproché.

Est-ce qu'on sait à quel point le coût des billets d'avion peut être un frein qui empêche des familles de prendre l'avion? On sait qu'on réclame environ 445 \$ aux citoyens canadiens pour qu'ils puissent prendre l'avion. Il existe des plans de financement, mais jusqu'à quel point sont-ils efficaces? On connaît la situation économique au Liban. Est-ce qu'une famille de quatre, par exemple, a quatre fois 445 \$ à sa disposition pour acheter des billets d'avion présentement?

Présentement, les vols commerciaux diminuent. De plus en plus de vols sont annulés. Est-ce qu'on a un plan de contingence au cas où il n'y aurait plus de vols commerciaux? On peut penser à la possibilité d'une évacuation maritime. Cela a été soulevé. Toutefois, quel est l'état du port de Beyrouth présentement? On sait que, depuis l'explosion, les problèmes de logistique, notamment, sont nombreux.

Les plans d'évacuation maritime vers Chypre, qui a reçu en 2006 environ 60 000 personnes, sont-ils prêts?

*Article 52 du Règlement*

On est passé de 50 à 200 militaires sur place, mais est-ce suffisant? A-t-on la capacité d'augmenter au besoin le nombre de militaires qu'on pourrait déployer? Par exemple, le Royaume-Uni a potentiellement mobilisé 700 personnes pour potentiellement évacuer 4 000 à 6 000 ressortissants de la Grande-Bretagne qui sont au Liban. On voit que la proportion de la Grande-Bretagne est beaucoup plus grande que celle du Canada. Notre capacité de mobilisation est-elle adéquate?

Est-ce que seuls les résidents permanents et les citoyens canadiens peuvent quitter le pays? Quelqu'un qui, par exemple, aurait une mère, un conjoint, ou un enfant qui n'a pas encore la nationalité pourrait-il quitter le pays avec le reste de sa famille? Une telle situation pourrait freiner la décision de quitter le pays. Quel est le niveau de collaboration du Canada avec les autres pays? L'Australie, par exemple, a déjà un plan d'évacuation par la mer avec une capacité de transporter 1 000 personnes par jour sur des cargos commerciaux. A-t-on des partenariats avec ces pays, ou avec la France, par exemple, qui a déjà des navires militaires dans la région et qui a déjà un plan d'évacuation depuis plusieurs mois, mais qui n'a juste pas encore donné l'ordre d'évacuation? Est-ce que le Canada collabore avec ces pays?

Finalement, ce n'est pas tout le monde qui a encore de la famille ou des ports d'attache au Canada ou au Québec. A-t-on mis en place un plan pour accueillir ces gens qui auront fini par quitter leur pays? Cela aussi peut être un frein à la décision de quitter un pays dans un état de guerre.

Bref, beaucoup de questions demeurent en suspens. Dans l'interval, je vais faire un petit rappel de ce qu'est l'attitude du Bloc québécois sur cette question. D'une part, nous soutenons les appels de la ministre des Affaires étrangères à quitter le pays. Nous demandons aux citoyens de le faire autant que possible pendant qu'ils le peuvent. Nous nous engageons à ne pas faire de la politique partisane inutile avec le dossier des évacuations. Nos discours ce soir font la preuve que nous garderons un œil très intéressé sur ce dossier. Nous espérons que nous aurons nourri la réflexion sur ce qui reste encore à faire sur le plan des évacuations. Présentement, on ne voit que la pointe de l'iceberg, et malheureusement, la situation risque de se détériorer.

Surtout, nous profitons de l'occasion pour réitérer tous nos vœux de courage aux ressortissants canadiens et à l'ensemble de la population libanaise qui vivent présentement une situation absolument horrible dont ils ne sont pas responsables et qui risque encore de se dégrader énormément dans les jours à venir.

• (2015)

[Traduction]

**M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC):** Monsieur le Président, je veux remercier ma collègue du Bloc parce qu'elle a soulevé beaucoup de questions relatives à l'évacuation et au rôle que les Forces armées canadiennes seront appelées à jouer. Elle et moi travaillons en étroite collaboration au sein du comité de la défense nationale et je veux m'assurer qu'on dispose des ressources et des capacités nécessaires à l'évacuation des Canadiens au Liban.

Des gens de ma circonscription ont de la famille au Liban, alors je tiens à répéter, comme de nombreux autres collègues l'ont fait, que les citoyens canadiens qui se trouvent actuellement au liban doivent trouver une façon de revenir au pays le plus rapidement possible.

D'après les plus récentes informations au sujet de l'Office de secours et de travaux des Nations unies, l'UNRWA, le chef du Hamas, qui a été tué au Liban, travaillait pour cette organisation. La députée croit-elle que le gouvernement du Canada doit arrêter de financer l'UNRWA?

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Monsieur le Président, j'ai mentionné d'entrée de jeu que je n'avais pas l'intention de faire de la politique partisane avec le dossier qui nous intéresse ce soir.

Toutefois, puisqu'on me pose la question, je vais dire que, ce qui est malheureux quand on commence à débattre de la pertinence ou non de réduire le financement de l'UNRWA, soit l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens, c'est que, ultimement, les gens qui seraient pénalisés par ces décisions sont ceux qui ont le plus besoin de notre aide.

Dans ce contexte, la question elle-même soulève peut-être un certain manque d'empathie envers des gens qui sont dans des situations extrêmement délicates. Je trouve que, dans le contexte de la soirée, c'est peut-être pour le moins déplorable.

[Traduction]

**Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD):** Monsieur le Président, la députée a posé beaucoup de bonnes questions au sujet des enjeux auxquels le gouvernement doit absolument répondre.

Ma question veut recentrer la discussion sur les civils qui souffrent au milieu du conflit. On m'a informée que de nombreux villages chrétiens sont dévastés alors que rien n'indiquait que des leaders ou des militants du Hezbollah s'y trouvaient. J'aimerais que la députée dise si elle a entendu les mêmes histoires dans sa circonscription et ce qu'elle pense de cette situation.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Monsieur le Président, je n'ai heureusement pas entendu de telles histoires, mais je sais qu'elles existent.

Malheureusement, cela revient un peu à ce que je disais plus tôt. Dans un conflit, ce sont généralement les civils qui sont les premières personnes touchées. On a entendu parler du fait, et pas seulement au Liban, que les frappes ne sont pas chirurgicales. Il y a constamment des dommages collatéraux. C'est un euphémisme quand on parle de dommages collatéraux dans un contexte de guerre. Malheureusement, c'est une situation qu'on risque de voir prendre de l'ampleur dans le futur. Il n'y a jamais que des victimes non innocentes dans un conflit.

Je n'en ai pas parlé ce soir, mais le Bloc québécois a fait plusieurs propositions visant à une désescalade. Nous avons fait un appel à un cessez-le-feu. Tout cela vise ultimement à diminuer le nombre de victimes civiles du conflit. Je ne me sens pas nécessairement porteuse d'espoir ce soir, malheureusement. Le contexte de la discussion que nous avons présentement ne prête pas non plus à penser que nous verrons une amélioration de la situation dans les jours à venir.

## Article 52 du Règlement

[Traduction]

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Monsieur le Président, juste avant de venir à ce débat, j'étais au Sous-comité des droits internationaux de la personne, qui tient des audiences sur la situation effroyable au Soudan. Le lien entre ces événements-ci et ces événements-là, et franchement avec une grande partie des violences que nous observons dans le monde, est le rôle joué par le régime iranien, qui cherche à étendre sa mainmise. Il terrorise maintenant le peuple libanais par l'intermédiaire du Hezbollah et le peuple palestinien par l'intermédiaire du Hamas. Il terrorise le peuple iranien en gardant la mainmise sur l'Iran. Il est présent en Irak, au Yémen et à bien d'autres endroits. Nous aurions dû agir beaucoup plus tôt.

La députée appuie-t-elle l'inscription du Corps des Gardiens de la révolution islamique sur la liste des entités terroristes? Pourquoi n'a-t-on pas agi plus tôt?

• (2020)

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Monsieur le Président, malheureusement, je n'étais pas au comité auquel siège mon collègue. Cependant, nous avons entendu des choses similaires au Comité permanent de la défense nationale quant à l'état de la situation mondiale. C'est un conflit qui se régionalise et qui a plusieurs ramifications. On peut penser au rôle que l'Iran joue dans la guerre en Ukraine. C'est tentaculaire, tout ce qui se passe en ce moment.

Ce serait une erreur de penser qu'on ne peut regarder cela qu'à travers la lunette de deux pays qui se tirent dessus. C'est beaucoup plus grand que cela, et cela implique des réponses qui ne peuvent pas être binaires. C'est multifactoriel. Nous ne pouvons pas nous permettre non plus d'être à ce point arrêtés dans nos réponses. C'est beaucoup plus large que cela.

**M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, je vais essayer d'être aussi éloquent et pertinent que ma collègue de Saint-Jean. Elle a un peu fait la démonstration de ce que seront les interventions du Bloc québécois ce soir. Nous essayons vraiment d'évacuer toute sorte de partisanerie dans le débat de ce soir. C'est un débat d'urgence sur la façon dont on peut avoir un impact sur la paix au Liban et sur les populations qui sont touchées là-bas. Je salue le discours de ma collègue. Je vais essayer d'être à la hauteur de ce qu'elle vient de livrer comme discours.

Je vais commencer ce discours en exprimant une pensée sincère et profonde pour toutes les familles et les populations touchées par le conflit qui nous occupe ce soir. C'est une pensée pour les populations touchées qui sont trop souvent les premières victimes de ces conflits armés. Comme ma collègue de Saint-Jean l'a précisé juste avant moi, la situation est alarmante et elle ne cesse de se dégrader au Proche-Orient et au Moyen-Orient.

Après une semaine intensive de bombardements israéliens, Israël vient de lancer une offensive terrestre sur le Liban, une offensive ciblée selon ce qu'on en comprend. Jusqu'à présent, les frappes israéliennes auraient fait près de 1 000 morts et plus de 2 770 blessés hier. Plus tôt aujourd'hui, on rapportait le décès de deux ressortissants canadiens. C'est ce qu'on craignait le plus: que le conflit s'enflamme à l'échelle régionale. Cela semble visiblement être en train de se produire. Une fois de plus, on semble être témoin du manque de leadership du gouvernement fédéral.

Je m'explique. Comme ma collègue de Saint-Jean l'a dit un peu plus tôt, en 2006, le gouvernement fédéral avait évacué environ

15 000 ressortissants canadiens, principalement par voie maritime. À l'époque, il y avait entre 40 000 et 50 000 Canadiens présents au Liban. Cette intervention du gouvernement canadien avait été critiquée, non pas pour sa teneur, mais pour la façon utilisée par le fédéral pour rejoindre et informer les ressortissants. En 2006, le gouvernement du Canada avait misé sur les lignes téléphoniques et les messages sur Internet, alors qu'une part importante du pays était privé d'électricité. Pour ce qui est des lignes téléphoniques, on avait été mis au fait qu'elles étaient en fonction seulement les jours de semaine, de 8 heures à 17 heures, ce qui est à la limite de l'indécente.

Ce mauvais choix de canaux de communication semble être un problème récurrent au fédéral lorsqu'une crise internationale est en train de se développer, que ce soit un conflit armé ou une catastrophe naturelle. On n'a qu'à penser à Haïti en 2010. C'est à croire que le gouvernement n'apprend pas de ses erreurs.

La situation qui se déroule tristement devant nos yeux aujourd'hui est très similaire à celle dont on a été témoin lors de l'évacuation de l'Afghanistan. Je siégeais au Comité spécial sur l'Afghanistan en 2022. Ma crainte, c'est que le Canada n'ait pas appris de ses erreurs, comme je viens de le dire. On assiste encore une fois au manque de leadership du Canada sur la scène internationale.

Au risque de le répéter et au risque de répéter ce que ma collègue a dit, je voudrais dire qu'en mai dernier, le Bloc québécois avait proposé 10 mesures au gouvernement canadien concernant le conflit à Gaza. Les voici:

Réitérer l'appui du Canada à un cessez-le-feu immédiat et à la libre circulation de l'aide médicale, alimentaire et humanitaire dans toute la bande de Gaza;

Soutenir la Ligue arabe dans son appel à la création d'une force internationale de maintien de la paix destinée à être déployée dans les territoires palestiniens occupés, jusqu'à l'établissement d'un État palestinien fonctionnel;

Adopter un moratoire complet sur l'exportation vers Israël de toute technologie à possible usage militaire;

Appliquer le régime canadien de sanctions afin de viser les ministres israéliens qui appellent ouvertement à commettre des crimes contre l'humanité dans la bande de Gaza et viser davantage de colons extrémistes de Cisjordanie;

Exclure immédiatement les territoires occupés de l'Accord de libre-échange Canada-Israël afin de cesser de conférer des avantages commerciaux aux colonies illégales de Cisjordanie, ce qui contribue à leur prospérité économique;

Se joindre aux nombreux pays qui ont récemment reconnu l'État palestinien en reconnaissant à son tour la Palestine, tout en réitérant son appui à une solution à deux États;

Soutenir la Cour internationale de justice et éventuellement la Cour pénale internationale afin de faire respecter le droit international et s'engager à arrêter toute personne visée par un éventuel mandat d'arrestation qui se trouverait éventuellement sur le territoire canadien;

Réitérer que toute entrave délibérée à l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza constitue un crime de guerre et mènera à des sanctions canadiennes contre les responsables;

Développer et énoncer une politique claire et prévisible par Affaires mondiales Canada à propos de la bande de Gaza;

Réitérer son rejet du Hamas et considérer de nouvelles sanctions contre les pays qui fournissent un soutien logistique, financier ou autre au groupe terroriste.

Voilà les propositions du Bloc québécois.

• (2025)

Nous ajoutons notre voix à celles des pays du G7 qui appuient la proposition de cessez-le-feu formulée par les États-Unis et la France, dans l'espoir que ce délai permette de trouver une voie diplomatique.

*Article 52 du Règlement*

Cela dit, les efforts du Canada doivent être soutenus. Actuellement, le conflit s'étend au Liban et les bombardements israéliens vont aussi loin que Beyrouth. Israël multiplie les frappes aériennes et prépare, selon plusieurs, une invasion terrestre. Non seulement elle la prépare, mais elle l'a déjà commencée, quoique ce soit ciblé. Quand même, il y a des opérations terrestres menées par Israël au Liban. La situation est donc alarmante.

De nombreuses compagnies aériennes ont suspendu leurs vols à destination du Liban, ce qui a réduit largement la possibilité pour plusieurs personnes, y compris les ressortissants canadiens, de sortir du pays. Selon Affaires mondiales Canada, il y aurait 45 000 ressortissants canadiens au Liban et les efforts d'évacuation semblent jusqu'à présent bien modestes. Le Canada se contenterait de réserver des sièges sur des vols commerciaux. Le gouvernement fédéral rapportait avoir réservé 800 sièges sur des vols commerciaux, alors que, comme je le disais un peu plus tôt, plusieurs transporteurs aériens ont annulé leurs vols au Liban pour des raisons évidentes de sécurité.

Le gouvernement canadien aurait négocié une entente avec un transporteur afin de garantir le maintien des vols. Toutefois, si l'aéroport devient dysfonctionnel, je ne vois pas comment l'évacuation par voie aérienne pourra se faire. De plus, les sièges réservés seront facturés aux ressortissants canadiens, qui, comme le disait ma collègue de Saint-Jean, devront payer un siège au prix courant. Compte tenu de la situation économique au Liban, ce n'est pas nécessairement évident, notamment pour les familles nombreuses. Comme l'aéroport de Beyrouth est le seul aéroport d'importance au Liban, je crains que plusieurs personnes doivent déboursier des sommes importantes sans garantie de vol pour revenir au Canada. Les gens vont prendre le risque de payer et de ne peut-être pas pouvoir s'en aller. Cela sera nécessairement au frein et les gens hésiteront à réserver des vols afin de quitter le territoire.

On sait aussi que l'évacuation par navire pourrait être une solution de rechange pour l'évacuation, mais uniquement lorsque des navires seront disponibles et nous n'avons pas d'information à ce sujet. Depuis 2019, en prime, le Liban est plongé dans une crise socioéconomique sans précédent. On a vu, le 4 août 2020, une explosion qui a dévasté la ville de Beyrouth et qui a détruit le plus gros port du Liban. En plus, c'était le principal point d'entrée pour les importations de nourriture du pays.

J'ai donc de sérieux doutes quant à la possibilité d'assurer une évacuation sécuritaire des ressortissants par voie maritime, étant donné que la situation n'a fait qu'empirer depuis. À un pays qui est déjà confronté à l'insécurité économique et à une crise de réfugiés, on ajoute désormais des frappes aériennes et des attaques terrestres sur le territoire.

Je l'ai indiqué au début de mon discours, la situation est alarmante. Elle ne cesse de se dégrader, on l'a vu au courant de la journée. Alors que cela se déroule devant nos yeux présentement, mes pensées et, je pense, les pensées de tous ceux qui sont assis à la Chambre et de tous ceux qui n'y sont pas, mais qui y siègent, vont vers les populations qui vivent présentement dans la peur, la vraie peur. Ce sont des populations qui sont trop souvent et tristement les premières victimes des conflits armés et qui méritent que nous fassions tout en notre pouvoir, comme parlementaires, pour leur venir en aide.

Je demande à tous les parlementaires qui participent à ce débat ce soir d'essayer le plus possible de visualiser une famille qui se terre présentement dans un appartement à Beyrouth. Je leur de-

mande de visualiser un père et une mère de famille qui essaient de protéger leurs enfants. Je ne pense pas qu'ils savent que nous participons à ce débat ce soir. Je demande à tous mes collègues de travail de penser à ces gens et de peut-être mettre de côté certaines attaques qui pourraient leur permettre de marquer des points politiques.

Plutôt que de faire ça, j'enjoins sincèrement et sans aucune animosité à tous mes collègues de penser à ces gens qui ont peur pour la vie de leurs enfants. Je pense que nous sommes capables de répondre à certaines questions qui ont été posées par ma collègue de Saint-Jean aujourd'hui si nous voulons vraiment y répondre. Pouvons-nous travailler de façon productive en pensant à ces gens et en essayant d'avoir ne serait-ce qu'un petit impact, même si nous sommes à des milliers de kilomètres de ce conflit? Sommes-nous capables de nous assoir ensemble, de travailler collectivement et de sauver des vies? C'est pas mal ça qui devrait être notre plus grande préoccupation ce soir. J'enjoins à mes collègues de penser de cette manière et de penser à ces gens qui ont peur présentement pour leur vie.

• (2030)

[Traduction]

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD):**

Monsieur le Président, je sais que le député est un ardent défenseur des droits de la personne et qu'il est très sérieux. Ses concitoyens ont de la chance de l'avoir comme député.

J'ai passé la journée à parler à des Edmontoniens et à des Canadiens d'origine libanaise qui cherchent désespérément à obtenir plus de renseignements sur la façon de faire sortir leurs proches du Liban. Malheureusement, à l'heure actuelle, une grande partie du processus de demande se déroule en ligne. Or, puisque leurs proches n'ont ni électricité ni accès à Internet, ils ne sont pas en mesure de remplir les formulaires. C'est le chaos. Leurs proches se trouvent dans une zone de guerre et ils cherchent désespérément à les faire sortir, mais ils ne savent pas vers qui se tourner.

Comme c'est toujours le cas dans les situations de guerre, la réponse du gouvernement dépend d'un niveau de stabilité qui n'existe pas actuellement au Liban. Je me demande ce que le député pense que le gouvernement pourrait faire pour aider ces personnes.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Monsieur le Président, je remercie ma collègue avec qui j'ai le plaisir de travailler sur plusieurs dossiers en matière de droits internationaux de la personne. Je sais à quel point elle est sincère et engagée lorsqu'il est question de droits de la personne.

Pour répondre à sa question, j'espère que le gouvernement réalise à quel point la situation est urgente et alarmante. J'espère que le gouvernement a écouté les discours de tous mes collègues à la Chambre aujourd'hui. Les questions que la députée de Saint-Jean a posées sont pertinentes. Si nous avons des réponses à ces questions, nous pourrions aider les populations sur place.

J'ai travaillé avec ma collègue d'Edmonton Strathcona au Comité spécial sur l'Afghanistan. Une recommandation formulée dans le rapport du comité disait qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Affaires mondiales Canada devaient avoir un mécanisme permanent d'urgence si un conflit éclatait dans le monde.

*Article 52 du Règlement*

Ce mécanisme n'a toujours pas été mis en place par ce gouvernement, qui l'avait promis. Il n'est pas encore en place. Le gouvernement devrait y penser.

[Traduction]

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Monsieur le Président, il y a quelques mois, j'ai eu l'occasion de rencontrer des représentants du mouvement « Nous voulons vivre ». C'est un mouvement qui aurait dû recevoir plus d'attention et de publicité, et c'est encore le cas aujourd'hui. Il s'agit de Palestiniens qui vivent dans la bande de Gaza et qui s'opposent au Hamas. Au cours de l'été qui a précédé le 7 octobre, d'importantes manifestations de Palestiniens s'exprimant contre le Hamas ont eu lieu dans le cadre du mouvement « Nous voulons vivre ». Ces Palestiniens disent ne plus vouloir être instrumentalisés au profit de la violence. Ils veulent pouvoir mener une vie normale sans être constamment impliqués dans ce conflit.

Ils ont demandé la possibilité de se libérer de l'oppression du Hamas, de disposer de lieux sûrs où ils peuvent commencer à bâtir une nouvelle structure de gouvernance, sans l'oppression du Hamas. Je serais curieux d'entendre les observations du député à ce sujet. Existe-t-il des moyens de soutenir ces mouvements, en soutenant les efforts destinés à débarrasser les territoires palestiniens des organisations terroristes telles que le Hamas?

• (2035)

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Monsieur le Président, c'est une question qui me trouble un peu parce que, dans la même question, mon collègue dit qu'il y a un groupe qui est tanné de se faire instrumentaliser et qui veut confronter le Hamas dans la bande de Gaza, ce que je soutiens à fond la caisse. Ce sont des gens qui ont le courage de dire les choses et qui ne veulent pas être instrumentalisés.

Maintenant, nous sommes ce soir dans un débat d'urgence qui demande que nous ayons un impact sur la paix au Liban et que nous nous occupions des populations en danger, surtout des citoyens canadiens qui sont au Liban. Comment fait-on pour les aider à se sortir de là?

Ce que je viens d'entendre, c'est que mon collègue a instrumentalisé un groupe à des fins partisans dans un débat qui n'a rien à voir avec la question qui m'a été posée.

**Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD):** Monsieur le Président, on sait qu'il y a des dizaines de milliers de Canadiens à risque de mort ou de blessures au Liban. Pourquoi ce gouvernement n'a-t-il pas fait le nécessaire pour empêcher cette invasion et ces bombardements?

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Monsieur le Président, je félicite ma collègue pour sa question en français.

Je pense que le gouvernement fédéral libéral actuel a échoué dans les dernières crises internationales. Il y a un débat ce soir et il y a une chance pour lui justement d'agir de la bonne façon. Qu'il prenne la balle au bond, qu'il écoute les propositions des partis de l'opposition et qu'il se mette au travail.

[Traduction]

**L'hon. Ya'ara Saks (ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Brampton-Centre .

À la lumière de ce qui se passe aujourd'hui, je tiens à commencer mon intervention en déclarant que le Canada condamne sans équivoque l'attaque irresponsable de l'Iran contre Israël. Cette attaque montre une fois de plus le mépris du régime iranien pour la paix et la stabilité dans la région. Il a mis des civils en danger en forçant des millions de personnes de la région à se réfugier dans des abris antibombes en quête de sécurité, et l'Iran ne cherche qu'à envenimer le conflit. Israël a le droit de se défendre et de défendre son peuple. Le Canada appuie sans réserve le droit d'Israël de se défendre contre cette attaque, et nous préconisons la sécurité de tous les civils en Israël et au Liban.

Nous ne sommes qu'à quelques jours du premier anniversaire de l'attaque du 7 octobre, la plus meurtrière en sol israélien. Nous continuons de ressentir l'immense douleur et le chagrin vécus par tant de personnes le jour du 7 octobre et au cours des 361 jours dévastateurs qui ont suivi, où huit Canadiens ont perdu la vie aux mains du Hamas. Nous pleurons leur perte, non seulement en tant que communauté juive, mais aussi en tant que Canadiens.

Depuis 361 jours, des filles, des fils, des sœurs et des frères, des mères, des pères et des grands-parents sont tenus en otage à Gaza par le Hamas. Leurs familles et nous tous exigeons qu'ils rentrent chez eux. Il ne peut y avoir de résolution sans le retour des otages.

En ce jour tragique du 7 octobre, 1 100 personnes ont perdu la vie et depuis, le nombre de morts quotidiennes a été horrible. Tant de familles ont souffert dans tant de régions du monde et dans tant de collectivités, y compris ici, au Canada. Comme l'a si bien dit Jon Polin, le père de Hersh Goldberg-Polin, un membre de ma ville natale, Jérusalem, « dans une compétition pour la souffrance, il n'y a pas de gagnant ». Il n'y a que la perte d'êtres chers.

Nous continuons de demander que tous les otages soient libérés, que le Hamas dépose les armes, que le droit international soit respecté, que les civils ne soient pas utilisés comme boucliers humains et que l'escalade de la violence dans la région cesse. L'escalade de la violence aujourd'hui et au cours des dernières semaines ne fait que perpétuer le cycle de la violence qui nuit à tous les résidents de la région.

La violence et les attaques perpétrées par le Hezbollah en sol israélien sont inacceptables, mais nous devons nous rappeler qu'il ne s'agit pas d'un nouveau front dans cette guerre. Le Liban est sous l'emprise du Hezbollah depuis des décennies, ce qui se répercute sur la vie des civils israéliens et libanais depuis des années.

Le Hezbollah est une organisation terroriste soutenue par l'Iran. Cette guerre horrible et l'escalade de violence qu'elle engendre ne sont pas survenues en vase clos. Quelques jours après le 7 octobre, le Hezbollah a commencé à lancer des roquettes dans le nord d'Israël, aggravant ainsi le conflit, créant une guerre à deux fronts et entraînant le déplacement de plus de 70 000 Israéliens. Cette escalade de violence a bouleversé la vie des civils libanais qui vivent le long de la frontière. Ce conflit cause des ravages et perturbe la vie des Libanais et des Israéliens.

*Article 52 du Règlement*

Ce n'est pas suffisant de dire que la violence doit cesser et qu'un cessez-le-feu doit être respecté, car si, à la fin de ce cessez-le-feu et des attaques, le Hamas et le Hezbollah sont toujours armés, le cycle de violence ne sera toujours pas fini. C'est pourquoi une solution à deux États est la seule issue possible. Il est essentiel de reconnaître les organisations terroristes pour ce qu'elles sont afin de clarifier que, dans un monde multilatéral, elles ne sont ni des milices ni des acteurs étatiques. Ce sont des organisations terroristes qui ne respectent pas les règles de ce que nous considérons comme un ordre fondé sur des règles. Elles mettent la vie de civils en danger.

Nous devons reconnaître le coût que ces organisations font payer aux populations civiles pour promouvoir leurs propres objectifs, et nous devons nous battre contre cela. Ces organisations se servent de la vie de civils, d'enfants et de familles. Elles se servent de leur vie et des infrastructures dans les maisons où ils vivent pour mener une guerre de terreur contre les civils de la région. Nous devons reconnaître que, lorsqu'elles commettent des actes de terreur, elles n'accordent aucune valeur à la vie des civils. Les Libanais méritent de vivre en paix et en sécurité, à l'abri des conflits et du terrorisme d'Hezbollah soutenu par l'Iran, tout comme les Israéliens et les Palestiniens.

• (2040)

Les populations de la région ne méritent rien de moins que notre soutien collectif en tant que communauté internationale pour mettre fin à ce conflit. La seule façon d'avancer est d'assurer un avenir sûr aux Israéliens et aux Palestiniens et de trouver une solution durable fondée sur la coexistence de deux États. À la veille de Rosh Hashanah, le Nouvel An juif, prenons le temps de comprendre ce qu'il faut exiger dans le contexte d'un cessez-le-feu. Il ne s'agit pas simplement d'exiger l'arrêt de la violence. Il s'agit de faire en sorte que, dans les jours qui suivent, Israéliens et Palestiniens puissent vivre en paix, en sécurité et dans la dignité, car tous les civils ont le droit de vivre chez eux et dans leur communauté.

Demain, les communautés juives entendront le son du shofar. Il est soufflé chaque année pour marquer le début de la nouvelle année et être entendu de tous. Il s'agit en quelque sorte d'un réveil spirituel, mais le shofar est également connu pour être utilisé comme un appel à la guerre. Alors que nous entrons dans l'année 5785, je souhaite aux communautés juives du monde entier que le shofar soit soufflé comme un symbole de paix et que nous n'ayons plus besoin des sirènes de la guerre. Je vous souhaite *Shana tova*, et que la nouvelle année apporte la paix et la sécurité pour tous dans la région.

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais que la députée nous parle du rôle que joue le régime iranien dans la montée de la violence contre Israël, contre les peuples du Moyen-Orient et, bien sûr, contre le peuple iranien lui-même.

Il y a six ans, la Chambre a adopté une motion demandant au gouvernement d'inscrire le Corps des Gardiens de la révolution islamique sur la liste des organisations terroristes. En fait, les députés ministériels présents ce jour-là ont voté en faveur de la motion. Cependant, il a fallu six ans pour que la motion soit mise en œuvre. Malheureusement, dans l'intervalle, nous avons assisté à l'expansion de l'influence de ce régime et au renforcement des organisations terroristes, qui continuent de victimiser des gens dans toute la région, voire même ici, au Canada. Pendant tout ce temps, le gouvernement ne nous a jamais dit quels étaient ses plans.

Avec le recul, la députée croit-elle que le gouvernement aurait dû inscrire le Corps des Gardiens de la révolution islamique sur la liste des organisations terroristes beaucoup plus tôt et qu'il aurait pu en faire davantage pour limiter la portée des activités terroristes de cette organisation si celle-ci avait été ajoutée à cette liste quand la Chambre a initialement voté en faveur de cette proposition?

• (2045)

**L'hon. Ya'ara Saks:** Monsieur le Président, je dirai simplement ceci: je ne vis pas dans un monde d'hypothèses. Je vis dans le monde tel qu'il est, et chaque fois qu'on prend la décision d'inscrire une organisation terroriste sur la liste, c'est à la suite d'un processus minutieux de collecte et d'analyse de renseignements. Je fais confiance au gouvernement pour faire ce travail et veiller à ce que chaque organisation soit inscrite sur la liste des organisations terroristes de façon responsable.

[Français]

**Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, la ministre a mentionné qu'elle vit dans un monde où les questions hypothétiques n'ont pas leur place. J'aimerais lui en poser une très concrète.

Présentement, il y a des gens qui ne sont pas partie au conflit et qui en sont des victimes au Liban. Ils se demandent peut-être comment ils vont pouvoir sortir de là-bas une fois qu'ils auront pris la décision de le faire, peu importe les raisons qui les motivent à rester dans l'immédiat.

Est-ce qu'elle a l'impression que son gouvernement a appris des façons de faire du passé? Est-ce qu'elle a une priorité sur laquelle le gouvernement devrait travailler en matière d'évacuation des ressortissants libanais lorsqu'ils en feront la demande?

[Traduction]

**L'hon. Ya'ara Saks:** Monsieur le Président, comme dans toute situation de guerre, il est extrêmement difficile de mettre les gens en sécurité, comme l'ont déjà mentionné un certain nombre de députés ce soir. De plus, la décision de partir est difficile. J'ai grandi en période de guerre. Je sais à quel point il est difficile de quitter sa famille, ses proches et l'endroit que je chérissais.

Tout de même, le gouvernement a très clairement dit pendant des mois qu'une montée de la violence était à craindre dans la région et que les Canadiens qui souhaitaient rendre visite à leur famille dans leur pays d'origine devaient bien réfléchir à leur décision, puis, s'ils y allaient, qu'ils devaient prendre des dispositions pour en revenir. Cette conversation avec les Canadiens d'origine libanaise dure depuis des mois.

Quoi qu'il en soit, nous comprenons qu'il nous incombe de faire sortir les civils qui sont Canadiens. Nous faisons ce que nous pouvons, mais, à l'heure actuelle, je crois comprendre qu'il y a encore des possibilités de sortie et que nous aidons les gens autant que nous le pouvons. Pouvons-nous en faire plus? Nous pouvons toujours en faire plus. Dans une zone de conflit, c'est toutefois difficile.

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD):** Monsieur le Président, je tiens à exprimer ma tristesse et ma sympathie à la députée. Je sais qu'elle a de la famille en Israël et que ce qu'elle a enduré au cours des derniers mois est horrible.

### Article 52 du Règlement

Je tiens également à reconnaître que les Juifs, les Palestiniens, les musulmans et les Arabes de tout le pays ont dû faire face à un racisme et à une discrimination incroyables. Même à la Chambre, la députée a été victime de discrimination et de discours haineux épouvantables, à mon avis.

J'aimerais donc lui exprimer ma sympathie et mon soutien.

**L'hon. Ya'ara Saks:** Monsieur le Président, ce qui rend la Chambre si exceptionnelle, c'est qu'il s'agit d'un endroit propice aux échanges et aux débats. Nous ne nous entendons pas toujours et, parfois, nos désaccords sont plutôt profonds. Cependant, il est de notre devoir, à titre de parlementaires, de bâtir des ponts au sein des communautés, de tenir compte de la douleur d'autrui et de contribuer au processus de guérison, rendant ainsi notre pays plus fort.

**M. Shafqat Ali (Brampton-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole au sujet de la situation au Liban. Le conflit armé s'intensifie et s'élargit. Le premier devoir de tout gouvernement consiste à protéger ses citoyens contre les préjudices. La ministre des Affaires étrangères et son ministère demandent aux citoyens canadiens ainsi qu'aux résidents permanents du Canada de quitter le Liban dès que possible. Depuis des mois, la ministre prévient que la guerre risque de prendre de l'ampleur. Outre les mises en garde, la ministre et le ministre ont procuré aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada des centaines de sièges d'avion vers des destinations plus sûres.

Le ministre de l'Immigration travaille également dur pour que les citoyens canadiens et les résidents permanents du Canada qui se trouvent au Liban et dont les documents sont expirés puissent renouveler leurs documents et emprunter l'avion pour sortir de la zone de conflit.

En raison de la guerre, l'Agence des services frontaliers du Canada interrompt temporairement les renvois vers le Liban.

Selon le site Web d'Affaires mondiales:

Le Canada et le Liban ont des liens profonds. La communauté libanaise au Canada comprend entre 200 000 et 400 000 personnes et on estime qu'entre 40 000 et 75 000 Canadiens résident au Liban. La relation est renforcée par des liens culturels étroits et une participation conjointe à la Francophonie.

Le Canada est représenté au Liban par son ambassade à Beyrouth et y a renforcé sa présence diplomatique en réponse à la crise en Syrie. Le Liban est représenté au Canada par son ambassade à Ottawa.

Depuis 2016, le Canada s'est engagé à verser plus de 475 millions de dollars afin de soutenir la stabilité et la capacité de résistance du Liban face aux répercussions des conflits en Irak et en Syrie et l'explosion catastrophique au port de Beyrouth en 2020. Le Liban accueille aujourd'hui plus de 865 350 réfugiés syriens, selon les estimations, qui s'ajoutent à la population de réfugiés déjà existante dans le pays, qui comprend également des Palestiniens, des Irakiens et des Kurdes.

Plus loin, on peut lire:

Entre 2016 et 2022, le Canada se sera engagé à verser plus de 4 milliards de dollars en aide humanitaire, au développement, militaire et en aide pour la stabilisation et la sécurité dans la région, y compris pour le Liban, en mettant l'accent sur l'instauration d'une stabilité, d'une gouvernance, et d'une résilience à long terme.

Au lendemain de l'explosion du port de Beyrouth, le 4 août 2020, le Canada a consacré 30 millions de dollars à l'aide humanitaire d'urgence et en soutien aux efforts de redressement rapide, et a annoncé un apport de 20 millions de dollars supplémentaires en août 2021 pour appuyer la relance économique de Beyrouth. Ce financement a aidé les partenaires de confiance à répondre aux besoins humanitaires immédiats et à soutenir les efforts de relèvement rapide et de résilience.

On indique également:

Le soutien du Canada à la sécurité et à la stabilité sociale du Liban comprend des projets qui visent à réduire les tensions entre les réfugiés et les communautés d'accueil subissant des pressions, ainsi que des projets de sécurité communautaire qui renforcent la capacité des services de police locaux et des forces armées libanaises à prévenir les conflits et les actes violents d'extrémisme et à y répondre.

J'aurais aimé que l'attaque du 7 octobre contre Israël n'ait pas eu lieu, que ces civils innocents n'aient pas été tués et que ces otages innocents n'aient pas été pris.

• (2050)

Nétanyahou et son régime n'ont jamais cherché à obtenir la libération des otages: ils ont plutôt cherché à provoquer la destruction et à tuer plus de 40 000 femmes et enfants innocents. Maintenant, la guerre s'étend au Liban, où plus de 1 000 personnes ont été tuées. Nous ne savons pas combien d'autres le seront. Nétanyahou et son régime n'ont aucun respect pour les lois internationales et humanitaires. Même si des alliés ont exigé un cessez-le-feu immédiat à Gaza et au Liban, Nétanyahou a fait la sourde oreille.

Les députés peuvent-ils s'imaginer être un Libanais qui vit actuellement au Liban, qui subit le pire effondrement économique depuis le XIX<sup>e</sup> siècle? La livre libanaise s'est dépréciée de 90 %. En 2020, il y a eu l'explosion à Beyrouth. La grande majorité des Libanais et des membres du gouvernement libanais sont restés neutres dans le conflit qui a éclaté au Moyen-Orient. Nous avons appris l'histoire du Liban à l'école en 1967. Contrairement à certains des pays voisins de notre région, le Liban a maintenu sa neutralité et n'a pas participé à ce qu'on a appelé la guerre des Six Jours.

En 2006, le Liban a fait les frais des hostilités entre Israël et le Hezbollah au cours d'un conflit très semblable à ce qui se passe depuis une semaine. Au début du conflit, plus de 1 000 Libanais avaient été tués et plus de 3 600 autres avaient été blessés. Près du quart des habitants du Liban, soit près de 1 million de personnes, ont été déplacés. Les bombardements israéliens ont réduit des milliers de maisons en poussière.

La résolution demandait la fin des hostilités entre Israël et le Hezbollah, le retrait des forces israéliennes du Liban et leur remplacement par des forces libanaises et la Force intérimaire des Nations unies au Liban, ainsi que le désarmement des groupes armés, sans autre troupe armée que les forces onusiennes et l'armée libanaise, au sud du fleuve Litani. Elle a été approuvée à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations unies le 11 août 2006. Le lendemain, les ministres libanais l'ont approuvée à l'unanimité. Pour sa part, le Cabinet israélien a voté en sa faveur à 24 voix contre 0.

La situation au Liban est catastrophique, et on craint que le conflit s'étende dans la région. Nous exigeons un cessez-le-feu immédiat pour sauver des vies innocentes au Liban, dans Gaza et en Israël.

• (2055)

**M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC):** Monsieur le Président, compte tenu de l'élimination de Hassan Nasrallah au Liban la semaine dernière, le député estime-t-il justice a ainsi été rendue au peuple libanais?

• (2100)

**M. Shafqat Ali:** Monsieur le Président, à mon avis, lorsque des innocents perdent la vie, l'heure n'est pas à la politiciannerie. Nous devons demander un cessez-le-feu immédiat afin de sauver des vies innocentes.

Cela fait 1 an que 1 200 Juifs israéliens ont été tués par des terroristes, et nous avons tous condamné ces actes. Plus de 40 000 innocents ont été tués dans Gaza, et c'est maintenant au tour du Liban. Nous devons demander un cessez-le-feu immédiat pour que d'autres innocents ne perdent pas la vie.

[Français]

**Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, mon collègue a commencé en parlant de l'importance de travailler entre autres avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ou IRCC, pour mettre à jour les documents de voyage des ressortissants libanais qui voudraient arriver ici. Or, il me semble que cela arrive un peu tard dans le processus, surtout en connaissant la lenteur d'IRCC de façon générale.

Sachant que ce conflit risque encore malheureusement de s'étendre à d'autres pays, est-ce qu'IRCC ne devrait pas déjà voir à envoyer les messages dans des pays où il risque d'y avoir aussi un embrasement? Doit-on envoyer des messages aux ressortissants canadiens pour leur dire de s'assurer de mettre à jour leurs documents? Devrait-on potentiellement prioriser ces demandes de documents dans le contexte où on s'attend à ce que la situation continue de s'envenimer?

[Traduction]

**M. Shafqat Ali:** Monsieur le Président, voilà une question très pertinente.

Depuis le début du conflit dans la bande de Gaza, la ministre des Affaires étrangères rappelle aux gens, en émettant de nombreuses mises en garde, que les Canadiens et les résidents permanents ne devraient pas se rendre dans les zones de conflit et que les Canadiens d'origine libanaise vivant dans la région devraient rentrer au Canada, car la situation risque de s'envenimer. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ainsi que le ministre de l'Immigration ne ménagent aucun effort pour rapatrier en toute sécurité les Canadiens et les résidents permanents qui se trouvent au Liban et dans les zones de conflit.

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Monsieur le Président, pour revenir à la question de mon ami de Winnipeg, j'ai remarqué que, dans le débat de ce soir, les réponses de certains députés manquent quelque de précision ou d'explications. Je sais que les gens souhaitent la paix et davantage de collaboration et de bonne volonté, mais pour y parvenir, il faut des suggestions précises. Des députés disent qu'Israël a le droit de se défendre, qu'ils veulent que la paix revienne et qu'il faut faire répondre les groupes terroristes de leurs actes, sauf qu'ils ne sont pas prêts à préciser exactement comment réaliser tout cela.

Par exemple, quand on dit qu'Israël a le droit de se défendre, qu'est-ce que cela signifie, concrètement?

**M. Shafqat Ali:** Monsieur le Président, Israël a le droit d'exister et de se défendre, mais Israël doit aussi vivre en paix avec ses voisins et les laisser vivre dans la dignité. Israël n'a pas le droit d'enfreindre le droit international et le droit humanitaire.

**Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC):** Monsieur le Président, nous avons appris aujourd'hui qu'une autre attaque terroriste a frappé Tel-Aviv. L'Iran a lancé plus de 200 missiles sur Israël. Les sirènes ont retenti à Tel-Aviv, à Jérusalem et dans toutes les grandes villes du pays. Pratiquement toute la population a cherché à se mettre à l'abri. Le moment ne saurait être mieux choisi ce soir pour parler de la brutalité du régime iranien, la force maléfique la plus déstabilisatrice de la région et le marionnettiste des armées de mer-

### Article 52 du Règlement

cenaires qui détruisent la vie de millions d'innocents dans Gaza, au Liban, en Iran et, bien sûr, en Israël.

L'attaque semble beaucoup plus terrible que la dernière, en avril. Il faut y voir le signe on ne peut plus clair que les valeurs occidentales, la paix et la sécurité ainsi que la stabilité de la région entière sont toutes menacées par les fondamentalistes qui, depuis une génération, ont ramené l'Iran à l'âge de pierre. Au cours des dernières semaines, ils avaient été profondément blessés, ils avaient été humiliés et ils avaient enfin été affaiblis.

Il ne devrait rien avoir de compliqué à affirmer sans équivoque qu'Israël a le droit, le devoir et la responsabilité de se défendre, en particulier un jour où des millions de personnes ont été contraintes de se réfugier dans des abris et où des civils innocents ont été tués au cours d'une attaque terroriste. Il ne devrait rien y avoir de compliqué à affirmer sans équivoque que le Canada doit se battre pour éradiquer le terrorisme. À la place, nous sommes affligés d'une ministre des Affaires étrangères qui n'est pas seulement naïve au sujet du terrorisme, mais qui montre qu'elle est complètement dépassée pratiquement chaque fois qu'elle ouvre la bouche depuis le 7 octobre et même avant. Honnêtement, c'est humiliant pour elle et c'est humiliant pour tout le pays.

Au lieu de parler de la lutte contre terrorisme, voici ce qu'elle a dit:

Les attaques par l'Iran vont davantage déstabiliser la région. J'ai été en contact avec mon homologue israélien ce matin. Je communique également avec de nombreux ministres des Affaires étrangères du G7, ainsi qu'avec les ministres des Affaires étrangères des pays arabes.

C'est un moment très dangereux présentement au Proche-Orient, et nous devons tout faire pour que cette guerre s'arrête.

Elle a ensuite dit ceci aux reporters à l'extérieur de la Chambre:

Nous devons éviter toute escalade. Bien entendu, Israël doit être capable de se défendre, et c'est pour cette raison que nous continuons de soutenir son droit à la sécurité et, évidemment, son recours au Dôme de fer.

Elle a ajouté:

En même temps, nous devons faire en sorte que les parties négocient et que la guerre cesse, parce que nous savons ce qui se passera: l'escalade se poursuivra, d'autres civils innocents, dont des femmes et des enfants, perdront la vie. C'est ce que j'ai dit à l'ONU hier. Il faut que cette guerre cesse.

Si nous comprenons bien, la position de la ministre est maintenant qu'Israël peut intercepter des centaines de missiles balistiques en provenance d'Iran, mais la défense s'arrête là. Israël doit accepter que ces attaques ont lieu et que sa supériorité technologique peut continuer à fournir une protection totale. La ministre est indifférente à la terreur du Hamas, du Hezbollah et des mollahs en Iran et elle n'est capable que de régurgiter ces réponses toutes faites, qui ont été applaudies par certains membres de son caucus. D'autres les ont accueillies avec perplexité, certains avec embarras. La ministre a également reçu des remerciements du Hamas, une organisation terroriste que notre pays affirmait autrefois sans équivoque vouloir vaincre.

Elle a ensuite parlé d'un cessez-le-feu le jour d'une escalade majeure de la part de Téhéran. Quant à ses appels en faveur du prétendu cessez-le-feu de 21 jours que le G7 et certains pays arabes ont vanté la semaine dernière, il convient de rappeler, parce que personne ne l'a dit dans cette enceinte, que cette négociation de cessez-le-feu n'incluait aucun des belligérants impliqués, ceux qui sont responsables des attaques terroristes en cours. Ils n'ont pas participé aux négociations sur le cessez-le-feu. Il s'agissait d'une proposition de cessez-le-feu qui n'impliquait aucun des belligérants.

*Article 52 du Règlement*

Il s'agit de la ministre qui, à l'ONU, a réussi à offenser même nos plus ardents alliés avec son discours moralisateur incohérent, son message incompréhensible et le fait même que le Canada, au plus haut niveau, tient un double discours. C'est la même ministre qui, aux côtés de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et de la députée de York-Centre, a été fièrement photographiée en train de serrer la main d'un terroriste notoire qui nie l'Holocauste, qui en est à la 19<sup>e</sup> année de son mandat de quatre ans, et qui a créé le fonds des martyrs pour récompenser ceux qui ont tué des Juifs.

● (2105)

La députée d'York-Centre a exigé des excuses de la part des députés, mais aucun député de ce côté-ci ne lui présentera d'excuses étant donné l'hypocrisie dangereuse et moralisatrice dont elle a fait preuve après s'être fait prendre en photo avec des terroristes au lieu de dénoncer la terreur. Je pense que les résidents de sa circonscription méritent des excuses, et je suis presque certaine qu'aucune excuse ne pourra convaincre qui que ce soit dans sa circonscription de la réélire.

Le premier ministre s'est rendu dans des communautés juives après le 7 octobre. Près d'un an s'est écoulé depuis cette date. Le premier ministre et les députés du Parti libéral ont fièrement promis leur plein appui. Il a donné sa parole. Que s'est-il passé depuis? On a pu voir des manifestations qui ciblaient des personnes innocentes dans des quartiers, des entreprises et des lieux de culte juifs.

Les manifestants ne protestent pas contre Israël ni contre le gouvernement d'Israël. Ils ne protestent même pas contre les bureaux des députés. Ils intimident les juifs au moyen de slogans, de drapeaux, de chants et de bannières antisémites dans des quartiers, devant des synagogues et — la semaine dernière, ici même dans la capitale nationale — devant une résidence pour personnes âgées. Les députés sont toutefois restés silencieux.

Nous avons battu des records dans la culture de la censure maintenant que des auteurs et des artistes israéliens ont été privés de leur tribune, que des universités appellent à la pureté idéologique pour promouvoir les discours du Hamas, que des vétérans des Forces de défense israéliennes se font humilier et qu'un dirigeant de l'un des plus grands syndicats de l'Ontario conserve son poste alors qu'il glorifie la « résistance » au Moyen-Orient. Nous savons tous ce que cela signifie. Son armée de radicaux arborant le symbole du melon d'eau répand en toute impunité le pire antisémitisme qu'il m'ait été donné de voir au cours de ma vie dans un mouvement syndical.

Nous avons également assisté à des actes de violence physique sans précédent. Nous les avons vus dans des synagogues et des écoles à Toronto, dans des synagogues et des écoles à Montréal, et dans des villes d'un océan à l'autre, de Vancouver à Fredericton. Ces actes ne se limitent pas aux graffitis, auxquels nous sommes malheureusement tous habitués. Il est maintenant question de bombes incendiaires. On parle de briques lancées dans des immeubles. Des coups de feu ont été tirés.

Où est passé le premier ministre? Alors que les manchettes se succèdent et que les incidents se font de plus en plus révoltants, le premier ministre n'a rien à dire, sauf peut-être, si on a de la chance, quelques faibles platitudes, quand il essaie de dire quelque chose sans rien dire du tout. Pendant ce temps, les crimes haineux antisémites ont doublé en moins d'un an. En date de 2024, ces crimes ont augmenté de 250 %, et la communauté juive a subi 70 % de tous les crimes haineux à caractère religieux alors qu'elle représente moins de 2 % de la population.

Le premier ministre est introuvable. Sa ministre des Affaires étrangères n'arrive pas à formuler une idée cohérente. Ses ministres sont terrifiés à l'idée de condamner le moindre geste. C'est sa faute. Son gouvernement et lui n'ont pas le courage de dénoncer sans équivoque ce qui se passe en ce moment.

Le gouvernement n'a pas le courage de prendre de nouvelles mesures pour protéger notre pays en interdisant véritablement l'entrée au Canada des agents du Corps des Gardiens de la révolution islamique, qui sont encore présents par l'intermédiaire de Samidoun, et en exerçant un contrôle adéquat à l'égard des gens qui sont arrêtés juste avant qu'ils ne commettent une attaque terroriste, que ce soit ici même, dans la plus grande ville du pays, ou au sud de la frontière, à New York. Le gouvernement a accordé la citoyenneté à une personne qu'il a arrêtée sur des accusations de terrorisme.

Le gouvernement n'a pas le courage de faire le strict minimum, comme appliquer les dispositions législatives du Code criminel, tout en refusant de financer les services de sécurité des synagogues et des centres communautaires les plus vulnérables, pour des raisons de lourdeur administrative ou, bien franchement, d'incompétence. Nous savons depuis longtemps que le premier ministre et ses députés n'ont aucune volonté, mais ce manque de volonté n'a jamais coûté aussi cher et mis plus de gens en danger qu'à l'heure actuelle.

Le premier ministre se livre à des jeux politiques parce qu'il est à court d'idées pour tout le reste. Il se livre à des jeux politiques à l'égard de la plus grande menace à la sécurité au Moyen-Orient depuis une génération. Il se livre à des jeux politiques avec le plus grand défi à la liberté de religion au Canada depuis l'Holocauste. Je vais dire aux députés comment il s'y prend. Il envoie un groupe de députés dire une chose à une communauté et un autre groupe de députés dire autre chose à une autre communauté.

● (2110)

Il fait en sorte que des députés, comme ceux de Mont-Royal et d'Eglinton—Lawrence, publient des gazouillis très forts pour dire tout ce qu'il faut afin de tenter de camoufler les échecs au sommet, tout en étant relégués dans un coin reculé du Parlement. Pendant ce temps, des députés comme celle de Scarborough-Centre réclament un embargo sans équivoque et répètent comme des perroquets les arguments anti-Israël. Deux députés envoient deux messages différents à deux communautés différentes.

Le premier ministre envoie des ministres dénoncer l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et annoncer que les libéraux ont mis fin au financement canadien, puis on reprend discrètement le financement quelques mois plus tard en versant des millions de dollars de fonds publics. Les libéraux ne peuvent même pas prendre position pour condamner l'immunité des employés de l'Office qui ont participé à de véritables actes terroristes. N'oublions pas qu'ils ont choisi le moment idéal pour réaffirmer leur appui indéfectible à l'Office au moment où celui-ci a admis publiquement que Fateh Al Sharif, le chef du Hamas au Liban, dirigeait également une école de l'Office et y présidait le syndicat. Au cas où quelqu'un ne l'aurait pas remarqué, il vient d'être enterré dans un costume du Hamas.

Quand le gouvernement libéral comprendra-t-il que l'UNRWA ne fait pas preuve d'ignorance volontaire, mais de complicité volontaire et cessera-t-il d'envoyer l'argent des contribuables canadiens pour financer un groupe terroriste? Les libéraux agissent ainsi parce qu'ils n'ont aucun courage. Comme je l'ai dit, ils n'ont pas la conviction de faire ce qui est juste au lieu de faire ce qui est populaire.

*Article 52 du Règlement*

Ils n'ont pas le cran de se tenir aux côtés de nos alliés contre vents et marées, au lieu de faire preuve d'opportunisme comme d'habitude. Ils n'ont pas la rigueur morale nécessaire pour soutenir la communauté juive, non seulement lorsque c'est facile, mais également lorsque c'est difficile. Il y a un prix élevé à payer pour cela et pour notre réputation à l'étranger, qui continue de s'effriter face à une autre ambiguïté, à un autre revirement et à un autre recul.

Nous étions autrefois le pays qui avait pris la plage Juno, qui avait servi en Corée et qui avait apporté la paix à d'innombrables nations. Nous sommes désormais le pays qui ne peut même pas honorer ses engagements de base et qui envoie une ministre des Affaires étrangères connaissant peu les menaces dans la région sur n'importe quel podium où l'auditoire ne remet pas en question ses capacités ou les paroles qui sortent de sa bouche.

C'est un lourd prix à payer pour ceux qui vivent au Moyen-Orient, qui continuent de vivre sous la coupe de régimes oppressifs comme le Hamas et le Hezbollah, qui continuent d'attendre que leurs proches rentrent chez eux et qui continuent d'aspirer à la paix et à la liberté. Cependant, c'est aussi un lourd prix à payer pour les gens qui vivent ici, au Canada.

Cela fait très longtemps qu'il n'a pas été aussi difficile d'être une personne juive au Canada. Comment pourrait-il en être autrement quand on ne peut pas accrocher une mézouza à la porte de sa maison ou du dortoir de son université? Franchement, c'est ce qui se passe dans presque tous les quartiers juifs. Comment cela peut-il ne pas être difficile quand on ne peut pas porter une kippa sans être suivi, harcelé verbalement ou même sans se faire cracher dessus dans ce pays? Comment pourrait-il en être autrement lorsqu'une personne se rend à une synagogue et découvre, encore une fois, qu'elle a été vandalisée? Comment pourrait-il en être autrement quand on envoie ses enfants dans une école juive et qu'on ne peut pas avoir la certitude qu'ils rentreront à la maison à la fin de la journée?

Ce ne sont pas seulement des attaques contre la communauté juive, ce sont des attaques contre tout le monde. Quand la liberté de religion, la liberté d'expression, la liberté de réunion ou le simple droit à la dignité sont refusés à un groupe, il est très facile pour les gens de les refuser à un autre groupe. Quand on ferme les yeux sur les injustices qui se produisent ici, chez nous, elles persistent et elles empirent.

Mes parents sont venus au Canada pour être libres, et je suis très heureuse qu'ils l'aient fait. Des millions d'autres personnes sont venues au Canada pour la liberté. Cependant, si mes parents voyaient l'antisémitisme qui sévit au Canada aujourd'hui, je me demande s'ils prendraient la même décision, car il existe dans ce pays depuis beaucoup trop longtemps. Il ne s'agit pas d'une hyperbole. C'est une situation bien réelle, et les députés d'en face feraient mieux de se réveiller.

Je reçois des courriels de concitoyens qui me disent: « Je veux rester au Canada, mais je ne sais pas si je le peux encore. » Ils me disent que la liberté, qui est l'essence même du Canada, est en grand péril. En 2024, ils ont peur en tant que Juifs au Canada. Quand on perd notre liberté, on perd quelque chose de bien plus grand que nous. Il n'est pas trop tard pour la récupérer, mais il faudra beaucoup plus d'efforts que les mises en scène et les fanfaronnades que le gouvernement nous a offertes jusqu'à présent.

• (2115)

Comme certains députés néo-démocrates sont devenus méconnaissables dans leurs efforts de division dans ce pays et leur manque de respect à l'égard des valeurs démocratiques occidentales, et qu'ils sont incapables d'avoir le courage de se ranger du côté des demandes de pays alliés visant à discuter du carnage au Liban, en mentionnant le Hezbollah du bout des lèvres, résumons les faits afin qu'ils puissent nous rejoindre dans le monde réel.

Le Hamas a attaqué Israël le 7 octobre 2023. Ce fut la pire attaque contre le peuple juif depuis l'Holocauste. Le Hezbollah a immédiatement renchéri en lançant plus de 9 000 missiles, roquettes et drones sur le Nord d'Israël, qui est évacué depuis près d'un an. Après avoir obéi à des terroristes, le 27 juillet, le Hezbollah a attaqué des enfants druzes dans le Nord du plateau du Golan. Une roquette tirée par le Hezbollah a frappé un terrain de soccer où jouaient des enfants. Douze adolescents ont été tués, et des dizaines d'autres ont été blessés.

En réponse à ces attaques, Israël a lancé la plus grande campagne militaire contre le Hezbollah depuis 2006. Cette opération cible les infrastructures militaires du Hezbollah et vise à affaiblir considérablement ses capacités. Nous étions du côté de la lutte contre le terrorisme et, dans cette partie-ci de la Chambre, nous le sommes toujours.

Cette campagne a mené à l'élimination d'un des terroristes les plus prolifiques qui n'aient jamais existé, mettant fin à un règne de terreur de 30 ans au cours duquel il a entraîné son pays dans une guerre après l'autre. Pendant son règne sanglant, il a terrorisé sans discrimination les Israéliens, les Américains et des milliers de Libanais et de Syriens. Il n'a guère bénéficié du soutien de ses voisins arabes, de la Ligue arabe, des États-Unis, de l'Union européenne et du Canada, qui l'ont désigné ainsi que son groupe comme des terroristes.

Bien franchement, il est impardonnable que ces drapeaux flottent dans les rues sans qu'aucun député ne bronche. Il est impardonnable que des députés participent à des rassemblements où l'on brandit des drapeaux du Hezbollah. Personne ne souhaite voir des pertes humaines où que ce soit. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici pour en parler. Toutefois, il faut dire dans ce débat que les dirigeants du Hamas et du Hezbollah, ainsi que les tyrans de Téhéran, sont la pierre angulaire de la souffrance, et leur règne doit prendre fin.

La population du Liban, les gens qui souffrent à Gaza, les otages qui sont toujours entre les griffes de terroristes barbares et le courageux peuple iranien qui est descendu dans la rue pour affaiblir le régime: voilà les personnes pour lesquelles nous devrions nous battre. C'est ce régime qui a lapidé des femmes sur des terrains de soccer et qui a jeté des homosexuels du haut des toits. Il est franchement impardonnable que des députés participent à des rassemblements où flotte son drapeau.

Nous ne devrions pas nous attacher à apaiser les tyrans, ni ici ni nulle part. Nous ne devrions pas nous soucier d'apaiser le groupe violent et malveillant de dictateurs et de meurtriers et les forces de la haine au pouvoir au Moyen-Orient. Cependant, voilà où nous en sommes dans ce pays. C'est ce que nous faisons en ce moment. C'est une honte, et cela changera le jour où nous élirons le député de Carleton pour qu'il devienne le prochain premier ministre de ce pays.

*Article 52 du Règlement*

• (2120)

**L'hon. Robert Oliphant (secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, la députée de Thornhill peut avoir sa propre version de la vérité, mais elle ne peut pas changer la vérité. Ce soir, elle a publié dans un gazouillis un extrait de seulement quelques secondes d'une conférence de presse donnée par la ministre des Affaires étrangères. C'est un acte honteux de désinformation et de mésinformation.

La ministre a effectivement demandé, comme tous les Canadiens, une désescalade de la situation, mais elle a aussi ajouté immédiatement que nous soutenons le droit d'Israël de se protéger contre les attaques. Pourquoi la députée a-t-elle supprimé cette partie pour essayer d'attiser la division dans ce pays, alors que nous sommes censés réconcilier ce pays?

**Mme Melissa Lantsman:** Monsieur le Président, pas un seul ministériel ne peut m'expliquer ce que le gouvernement veut dire quand il dit qu'Israël a le droit de se défendre. Ce même parti a réduit l'aide militaire à Israël et au dôme de fer.

**Une voix:** Oh, oh!

**Mme Melissa Lantsman:** Monsieur le Président, allons, il a eu son tour.

Est-ce qu'Israël a uniquement le droit de se défendre au moyen du dôme de fer? La ministre des Affaires étrangères ne peut pas répondre à cette question. Aucun ministériel ne peut y répondre. Or, je suis certaine que dès que le gouvernement fournira la réponse à cette question, les Canadiens sauront la vérité.

**Le Président:** Encore une fois, je rappelle à tous les députés de ne pas prendre la parole tant qu'on ne leur a pas donnée. C'est ainsi que nous pourrions nous assurer d'une participation maximale des députés, tout en ayant des débats pointus et passionnés qui demeurent acceptables sur le plan du langage parlementaire.

[Français]

Je cède la parole à l'honorable député de Saint-Hyacinthe—Bagot.

• (2125)

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention l'allocution de ma collègue. Je pense que nous sommes tous d'accord. Je ne pense pas que quiconque ait envie d'être solidaire des dictateurs. On préfère être solidaire des peuples et se réjouir quand les dictatures sont renversées.

Cela dit, je cherche à comprendre ce que cela changera quand le député de Carleton sera le premier ministre et que le gouvernement sera conservateur, comme le dit ma collègue. J'essaie de comprendre concrètement ce que cela veut dire. Entre le fait de dire qu'on est solidaire des peuples ou qu'on est solidaire des dictateurs, je cherche quelque chose de concret.

À une époque, qui n'était pas glorieuse, quand le gouvernement américain était formé de ce qu'on appelait des néo-conservateurs sous George W. Bush, on disait qu'il fallait imposer la démocratie par la force un peu partout. Cela a eu des résultats catastrophiques en Irak.

Maintenant, quelle est la proposition concrète pour mettre de la chair autour de l'os dans le programme conservateur?

[Traduction]

**Mme Melissa Lantsman:** Monsieur le Président, ce sont les habitants de la région, les Libanais, les Syriens et ceux qui manifestent dans les rues en Iran, non seulement depuis 2 ans, c'est-à-dire depuis la mort de Mahsa Amini, mais depuis 45 ans, alors que les intégristes ont ruiné ce pays et l'ont ramené à l'âge de pierre, ce sont eux qui veulent du changement. Entendre les députés ministériels faire l'apologie des tyrans, des terroristes et des meurtriers dépasse franchement les bornes. C'est choquant que de telles choses se produisent dans notre pays.

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD):** Monsieur le Président, dans son discours, la députée a mentionné qu'il y a vraiment beaucoup d'antisémitisme dans tout le pays. C'est sans aucun doute vrai, et tous les députés en sont consternés. Nous devrions faire tout ce que nous pouvons pour limiter l'antisémitisme, le racisme à l'égard des Palestiniens, l'islamophobie et toutes les formes de discrimination qui augmentent de façon exponentielle en ce moment.

Cependant, je dois dire que j'étais à la Chambre quand un député conservateur a proféré des calomnies en rapport avec le Hezbollah et a parlé de téléavertisseurs en faisant référence à une députée canado-israélienne. Si ce n'est pas là de l'antisémitisme et un comportement consternant de la part du Parti conservateur, je me demande si la députée trouverait cela approprié si un autre député avait été visé.

**Mme Melissa Lantsman:** Madame la Présidente, nous avons parlé d'antisémitisme. Nous avons parlé des attaques contre des églises, des mosquées et des gurdwaras. À la Chambre, nous disons que, peu importe quand les gens sont arrivés au Canada, quelle que soit la langue qu'ils parlent ou la couleur de leur peau, il n'y a pas de place pour cela. La haine n'a pas sa place, et nous voulons faire en sorte que les juifs fassent partie de l'équation et qu'ils puissent dénoncer les actes haineux. Jusqu'à maintenant, nous n'avons rien vu de tel de la part du gouvernement ou de qui que ce soit d'autre.

Les députés n'ont pas à me le demander. Je représente l'une des plus grandes circonscriptions juives, mais je suis devenue la voix des nombreuses personnes au pays qui m'envoient chaque jour des courriels pour me dire qu'elles sont terrifiées de vivre ici. Tout cela est attribuable aux actes du gouvernement et de son partenaire de coalition qui sèment la division au pays.

**Mme Anna Roberts (King—Vaughan, PCC):** Madame la Présidente, la députée de Thornhill est l'une des voix les plus féroces de la communauté juive. Des centaines de missiles balistiques ont terrorisé des millions d'Israéliens aujourd'hui. La députée pourrait-elle nous dire quelle a été l'incidence de ces attaques sur la vie juive au Canada?

**Mme Melissa Lantsman:** Madame la Présidente, j'ai décrit bien clairement leur incidence dans mon discours. À l'approche de l'anniversaire du 7 octobre, nous entendrons de nombreuses voix juives et non juives exprimant de l'incrédulité à l'égard de ce qui se produit dans leur pays, des voix de Canadiens qui aiment ce pays, mais qui ne le reconnaissent plus. C'est le résultat du discours qui sème la division et de l'adoption, par le gouvernement, de dizaines de positions, déclarant tantôt une chose à une communauté, et tantôt autre chose à une autre.

• (2130)

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ):** Madame la Présidente, je respecte beaucoup ma collègue du Parti conservateur. Nous avons déjà travaillé ensemble sur certains dossiers. Je voudrais simplement qu'on se pose une question. Ici, ce soir, nous avons un débat d'urgence. Il y a peut-être des gens au Liban qui attendent de voir ce que nous allons trouver comme solution pour essayer de les sortir du territoire sur lequel ils sont présentement. Ils ont peur pour leurs enfants, leur femme, leur mari, leurs parents. Ce sont des citoyens canadiens.

Ne devrait-on pas laisser les attaques partisans de côté pour ce soir et faire des propositions concrètes pour les gens qui écoutent et qui ont peur de ne pas pouvoir sortir du Liban présentement puisqu'il y a un conflit armé qui est dangereux pour la vie de leurs enfants? Ma collègue aurait-elle une réponse à ces questions?

[Traduction]

**Mme Melissa Lantsman:** Madame la Présidente, comme le gouvernement l'a indiqué, les Canadiens qui se trouvent au Liban doivent chercher à en sortir immédiatement. À part cela, je ne crois pas que le gouvernement ait proposé de solutions. Toutefois, je suppose que le député pourrait poser la question au gouvernement, lorsque ce sera au tour des libéraux d'intervenir.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Madame la Présidente, je pose la question à ma collègue à défaut d'avoir des réponses de la part du gouvernement. J'ai posé ces mêmes questions et je n'ai pas nécessairement eu de réponse. Voici ce que j'aimerais demander à ma collègue, parce que je sais que c'est une personne qui fait des propositions constructives. J'aimerais savoir si elle a des solutions à proposer pour aider ces gens qui ont besoin d'aide présentement. Ils ont besoin d'aide. C'est la raison pour laquelle nous participons à ce débat d'urgence.

J'aimerais savoir si ma collègue a des propositions pour le gouvernement ou des solutions pour ces gens.

[Traduction]

**Mme Melissa Lantsman:** Madame la Présidente, comme je l'ai dit, des citoyens canadiens se trouvent actuellement au Liban.

Je peux parler de ce que le gouvernement pourrait ou devrait avoir fait depuis le 7 octobre. Il aurait dû, il y a six ans, inscrire le Corps des Gardiens de la révolution islamique sur la liste des entités terroristes, puisque c'en est une. Ainsi, chaque terroriste de ce groupe serait renvoyé du pays. Nous savons qu'il y en a 700 qui se promènent dans les collectivités.

Étant donné les incursions qui ont eu lieu en Israël aujourd'hui, il n'a jamais été aussi important de montrer aux Canadiens d'origine iranienne et à ceux qui se battent dans les rues pour la liberté au Liban qu'ils sont du côté de la liberté et contre la tyrannie. Il n'y a pas d'autre moment dans l'histoire où le gouvernement aurait dû prendre cette question plus au sérieux.

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Madame la Présidente, ma collègue a fait une observation que je tiens à souligner. Elle a parlé des messages contradictoires que nous recevons constamment de la part du gouvernement. Elle a parlé des différents députés qui transmettent différents messages à différentes communautés. C'est pire que cela. Des ministres et des secrétaires parlementaires se lèvent à la Chambre et donnent des

### Article 52 du Règlement

explications contradictoires sur le conflit, et c'est le cas même ce soir.

Il est clair que le gouvernement n'arrive pas à adopter une position cohérente ou à définir les positions qu'il prend. Il tente simplement de gérer la diversité des opinions à ce sujet sans s'appuyer sur des principes clairs. Je me demande si la députée pourrait nous dire ce que cela fait à la crédibilité du Canada lorsque le gouvernement du Canada adopte littéralement des positions contradictoires au cours du débat de ce soir et en général.

**Mme Melissa Lantsman:** Madame la Présidente, le gouvernement a adopté des positions contradictoires dès le début de ce conflit, à commencer par le 9 octobre, lorsque le premier ministre s'est rangé du côté de la communauté juive en faisant de beaux discours.

Il a envoyé un groupe de députés dans des synagogues et des centres communautaires pour dire que les libéraux appuient une des parties en cause dans ce conflit. Il a ensuite envoyé un autre groupe de députés dans des mosquées et d'autres endroits au sein d'autres communautés pour dire exactement le contraire.

Ce n'est pas une question de principe; c'est une question de...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Nous devons reprendre le débat.

La députée de Scarborough-Centre a la parole.

**Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.):** Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec la députée d'Halifax-Ouest.

Il y a un peu plus de 11 mois, nous avons tenu un débat d'urgence sur la bande de Gaza, et aujourd'hui nous tenons un autre débat d'urgence parce que le conflit continue de s'aggraver, de Gaza à la Cisjordanie, et maintenant en Syrie et au Liban. Je l'ai dit à l'époque et je le répète aujourd'hui: il doit y avoir un cessez-le-feu. La violence doit cesser.

Nous vivons un moment très dangereux de l'histoire mondiale, un conflit qui risque d'engouffrer d'autres pays et de mettre en danger davantage de civils innocents. Je suis très préoccupée par cette tendance constante à l'intensification. Depuis le début, je suis de tout cœur avec les civils innocents et je m'inquiète pour eux. Les civils innocents de Gaza, de la Cisjordanie, du Liban et d'Israël ne veulent pas participer à cette guerre. Ils veulent simplement pouvoir vivre leur vie, gagner leur vie et élever leurs enfants sans craindre les bombardements, les roquettes, les missiles ou les invasions terrestres. On devrait tous avoir ce droit, peu importe où l'on vit.

J'ai visité la Cisjordanie en janvier et j'y ai rencontré de jeunes enfants qui se couchent chaque soir en craignant les balles des tireurs d'élite. J'ai vu les trous laissés par les balles près des fenêtres de leur chambre à coucher. Personne ne devrait avoir à grandir dans un tel climat.

Scarborough-Centre est le lieu de résidence d'une communauté dynamique de Libanais avec qui j'ai été en contact presque constamment au cours de la dernière semaine, en personne ou par téléphone. Ils sont malades d'inquiétude pour leurs proches restés au Liban, avec qui la communication est irrégulière et peu sûre. Tandis que ces concitoyens regardent les bulletins de nouvelles sur les bombardements israéliens qui ont duré des jours et tué des milliers de gens, ils retiennent leur souffle, attendant un message de leurs proches indiquant s'ils sont vivants ou non.

*Article 52 du Règlement*

Personne ne devrait être contraint de vivre avec cette peur. Personne, dans aucun pays, ne mérite cela. Des membres de la communauté m'ont parlé d'une famille libanaise qui a quitté le Sud du pays pour se rendre à Beyrouth avec son bébé et ses jeunes enfants, en quête de sécurité. Des bombes israéliennes ont frappé la route devant et derrière eux. Ils disent que les enfants resteront à jamais effrayés par cette expérience. Ils m'ont dit que les écoles étaient utilisées comme abris, les gens rassemblant des matelas, de la nourriture et de l'eau.

Avec la nouvelle de l'attaque de missiles menée aujourd'hui par l'Iran, l'escalade se poursuit et le danger pour les populations innocentes de la région s'accroît. Je condamne toutes les attaques qui visent des civils innocents.

Le conflit n'a pas commencé il y a 11 mois. Ce n'est pas la première fois que Gaza ou le Liban se fait bombarder. Ce n'est pas la première fois qu'on lance des attaques à la roquette ou de missiles contre Israël. Les racines du conflit sont profondes et elles doivent être traitées en conséquence.

Cependant, ce qui doit être très clair, c'est que les actions d'Israël n'assurent la sécurité de personne: ni des Palestiniens, ni des Libanais, ni des Israéliens. Au contraire, ce conflit, qui s'envenime, ne fait que compromettre la sécurité de tout le monde. Il faut mettre fin à cette tendance.

En décembre dernier, le Canada a demandé un cessez-le-feu à Gaza. La semaine dernière, le Canada s'est joint aux États-Unis, à l'Union européenne et à neuf autres pays alliés pour demander un cessez-le-feu au Liban. Malheureusement, l'appel au cessez-le-feu de la semaine dernière est resté lettre morte, tout comme celui de décembre. Répéter la même chose qui a échoué à maintes reprises et s'attendre à des résultats différents est une stratégie vouée à l'échec. Il est temps d'aller au-delà des déclarations: il est temps d'agir.

Le Canada doit mettre en œuvre un embargo bilatéral clair et sans ambiguïté sur les armes. Aucune arme fabriquée au Canada ne doit être utilisée pour tuer des civils innocents, et il ne doit y avoir aucune échappatoire qui permet notamment d'expédier des armes en passant par les États-Unis.

Je me réjouis des récentes observations de la ministre des Affaires mondiales au sujet de l'imposition d'un embargo sur les armes, mais je demande au gouvernement de faire une déclaration claire qui ne sème aucune confusion: il doit dire qu'il impose un embargo bilatéral sur les armes clair et sans ambiguïté, et assorti d'aucune exception ou restriction pour les contrats existants.

● (2135)

Nous devons aller encore plus loin. Les Canadiens s'attendent à tout le moins à ce qu'on demande un cessez-le-feu et un embargo sur les armes.

Jetons un coup d'œil à certains commentaires officiels et publics de Nétanyahou et de membres de son Cabinet, qui ont pris l'habitude de dire tout haut ce qu'on n'oserait normalement pas évoquer. Yoav Kisch, le ministre de l'Éducation, a déclaré à la télé israélienne que le Liban et le Hezbollah ne sont qu'une seule et même entité, que « le Liban sera annihilé » et que le peuple libanais va en payer le prix. C'est la plus récente d'une longue liste de déclarations dégoûtantes et dangereuses de la part de ministres du Cabinet de Nétanyahou. Le vice-président de la Knesset, Nissim Vaturi, a lancé un appel visant à « rayer Gaza de la surface de la Terre » et ajouté:

« Il faut brûler Gaza. » Il a aussi déclaré qu'il n'y a pas d'innocents à Gaza et, parlant du peuple palestinien, « je n'ai aucune pitié pour ceux qui sont toujours là. Nous devons les éliminer. » Il ne s'agit que de quelques exemples. Ce ne sont pas là des paroles venant d'un gouvernement qu'on peut qualifier d'ami ou d'allié.

Le Canada ne peut accepter des commentaires prônant un génocide de la part de quelque gouvernement que ce soit. Des officiels qui préconisent un génocide doivent être interdits d'entrée au Canada, et il faut prendre des sanctions contre le gouvernement de Nétanyahou, qui refuse même d'envisager la paix.

La semaine dernière, aux Nations unies, le ministre des Affaires étrangères de la Jordanie, Ayman Safadi, a déclaré que les pays arabes et musulmans garantiraient la sécurité d'Israël si Israël acceptait la création d'un État palestinien. Cette proposition a été rejetée d'emblée par Nétanyahou. Il n'a montré aucune volonté de parvenir à une paix juste qui assurerait la sécurité des Palestiniens, des Israéliens et des Libanais.

Il est grand temps que le Canada reconnaisse l'État palestinien. Il n'est pas nécessaire d'étudier cette question en comité. Le gouvernement pourrait déclarer aujourd'hui même, à la Chambre ou ailleurs, que le Canada reconnaît l'État palestinien. Il montrerait ainsi que le Canada croit au droit à l'autodétermination de tous les peuples. Il enverrait aussi un message clair aux ministres de Nétanyahou qui souhaitent rayer Gaza de la surface de la Terre: le Canada ne restera pas silencieux devant un génocide.

Par ailleurs, je m'inquiète beaucoup des répercussions qu'a ce conflit ici même, au Canada. Il déchire des collectivités. Quand je vois le nombre croissant d'incidents de racisme envers les Palestiniens, d'islamophobie et d'antisémitisme, je m'inquiète des murs qui se dressent entre les Canadiens. Cela doit cesser. Il est crucial de veiller à ce que ce conflit n'ait pas pour effet d'intensifier le racisme envers les Palestiniens, l'antisémitisme ou l'islamophobie ici au Canada. Cet été, des Canadiens de Scarborough à Vancouver m'ont parlé du racisme anti-palestinien, et ils m'ont dit très clairement que cela doit cesser.

Je souhaite la paix pour les populations du Liban, de la Palestine et d'Israël. J'exhorte le Canada à utiliser tous ses outils diplomatiques, y compris les sanctions, pour faire pression afin que ce conflit prenne fin. Trop de civils innocents ont déjà payé de leur vie. Si l'on permet à ce conflit de perdurer, beaucoup d'autres mourront. Il faut y mettre un terme. Nous devons veiller à ce que les civils innocents soient protégés. Nous en avons vu assez.

● (2140)

[Français]

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Madame la Présidente, à la fin de son discours, notre collègue libérale mentionnait l'ouverture à des sanctions. Jusqu'à maintenant, son gouvernement n'a rien fait de tel.

Je suis curieux de savoir, puisqu'elle participe bien sûr à des discussions avec ses collègues, pour quelle raison cela a été plutôt l'inaction de la part du Parti libéral jusqu'à maintenant.

*Article 52 du Règlement*

[Traduction]

**Mme Salma Zahid:** Madame la Présidente, des sanctions ont été imposées à des colons illégaux, mais je conviens qu'il faut en faire davantage. Je continuerai de réclamer des sanctions contre les personnes qui ont publié certains des commentaires que j'ai cités dans mon discours sur l'élimination de Gaza et l'élimination du peuple palestinien de la surface de la Terre. Il est très important d'imposer plus de sanctions.

Il faut agir. Les Canadiens en ont assez des belles paroles. Ils ont besoin de voir des mesures concrètes, et je continuerai de faire pression en ce sens.

**Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD):** Madame la Présidente, au moins 1 000 Libanais ont été tués par des bombes israéliennes dans les derniers jours. Un million de personnes ont fui leur foyer. Près de 45 000 Canadiens d'origine libanaise vivent actuellement au Liban. Ils sont inquiets et terrifiés. Ils veulent que le Canada agisse pour les protéger, mais où est-il? Il a déjà été un défenseur de la paix et de la justice, y compris au Moyen-Orient. Au lieu de cela, il contribue au problème en refusant de tenir tête au gouvernement génocidaire d'extrême droite de Nétanyahou. Les libéraux tiennent un double discours à la Chambre et jouent à des jeux politiques avec les collectivités et avec la vie des gens.

Pourquoi le Canada n'a-t-il pas immédiatement demandé un cessez-le-feu permanent et imposé un embargo bilatéral complet sur les armes qui ne comporte aucune échappatoire? Pourquoi n'a-t-il pas appliqué pleinement les sanctions contre Israël et pourquoi a-t-il refusé de reconnaître un État palestinien? Pourquoi tergiverse-t-il pendant que le Liban est envahi et bombardé?

Les Libanais, les Palestiniens et les Israéliens méritent de vivre en paix. Quand les libéraux prendront-ils position en faveur de la paix et de la justice dont le monde a désespérément besoin?

• (2145)

**Mme Salma Zahid:** Madame la Présidente, je suis d'accord. Nous avons perdu tant de vies innocentes. Les Palestiniens ne sont pas la Hamas, tout comme les Libanais ne sont pas le Hezbollah. Ils sont comme chacun d'entre nous. Ils veulent vivre leur vie. Ils veulent un endroit où ils se sentent chez eux, où ils sont en sécurité et protégés. Ce sont nos pères et nos mères, nos frères et nos sœurs, nos fils et nos filles. Il est primordial que nous intervenions. Le Canada devrait jouer un rôle d'agent de consolidation de la paix, conformément à sa réputation, veiller à demander un cessez-le-feu et démontrer grâce à des mesures concrètes que cette violence doit cesser, que cette escalade doit cesser. Nous avons perdu tant de gens.

J'étais en Cisjordanie en janvier; j'ai été choquée d'apprendre qu'il n'y a pas d'écoles pour les enfants, et qu'on utilise leurs livres pour allumer des feux et cuisiner.

**M. Don Stewart (Toronto—St. Paul's, PCC):** Madame la Présidente, j'ai une question à l'intention de la députée d'en face au sujet de l'embargo sur les armes qu'elle aimerait voir imposer à Israël. J'imagine que si elle fait une telle demande, c'est qu'elle considère que tout le monde devrait imposer un embargo sur les armes à Israël, ce qui laisserait Israël complètement à la merci des attaques de ses adversaires.

La députée souhaite-t-elle que le monde choisisse cette voie, c'est-à-dire qu'il fasse en sorte qu'il n'y ait pas d'armes en Israël afin qu'Israël ne puisse pas se défendre?

**Mme Salma Zahid:** Madame la Présidente, je suis préoccupée par la mort de personnes innocentes et pour tout le monde. Il faut que cela cesse. Les armes canadiennes ne devraient pas servir à tuer des civils innocents, un point c'est tout. Il devrait y avoir un embargo complet sur les armes, sans aucune échappatoire, pour garantir que ces armes ne servent pas à tuer des civils innocents.

Il est vraiment important que nous intervenions pour sauver la vie de civils innocents. Au cours des 11 derniers mois, il y a eu plus d'enfants tués et d'autres victimes que jamais auparavant. Il nous incombe, en notre qualité d'élus, de défendre les droits des civils innocents.

**Mme Lena Metlege Diab (Halifax-Ouest, Lib.):** Madame la Présidente, c'est avec chagrin et difficulté, et le cœur lourd, que je prends la parole ce soir pour m'exprimer et pour participer à ce débat d'urgence. Une crise politique, sociale, économique et humanitaire se déroule au Liban, ma patrie bien-aimée et la terre ancestrale de milliers de familles de ma communauté.

Alors que nous sommes réunis en ce lieu aujourd'hui, nombreux sont ceux qui craignent le début d'une invasion à grande échelle qui entraînera non seulement de nouvelles pertes en vies humaines au Moyen-Orient, mais aussi, peut-être, une troisième guerre mondiale. Nous assistons à la destruction de bâtiments et d'infrastructures. De nombreux civils ont trouvé la mort, dont deux Canadiens; leurs fils affirment qu'ils se trouvaient sur une route congestionnée en train de fuir pour se mettre à l'abri. Je partage le deuil de leur famille et de leurs proches. Ces morts sont inutiles et évitables. Ces gens devraient être avec nous aujourd'hui.

Selon le premier ministre intérimaire du Liban, le nombre de Libanais déracinés approche le million, soit le nombre le plus élevé que le pays ait jamais dû gérer. Nous savons que des dizaines de milliers de Canadiens se trouvent au Liban, et c'est pourquoi la ministre et le gouvernement du Canada exhortent les Canadiens à quitter le Liban depuis près d'un an. Je ne sais pas combien de fois j'ai répété cet appel à Halifax et ailleurs.

Une escalade de la guerre dans la région serait catastrophique. Le Liban compte déjà le plus grand nombre de réfugiés par habitant au monde. Les Libanais risquent de perdre leur vie, leur mode de vie, leur souveraineté et leur indépendance. Le Canada doit faire la même chose qu'en 1956, soit être un chef de file de l'établissement d'une force internationale pour stabiliser le Liban et la région, agir en tant qu'artisan de la paix et aider à résoudre le problème du déplacement des populations dans la région. La semaine dernière, j'ai présenté une pétition qui demandait justement au gouvernement du Canada de le faire et je sais que des milliers de personnes pensent la même chose que les pétitionnaires.

J'ai toujours eu une position claire et constante et cette position est à l'origine des efforts que je déploie, en particulier depuis quelques mois. Nous devons appeler sans relâche toutes les parties à procéder à une désescalade. La guerre ne permettra à personne d'atteindre ses objectifs. Il faut protéger les civils, les aimés, les enfants et les femmes. Il faut protéger la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban, un magnifique pays diversifié et fier, qui, il ne faut pas l'oublier, avec ses 10 452 kilomètres carrés, est plus petit que l'Île-du-Prince-Édouard. C'est un chiffre qui est gravé dans le cœur et l'esprit de tous les Libanais. Quand j'étais jeune, nous achevions des colliers sur lesquels ce nombre était inscrit. Ces colliers se vendent encore. C'est notre Liban; rien de moins.

*Article 52 du Règlement*

Toute la journée, j'ai vu les publications des habitants de ma circonscription et de gens que je connais, et elles me brisent le cœur. J'ai pu lire: « Au Liban, nous survivons en mille miettes, mais nous parvenons à rester unis » et « C'est pourquoi nous disons du Liban que c'est le pays où se fondent le chagrin et l'espoir ».

J'ai eu la chance de vivre un certain nombre d'années au Liban et d'y fréquenter l'école primaire. En 1975, les combats ont commencé, puis ils se sont intensifiés. Les écoles ont fermé, les médicaments et la nourriture ont commencé à se faire rares, des gens ont été tués, des routes ont été détruites et l'aéroport a fermé. Ma famille est l'une de celles qui ont réussi à fuir le pays à l'été 1976. C'était épouvantable, et le voyage a été difficile, mais nous avons été parmi les chanceux. Nous sommes arrivés à Halifax, nous avons eu une maison et mes parents ont eu un commerce. Le traumatisme était réel, mais nous étions en sécurité.

J'ai appris l'anglais et, des années plus tard, j'ai terminé mes études secondaires parmi les premiers de classe. À mon arrivée au Canada, j'avais 10 ou 11 ans. À ce jeune âge, je suis parvenue à refouler une grande partie des traumatismes. Cependant, chaque fois que j'entendais parler des morts, de la destruction et des hostilités dans la région, ma douleur refaisait surface.

• (2150)

En 2006, j'étais mère de quatre enfants âgés de 5 à 18 ans. Nous avions prévu depuis plus de deux ans de faire un voyage familial en juillet pour visiter notre famille et notre pays d'origine. Deux ou trois jours après le début de notre voyage, des missiles et des bombes ont commencé à tomber. En tant que Canadiens, nous étions terrorisés. Que se passerait-il? Combien de temps cela allait-il durer? Nous devions retourner au travail et les enfants devaient aller à l'école. Les pays ont appelé leurs ressortissants et leur ont dit de venir se faire évacuer par la mer. Nous étions inscrits à l'ambassade du Canada et nous avons reçu l'appel. Je dois dire que c'était un cauchemar.

Comme beaucoup d'autres personnes, c'est la vérité à laquelle j'ai survécu. C'est l'expérience vécue qui me guide aujourd'hui.

Le Canada a le devoir d'utiliser tous ses outils diplomatiques pour empêcher toutes ces vies d'être détruites; il faut dire que nous avons de bonnes relations avec le Liban depuis plus de 70 ans. Nous devons établir tous les contacts diplomatiques possibles pour mobiliser le G7 afin qu'il réagisse à cette crise. Nous devons faciliter les négociations au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. Le Canada doit exercer des pressions sur toutes les parties pour qu'elles ne bombardent pas l'aéroport de Beyrouth, le port et les infrastructures essentielles dont dépendent les habitants de la région.

Devant la grave pénurie de médicaments, le Canada doit intervenir en fournissant de l'aide humanitaire et en égalant les dons versés à des organismes dignes de confiance, comme la Croix-Rouge libanaise. Le ministère libanais de la Santé a publié une liste des médicaments nécessaires, et je crois que nous devons faire tout notre possible pour veiller à ce que les provisions arrivent là-bas et soient distribuées aussi rapidement que le permet le dispositif logistique. Au cours de la fin de semaine, une nouvelle aide a été annoncée pour le Liban; et j'en remercie le ministre et son équipe.

Je sais mieux que la plupart des gens qu'une évacuation pourrait être désastreuse pour les Canadiens au Liban. Selon l'ambassade canadienne, les Canadiens constituent la plus grande communauté étrangère au Liban. Nous devons faire tout ce que nous pouvons

pour éviter que la situation tourne au désastre, mais nous devons aussi nous préparer à cette possibilité. Je crois également que nous avons le devoir de simplifier les processus d'immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada afin d'aider les citoyens libanais qui se trouvent actuellement au Canada, mais qui ne peuvent pas retourner dans leur pays d'origine en ce moment. Ce sont tous des points que j'ai soulevés dans mes conversations au cours des dernières semaines, et je suis heureuse d'avoir eu l'occasion d'en discuter personnellement avec le premier ministre, la vice-première ministre, la ministre des Affaires étrangères et de nombreux collègues.

En tant que députée qui réclame publiquement un cessez-le-feu à Gaza depuis près d'un an maintenant, j'ai été profondément soulagée de voir le Canada se joindre à bon nombre de ses alliés pour demander un cessez-le-feu de 21 jours à la frontière entre Israël et le Liban. Il y a de plus en plus de consensus à cet égard. Trop de civils ont souffert à cause de la violence dans la région, et il faut que cela cesse. Les Libanais et les Israéliens ne méritent rien de moins que la paix et la sécurité. Un cessez-le-feu est la seule façon d'y parvenir.

Je dirais aux Canadiens qui se trouvent au Liban de bien vouloir accorder la priorité à leur sécurité. Ils devraient partir pendant que des vols sont encore disponibles; c'est la façon la plus sûre et la plus facile de le faire. Bien que le Canada n'évacue pas de Canadiens au Liban en ce moment, nous aidons les Canadiens qui veulent partir à profiter des vols commerciaux disponibles. Je sais que certains ne veulent pas partir. Les Canadiens au Liban devraient profiter de l'inscription des Canadiens à l'étranger à notre ambassade à Beyrouth pour recevoir des renseignements essentiels. Nous savons que certaines compagnies aériennes ont temporairement suspendu leur service, et c'est pourquoi le gouvernement du Canada a aidé des personnes à obtenir une place à bord d'un avion. Si une personne s'inscrit comme voulant partir, on lui téléphonera pour lui fournir toute l'information nécessaire. Les gens peuvent obtenir de l'aide s'ils ont besoin de documents de voyage et qu'ils ne peuvent pas les trouver. Il y a une ligne téléphonique pour les aider à obtenir les autorisations de voyage électroniques requises.

En terminant, je tiens à remercier la députée qui a demandé la tenue du débat de ce soir. Je tiens à dire que les Libanais ne veulent pas de la guerre. Ils veulent la paix et la sécurité. Que Dieu bénisse le Liban et le Canada.

• (2155)

**Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD):** *Uqaqtittiji*, j'ai écouté le débat et je suis préoccupée par le fait que les conservateurs assimilent un appel au cessez-le-feu à une attaque contre le peuple juif. La députée peut-elle expliquer que le fait de demander à M. Nétanyahou et au gouvernement extrémiste de rendre des comptes au moyen de mesures comme des sanctions ne constitue pas un acte d'antisémitisme et que nous recherchons en fait la paix?

**Mme Lena Metlege Diab:** Madame la Présidente, le peuple libanais croit que la voie de la paix passe par une solution diplomatique. La désescalade et la diplomatie mèneront à la paix. Nous perdons beaucoup trop de vies, beaucoup trop de civils, et il y a beaucoup trop de destruction. Même de mon vivant, le Liban a été détruit et reconstruit à maintes reprises. Le Liban ne peut plus supporter une telle situation.

● (2200)

**L'hon. Ginette Petitpas Taylor (ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.):** Madame la Présidente, je tiens d'abord à remercier mon amie et collègue d'Halifax-Ouest de nous avoir raconté son histoire.

Je me demande si la députée pourrait expliquer un peu plus en détail l'importance de l'aide humanitaire que le Canada fournit au Liban et en quoi cette aide va changer la vie des habitants de ce pays.

**Mme Lena Metlege Diab:** Madame la Présidente, ma collègue représente Moncton, une ville qui compte également une population libanaise, et je sais qu'elle partage la douleur et le chagrin de ses concitoyens en ce moment.

Les médicaments sont absolument nécessaires, comme ils le sont toujours en zone de combats et de guerre. Les besoins n'ont jamais été aussi criants. Beaucoup de gens vivent de grandes souffrances. Il y a tellement de blessés qui perdent un œil ou un membre que les hôpitaux ne peuvent pas tous les soigner. Il y a beaucoup de situations d'urgence où on a besoin de médicaments. La nourriture commence à se faire rare et beaucoup d'habitants du Sud ont commencé à se déplacer vers d'autres régions du Liban. J'ai vu sur Facebook, même dans une région où j'ai grandi, que les églises un peu partout sur le territoire ont ouvert leurs portes. On y accueille les gens et on lance des collectes de nourriture, comme les Canadiens ont l'habitude de le faire ici. Toutefois, cela se produit à la grandeur du pays.

Les Libanais ont désespérément besoin d'aide humanitaire parce que nombre d'entre eux veulent rester chez eux et dans leur pays.

[Français]

**Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ):** Madame la Présidente, je remercie ma collègue d'Halifax-Ouest de son discours et je trouve cela bien que nous ayons aussi ce soir des discours plus humains, notamment lorsque cela vient de quelqu'un qui a connu des situations comme les Libanais en connaissent présentement. Je trouve dommage qu'on utilise des débats d'urgence pour se lancer de la bouette entre partis plutôt que pour débattre de façon prospective de solutions à mettre en place.

C'est à ce sujet que j'aimerais entendre ma collègue. Selon elle, y a-t-il quelque chose qui devrait être une priorité présentement pour l'ensemble des parlementaires, par exemple dans les mesures d'évacuation des ressortissants canadiens qui sont au Liban, dans la communication d'informations, dans la mise en place de mécanismes pour l'obtention plus rapide de titres de voyage? Quelle priorité aimerait-elle mentionner ce soir pour que nous puissions concrètement venir en aide à ceux qui en ont présentement besoin?

**Mme Lena Metlege Diab:** Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question très importante. Je pense qu'en tant que parlementaires, nous devons travailler ensemble pour communiquer avec les citoyens ici, au Canada, qui ont des amis ou des proches au Liban et pour donner un message clair. J'étais très contente d'entendre la ministre dire qu'aujourd'hui, 1 200 Canadiens avaient quitté le Liban en toute sécurité grâce à l'effort déployé par le Canada. On a aussi réservé 100 places...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Je dois malheureusement interrompre la députée puisque son temps de parole est écoulé.

### Article 52 du Règlement

[Traduction]

Nous reprenons le débat. Le député de Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley a la parole.

**M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC):** Madame la Présidente, je dois dire que la lettre écrite par le NPD pour demander ce débat est complètement biaisée et injuste envers notre grand allié démocratique et la seule société véritablement pluraliste au Moyen-Orient: Israël. Évidemment, je n'aurais pas dû m'attendre à autre chose de la part des députés néo-démocrates anti-Israël.

Je vais m'arrêter un instant pour dire que je partagerai mon temps de parole avec l'excellent député de Mégantic—L'Érable.

Il fut un temps où le NPD se souciait vraiment des travailleurs. En fait, on pourrait dire que la raison d'être du NPD était de promouvoir les droits des travailleurs. Ce n'est tout simplement plus le cas. Les conservateurs ont repris le flambeau des droits des travailleurs. Au lieu de cela, le NPD est maintenant le parti de la gauche radicale, qui est obsédé, absolument obsédé, par Israël et son droit d'exister. J'ai l'impression que c'est tout ce à quoi ses députés pensent. Ils se réveillent le matin en se demandant comment ils peuvent s'en prendre à Israël aujourd'hui.

La semaine dernière, le comité des affaires étrangères a été saisi d'une motion ridicule demandant la création d'un État palestinien sans négociations ni conditions. Aujourd'hui, il s'agit d'un débat d'urgence anti-Israël, alors même que les tyrans de Téhéran lancent des missiles sur tout Israël...

● (2205)

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** La députée de Nunavut invoque le Règlement.

**Mme Lori Idlout: Uqaqtittiji,** je m'offusque de la façon dont le député m'accuse d'être ce que je ne suis pas. J'espère qu'on pourra lui demander de s'excuser de m'avoir étiquetée comme il l'a fait.

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** C'est une question de débat. Nous devons poursuivre. Je comprends que ses propos puissent toucher certains sentiments, mais il s'agit là d'une question de débat.

Le député de Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley a la parole.

**M. Marty Morantz:** Madame la Présidente, alors même que les tyrans de Téhéran font pleuvoir des missiles sur tout Israël, que des millions d'Israéliens, dont des enfants, du nord au sud, à Haïfa, à Tel-Aviv et à Jérusalem, cherchent à se mettre à l'abri des bombardements et que des citoyens canadiens cherchent à se mettre à l'abri des bombardements en Israël, le NPD blâme Israël.

Ce serait bien si, pour une fois, on ne blâmait pas Israël de s'être fait tirer dessus. Ce serait bien, pour faire changement, qu'Israël ne soit pas étiqueté comme un méchant parce qu'il se protège. Ce serait bien si la Chambre cessait de vivre dans une réalité perverse et inversée où Israël est dépeint comme un vilain. Ce serait bien si les députés libéraux cessaient de dire une chose à une communauté et quelque chose de complètement différent à une autre.

Ce serait bien si la Chambre reconnaissait que, en tant que démocratie libérale, Israël est aux premières lignes pour protéger les valeurs occidentales et notre mode de vie. Nous devrions faire tout en notre pouvoir pour l'aider ou, à tout le moins, ne pas lui compliquer la tâche.

*Article 52 du Règlement*

Le 7 octobre 2023, la secte sanguinaire qu'est le Hamas a envahi Israël sans provocation. Il a attaqué de nombreuses collectivités, ainsi que le festival de musique Nova. Il a ciblé et assassiné 1 200 Israéliens innocents et en a pris 250 autres en otage, ce qui constitue certainement un crime de guerre.

Depuis, Israël s'est fait entraîner dans un conflit contre son gré. Peu après ces attaques, il y a plus de 11 mois, le groupe terroriste Hezbollah, soutenu par l'Iran et basé au Liban, a commencé à lancer une pléthore de roquettes sur la population du Nord d'Israël, forçant 60 000 Israéliens à fuir leur domicile.

Ces Israéliens innocents sont devenus des réfugiés dans leur propre territoire. Je demande aux députés d'imaginer si une telle chose se produisait au Canada. Imaginons que des dizaines de milliers de Canadiens ne peuvent plus rentrer chez eux en raison de telles attaques de la part d'une force d'invasion. Combien de temps le gouvernement mettrait-il à intervenir? Un jour, une semaine, un mois? Israël attend patiemment depuis près d'un an.

Tout pays souverain a l'obligation de protéger ses citoyens et son territoire, d'assurer sa sécurité, de se défendre et de défendre ses citoyens. C'est pareil pour Israël. Pour que ce conflit prenne fin, les agresseurs, le Hezbollah et le Hamas, doivent immédiatement cesser d'attaquer Israël et déposer les armes. Le Hezbollah est un groupe terroriste soutenu par les tyrans de Téhéran.

La vérité, c'est que le gouvernement iranien, par l'entremise de son mandataire, le Hezbollah, tient le Liban en otage et amplifie la souffrance de ses citoyens. Les citoyens canadiens sont avisés depuis des mois de quitter immédiatement le Liban avant qu'il n'y ait plus de vols commerciaux. Les conservateurs répètent cet appel et encouragent les Canadiens à sortir du Liban sans plus tarder. Tant et aussi longtemps que le Hezbollah sème la terreur en Israël et cause de la souffrance au peuple du Liban, ce pays n'est pas un lieu sûr. Nous demandons au gouvernement de faire le point immédiatement, en toute transparence, sur toutes les mesures d'urgence qui sont en place pour évacuer les citoyens canadiens.

Au Canada, depuis le 7 octobre, nous assistons à une montée sans précédent de l'antisémitisme. B'nai Brith indique dans son rapport sur les incidents antisémites que ceux-ci ont augmenté de 109,1 %. En 2022, 2 799 incidents ont été signalés et, en 2023, ce nombre est passé à 5 791, ce qui représente une augmentation stupéfiante.

Nous le voyons dans nos rues. Il y a des bandes antisémites qui appellent à la mort des juifs et à la mort d'Israël. Des synagogues et des écoles ont été la cible de tirs et vandalisées. Des entreprises appartenant à des juifs ont été ciblées, uniquement parce que leurs propriétaires sont juifs. Des hôpitaux fondés par des communautés juives ont été ciblés. Le club antisémite de partisans de la secte sanguinaire du Hamas s'est rendu dans des quartiers juifs et a manifesté à l'extérieur de résidences pour personnes âgées. Cette folie doit cesser. Ce n'est tout simplement pas la façon de faire au Canada.

Qu'ont fait les libéraux? Ils n'ont rien fait. En fait, ils ont considérablement aggravé la situation. Quand le conflit a commencé, ils ont publiquement réprimandé les forces israéliennes de défense pour avoir soi-disant bombardé un hôpital à Gaza, alors qu'elles ne l'avaient pas fait.

• (2210)

Les libéraux ont voté pour une motion à la Chambre qui punit notre allié démocratique Israël en demandant de bloquer la vente

d'armes et qui récompense le Hamas en prévoyant de rétablir le financement versé à l'UNRWA, même si ses employés ont participé aux attentats du 7 octobre. Lorsque la motion a été adoptée, ils se sont levés pour s'applaudir. Ils étaient fiers de ce qu'ils avaient fait.

Il devrait aller de soi que l'argent des contribuables canadiens ne devrait pas financer le terrorisme. Les libéraux ont voté pour une motion partielle et anti-Israël aux Nations unies. Même après que l'Iran a lancé une attaque directe avec des centaines de missiles et de drones, ils n'ont pas levé l'interdiction sur les armes. Aujourd'hui même, l'Iran a encore une fois attaqué Israël, mais vont-ils lever l'interdiction sur les armes? Bien sûr que non. Ils disent qu'Israël a le droit de se défendre, mais ils le privent des moyens pour le faire. Avec des amis comme le premier ministre, qui a besoin d'ennemis?

Ensemble, toutes ces actions envoient le signal à tous les antisémites que le gouvernement leur donne le feu vert. L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient contribue directement à la radicalisation des Gazaouis. On sait depuis des années que le matériel scolaire distribué par l'Office fait la promotion de la haine envers Israël et envers les Juifs et de la culture de la violence qui empoisonne l'esprit des jeunes Gazaouis et qui rend encore plus difficile l'établissement d'une paix durable.

Ce qui était inattendu, c'est que des employés de l'Office, qui est sous l'égide des Nations unies, ont pris part au massacre, aux assassinats et aux enlèvements survenus le 7 octobre. Le Canada verse des dizaines de millions en fonds publics durement gagnés à l'Office chaque année. Dès que nous avons appris l'existence du matériel scolaire antisémite, il aurait été justifié de couper le financement, mais le Canada continue de le verser. Pas plus tard que la semaine dernière, un haut placé du Hamas au Liban a été tué. Il était également à la tête du syndicat des enseignants de l'Office. Un des dirigeants de l'Office a participé au massacre du 7 octobre, mais le Canada continue de financer l'organisme. Pas un sou des contribuables canadiens ne devrait aller à l'Office.

En novembre dernier, je me suis rendu en Israël avec certains de mes collègues. J'ai eu l'occasion de rencontrer des membres de la famille des personnes qui ont été assassinées et des personnes qui ont été prises en otage le 7 octobre. J'ai pu visiter le kibboutz de Kfar Aza, l'une des collectivités qui ont été attaquées. J'ai vu les maisons brûlées, noircies et criblées de balles; c'est une image à jamais gravée dans ma mémoire. J'ai promis à ces familles de témoigner de leur sort. C'est ce que je fais ici en ce moment, alors je dis que nous devons tenir promesse, témoigner de ce que nous avons vu et travailler jusqu'à ce que tous les otages soient de retour chez eux et que tous les juifs se sentent de nouveau en sécurité, peu importe où ils vivent, travaillent ou vont à l'école.

• (2215)

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD):** Madame la Présidente, ce discours était inexact et faux à bien des égards. Je pourrais revenir sur certains de ses éléments, mais ma collègue de London—Fanshawe et moi avons très clairement indiqué, dans nos discours, que c'est possible d'être très critique à l'égard des actions du Hamas et du Hezbollah, d'en être horrifié, tout en reconnaissant qu'Israël ne respecte pas le droit international. Israël a tué 40 000 Gazaouis et il a complètement rasé Gaza.

*Article 52 du Règlement*

Le député parle de la montée de l'antisémitisme qui s'observe partout au pays, et j'ai exprimé mon horreur à ce sujet. Cependant, le député est membre du Parti conservateur, un parti qui, en plus de s'en être pris aux Canadiens d'origine israélienne à la Chambre, compte trois députés qui ont rencontré des membres du parti fasciste d'extrême droite de l'Allemagne. En outre, ce sont des députés du Parti conservateur qui ont été vus devant des drapeaux nazis. On ne compte plus les fois où les conservateurs ont refusé d'assumer leur responsabilité par rapport aux membres de leur caucus qui, par exemple, évoquent les téléavertisseurs du Hezbollah auprès d'autres personnes à la Chambre des communes. C'est honteux.

**M. Marty Morantz:** Madame la Présidente, c'est un peu fort de la part d'une députée qui prétend qu'Israël a le droit de se défendre, mais qui, en même temps, pense que tous les pays devraient interdire la vente d'armes à Israël. On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Lorsqu'il s'agit de la protection et de la défense de la démocratie et des valeurs occidentales, Israël est aux premières lignes. En tant que pays qui accorde également de l'importance à ces choses, nous devrions faire tout ce que nous pouvons pour aider et, du reste, ne pas empêcher Israël de faire ce qu'il doit faire.

**M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC):** Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue de Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley de défendre ardemment Israël et de continuer à parler avec courage au nom de la communauté juive du Canada.

Pour aller au fond des choses, il est essentiel de faire voir la vérité aux puissants. Le député a expliqué clairement que les attaques constantes menées, avec l'appui du régime iranien, par des organisations que nous considérons comme terroristes, le Hezbollah et le Hamas, sont au cœur des attaques contre Israël, et qu'Israël a le droit de se défendre. Il a mentionné le problème de l'interdiction que le gouvernement s'est lui-même imposée de vendre toute arme destinée à aider Israël. C'est comme demander à un boxeur d'entrer dans le ring et de se battre avec un bras derrière le dos. Nous devons faire le nécessaire pour qu'Israël, une démocratie et une société pluraliste qui respecte les droits de la personne, dispose de tous les outils nécessaires pour se défendre.

Compte tenu de la démagogie du NPD et du double discours du gouvernement du Canada, que ce soit de la part du premier ministre ou de la ministre des Affaires étrangères, mon collègue croit-il que le cœur du problème, ce soit que ces personnes sont antisionistes alors que l'antisionisme, ce n'est qu'un autre mot pour dire antisémitisme?

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Je préviens le député d'éviter de telles caractérisations.

Le député de Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley a la parole.

**M. Marty Morantz:** Madame la Présidente, je ne peux pas entrer dans la tête des gens pour comprendre ce qui les motive. Je ne peux que faire des suppositions à partir de ce qu'ils disent et de ce qu'ils font. Toutefois, comme je l'ai dit dans mon discours, on ne peut pas dire qu'Israël a le droit de se défendre tout en demandant à tous les pays du monde, y compris le Canada, de ne pas lui donner les moyens de se défendre. C'est en soi une attitude hypocrite.

Comme je l'ai dit, je pense que ce serait bien si, pour une fois, on pouvait s'abstenir de reprocher à Israël de se faire tirer dessus.

[Français]

**M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC):** Madame la Présidente, ce n'est pas de gaieté de cœur que nous nous levons ce soir pour discuter de ce sujet qui crée beaucoup de désespoir. Je viens de la région de Thetford Mines, dans la circonscription de Mégantic—L'Érable, où il n'y a pas de grandes communautés juives, palestiniennes ou libanaises. Cependant, on n'a jamais autant parlé de tout ce qui se passe au Moyen-Orient.

Je dois d'abord dire que j'ai beaucoup apprécié ce soir le discours de mon collègue de Wellington—Halton Hills, notre porte-parole en matière d'affaires étrangères. Sans répéter tout son discours, j'invite les Canadiens et les Québécois à prendre quelques minutes pour l'écouter. Il nous rappelle les contextes dans lesquels les Canadiens ont traversé les deux grandes guerres. Des États ont été forcés de prendre les armes pour se défendre et surtout défendre leurs citoyens face aux attaques mortelles d'États autoritaires.

Comme je l'ai dit, je n'ai pas souvent l'occasion de parler du conflit. Le conflit n'est pas simple. Plusieurs citoyens que je rencontre me demandent des explications sur ce qui se passe réellement en Israël, en Palestine, au Liban et en Iran et sur les origines du conflit. Je tente du mieux que je peux de répondre à leurs questions. C'est effectivement beaucoup plus complexe que cela peut paraître à première vue.

Il y a à peu près un an, je pouvais donner un commencement de réponse pour expliquer la situation au Moyen-Orient, mais le 7 octobre 2023, ces réponses ne tenaient plus la route. L'horreur de la journée du 7 octobre va rester gravée longtemps dans la mémoire non seulement des communautés juives dans le monde, mais dans celle des défenseurs de droits internationaux et de tous ceux et celles qui sont intéressés de près ou de loin à la riche histoire du Moyen-Orient. Cela va rester gravé longtemps dans ma mémoire.

Le 7 octobre dernier, un État libéral et démocratique a été attaqué. Israël a été attaqué par le groupe terroriste Hamas. Ce sont 2 500 terroristes du Hamas qui ont envahi Israël, franchissant une frontière souveraine depuis 1949 et tuant plus de 1 100 civils. Plus de 1 100 personnes sont mortes. Ces pauvres personnes n'ont pas été tuées par accident ou par dommages collatéraux. Elles ont été ciblées systématiquement, délibérément, et assassinées par le groupe terroriste Hamas. Ces personnes ont été abattues. Le 7 octobre, des familles entières ont été exécutées, des bébés et des enfants innocents ont été tués, des mères et des pères de famille, des jeunes. Imaginons un parent au Canada qui envoie ses enfants dans un grand festival où le plaisir et la joie sont les seules raisons d'être de ces regroupements de jeunes, et que ce festival soit la cible d'une attaque terroriste et que la plupart des gens qui y participent sont tués et pourchassés par des terroristes. Imaginons l'horreur. En fait, nous ne pouvons pas l'imaginer.

Ajoutons à cela que certaines personnes ont été exhibées dans les rues de Gaza. Les victimes dont les corps avaient été mutilés ont été exhibées comme des trophées lors d'une parade. Il y avait des Canadiens parmi ceux qui ont été délibérément assassinés ou pris en otage par le Hamas. Des otages sont toujours en captivité un an plus tard, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas déjà été tués par les terroristes.

*Article 52 du Règlement*

Voilà l'origine de la guerre dont nous parlons et à laquelle nous assistons présentement au Moyen-Orient. C'était une attaque terroriste sauvage sur le territoire souverain d'Israël, et ces terroristes sont responsables de la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

Malheureusement, d'autres groupes ont décidé de se joindre au Hamas. Depuis que le Hamas a lancé son attaque contre Israël le 7 octobre 2023, le Hezbollah et la République islamique d'Iran ont choisi délibérément de mener des actions terroristes contre la population d'Israël. Depuis le 7 octobre 2023, le Hezbollah a lancé quelque 8 000 roquettes sur Israël au cours des 12 derniers mois, forçant le déplacement de 60 000 personnes. Il s'agit de 8 000 missiles remplis d'explosif dont le but était de tuer des civils.

• (2220)

Tous les États ont la responsabilité de défendre leurs civils et leur territoire et l'État d'Israël ne fait pas exception. Israël est en guerre. Comme le mentionnait mon collègue de Wellington—Halton Hills, et je le cite, c'est une guerre légale au regard du droit international humanitaire. La guerre que mène l'État d'Israël contre le Hamas, le Hezbollah et contre la République islamique d'Iran est une guerre légale au regard du droit international humanitaire.

Je suis d'accord avec mon collègue, la guerre n'est jamais belle, mais la guerre est parfois justifiée. Cette guerre est justifiable contre des groupes terroristes et un régime qui parraine le terrorisme. Israël a le droit de se défendre contre ces 8 000 roquettes lancées depuis un an par le Hezbollah sur son territoire. Israël a le droit de se défendre contre le Corps des Gardiens de la révolution islamique, qui vient de lancer des centaines de missiles pas plus tard que la nuit dernière sur son territoire. Israël a le droit de poursuivre cette guerre contre le Hamas, le Hezbollah et contre la République islamique d'Iran pour se protéger et surtout pour protéger ses citoyens.

Imaginons un instant ce qui se passerait si le Canada était attaqué par des groupes terroristes. Il ne fait aucun doute que nous serions tous d'accord ici pour défendre nos familles et nos enfants et utiliser tous les moyens nécessaires pour y parvenir. C'est ce que fait Israël en ce moment.

Toutefois, il faut reconnaître que la guerre, c'est la guerre. Il y a des millions de civils innocents qui souffrent à cause de la guerre à Gaza, au Liban et en Israël. On pleure évidemment la perte des civils innocents, en particulier des femmes et des enfants. Tous les combattants de ce conflit doivent veiller à faire la distinction entre les combattants et les civils. Toutes les précautions possibles doivent être prises pour minimiser les dommages causés aux civils.

Pour mettre fin à cette guerre, le Hezbollah et le Hamas doivent déposer les armes pour protéger les Libanais et les Palestiniens innocents qui sont soumis à ces entités terroristes brutales depuis des décennies. Les citoyens d'Israël ne sont pas les seules victimes de ces groupes et régimes terroristes. Les Palestiniens eux-mêmes, les Libanais, les Syriens et les Iraniens ont été et sont encore des victimes du Hamas, du Hezbollah et du régime de la République islamique d'Iran.

Je me permets encore une fois de citer mon collègue de Wellington—Halton Hills: Pendant trop longtemps, ces régimes ont réprimé la démocratie, les droits de l'homme et les libertés et ont supprimé l'État de droit par la force brutale. Si les événements récents apportent une lueur d'espoir, c'est qu'ils marquent le début de la fin des groupes terroristes comme le Hamas et le Hezbollah et le début

de la fin de l'emprise de la République islamique d'Iran sur une grande partie de la région.

Je partage l'opinion de mon collègue et je souhaite du plus profond de mon cœur que ces peuples retrouvent une paix durable, libre de ces groupes et régimes terroristes autoritaires.

Au Canada, nous apprécions la liberté que nous procure notre démocratie. C'est sûr qu'elle n'est pas parfaite, mais c'est quand même elle qui est garante de notre liberté et des droits de chacun des citoyens de ce pays.

Ce qui se passe au Moyen-Orient, c'est malheureusement un affrontement entre nos démocraties libérales et des États et groupes autoritaires comme la République populaire de Chine, qui montre les dents contre Taïwan, comme la Fédération de Russie et ses attaques illégales contre l'Ukraine et comme la République islamique d'Iran, qui soutient les groupes terroristes contre l'État d'Israël et qui vient de prendre les armes contre l'État d'Israël. Qu'ont en commun Taïwan, l'Ukraine et Israël? Ce sont comme nous des États démocratiques menacés et attaqués par les régimes autoritaires que je viens de nommer.

Le Canada doit défendre la démocratie, les droits de la personne, les libertés et la primauté du droit telle qu'elle est énoncée dans le droit international. Pour mettre fin à la guerre, il faut libérer les otages. Le Hamas doit libérer les otages. Le Hezbollah doit cesser ses attaques sur le peuple d'Israël. Or il faut plus que cela. Ces organisations terroristes doivent être démantelées. Elles ne doivent plus exister.

Les conservateurs soutiennent l'État d'Israël. Israël a le droit de se défendre et d'utiliser tous les moyens légaux nécessaires en vertu du droit international humanitaire pour assurer sa paix et sa sécurité. Il ne fait aucun doute que, entre les États autoritaires et les États démocratiques, le Canada ne devrait pas avoir de difficulté à choisir son camp.

• (2225)

[Traduction]

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD):**

Madame la Présidente, je suis désolée de poser cette question en anglais, car je ne maîtrise pas suffisamment mon français pour traiter d'un sujet aussi complexe.

Le député a parlé de l'horreur. Il a brossé un tableau de l'horreur que les Israéliens ont ressentie le 7 octobre, et je pense que tous les députés ont ressenti la même horreur. Je suis mère. Mes enfants ont le même âge que les jeunes qui assistaient à ce festival de musique. Nous avons tous été horrifiés par ce qui s'est passé.

Cependant, de mon point de vue, quand il ne reconnaît pas qu'au moins 40 000 Palestiniens ont également été tués, qu'ils ont eux aussi perdu la vie, il déshumanise les Palestiniens et les autres, et c'est terrible.

Il y a des députés qui parlent continuellement du refus de donner des armes à Israël. Le député comprend-il comment fonctionnent le Traité sur le commerce des armes et le droit canadien? La loi canadienne dit que nous ne pouvons pas envoyer d'armes à un pays qui est potentiellement en train de perpétrer un génocide. La Cour internationale de justice a admis l'existence d'un risque plausible de génocide; il est donc illégal pour le Canada d'envoyer des armes en ce moment même en Israël. C'est contraire à la loi canadienne. Il devrait le savoir.

*Article 52 du Règlement*

• (2230)

**M. Luc Berthold:** Madame la Présidente, je vais parler en anglais, car je pense que la députée n'a pas écouté mon discours.

Tout d'abord, c'est tout simplement faux. La Cour internationale de justice n'a jamais reconnu de génocide. Deuxièmement, à quand remonte la dernière fois où la députée a demandé au Hezbollah de cesser de tirer des roquettes sur Israël? À quand remonte la dernière fois où elle a condamné le Hamas pour avoir pris tous ces otages? À quand remonte la dernière fois où elle a fait quelque chose pour prouver qu'elle se préoccupe des deux camps?

**Mme Heather McPherson:** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement.

Je ne veux pas que le député induise la Chambre en erreur. En réalité, j'ai dit tout cela aujourd'hui même. J'ai demandé aujourd'hui même la libération des otages. Aujourd'hui, j'ai demandé...

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Cela relève du débat.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

**M. Irek Kusmierczyk (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, Lib.):** Madame la Présidente, le Québec compte l'une des plus grandes communautés libanaises de tout le Canada et je voulais demander à mon collègue s'il avait eu l'occasion de s'entretenir avec des membres de la communauté libanaise du Québec et de leur demander ce qu'ils pensaient des bombardements de leur pays et des déplacements massifs de populations qui ont dû fuir leurs communautés en raison des bombardements et des incursions.

A-t-il eu l'occasion d'écouter leurs réponses? Peut-il faire part à la Chambre de ce que les Canadiens d'origine libanaise au Canada, au Québec et dans sa circonscription lui ont dit lorsqu'il s'est entretenu avec eux?

**M. Luc Berthold:** Madame la Présidente, ils veulent se débarrasser du Hezbollah.

**M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC):** Madame la Présidente, selon moi, quand on examine le Hezbollah et le Hamas, on constate que ce sont des organisations terroristes financées, appuyées et armées par le régime terroriste de Téhéran. On ne cesse de dire à la Chambre qu'on veut un cessez-le-feu, mais je n'entends jamais les libéraux ou les néo-démocrates parler du gouvernement libanais. Pourquoi n'arrive-t-il pas à arrêter le Hezbollah? Pourquoi l'Autorité palestinienne n'arrête-t-elle pas le Hamas? Ils n'ont pas été capables de le faire, ce qui ne laisse pas d'autre option au gouvernement d'Israël que de se défendre et de se protéger, ce qui signifie qu'ils doivent pourchasser les terroristes qui attaquent leur pays et leurs citoyens.

Ma question à mon collègue est la suivante. Le gouvernement continue d'utiliser des fonds publics canadiens pour financer l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, qui aide des terroristes du Hamas à Gaza et au Liban. Le gouvernement devrait-il continuer à financer cet organisme ou devrions-nous cesser d'utiliser des fonds publics pour soutenir les opérations terroristes contre Israël?

[Français]

**M. Luc Berthold:** Madame la Présidente, le Canada devrait cesser de financer l'UNRWA, un groupe terroriste, un groupe dont on sait que des travailleurs ont participé à ce massacre du 7 octobre.

Cela a été clairement démontré. Il y a des preuves. C'est du concret. Non seulement nous devons cesser de financer l'UNRWA, mais nous devons aussi faire en sorte d'expulser du pays les 700 et quelques Gardiens de la révolution d'Iran. Je pense que le Canada doit en faire plus pour contrer les groupes terroristes qui tentent d'imposer de manière autoritaire leur vision et leurs façons de faire à des peuples qui ne demandent qu'à vivre comme les Canadiens, c'est-à-dire vivre en paix et jouir de leur liberté.

• (2235)

[Traduction]

**M. Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.):** Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Mont-Royal.

Je prends la parole à la Chambre au sujet de la situation au Liban.

[Français]

Comme on le sait, le Liban est le pays des cèdres, appelé à plusieurs reprises « la Suisse de l'Orient ». Le Liban est un membre fondateur des Nations unies; il y fut représenté par Charles Malik. C'est un pays édificateur et actif au sein de la Francophonie internationale. Ce beau pays a inventé l'alphabet et a construit le premier bateau de l'histoire pour mieux l'exporter et en faire profiter le reste du globe.

Le Canada, ses parlementaires et la communauté internationale ne peuvent pas rester silencieux face au sanglant conflit qui survient au Moyen-Orient. Nous devons continuer d'agir. Nous devons continuer de promouvoir la paix, juste et durable. Il faut surtout éviter que les plus vulnérables, les innocents, continuent d'être les proies de cette terrible guerre.

[Traduction]

Il y a une semaine, au premier jour du conflit au Liban, lorsque les téléavertisseurs ont explosé, 600 personnes sont mortes en une seule journée. Parmi elles se trouvaient des médecins et du personnel infirmier qui travaillaient dans des hôpitaux. Plus de 2 000 personnes ont été blessées, et les hôpitaux n'ont pas été en mesure de répondre aux besoins de ces patients. Le lendemain, il y a eu une explosion de walkie-talkies, qui a causé plus de 400 décès et quelques milliers de blessures.

Dans la salle d'opération de l'hôpital, il y avait un ophtalmologiste, qui est président de l'Université de Balamand. Je le connais très bien et je lui ai parlé. Dans une entrevue accordée à BBC News, il a déclaré: « Malheureusement, nous n'avons pas réussi à sauver beaucoup d'yeux. » Le Dr Elias Warrak a ajouté que plus de 60 % à 70 % des patients se sont retrouvés avec au moins un œil retiré. Il a dit: « Nous avons dû enlever les deux yeux à certains patients. Cela me bouleverse énormément. Au cours de mes 25 années de pratique, je n'ai jamais enlevé autant d'yeux qu'hier » en une seule journée. C'est horrible. Je suis certain que si l'un de mes collègues à la Chambre avait été témoin d'une telle situation, il serait bouleversé aussi.

*Article 52 du Règlement*

• (2240)

Je tiens à assurer aux députés que ni le peuple libanais ni le gouvernement libanais ne veulent la guerre. Ils recherchent la paix. Ce sont des gens qui méritent de vivre dans la dignité, de vivre dans la prospérité et d'avoir tout ce dont ils ont besoin dans leur vie quotidienne. Je pense que la meilleure solution, de même que la plus rapide, consiste à appliquer la résolution 1701 des Nations unies. Elle a été acceptée par les deux parties en 2006. Cette résolution doit être appliquée et respectée par les deux parties au conflit. Cela mettrait immédiatement fin à cette guerre et permettrait à la paix de prévaloir.

Je condamne le meurtre de tout être humain. Je ne suis pas un homme religieux, mais je suis né et j'ai été élevé dans la foi chrétienne et je respecte toutes les religions du monde. Je respecte les juifs, les musulmans, les chrétiens, les bouddhistes et tous les êtres humains. Notre religion chrétienne nous ordonne d'aimer même nos ennemis. Comment peut-on me demander d'approuver un meurtre? J'ai le profond sentiment qu'il s'agit d'un acte criminel, d'un acte de terrorisme, lorsqu'un être humain, un politicien, un dirigeant, un premier ministre, un président ou un État tue ou ordonne le meurtre d'un être humain. Nous n'approuvons pas un tel acte; nous devons le condamner. Nous devons travailler ensemble et faire prévaloir la paix.

La semaine dernière, j'ai été touché lorsqu'un de mes collègues juifs est venu me parler après notre caucus national. Il s'agit de député de Winnipeg-Centre-Sud. Il m'a demandé d'enregistrer une vidéo avec lui pour demander la paix. Je suis heureux et fier de l'avoir fait.

Je tiens également à remercier la population canadienne, le gouvernement du Canada et le premier ministre du Canada de l'aide financière rapide qu'ils ont fournie aux gens dans le besoin. En une seule semaine, plus d'un million de personnes ont été déplacées, la plupart à Beyrouth. Ces gens ont besoin d'eau potable, de nourriture et d'abri; le gouvernement, heureusement, n'y est pas. La corruption et l'incurie crasse ont également paralysé le pays et la population. J'aimerais demander à notre gouvernement et à tous les gouvernements du monde d'envoyer l'argent directement à la Croix-Rouge ou aux ONG qui sont enregistrées auprès des Nations unies, qui sont approuvées par les Nations unies ou qui en relèvent afin que l'argent parvienne aux gens qui en ont besoin.

Je termine mon intervention en disant que j'espère voir une paix permanente et durable entre les juifs, les musulmans et les Arabes de notre vivant. J'espère que la paix triomphera aux quatre coins du monde, ce qui ouvrira la voie aux générations à venir pour qu'elles puissent vivre en paix et en sécurité et qu'elles puissent profiter de la vie. J'ai beaucoup de choses à dire et je serai très heureux de répondre aux questions de mes collègues.

• (2245)

**Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Madame la Présidente, le député a parlé de l'aide humanitaire qui doit être acheminée aux Libanais. Dans ma circonscription, il y a un organisme incroyable, Cedars of Hope, qui fait justement cela. Il a commencé à envoyer de l'aide humanitaire après l'explosion au port de Beyrouth. Je sais à quel point les Libanais sont résilients et qu'ils persévèrent à reconstruire leur pays. La situation est vraiment désastreuse.

Ma question porte davantage sur toutes les mesures de soutien qui, selon le gouvernement du Canada, existent toujours. Cepen-

dant, des gens m'ont qu'ils ne peuvent pas prendre un vol, qu'ils ne peuvent pas se payer un billet d'avion à 15 000 \$ et qui ne peuvent même pas obtenir une place à bord d'un avion qui réussira à décoller. Ce sont des détails de logistique.

Le député pourrait-il nous parler de ce que ses concitoyens lui ont dit et des graves problèmes auxquels les Libanais sont confrontés simplement pour se rendre en lieu sûr et aux endroits où de l'aide humanitaire pourrait être acheminée?

**M. Fayçal El-Khoury:** Madame la Présidente, pendant plus de huit mois, le gouvernement, la ministre des Affaires étrangères et moi avons exhorté tous les Canadiens d'origine libanaise qui se trouvaient au Liban à revenir au Canada. Pendant huit mois, nous avons demandé aux Canadiens d'origine libanaise de ne pas se rendre au Liban. Ils ne nous ont pas écoutés.

Quoi qu'il en soit, nous faisons maintenant de notre mieux. Nous réservons des sièges à bord des avions commerciaux pour essayer de les aider à venir ici. En ma qualité de Canadien d'origine libanaise et de personne qui a diffusé les avertissements, je peux toutefois dire à la députée que, dans ce cas précis, je préférerais que l'argent aille aux personnes déplacées, car la plupart d'entre elles ont beaucoup plus besoin d'aide que les gens dont nous parlons.

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD):** Madame la Présidente, je sais que mon collègue a très bon cœur. Tout comme moi, le sort de tous ces Canadiens d'origine libanaise le préoccupe énormément. Il y a tellement de gens d'un bout à l'autre du pays qui sont en deuil et qui sont terrifiés par ce qui se passe dans la région et par le risque d'escalade.

Le ministre jordanien des Affaires étrangères a dit que Nétanyahou ne veut pas d'une solution à deux États. Lorsqu'on demande aux représentants israéliens quel est leur objectif final, ils n'ont que la guerre à la bouche, et rien d'autre.

Ce qu'on a constaté, c'est que l'escalade, les contre-attaques et les va-et-vient n'ont fait que blesser des civils, blesser des innocents, traumatiser des populations et détruire des villes et des communautés. À juste titre, les Libanais sont très inquiets que leurs villes et leurs communautés soient anéanties comme Gaza l'a été. Je me demande si le député peut nous parler de ce que ses concitoyens lui ont dit à ce sujet.

**M. Fayçal El-Khoury:** Madame la Présidente, la question de ma collègue me touche profondément.

Si nous regardons les nouvelles, nous voyons qu'en Israël, chaque jour, des foules qui comptent parfois jusqu'à des centaines de milliers de personnes manifestent contre le gouvernement pour lui demander de conclure une entente afin de libérer les otages et de rétablir la paix. On le voit des deux côtés. Je peux assurer à ma collègue que les Libanais ressentent la même chose. Les Libanais ne veulent pas de guerre. Le gouvernement du Liban ne veut pas de guerre.

Cependant, la seule façon de mettre fin à cette situation est de travailler ensemble, et ce sera la responsabilité des Nations unies, et surtout du pays le plus puissant des Nations unies, les États-Unis, de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour amener les deux parties à la table de négociation et les amener à travailler ensemble. Quand on pense à la prochaine génération, tout le monde doit faire un compromis difficile pour que quelques pays croient en une saine économie, en une saine...

*Article 52 du Règlement*

• (2250)

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Il est temps de reprendre le débat.

Le secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor a la parole.

**M. Anthony Housefather (secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor, Lib.):** Madame la Présidente, il y a une partie qui veut la guerre. Il s'agit de la République islamique d'Iran. Cet été, j'étais en Argentine. C'était le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'attentat à la bombe contre l'Association mutuelle israélite argentine, ou AMIA, qui a été l'attaque la plus meurtrière contre les Juifs entre l'Holocauste et ce qui s'est passé le 7 octobre dernier. Cet attentat, qui a eu lieu en 1994, a tué 85 personnes et en a blessé 300.

Qui a perpétré l'attentat? Un tribunal argentin a conclu cette année qu'il avait été ordonné par la République islamique d'Iran et exécuté par le Hezbollah, une organisation qui a tué et terrorisé des gens partout dans le monde, pas seulement en Israël, où des millions d'Israéliens vivent dans la terreur des roquettes que le Hezbollah lance à répétition contre leur pays, mais aussi ailleurs.

Pourquoi l'Iran veut-il cela? C'est parce que l'Iran veut semer la division. L'Iran veut que son horrible régime puisse violer impunément les droits de la personne sur son territoire, alors il crée le chaos à l'étranger. L'une des façons dont il sème le chaos, c'est en attaquant ce qu'il appelle le « régime sioniste » qui, selon le leader suprême d'Iran, devrait être éradiqué. L'Iran finance des organisations terroristes, comme le Hamas, le Hezbollah et le Djihad islamique, pour qu'elles fassent pleuvoir des roquettes sur Israël et qu'elles commettent des atrocités comme le massacre du 7 octobre, lors duquel plus de 1 200 personnes ont été tuées, des centaines de personnes ont été blessées et d'autres ont été prises en otages, dont beaucoup se trouvent encore dans des tunnels à Gaza. Voilà la situation dans laquelle se trouve Israël.

Je pense que personne dans cette enceinte, quel que soit le parti, n'a le monopole de la vertu. Tout le monde se soucie des civils qui souffriront, peu importe la région du monde, que l'on pense au Liban, à Israël, à l'Autorité palestinienne, à la bande de Gaza ou à l'Iran. Personne ne souhaite que des civils souffrent. L'enjeu, c'est la clarté morale avec laquelle on peut dire qui est responsable de ce qui se passe.

Ce soir, certains intervenants ont tenté de rendre Israël responsable de tous les événements qui se sont produits, alors qu'Israël a été attaqué le 7 octobre de l'année dernière et qu'il est la cible, depuis des années, de missiles lancés par le Hezbollah à partir du Liban parce que le gouvernement libanais, qui peut très bien être de bonne foi, est incapable de remplir ses obligations prévues dans une résolution de l'ONU indiquant que le Hezbollah doit quitter le Liban-Sud.

Si ce n'était du dôme de fer, un très grand nombre de civils israéliens se feraient tuer. Nous l'oublions toujours. Nous parlons sans cesse de pertes massives dans un endroit, mais pas dans l'autre, et c'est le dôme de fer qui explique cela. Israël se bat contre des organisations terroristes sur tous les fronts. Ce n'est pas un pays qui a soudainement décidé de commencer à lancer des bombes au hasard. L'idée que l'on puisse attribuer à un seul camp toute la responsabilité d'un conflit qui a commencé il y a plus d'une génération — et pas même en 1948, puisqu'il a commencé avant cela, mais disons en 1948 — est absolument incompatible avec les faits historiques.

J'ai décidé de revenir prononcer un discours ce soir parce que je voulais m'assurer que, de ce côté-ci de la Chambre, il y aurait des députés pour affirmer qu'il n'est pas honnête de prétendre qu'Israël est entièrement responsable de la situation actuelle. En fait, je pense qu'il est assez clair que l'Iran a une énorme part de responsabilité dans tout cela.

• (2255)

Je tiens également à dire dans le cadre de ce débat que la haine est une chose que nous détestons tous. La haine est une chose horrible, quel que soit le groupe visé, qu'il s'agisse des musulmans, des juifs, des gais, des chrétiens, des personnes de couleur ou de qui que ce soit d'autre. Cependant, il faut dire qu'au cours des 11 derniers mois, la communauté juive du Canada a été confrontée à une haine d'une ampleur que nous n'avions jamais vue de notre vie. Les juifs représentent environ 1,4 % de la population canadienne, alors qu'ils sont la cible de plus de la moitié des crimes haineux, parfois jusqu'à 70 %.

Il est insensé que des gens dans nos rues crient leur soutien à des organisations terroristes, arborent leur drapeau et disent aux juifs de retourner en Pologne. C'est horrible. Il est absurde que la police n'applique pas la loi lorsqu'elle voit des gens franchir cette limite, arborer le drapeau du Hezbollah et crier à des gens de retourner en Pologne.

J'aimerais proposer des solutions pour qu'on puisse dire beaucoup plus aisément que tous les ordres de gouvernement luttent contre la haine, car à l'heure actuelle, aucun gouvernement au monde ne lutte suffisamment contre l'antisémitisme. Au Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les administrations municipales n'en ont pas fait assez pour lutter contre l'épidémie d'antisémitisme qui sévit dans notre pays.

Les services de police sont de la compétence des municipalités. L'application du Code criminel est de la compétence des provinces. Il est injuste de reprocher tout ce qui arrive au gouvernement fédéral, comme certains tentent de le faire. Toutefois, cela ne veut pas dire que nous ne pouvons pas faire preuve de leadership, que le procureur général fédéral et le ministre de la Sécurité publique ne peuvent pas réunir les ministres provinciaux de la Sécurité publique et les procureurs généraux pour discuter de la haine et de l'antisémitisme, pour dire qu'il nous faut des procureurs spécialisés dans les crimes haineux qui se concentrent sur les crimes haineux, pour veiller à ce que la police ait une formation adéquate, pour faire en sorte que des unités de lutte contre les crimes haineux soient mises en place dans tout le pays et pour s'assurer que la police sait que les élus de tous les ordres de gouvernement — fédéral, provincial et municipal — la soutiendront quand elle fera appliquer la loi. Voilà ce dont nous avons besoin.

Il faut que Samidoun et les Houthis soient inscrits sur la liste des organisations terroristes, comme nous l'avons fait pour le Corps des Gardiens de la révolution islamique. Il faut que le Parlement du Canada crée une nouvelle infraction d'intimidation, un projet de loi relatif aux zones de sécurité, pour dire que, si quelqu'un essaie d'empêcher le passage à l'entrée ou à la sortie d'une école, d'un centre communautaire, d'un bâtiment communautaire ou d'un lieu de culte, il contrevient à une disposition précise du Code criminel. Encore une fois, cela ne veut pas dire que les provinces ne seraient pas mieux placées pour le faire. Les provinces et les municipalités pourraient facilement créer des zones tampons autour de ces bâtiments. C'est une honte qu'elles ne l'aient pas fait.

*Article 52 du Règlement*

Au cours de l'été dernier, les campus universitaires ont été ma priorité. Depuis juin dernier, je m'entretiens avec des représentants d'universités de partout au pays. J'ai travaillé avec Deborah Lyons, Universités Canada, le Regroupement des universités de recherche du Canada et des présidents d'université pour établir un ensemble de mesures que les universités devaient prendre. Nous avons travaillé ensemble pour veiller à ce que les universités s'engagent à appliquer leur code de conduite et à ce que les juifs soient inclus dans les programmes de diversité, d'équité et d'inclusion afin que les programmes relatifs à l'antisémitisme soient administrés par des groupes qui sont représentatifs de la communauté juive en général et qui appuient la définition d'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste. Même s'il s'agit d'une compétence provinciale, le comité de la justice s'en est mêlé. Nous avons tenu des audiences et nous allons produire un rapport.

Il y a des choses que nous pouvons faire pour nous attaquer à ce problème. Je demande à tous les députés de collaborer afin que nous comprenions bien ce qui se passe au Moyen-Orient et que nous nous attaquions à l'antisémitisme et à la haine au Canada.

• (2300)

**M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC):** Madame la Présidente, j'apprécie toujours les discours du député. Il est bon de savoir qu'il y a au moins une voix sensée au sein du caucus libéral.

J'ai une question à poser. C'est à propos du fait que le gouvernement affirme qu'Israël a le droit de se défendre, mais qu'il ne va pas l'aider à le faire, qu'il ne lui vendra pas d'armes. Je trouve cela très hypocrite. Le gouvernement ne peut pas dire, d'une part, qu'Israël a le droit de se défendre et, d'autre part, qu'il ne lui donnera pas les moyens de se défendre.

Je sais que nous pourrions soutenir qu'il pourrait se procurer des armes ailleurs, mais les actes du Canada servent d'exemple au reste du monde. Les gens qui ont proposé cette politique veulent que tous les autres pays adoptent une politique semblable, ce qui serait catastrophique pour Israël et vraiment problématique. J'aimerais savoir ce que le député pense de cette question en particulier.

**M. Anthony Housefather:** Madame la Présidente, en mars, j'avais voté contre la motion du NPD et c'était notamment pour cette raison. Je ne crois pas qu'il devrait y avoir de restrictions concernant l'approbation des envois vers Israël.

Les missiles iraniens envoyés sur Israël aujourd'hui sont l'exemple parfait. Il est absurde de dire qu'Israël est un ami et un allié, mais de lui refuser la possibilité de se défendre contre les missiles de l'Iran et du Hezbollah.

J'ai demandé au gouvernement de revoir cette restriction et de l'éliminer afin de s'assurer qu'Israël, un allié du Canada, soit en mesure de se défendre contre les nombreuses organisations terroristes qui le menacent sans arrêt. Je vais continuer de le faire. J'ai toujours maintenu la position que j'ai défendue en mars et que le député approuve, je le sais.

[Français]

**M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC):** Madame la Présidente, j'aimerais poser une question à mon collègue, qui est un député de Montréal.

À Montréal, il y a eu beaucoup d'actes de terrorisme envers la communauté juive au cours des dernières semaines et des derniers mois. Comment le député peut-il expliquer la position ambiguë de

son gouvernement relativement à la défense de la communauté juive de Montréal?

**M. Anthony Housefather:** Madame la Présidente, je peux certainement dire qu'il n'y a pas d'ambiguïté en ce qui a trait à la défense de la communauté juive de Montréal. Le gouvernement fédéral est absolument contre l'antisémitisme au Canada. Malheureusement, le problème, c'est que les conservateurs essaient de blâmer le gouvernement fédéral pour des décisions de la mairesse Plante, des décisions des autorités municipales et des décisions qui relèvent de la province.

Je dois dire que le premier ministre m'a demandé de me pencher sur ces questions. Je vais travailler étroitement avec les différents ordres de gouvernement pour essayer d'améliorer les choses à Montréal et partout au Canada. J'ai notamment travaillé avec l'Université McGill et avec les universités québécoises pour essayer d'améliorer la situation pour les étudiants sur les campus.

Je crois que la situation est meilleure cette année, même si ce n'est pas parfait.

[Traduction]

**M. Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.):** Madame la Présidente, le député pourrait-il donner plus d'information au sujet du projet de loi relatif aux zones de sécurité dont il a parlé et nous donner des précisions quant à son fonctionnement et à son efficacité?

**M. Anthony Housefather:** Madame la Présidente, l'un des problèmes concerne un certain nombre d'édifices communautaires juifs cette année, y compris à Montréal, dans ma propre circonscription, où des gens se sont rassemblés autour des édifices pour crier des propos haineux et bloquer l'entrée ou la sortie de ces édifices. C'était tout à fait inacceptable.

Les municipalités et les provinces peuvent mieux contrôler ce problème en adoptant des règlements de zonage au niveau municipal ou des lois au niveau provincial qui définissent des périmètres de sécurité.

Nous ne pouvons pas le faire, mais la mesure que nous pouvons prendre au niveau fédéral consisterait à modifier le Code criminel afin de créer une infraction d'intimidation qui stipulerait que toute personne qui bloque l'entrée ou la sortie de l'un de ces édifices se verra reprocher une infraction très précise au Code criminel. Cela permettrait plus facilement à la police d'utiliser un outil très simple pour empêcher que cela ne se produise.

• (2305)

**M. Don Stewart (Toronto—St. Paul's, PCC):** Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Calgary Nose Hill.

Mes pensées accompagnent les familles et les innocents qui sont actuellement en danger, alors que la guerre fait rage au Moyen-Orient. À la communauté juive de Toronto, du Canada et du monde entier, je dis *shanah tova*.

Ce n'est pas le genre de monde que nous voulons, mais il en est ainsi depuis le 7 octobre 2023, quand le Hamas s'est livré à un massacre violent en Israël. J'ai écouté attentivement le débat de ce soir et je remercie les députés des deux côtés de la Chambre de leurs observations. Nous discutons d'une question sérieuse et nous sommes tous préoccupés par la dévastation au Moyen-Orient et pour les Canadiens qui se trouvent dans la région. Je les exhorte à quitter la région.

*Article 52 du Règlement*

Comme tous les Canadiens, je suis extrêmement préoccupé pour ceux qui sont pris dans le tourbillon de la violence, en particulier au Liban, où les gens ne cherchent qu'à vivre paisiblement. Cependant, d'autres habitants du Liban n'ont pas le même objectif. Leur but est de provoquer la destruction. Leur objectif est de détruire Israël. Je parle de l'organisation militante terroriste Hezbollah.

Le Hezbollah existe dans le but de détruire Israël. Soyons clairs: le Hezbollah n'est pas le gouvernement du Liban et ne représente pas le peuple libanais. Ce qu'il représente, c'est la haine. Il est un allié maléfique de la République islamique d'Iran, dont il exécute les vœux odieux. Il s'agit d'une organisation terroriste qui travaille de concert avec l'Iran dans le but d'éliminer Israël, notre allié et ami. Le Hezbollah fait pleuvoir des roquettes sur les habitants du nord d'Israël depuis plus de 11 mois. Le Hezbollah a forcé 60 000 Israéliens à fuir leur foyer. Le Hezbollah, par ses actions, a rendu la vie misérable aux gens de tout le Moyen-Orient, et il faut l'arrêter.

Pendant ce temps, comme nous devrions le savoir, Israël, comme tout autre État, a pour priorité absolue la défense et la sécurité de ses citoyens.

Je veux expliquer pourquoi, de ce côté-ci de la Chambre, nous appuyons fermement Israël. Il y a cinq ans, on a demandé à l'ancien premier ministre Stephen Harper pourquoi il appuyait Israël. Il a répondu: « Pourquoi est-ce que je n'appuierais pas Israël? » Il a ajouté:

Pourquoi n'appuierais-je pas un pays démocratique comme le nôtre où les élections ouvertes, la liberté d'expression et la tolérance religieuse sont la norme au quotidien? Pourquoi n'appuierais-je pas un pays doté d'une presse libre et dynamique et d'un système judiciaire indépendant? Pourquoi n'appuierais-je pas un partenaire commercial précieux et une source incroyable d'innovations technologiques? Pourquoi n'appuierais-je pas notre allié le plus important au Moyen-Orient et dans la lutte internationale contre le terrorisme?

Dans un monde rationnel, dans un monde où le simple bon sens prévaut, la question « pourquoi soutenez-vous Israël? » équivaudrait à demander « pourquoi soutenez-vous l'Australie ou le Canada? » Cependant, nous ne vivons pas dans un monde rationnel et plein de bon sens. Il faut donc faire valoir Israël, encore et encore. Pour ma part, je suis heureux de le faire.

L'ancien premier ministre Stephen Harper avait raison. Il a démontré des principes clairs. De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons qu'Israël a le droit de se défendre contre l'Iran, qui a aujourd'hui lancé 181 missiles balistiques contre 10 millions de civils israéliens.

Contrairement au secrétaire général de l'ONU, je vais nommer la République islamique d'Iran, le Hezbollah et le Hamas, qui doivent déposer les armes et s'engager à cesser leur agression contre Israël. N'oublions pas que c'est le Hamas qui a effectué son incursion et son raid en Israël il y a près d'un an aujourd'hui. Cette descente barbare, qui a été condamnée sans équivoque par tous les êtres humains civilisés, comprenait le massacre de 1 200 personnes et la capture de 251 civils, dont 101 sont toujours en captivité, mais pas tous parmi les vivants.

N'oublions pas ces captifs, maintenant que le conflit s'intensifie, précipité par l'axe diabolique de la résistance commandée par la République islamique. À bien des égards, le Hezbollah a été affaibli, mais il n'a pas été vaincu. Israël a détruit les munitions et les dépôts de roquettes du Hezbollah pour défendre le peuple israélien.

• (2310)

On a tué le chef du Hezbollah et plusieurs membres importants du Hezbollah pour rendre l'organisation moins efficace, mais mal-

gré cela, rien n'indique la moindre volonté d'envisager un cessez-le-feu. C'est parce que ces gens agissent comme mandataires de la République islamique d'Iran, qui peut tolérer que de nombreux membres du Hezbollah et civils libanais meurent avant d'envisager un cessez-le-feu. C'est honteux.

Un adversaire rationnel capitulerait ou demanderait un cessez-le-feu avant qu'on lance une invasion terrestre, mais ces organisations terroristes ne sont pas rationnelles. Il est impossible de négocier avec des terroristes, et c'est une politique de longue date du Canada, mais les tirs de roquettes ne cessent pas.

Certains députés préconisent la diplomatie, mais comment croient-ils que la diplomatie peut fonctionner avec les organisations terroristes? Nous voulons tous la fin des combats, comme en témoignent les observations des députés, mais en l'absence d'un engagement ferme de la part du Hamas, du Hezbollah et de l'Iran de cesser les tirs de missiles et de roquettes, je ne vois pas comment on peut mettre fin aux combats.

Je veux parler d'une question qui me laisse encore perplexe. Au cours de la période des questions aujourd'hui, le chef de l'opposition a demandé si le gouvernement déclarerait qu'Israël a le droit de se défendre. Après tout, la République islamique d'Iran a envoyé quelque 200 missiles sur Israël. Dans sa réponse, la ministre des Affaires étrangères n'a rien dit du droit d'Israël de se défendre. Au lieu de cela, elle a dit qu'elle avait communiqué avec son homologue israélien. Oui, elle a condamné l'attaque de l'Iran, ce qui va de soi, mais le reste de sa réponse peut difficilement être interprété comme un appui solide à notre allié.

J'aimerais que la Chambre réfléchisse au déclin de la société canadienne, à la violence, aux manifestations non pacifiques, à l'antisémitisme et à la criminalité. Ce qui se passe à l'étranger a de profondes répercussions chez nous.

Plusieurs députés ont dit, à juste titre, que les événements récents ont affecté leurs concitoyens. Dans ma circonscription, Toronto—St. Paul's, les terribles événements au Moyen-Orient ont eu d'importantes répercussions. Des gens que je représente m'ont dit que leurs enfants ont peur d'aller à l'école, qu'ils ne se sentent pas en sécurité dans nos rues et qu'ils sont attristés et horrifiés par toutes ces violences au Moyen-Orient. Certains sont contre Israël, ou du moins, contre le gouvernement israélien. On doit s'y attendre dans une société pluraliste, mais ils sont tous unis dans leur vœu de paix, leur souhait d'un monde sans terrorisme. Ils veulent un cessez-le-feu, puis la paix.

Certains députés savent d'après mon premier discours ici que j'accorde une grande valeur à l'histoire de notre pays. C'est pourquoi j'ai été particulièrement impressionné par le discours prononcé par le député de Wellington—Halton Hills dans le cadre du débat de ce soir.

En guise de conclusion, j'aimerais citer les paroles de notre ancien premier ministre, le très honorable Brian Mulroney. Il était lui aussi un ardent défenseur d'Israël. Pas plus tard que l'an dernier, il a déclaré: « Je considère que le Canada ne peut adopter qu'une position d'appui total à Israël, en plus de mener une campagne de dénonciation de ce groupe criminel [qu'est le Hamas]. » Nous pouvons certainement ajouter le Hezbollah à cette liste.

*Article 52 du Règlement*

Soyons clairs: personne ne veut la guerre, du moins, personne en dehors de la République islamique d'Iran, comme on a pu l'entendre plus tôt ce soir, mais personne ne veut non plus être exposé au terrorisme du Hezbollah. Ces organisations terroristes sèment la destruction et la dévastation partout au Moyen-Orient depuis des décennies. Il est temps qu'elles cessent leurs attaques.

Nous sommes solidaires d'Israël, la seule démocratie de la région. D'où je viens, les démocraties sont solidaires.

• (2315)

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD):** Madame la Présidente, les conservateurs ont beaucoup parlé ce soir, à tort selon moi, du droit international. L'article 2.4 de la Charte des Nations unies dit ceci: « Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État [...] » La Force intérimaire des Nations unies au Liban a publié une déclaration selon laquelle « tout passage vers le Liban constitue une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban, ainsi qu'une violation de la résolution 1701 ».

Le Parti conservateur du Canada ne considère-t-il pas que la souveraineté du Liban est importante?

**M. Don Stewart:** Madame la Présidente, le Hezbollah est décrit comme un État dans l'État, comme certains en conviendront. En exerçant son droit de se défendre, Israël s'en prend à cet État dans l'État que nous appelons le Hezbollah. Il s'agit d'une guerre contre le groupe terroriste Hezbollah et non contre le peuple libanais.

**M. Anthony Housefather (secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor, Lib.):** Madame la Présidente, je veux revenir sur la dernière question. Ce que j'en comprends, c'est qu'on pense maintenant que, selon les Nations unies, un pays qui fait l'objet d'attaques de missiles de la part d'un autre pays n'est pas autorisé à répondre. La députée pense-t-elle qu'il s'agit là d'une proposition logique de la part du NPD?

**M. Don Stewart:** Madame la Présidente, je suis d'accord avec le député pour dire que si un pays est attaqué par un autre — et comme nous le savons, le Hezbollah a lancé quelque 8 000 roquettes sur Israël au cours des derniers mois —, il n'y a qu'une chose que ce pays peut faire pour se défendre, et c'est de riposter dans la direction d'où les missiles sont partis.

**L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC):** Madame la Présidente, je veux citer l'article 51 de la Charte des Nations unies. « Aucune disposition de la présente Charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un membre des Nations Unies est l'objet d'une agression armée [...] ».

J'aimerais entendre les observations du député sur le droit de l'État d'Israël à se défendre, en vertu de l'article 51 de la Charte des Nations unies.

**M. Don Stewart:** Madame la Présidente, oui, Israël est tout à fait en droit de se défendre en vertu de cet article de la Charte, comme elle le fait à l'heure actuelle.

**Mme Heather McPherson:** Madame la Présidente, bien sûr, la Charte ne s'appliquerait qu'à Israël pour qu'il se défende à l'intérieur de ses frontières. Elle ne vise pas à causer du tort aux civils.

Plus tôt dans la soirée, le député a posé une question au sujet de l'embargo sur les armes que les néo-démocrates demandent au gou-

vernement d'imposer. Au Canada, il existe un traité sur le commerce des armes parce que nous sommes signataires de la Convention sur le génocide, qui stipule que nous ne pouvons pas envoyer d'armes à un pays qui se livre peut-être à un génocide. Selon la justice internationale, il est plausible qu'il y ait un génocide. La Convention sur le génocide n'exige aucune preuve de génocide; elle exige qu'un génocide soit plausible ou probable. La loi n'autorise donc pas le Canada à envoyer des armes à Israël en ce moment.

Je me demande si le député a quelque chose à dire à ce sujet ou s'il a besoin de l'aide des députés d'arrière-ban pour l'aider à interpréter le droit international.

**M. Don Stewart:** Madame la Présidente, de toute évidence, la députée néo-démocrate n'est pas du côté d'Israël dans ce dossier. Étant donné qu'Israël est la seule démocratie au Moyen-Orient, il est plutôt surprenant que nous ne puissions pas nous porter à la défense de notre allié là-bas.

Israël se protège, il protège la démocratie occidentale et il protège tous les députés qui siègent à la Chambre.

• (2320)

**L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC):** Madame la Présidente, pendant que je prends la parole ce soir, des millions d'Israéliens regardent le soleil se lever après avoir passé la nuit dans des bunkers parce que la région criminelle de Téhéran a lancé près de 200 missiles balistiques dans leur direction. Je suis ici pour plaider en faveur de notre devoir en tant que Canadiens dans ce conflit.

Premièrement, il est de notre devoir de soutenir et de proclamer le droit d'Israël de se défendre. C'est on ne peut plus clair. Israël est la terre ancestrale du peuple juif, et l'État d'Israël est la patrie du peuple juif. C'est un fait qui est clair. Le 7 octobre, le régime terroriste de Téhéran et les factions qui agissent pour son compte ont violé le droit international et déclenché une guerre au Moyen-Orient. Ce sont eux qui ont rompu le cessez-le-feu et qui ont choisi d'alimenter le conflit. Les seuls groupes qui nient ce fait sont les régimes extrémistes qui souhaitent la destruction du peuple juif.

Deuxièmement, il est de notre devoir de reconnaître que la souffrance, l'instabilité, la mort et la destruction au Moyen-Orient sont causées par des entités terroristes: le Hamas, le Hezbollah, le mouvement houthiste et le Corps des Gardiens de la révolution islamique. Elles rejettent le droit d'Israël d'exister, veulent la mort du peuple juif et souhaitent la fin des pays démocratiques. Ces groupes sont responsables de la mort d'un nombre incalculable d'Israéliens, de Canadiens, d'Américains et de personnes dans le monde entier. C'est aussi un fait qui est clair.

Troisièmement, il est de notre devoir de reconnaître que, même si nous sommes à mille lieues, ici au Canada, de la réalité physique de ce conflit, nous sommes néanmoins dans son orbite. La résistance au régime génocidaire de Téhéran et à tous ses mandataires terroristes, comme le Hamas, le Hezbollah, les Houthis et d'autres, ne peut être laissée à Israël seul. Ces groupes terroristes ne veulent ni négocier ni désamorcer cette position. Ils veulent tuer des Juifs et mettre un terme à Israël.

*Article 52 du Règlement*

Il est dangereusement naïf de croire que ces groupes, qui ont tué des Juifs et asservi des femmes et des minorités sexuelles tout au long de leur existence, vont changer d'objectif parce que quelqu'un leur a demandé poliment de le faire. Ces groupes terroristes savent que la désescalade est un euphémisme moderne pour désigner l'apaisement. Ils savent que l'apaisement n'a jamais arrêté un régime tueur de Juifs.

En tant qu'épouse d'un ancien combattant faisant partie d'une famille militaire à plus d'un titre — et je salue le CVMA OK-1 au passage —, je ne le sais que trop bien. Mon cœur le sait, ma famille le sait aussi. Ces régimes ne s'arrêteront pas si nous leur demandons gentiment. Voilà qui ne fait aucun doute.

Quatrièmement, il est si facile pour nous, ici, dans le confort et la sécurité de notre pays, de nous complaire dans notre décadence et de prendre des positions intellectuelles sur ce conflit. Nous ne sommes pas entassés dans des bunkers et nous n'avons pas à craindre que nos proches se fassent assassiner, kidnapper ou violer par des organisations terroristes.

Nous devons soutenir ceux qui luttent contre cette terreur, ceux qui appuient le droit des Juifs d'exister dans leur terre ancestrale et la liberté qu'apportent les valeurs démocratiques que sont les droits de la personne. En effet, agir autrement serait l'antithèse du pluralisme canadien. Si les députés ne sont pas prêts à lutter contre les régimes terroristes meurtriers qui veulent mettre fin à nos valeurs démocratiques et tuer les Juifs, je crains pour plus que l'État d'Israël. Je crains pour la viabilité de la souveraineté du Canada.

Cinquièmement, et c'est peut-être le point le plus important, nous devons demander que le gouvernement fédéral cesse d'aborder ce conflit de façon démagogue. Le Canada est peuplé de personnes de partout dans le monde et de toutes les confessions, mais au lieu de projeter une identité nationale qui unirait les nombreuses personnes formant cette nation, le gouvernement libéral prétend depuis longtemps qu'il n'existe pas d'identité nationale ni de valeurs communes autour desquelles les personnes qui vivent sur ces terres peuvent se rallier. Je rejette cette idée.

Les libéraux tentent de diviser les diverses diasporas au pays. Ce conflit montre jusqu'où ils sont prêts à aller pour atteindre cet objectif politique. Au lieu de condamner instantanément les atrocités commises par le régime criminel de Téhéran aujourd'hui ainsi que par ses mandataires contre le peuple juif et les civils innocents qui vivent dans les territoires palestiniens et au Liban, les libéraux attendent. Ils attendent très longtemps.

Les libéraux mettent des heures à tâter le terrain et tiennent des groupes de discussion pour déterminer la faveur de quel groupe ils ont le plus de chances de gagner. Puis, ils dépêchent des députés d'arrière-ban de leur caucus et leur font adopter des positions diamétralement opposées. Ce n'est pas juste, cela non plus. Ensuite, la ministre des Affaires étrangères fait une timide déclaration, laissant entendre par endroits qu'Israël n'a pas le droit de se défendre. Alors seulement, quelques heures ou quelques jours plus tard, selon le cas, le premier ministre intervient, présentant une déclaration édulcorée qui laisse beaucoup de place à l'interprétation.

• (2325)

Pourquoi les libéraux agissent-ils ainsi? Parce qu'ils sont en chute libre dans les sondages et qu'ils ont perdu la capacité d'inspirer le Canada en adoptant une position courageuse. Ils agissent ainsi parce que leur caucus est divisé derrière un chef inefficace et inapte, ainsi qu'une ministre des Affaires étrangères qui planifie sa

candidature à une course à la direction pour le remplacer. Elle commence par calculer le nombre de cartes de membre qu'elle peut vendre au sein des groupes de la diaspora au lieu de faire ce qui est juste pour les personnes touchées par ce conflit, qu'elles soient palestiniennes, libanaises ou israéliennes. C'est dégoûtant. Il y a certains mots qu'on utilise pour désigner le genre de personnes qui font ce que le premier ministre et la ministre des Affaires étrangères font en ce moment, mais aucun d'entre eux ne serait considéré comme du langage parlementaire.

L'effet net de l'incompétence des libéraux est ressenti par les communautés minoritaires au Canada. À Calgary, où j'habite, l'incapacité du gouvernement fédéral à défendre ce qui est juste est clairement la raison de cette insécurité et c'est la raison de la montée de l'antisémitisme au pays. Si le gouvernement fédéral, le premier ministre et la ministre des Affaires étrangères continuent de dire que c'est correct, de faire des clins d'œil, de hocher la tête ou de se fermer les yeux quand il faut du courage, comme ils ferment les yeux devant le régime génocidaire de Téhéran et ses mandataires, alors qui arrêtera ceux qui ont des croyances extrémistes au pays, et qui prendra les moyens pour les arrêter au Canada? La réponse est « personne » et c'est exactement ce que nous constatons dans les rues de tout le pays. C'est la raison pour laquelle les membres de la communauté juive de Calgary, au lieu de lancer les grandes fêtes demain soir et de penser au souper du Nouvel An juif avec leur famille et leurs amis, doivent penser à des mesures de sécurité pour s'assurer que toute la communauté pourra se rendre à la synagogue et se réunir en sécurité. C'est la raison pour laquelle les étudiants universitaires de la communauté juive de Calgary disent qu'ils ne veulent pas faire la promotion des activités juives sur les campus par crainte de représailles. À l'approche de Rosh Hashanah et du Yom Kippour, tous ces gens devraient pouvoir se réunir fièrement en tant que Juifs sans subir la haine et la peur dont ils font l'objet sans arrêt depuis 11 mois.

Par conséquent, je suis fier de prendre la parole en solidarité avec eux pour exiger ce qui suit: que le gouvernement fédéral reconnaisse que les souffrances des Palestiniens, des Israéliens, des Libanais, des Iraniens, des Syriens et des Yéménites découlent directement et uniquement des actions meurtrières du régime terroriste génocidaire de Téhéran et des groupes agissant pour son compte; que le gouvernement fédéral canadien exige la libération immédiate des otages israéliens et que le régime iranien et les groupes agissant pour son compte déposent immédiatement les armes et cessent leurs attaques contre Israël; que le gouvernement canadien appuie sans équivoque le droit d'Israël de se défendre, ce qui signifie rejeter sans équivoque les demandes visant à mettre fin aux expéditions d'armes destinées à Israël; que le gouvernement canadien rejette unilatéralement la campagne antisémite Boycott, désinvestissement et sanctions; que le gouvernement canadien reconnaisse publiquement l'échec manifeste à appliquer la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui vise à désarmer le Hezbollah et à l'empêcher de se réarmer; que le gouvernement canadien rejette la reconnaissance d'un État palestinien tant que règne le Hamas, une organisation terroriste responsable de la mort et de la destruction d'innombrables personnes, et ce, sans condition; et que le gouvernement fédéral cesse immédiatement de financer l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, dont des employés ont participé à la perpétration du massacre du 7 octobre.

*Article 52 du Règlement*

Cet après-midi, une personne que je connais en Israël m'a envoyé une photo d'elle et de ses filles dans leur bunker. J'ai été frappée par les yeux de ses filles, qui étaient marqués par la normalisation des attaques quotidiennes contre leur nation, leur ethnie et leur foi, mais qui affichaient aussi un regard de défiance et de confiance. Ce regard du peuple israélien est un signe d'espoir, tant pour Israël que pour le monde entier et tous les députés de la Chambre. Dans leurs yeux, j'ai vu la paix issue de la force de caractère. Espérons que nous saurons tous voir la même chose.

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD):** Madame la Présidente, dans le discours qu'elle vient de prononcer, la députée a parlé du 7 octobre. Ce fut une journée horrible. Nous convenons tous qu'il s'agissait d'un horrible attentat terroriste commis contre Israël. Cependant, ce n'est pas là où l'histoire a commencé. Je pense que nous pouvons tous convenir que des choses se sont produites et qu'il y a des conflits dans cette région depuis très longtemps. Je sais que la Cour internationale de justice a déclaré dans une décision que l'occupation de la Cisjordanie par Israël est illégale.

J'aimerais que la députée nous dise quelle est la position du Parti conservateur en matière de droit international. La députée et le Parti conservateur du Canada appuient-ils la Cour pénale internationale et la Cour internationale de justice en toutes circonstances, au lieu de faire des choix arbitraires, comme l'ont fait d'autres gouvernements?

• (2330)

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Madame la Présidente, le Parti conservateur du Canada appuie sans réserve le droit international. C'est pourquoi nous rejetons, dénonçons et condamnons l'Iran, le régime terroriste génocidaire de Téhéran, qui lance des missiles sur des civils innocents en Israël. Le meurtre de milliers de Juifs par le Hamas me semble être une violation assez grave du droit international. Je rejette ces actes. Je suis absolument contre tout cela.

Nous avons besoin du droit international pour mettre en œuvre des mesures comme la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, ce que les Nations unies n'ont clairement pas fait. Les Nations unies n'ont appliqué aucune loi qui protégerait le droit d'exister d'Israël. Ce que la députée d'en face a systématiquement omis de faire, c'est de commencer ses questions en disant qu'elle appuie le droit d'Israël d'exister et qu'elle rejette le régime iranien, tous ses mandataires terroristes et les activités terroristes auxquelles ils soumettent les Juifs et toute la région du Moyen-Orient depuis des années, ainsi que les attentats qui ont tué des Canadiens, des Américains et d'innombrables autres personnes et qui constituent des violations directes du droit international.

**M. Anthony Housefather (secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor, Lib.):** Madame la Présidente, la Cour internationale de justice a rendu une décision, non pas sur la Cisjordanie, mais sur l'allégation de génocide, que la députée d'Edmonton Strathcona a citée à maintes reprises. J'aimerais citer un article de la BBC: L'interprétation « selon laquelle la Cour considère qu'il est "plausible" de conclure qu'Israël commet un génocide à Gaza » a été contestée et rejetée par « Joan Donoghue, la présidente de la Cour internationale de justice au moment de cette décision [Elle] a dit dans une entrevue à la BBC que ce n'était pas ce que la Cour avait décidé. »

Puis-je demander à la députée de Calgary Nose Hill si elle est au courant de cette allégation et de la façon dont le NPD l'interprète par rapport à la réalité?

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Madame la Présidente, voici ce qui n'est pas matière à débat. Le régime terroriste de Téhéran a déclaré que tous les Juifs doivent mourir et qu'il faut éliminer l'État d'Israël. À mon avis, cela ressemble à une intention génocidaire. Il y a aussi le Hamas, qui a déclaré que tous les Juifs devaient mourir, puis a décidé d'en tuer quelques milliers. Il a ensuite déclaré vouloir tuer encore d'autres Juifs et anéantir Israël. Leurs partisans, y compris ceux au Canada, sont en deuil. Ils affirment essentiellement que ce qui s'est produit le 7 octobre était justifié. Voilà des activités génocidaires, à mon avis. Voilà ce qui devrait préoccuper la Chambre. Nous devons soutenir Israël et son droit à se défendre.

**Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC):** Madame la Présidente, j'aimerais d'abord remercier la députée de Calgary Nose Hill pour ses efforts, et je sais que l'ensemble de la communauté juive du Canada la remercie pour ses efforts et son soutien indéfectible beau temps, mauvais temps.

Je n'ai qu'une seule question à lui poser et j'espère qu'elle pourra y répondre pour la Chambre: pourquoi fait-elle cela?

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Madame la Présidente, en tant que législatrice canadienne, pour moi, il ne s'agit pas d'appuyer un groupe ou un autre. Cela n'a rien à voir avec les Juifs, les musulmans, les chrétiens ou les hindous, mais tout à voir avec le fait que, pour maintenir le pluralisme dans notre pays, nous devons nous concentrer sur nos droits souverains en tant que Canadiens. Cela signifie défendre les valeurs démocratiques dans le monde entier sans tergiverser ou prétendre que nous pouvons apaiser des régimes qui ont déclaré leur intention de détruire notre pluralisme.

J'aime profondément tous les membres de ma collectivité. Je sais à quel point la communauté palestinienne souffre et je comprends à quel point les Juifs de ma collectivité ont peur. Par contre, pour les représenter en tant que législatrice canadienne, je dois d'abord défendre leurs droits souverains, ce qui signifie que je dois me ranger du côté de nos alliés démocratiques comme Israël.

**M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.):** Madame la Présidente, je remercie tous les députés qui ont participé au débat d'urgence de ce soir sur la situation au Liban. À maintes reprises, nous avons pu voir les crises qui ravagent le Moyen-Orient s'intensifier et faire d'innombrables victimes civiles innocentes. De nombreux Canadiens, dont certains ont des liens familiaux dans la région, suivent de près la crise actuelle et demandent à juste titre au gouvernement libéral d'agir, de prendre toutes les mesures diplomatiques nécessaires pour désamorcer le conflit, de collaborer avec d'autres membres de la communauté internationale pour obtenir un cessez-le-feu immédiat et de veiller à ce que tous les Canadiens et leurs proches dans la région reçoivent de l'aide pour se mettre en sécurité.

Nous avons la chance d'avoir, au Canada, une importante communauté libanaise qui s'est établie depuis longtemps dans toutes les collectivités de notre vaste pays. Le Liban est également un pays cible de la Stratégie du Canada au Moyen-Orient. C'est pourquoi le Canada a versé au Liban, depuis 2016, plus de 548 millions de dollars en aide humanitaire, en aide au développement et en programmes de renforcement des capacités antiterroristes.

*Article 52 du Règlement*

Il y a quelques jours, la ministre des Affaires étrangères a pris la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies pour demander explicitement la désescalade des tensions et la protection des civils contre l'horreur de l'escalade de la violence au Liban et en Israël. Pour reprendre les propos de la ministre Joly, le conflit...

• (2335)

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Le député sait que nous ne pouvons pas désigner les députés par leur nom.

**M. Ali Ehsassi:** Madame la Présidente, la ministre a dit: « Le conflit entre Israël et le Hezbollah est intolérable et présente un risque inacceptable d'escalade régionale plus large. » Compte tenu des missiles qui ont été lancés par le régime iranien aujourd'hui, je pense que nous pouvons convenir que la déclaration de la ministre était prémonitoire et exacte.

Lors du même discours prononcé à l'ONU il y a quelques jours, la ministre a aussi déclaré ceci: « Nous craignons qu'une guerre entre Israël et le Hezbollah ait des conséquences dévastatrices, tout en exacerbant les crises humanitaires, économiques et politiques déjà graves au Liban. » La ministre a également fait preuve de clairvoyance à cet égard.

Au cours de la dernière semaine, plus d'un million de personnes ont été déplacées au Liban. De plus, des dizaines de milliers d'Israéliens ont dû quitter leur foyer dans le Nord d'Israël. Il faut mettre fin aux souffrances de tous les côtés. Toutes les parties doivent respecter la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies. Les frontières de la zone de sécurité de l'ONU ont été violées, et il est essentiel qu'Israël et le Hezbollah conviennent d'un cessez-le-feu immédiat qui permettrait aux civils israéliens et libanais de rentrer chez eux et de vivre en paix.

Évidemment, une telle situation humanitaire ne peut pas durer. Plus le conflit fera rage, plus il marquera de vies innocentes et plus ces cicatrices seront profondes. À un moment comme celui-ci, nous devons tous prendre le temps de réfléchir à la dévastation que nous avons observée dans la région au cours de l'année écoulée, après les odieux attentats terroristes perpétrés contre Israël le 7 octobre 2023 et l'invasion israélienne de la bande de Gaza qui s'en est suivie. Nous devrions tous être horrifiés que d'innocents civils israéliens et palestiniens payent le prix ultime de l'échec d'un cessez-le-feu pourtant si nécessaire. Nous avons vu les extrémistes de tous les camps dicter le cours du conflit.

Plus d'une centaine d'otages israéliens ne sont toujours pas rendus chez eux après avoir été capturés par l'entité terroriste Hamas. En outre, les combats ont déplacé la quasi-totalité de la population de la bande de Gaza. S'il y a une leçon à tirer de l'expérience de l'année écoulée, c'est que les Palestiniens innocents, femmes et enfants, ne devraient pas avoir à faire les frais de la victoire contre le Hamas. De même, les civils libanais ne devraient pas subir les conséquences des actions terroristes du Hezbollah. Au contraire, les Libanais devraient avoir le droit de vivre en paix et en sécurité dans tout le pays.

Par conséquent, le gouvernement doit demeurer ferme dans sa détermination à obtenir un cessez-le-feu immédiat et à prendre des mesures diplomatiques concrètes en ce sens. Il s'agit notamment de tirer parti de notre influence dans la région pour faire pression sur toutes les parties afin de désamorcer la situation. Nous devrions tous maintenir notre engagement envers l'aide humanitaire et médi-

cale pour tous les civils déplacés dans la région. Le Canada ne devrait jamais encourager la violence. Nous devons aux Libanais...

• (2340)

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Le secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères invoque le Règlement.

**L'hon. Robert Oliphant:** Madame la Présidente, le député partage son temps de parole, mais il doit l'indiquer dans son discours.

**M. Ali Ehsassi:** Madame la Présidente, j'allais dire que nous devons aux Libanais, aux Palestiniens et aux Israéliens de nous joindre à nos alliés de la communauté internationale pour assurer la paix et la stabilité dans la région, et que je partage mon temps de parole avec le député de Don Valley-Ouest.

**L'hon. Robert Oliphant (secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Madame la Présidente, je remercie le député de Willowdale d'avoir partagé son temps de parole avec moi.

Je commencerai ce soir en disant qu'il y a peu de pays qui me tiennent plus à cœur que le Liban. Peu de peuples me sont aussi chers que le peuple libanais depuis mon tout premier voyage là-bas en 1982, où j'ai vécu la guerre avec les habitants du Liban. La dernière explosion de violence s'inscrit dans un long cycle de quelque 50 ans de chaos, d'interruption, de guerre, de conflit civil et de conflit international, qui n'a cessé d'affliger le peuple libanais.

Le 7 octobre a toutefois marqué un tournant. Cette attaque du Hamas contre Israël et les Israéliens est un crime odieux et horrible contre l'humanité et contre le peuple d'Israël. Le Hezbollah, son organisation terroriste sœur, n'a cessé depuis de lancer des roquettes sur Israël. L'attaque lancée aujourd'hui contre Israël par l'Iran, un État qui soutient le terrorisme, est dévastatrice.

Nous avons des rapports qui font état de centaines de missiles balistiques à longue portée, dont certains ont frappé Tel-Aviv et Jérusalem. Le gouvernement condamne sans équivoque cette nouvelle escalade sans précédent qui a contraint des millions d'Israéliens, de Libanais et de Palestiniens à se mettre à l'abri. Nous voulons qu'il soit absolument clair à la Chambre que nous affirmons le droit d'Israël de se défendre dans le respect du droit international. Les attaques du Hezbollah, du Hamas et de l'Iran contre Israël tuent non seulement des Israéliens, mais aussi des civils dans d'autres pays; elles déstabilisent la région et risquent de transformer ce conflit en une guerre régionale plus vaste.

Le Canada fera tout ce qui est en son pouvoir pour continuer de rendre l'Iran comptable de son rôle dans le financement des organisations terroristes. Nous sommes l'un des cinq pays à avoir inscrit le Corps des Gardiens de la révolution islamique sur la liste des organisations terroristes. Nous exhortons toutes les parties concernées à respecter le droit humanitaire international, à protéger les civils, à protéger les travailleurs humanitaires et à éviter tout acte qui pourrait attiser davantage cette guerre.

Ce soir, nous sommes très préoccupés par le sort des civils au Liban, dont des milliers sont Canadiens. La sécurité des Canadiens au Canada et à l'étranger est notre priorité absolue. Il ne faut pas croire que nous accordons plus de valeur à une vie humaine qu'à une autre; en tant que gouvernement, nous avons la responsabilité particulière de protéger les citoyens canadiens.

*Article 52 du Règlement*

Nous avons été dévastés par la mort de deux Canadiens, Hussein et Daad Tabaja, tués par une frappe aérienne des forces israéliennes alors qu'ils fuyaient Beyrouth. Tout ce qu'ils espéraient, c'était de vivre en sécurité, dans la paix et la dignité. Nous continuerons à aider les Canadiens à fuir le Liban, à faire en sorte qu'ils puissent se mettre en sécurité et vivre en paix, et à leur donner des conseils et des avertissements pour qu'ils quittent le pays le plus rapidement possible, avant que le conflit ne prenne encore plus d'ampleur.

Comme d'autres l'ont déjà dit dans cette enceinte, c'est un conflit qui dure depuis des décennies. Il nous incombe de faire des progrès tangibles vers la paix et la stabilité pour les populations du Liban, d'Israël, de la Palestine et de toute la région. Comment y parvenir? Il faut plus que des paroles, mais nous commençons par la diplomatie.

C'est la guerre, et non les idées, qui tue des gens. La diplomatie permet aux gens de changer d'avis et aux idées d'évoluer; la diplomatie mène ultimement à la paix. Au cours de la dernière année, le Canada a exploré toutes les voies possibles pour parvenir à une solution diplomatique à la crise au Moyen-Orient, et il continuera à s'efforcer de résoudre le différend entre le Hezbollah et Israël. Il est urgent de prendre des mesures immédiates pour mettre fin à la violence. Nous sommes déterminés à travailler avec la communauté internationale pour favoriser la paix dans la région. Aux côtés de nos alliés, nous avons appelé à un cessez-le-feu de 21 jours à la frontière entre le Liban et Israël afin de laisser la place à la diplomatie et au dialogue.

Nous insistons également pour que soit pleinement respectée la Résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui demande la cessation des hostilités au Liban. Le premier ministre travaille sur ce dossier, effectue des appels téléphoniques et s'entretient avec des dirigeants du monde entier afin de trouver une solution diplomatique. Au cours des derniers jours seulement, le premier ministre a eu l'occasion de discuter du problème entre le Hezbollah et Israël, ainsi que de l'attaque contre Israël par le Hezbollah, avec le premier ministre du Liban et le roi de Jordanie.

• (2345)

La semaine dernière, la ministre des Affaires étrangères du Canada était à New York pour la 79<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies. Elle a appelé toutes les parties, notamment les gouvernements d'Israël et du Liban, à appuyer immédiatement un cessez-le-feu. Lorsqu'on fait affaire avec des organisations terroristes, il est particulièrement difficile de trouver des solutions diplomatiques et ce ne sont pas les discours partisans à la Chambre qui changeront cette réalité. Nous devons tout de même employer tous les outils diplomatiques dont nous disposons pour trouver une solution à ce conflit qui dure depuis des générations.

La ministre des Affaires étrangères continue de discuter avec le premier ministre et avec les ministres des Affaires étrangères du Liban, des pays du G7 et d'Israël et son message a toujours été constant et clair: il faut une désescalade des tensions à la frontière entre le Liban et Israël et le Canada défendra toujours le droit d'Israël à se défendre.

Pendant que nous déployons des efforts sur le front diplomatique, nous avons aussi travaillé du côté de l'aide humanitaire. Les conditions au Liban se dégradent de jour en jour. Nous travaillons de façon à ce que l'aide humanitaire puisse être acheminée jusqu'à Gaza. Nous continuons de travailler en Cisjordanie et nous conti-

nuons de travailler auprès des femmes, notamment les victimes en Israël, et nous allons poursuivre nos efforts au Liban.

Samedi, le gouvernement a annoncé une aide humanitaire supplémentaire de 10 millions de dollars pour répondre aux besoins urgents des civils touchés par ce conflit. Ce financement fournira de la nourriture, de l'eau, des soins d'urgence, des services de protection et d'autres formes d'aide cruciale. En plus des 10 millions de dollars déjà affectés par le Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies, l'aide humanitaire totale offerte par le Canada pour le Liban en 2024 s'élève à 37 millions de dollars.

Sur le plan diplomatique, nous tenons des discussions au quotidien. Nous déployons ces efforts pour défendre Israël et combattre les organisations terroristes, qui sont un vrai fléau pour cette planète. Nous travaillons également à aider les citoyens canadiens à sortir du Liban, comme nous l'avons fait avec grande difficulté à Gaza et comme nous l'avons fait en Israël et en Cisjordanie. Il n'est pas facile de gérer une situation impliquant une organisation terroriste telle que le Hezbollah, mais nous avons clairement avisé les Canadiens qu'ils doivent quitter le pays avant qu'il n'y ait plus de vols commerciaux. Nous avons annoncé aujourd'hui que nous mettons à la disposition des citoyens canadiens, des résidents permanents du Canada et des membres de la famille immédiate de Canadiens 800 sièges supplémentaires dans des avions dont le départ est prévu au cours des trois prochains jours. Un avion est censé partir aujourd'hui.

Nous continuerons de travailler par tous les moyens possibles pour assurer la sécurité des civils en Israël, en Cisjordanie, à Gaza et au Liban. La situation peut se détériorer. Nous continuerons donc à fournir des solutions diplomatiques et à offrir ce que le Canada a de mieux à offrir pour nous assurer de trouver des moyens de poursuivre cette conversation.

Il n'y a pas de solution facile à ce problème. Il n'y a pas de réponse facile. Il peut y avoir des discours, il peut y avoir des insultes et il peut y avoir des reproches, mais je peux garantir que tous les députés de ce côté-ci de la Chambre, et ceux d'en face aussi, je crois, croient qu'Israël a le droit de se défendre dans le respect du droit international. Nous croyons au droit des civils à la sécurité et à la paix, à l'aide humanitaire et au droit de mener une bonne vie. Nous partageons tous ce point de vue.

Le débat de ce soir ne règlera pas ce conflit, mais ce qui peut être résolu ce soir, c'est de trouver un moyen de rassembler les Canadiens pour examiner les besoins de chaque personne vivant dans la région et comprendre que nous devons trouver un moyen d'y arriver. Les discours qui divisent n'aident en rien. Les discours qui nous rassemblent seront utiles. Nous poursuivrons nos efforts en ce sens.

**Une voix:** Oh, oh!

**L'hon. Robert Oliphant:** Madame la Présidente, je ferai abstraction du chahut. Le premier ministre et la ministre des Affaires étrangères travaillent jour et nuit. Ils ne font pas de discours à la Chambre et ne donnent pas de réponses simplistes comme les conservateurs, mais ils essaient de trouver des moyens de guérir des personnes brisées, de résoudre une situation insoluble et de faire en sorte que les membres de la communauté des nations consolident la paix les uns pour les autres. C'est ce que nous allons faire de ce côté-ci de la Chambre.

*Article 52 du Règlement*

Je crois que les députés de bonne volonté des deux côtés de la Chambre peuvent travailler ensemble. Nous promettons de faire de notre mieux. Trouvons un moyen d'y parvenir ensemble.

• (2350)

**L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC):** Madame la Présidente, le député vient de dire qu'Israël a le droit de se défendre. Israël a été attaqué par des entités terroristes, en l'occurrence le Hamas et le Hezbollah. Aujourd'hui, pendant la période des questions, une question très simple a été posée à la ministre des Affaires étrangères. Comme cette dernière a refusé d'y répondre, j'aimerais donner à mon collègue l'occasion de le faire. La question est très simple: Israël a-t-il le droit de détruire les organisations terroristes qui l'ont attaqué? Autrement dit, de l'avis du gouvernement, Israël a-t-il le droit de détruire le Hamas et le Hezbollah?

**L'hon. Robert Oliphant:** Madame la Présidente, je suis ici depuis trop longtemps pour tomber dans les pièges tendus par les conservateurs à ce sujet. En réalité, Israël a le droit de se défendre, et il y a des lois internationales qu'il doit également respecter. Des citoyens israéliens me le disent chaque jour. Les juifs du Canada me le disent chaque jour. Ils comprennent la primauté du droit.

Israël est une démocratie. Israël respectera la primauté du droit. Les Israéliens ont parfois des divergences d'opinions, comme c'est le cas dans n'importe quelle démocratie. Cependant, nous continuerons de défendre le droit d'Israël de se défendre conformément au droit international.

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP):** Madame la Présidente, de nombreux Canadiens d'origine libanaise suivent ce qui se passe et, quand j'ai parlé à certains d'entre eux cet après-midi, ils m'ont dit à quel point ils étaient horrifiés que des composants et du matériel militaire continuent d'être expédiés à partir du Canada. La nécessité d'un embargo sur les armes expédiées en Israël demeure pour que ces armes ne puissent pas être utilisées contre des civils innocents.

Je crois que le député veut mettre fin aux effusions de sang, mettre fin à la guerre et œuvrer à la paix. Cependant, la ministre a promis un embargo sur les armes, mais elle n'a toujours pas publié d'avis à l'intention des exportateurs d'armes. Je me demande quand les Canadiens d'origine libanaise et tous les Canadiens peuvent s'attendre à voir cet avis publié. Le mettre en ligne devrait prendre une trentaine de secondes à la ministre.

**L'hon. Robert Oliphant:** Madame la Présidente, je pense que la ministre a été très claire à ce sujet. Elle a dit très clairement que nous n'avons accordé aucun nouveau permis d'exportation depuis le 8 janvier. Cependant, nous soutiendrons toujours la sécurité d'Israël, ce qui inclut des permis pour le dôme de fer.

La situation est complexe. Encore une fois, nous veillerons à ce qu'aucun nouveau permis ne soit accordé. Cependant, nous sommes conscients qu'il y a aussi des préoccupations relatives à la sécurité, et le Canada en tiendra également compte.

**L'hon. Andrew Scheer:** Madame la Présidente, Israël a-t-il le droit, dans les limites du droit international, de détruire les organisations terroristes que sont le Hamas et le Hezbollah?

**L'hon. Robert Oliphant:** Madame la Présidente, Israël a le droit de se défendre en vertu du droit international.

**Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NDP):** Madame la Présidente, le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, ou UNRWA, a fait l'objet de nombreuses attaques ce

soir. En tant que députée qui a eu l'occasion de visiter ces écoles et de témoigner des effets directs qu'elles peuvent avoir, j'aimerais entendre les commentaires du député sur le soutien continu du gouvernement à l'égard de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

**L'hon. Robert Oliphant:** Madame la Présidente, la position du gouvernement est très claire. L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient est une organisation imparfaite, mais c'est la meilleure organisation pour fournir de l'aide aux réfugiés palestiniens partout dans le monde. Cela comprend l'éducation et les services essentiels. Nous devons assurer la sécurité de chacun de leurs employés afin qu'ils puissent faire leur travail.

C'est une organisation des Nations unies. Le Canada est fier d'être membre des Nations unies. Nous continuerons d'appuyer l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

• (2355)

**L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC):** Madame la Présidente, je tiens à souligner à quel point il est décevant qu'un gouvernement qui tente de se présenter comme un allié de la seule démocratie de la région, comme étant solidaire d'un peuple et d'un pays faisant l'objet des pires attaques que des humains puissent concevoir, refuse de déclarer clairement, sans équivoque, que le pays en question, Israël, et son peuple ont le droit non seulement de se défendre, mais également de détruire ceux qui les attaquent à répétition. On ne parle pas d'une prise de bec concernant des ressources naturelles ni de la délimitation de frontières. On parle d'organisations terroristes qui refusent à Israël son droit d'exister et dont la charte stipule qu'elles veulent non seulement démanteler l'État d'Israël, mais également exterminer les Juifs.

En refusant de déclarer sans équivoque que, face à ce genre de menaces et d'attaques, Israël a le droit de détruire les organisations terroristes qui l'attaquent, ce député, la ministre des Affaires étrangères et le gouvernement nient qu'Israël a le droit de faire ce que n'importe quel autre État au monde ferait pour se défendre. Ne nous méprenons pas. Si le Canada ou nos alliés de l'OTAN faisaient continuellement l'objet d'attaques terroristes, de tirs de roquettes et de tirs de missiles, non seulement nous nous défendrions, mais nous, les Canadiens, exigerions également que notre gouvernement détruise ceux qui perpétuent de tels actes terroristes.

Or, il s'agit d'une habitude que le gouvernement a prise. Nous l'avons vu lorsque le chef du Hezbollah, Nasrallah, a été éliminé. Les dirigeants du monde entier, qui ont des opinions variées sur le conflit au Moyen-Orient, s'entendaient tous pour dire que Nasrallah était à la tête d'une organisation terroriste, qu'il était responsable de la perte de nombreuses vies innocentes, dont celle de 240 Américains et de dizaines de Français, et ainsi de suite. Il est impossible, dans le peu de temps qui nous est imparti, de dresser la liste de toutes les atrocités commises par le Hezbollah et des vies innocentes qu'il a fait disparaître. Cependant, le premier ministre a publié une déclaration qui, en gros, a probablement été rédigée par l'intelligence artificielle ou copiée d'un article de Wikipédia. Elle ne contenait aucune mention du fait que justice avait été rendue et que de nombreuses personnes étaient soulagées que ce chef d'organisation terroriste avait enfin été éliminé.

*Article 52 du Règlement*

J'ai grandi à Ottawa, qui compte une très importante population libanaise. J'ai connu beaucoup de gens dont les familles se sont réfugiées ici après que le Hezbollah a commencé à déstabiliser leur pays. Le Liban jouit depuis longtemps d'une merveilleuse qualité de vie ainsi que d'une paix et d'une sécurité relatives. On qualifiait autrefois Beyrouth de Paris du Moyen-Orient, jusqu'à ce que des entités terroristes soutenues par le Corps des Gardiens de la révolution islamique, comme le Hezbollah, commencent à infiltrer la société libanaise, à affaiblir le gouvernement du Liban et, essentiellement, à agir comme un État parallèle, en rendant leur propre forme de justice perverse à l'endroit des opposants à leur programme radical et en commettant des crimes contre leurs propres concitoyens. Le Hezbollah et Nasrallah lui-même ont aidé le régime génocidaire et psychopathe de la Syrie, qui a commis d'innombrables crimes de guerre contre son propre peuple. Pourtant, le gouvernement affiche un relativisme moral depuis que la nouvelle de la mort de Nasrallah a été rendue publique, et c'est toujours le cas ce soir.

En terminant, je dirai simplement qu'il est évident que, de ce côté-ci de la Chambre, nous défendons les droits de la personne, la

primauté du droit et la primauté du droit international. En outre, nous reconnaissons le droit d'Israël d'exister et d'éliminer les entités dont l'objectif déclaré est la destruction d'Israël et la mort du peuple juif. De l'autre côté de la Chambre, le premier ministre dit une chose à un groupe de gens et son contraire à un autre groupe de gens parce qu'il refuse d'adopter une position de principe. C'est le choix qui s'offre aux Canadiens, et nous connaissons leur position. Ils sont du bon côté de l'histoire et du côté d'êtres humains innocents qui tentent simplement de se défendre et de se tailler une petite place sur la planète où les Juifs peuvent vivre en paix et en sécurité. C'est aussi la position des conservateurs.

● (2400)

**La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès):** Comme il est minuit, je déclare la motion adoptée. La Chambre s'ajourne donc jusqu'à plus tard aujourd'hui, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La motion est adoptée.)

(La séance est levée à minuit.)

---





# TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024

## AFFAIRES COURANTES

### Pétitions

#### La sécurité publique

M. Mazier ..... 26013

#### Les télécommunications

Mme Gaudreau ..... 26013

#### La sécurité routière

M. Morrice ..... 26013

#### Le logement

M. Morrice ..... 26013

### Questions au Feuilleton

M. Badawey ..... 26014

### Demande de débat d'urgence

#### Situation au Liban et en Israël

Mme McPherson ..... 26014

#### Décision de la présidence

Le Président ..... 26014

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

### Travaux des subsides

#### Motion de l'opposition — La demande d'une recommandation royale pour le projet de loi C-319

M. Blanchet ..... 26014

Motion ..... 26014

M. Lauzon ..... 26016

M. Godin ..... 26017

M. Green ..... 26017

Mme May (Saanich—Gulf Islands) ..... 26017

Mme Larouche ..... 26018

Mr. Lamoureux ..... 26018

Mme Roberts ..... 26019

M. Savard-Tremblay ..... 26019

Mme Barron ..... 26020

M. Lauzon ..... 26020

M. Deltell ..... 26021

Mme Sinclair-Desgagné ..... 26022

M. Morrice ..... 26022

M. Deltell ..... 26022

M. Lamoureux ..... 26024

M. Perron ..... 26024

Mme Barron ..... 26024

M. Gourde ..... 26024

M. Perron ..... 26026

Mme Chagger ..... 26026

Mme Barron ..... 26026

M. Morrice ..... 26027

Ms. Zarrillo ..... 26027

M. Lamoureux ..... 26028

M. Perron ..... 26028

Mme Roberts ..... 26029

Mme Barron ..... 26029

M. Boulerice ..... 26029

M. Morrice ..... 26030

M. Savard-Tremblay ..... 26031

M. Green ..... 26031

Mme Chagger ..... 26031

### Les travaux de la Chambre

M. Lamoureux ..... 26032

Motion ..... 26032

Adoption de la motion ..... 26032

### Travaux des subsides

#### Motion de l'opposition — La demande d'une recommandation royale pour le projet de loi C-319

Motion ..... 26032

M. Perron ..... 26032

M. Lamoureux ..... 26033

M. Deltell ..... 26033

M. Green ..... 26034

M. Savard-Tremblay ..... 26034

Mme Sgro ..... 26035

Mme Vien ..... 26035

Mme Barron ..... 26036

M. Sorbara ..... 26036

M. Savard-Tremblay ..... 26037

Mme Roberts ..... 26038

M. Cannings ..... 26038

Mme Chagger ..... 26038

Mme DeBellefeuille ..... 26040

M. Cannings ..... 26040

M. Perron ..... 26040

Mme DeBellefeuille ..... 26041

M. Lamoureux ..... 26042

M. Godin ..... 26042

M. Morrice ..... 26042

Mme Sinclair-Desgagné ..... 26043

M. Lamoureux ..... 26044

Mme Vien ..... 26044

Mme Gazan ..... 26045

M. Perron ..... 26045

M. Blois ..... 26045

M. Perron ..... 26046

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

### La Garde côtière canadienne

M. Rogers ..... 26047

### Les récipiendaires de la Médaille du couronnement du roi Charles III

M. Caputo ..... 26047

### Félicitations à l'occasion d'un départ à la retraite

Mme Romanado ..... 26047

### Le conseil parlementaire étudiant de l'Académie Ste-Thérèse

Mme Chabot ..... 26047

<b>La Journée nationale des aînés</b>	
Mme Lapointe .....	26048
<b>Hugh Michael Greene</b>	
M. Calkins .....	26048
<b>Le patrimoine canadien</b>	
M. Jowhari .....	26048
<b>La Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges</b>	
M. Schiefke .....	26048
<b>Les aînés</b>	
Mme Roberts .....	26049
<b>La Journée nationale des aînés</b>	
Mme Taylor Roy .....	26049
<b>Le Bloc québécois</b>	
M. Gourde .....	26049
<b>L'économie</b>	
M. Williams .....	26049
<b>Les soins dentaires</b>	
Mme Gainey .....	26049
<b>L'antisémitisme</b>	
M. Garrison .....	26050
<b>Les aînés</b>	
Mme Larouche .....	26050
<b>L'économie</b>	
M. Kelly .....	26050
<b>L'antisémitisme</b>	
M. Housefather .....	26050

## AFFAIRES COURANTES

<b>Nouveau député</b>	
Le Président .....	26051
<b>Présentation du député</b>	
M. Louis-Philippe Sauvé (LaSalle—Émard—Verdun) ...	26051

## QUESTIONS ORALES

<b>L'économie</b>	
M. Poilievre .....	26051
Mme Freeland .....	26051
<b>L'industrie forestière</b>	
M. Poilievre .....	26051
M. Duclos .....	26051
<b>Les finances</b>	
M. Poilievre .....	26051
Mme Freeland .....	26051
<b>La tarification du carbone</b>	
M. Poilievre .....	26052
Mme Freeland .....	26052
<b>Les affaires étrangères</b>	
M. Poilievre .....	26052
Mme Joly .....	26052

<b>Les aînés</b>	
M. Therrien .....	26052
M. MacKinnon .....	26052
M. Therrien .....	26052
M. MacKinnon .....	26052
<b>Les affaires autochtones</b>	
Mme Idlout .....	26052
Mme Hajdu .....	26053
Mme Gazan .....	26053
Mme Hajdu .....	26053
<b>L'économie</b>	
M. Chong .....	26053
Mme Freeland .....	26053
M. Chong .....	26053
Mme Freeland .....	26053
M. Chambers .....	26053
Mme Freeland .....	26053
M. Chambers .....	26053
M. Champagne .....	26054
<b>Les aînés</b>	
M. Berthold .....	26054
Mme Freeland .....	26054
M. Berthold .....	26054
M. Champagne .....	26054
Mme Larouche .....	26054
M. MacKinnon .....	26054
Mme Larouche .....	26054
M. MacKinnon .....	26055
Mme Larouche .....	26055
M. MacKinnon .....	26055
<b>La responsabilité gouvernementale</b>	
M. Barrett .....	26055
Mme Gould .....	26055
M. Barrett .....	26055
Mme Gould .....	26055
Mme Rempel Garner .....	26056
Mme Gould .....	26056
Mme Rempel Garner .....	26056
M. Holland .....	26056
<b>Les affaires autochtones</b>	
Mme Barron .....	26056
M. Anandasangaree .....	26056
<b>Le logement</b>	
M. Desjarlais .....	26056
Mme Hajdu .....	26056
<b>Les affaires autochtones</b>	
M. Carr .....	26057
M. Anandasangaree .....	26057
<b>L'économie</b>	
Mme Lantsman .....	26057
Mme Freeland .....	26057
Mme Lantsman .....	26057
M. Guilbeault .....	26057
<b>La tarification du carbone</b>	
M. Barlow .....	26057
M. Guilbeault .....	26057

M. Barlow .....	26057
M. MacAulay .....	26058
<b>Les aînés</b>	
Mme Chabot .....	26058
M. MacKinnon .....	26058
M. Sauvé .....	26058
M. MacKinnon .....	26058
<b>La tarification du carbone</b>	
M. Moore .....	26058
M. Guilbeault .....	26058
M. Moore .....	26059
M. Wilkinson .....	26059
M. Williamson .....	26059
M. Guilbeault .....	26059
<b>Le logement</b>	
M. Scarpaleggia .....	26059
M. Duclos .....	26059
<b>L'industrie forestière</b>	
M. Martel .....	26059
M. Guilbeault .....	26059
M. Martel .....	26059
M. Guilbeault .....	26060
M. Paul-Hus .....	26060
M. Guilbeault .....	26060
<b>Les aînés</b>	
Mme Thompson .....	26060
M. Holland .....	26060
<b>Les affaires autochtones</b>	
M. Johns .....	26060
Mme Hajdu .....	26060
Mme Ashton .....	26060
Mme Hajdu .....	26061

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

### Travaux des subsides

#### Motion de l'opposition — La confiance dans le gouvernement

Motion .....	26061
Rejet de la motion .....	26062

### Recours au Règlement

#### Les questions orales — Décision de la présidence

Le Président .....	26062
--------------------	-------

#### Allégation de propos non parlementaires — Décision de la présidence

Le Président .....	26063
--------------------	-------

### Travaux des subsides

#### Motion de l'opposition — La demande d'une recommandation royale pour le projet de loi C-319

Motion .....	26064
M. Scarpaleggia .....	26064
M. Thériault .....	26065
M. Godin .....	26065
Mme Zarrillo .....	26065
Mme Larouche .....	26065

M. Arya .....	26067
M. Godin .....	26067
Mme Zarrillo .....	26067
M. Lemire .....	26068
M. Arya .....	26069
M. Gourde .....	26069
M. Boulerice .....	26070
M. MacKinnon .....	26070
M. Thériault .....	26073
M. Godin .....	26073
M. Boulerice .....	26073
Mme Larouche .....	26074
Mme Chabot .....	26074
M. Deltell .....	26075
M. Long .....	26075
Mme Collins (Victoria) .....	26076
M. Thériault .....	26076
Report du vote sur la motion .....	26077

### Privilège

#### L'omission présumée d'un témoin de répondre au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique — Décision de la présidence

Le Président .....	26077
--------------------	-------

#### Demande de comparution d'un témoin à la barre de la Chambre

M. Barrett .....	26078
Motion .....	26078
M. Lamoureux .....	26080
Mme Vignola .....	26081
M. Calkins .....	26081
Mme Roberts .....	26081
M. Thériault .....	26082
M. Lamoureux .....	26083
M. Genuis .....	26084
M. Deltell .....	26084
M. Villemure .....	26084
M. Genuis .....	26085
M. Deltell .....	26085
M. Julian .....	26086

## DÉBAT D'URGENCE

### La situation au Liban et en Israël

Mme McPherson .....	26086
Motion .....	26086
M. Genuis .....	26088
M. Morrice .....	26088
M. Vuong .....	26088
Mme Mathysen .....	26089
M. Genuis .....	26090
M. Savard-Tremblay .....	26090
Mme Barron .....	26090
Mme Damoff .....	26090
Mme Lantsman .....	26092
M. Singh .....	26092
M. Savard-Tremblay .....	26092
Mme Vandenbeld .....	26092
Mme Khalid .....	26093

M. Genuis .....	26094	M. Stewart (Toronto—St. Paul's).....	26111
M. Brunelle-Duceppe .....	26094	Mme Diab .....	26111
Mme Collins (Victoria) .....	26094	Mme Idlout .....	26112
Mr. Chong .....	26094	Mme Petitpas Taylor .....	26113
M. Savard-Tremblay .....	26096	Mme Normandin .....	26113
Mme McPherson .....	26096	M. Morantz .....	26113
M. Carr .....	26097	Mme McPherson .....	26114
M. Morrice .....	26097	M. Bezan .....	26115
Mme Lantsman .....	26097	M. Berthold .....	26115
Mme Normandin .....	26097	Mme McPherson .....	26116
M. Bezan .....	26099	M. Kusmierczyk .....	26117
Mme Mathysen .....	26099	M. Bezan .....	26117
M. Genuis .....	26100	M. El-Khoury .....	26117
M. Brunelle-Duceppe .....	26100	Mme Mathysen .....	26118
Mme McPherson .....	26101	Mme McPherson .....	26118
M. Genuis .....	26102	M. Housefather .....	26119
Mme Barron .....	26102	M. Morantz .....	26120
Mme Saks .....	26102	M. Berthold .....	26120
M. Genuis .....	26103	M. McKinnon .....	26120
Mme Normandin .....	26103	M. Stewart (Toronto—St. Paul's).....	26120
Mme McPherson .....	26103	Mme McPherson .....	26122
M. Ali .....	26104	M. Housefather .....	26122
M. Morantz .....	26104	M. Chong .....	26122
Mme Normandin .....	26105	Mme Rempel Garner .....	26122
M. Genuis .....	26105	Mme McPherson .....	26124
Mme Lantsman .....	26105	M. Housefather .....	26124
M. Oliphant .....	26108	Mme Lantsman .....	26124
M. Savard-Tremblay .....	26108	M. Ehsassi .....	26124
Mme McPherson .....	26108	M. Oliphant .....	26125
Mme Roberts .....	26108	M. Scheer .....	26127
M. Brunelle-Duceppe .....	26109	Mme McPherson .....	26127
M. Genuis .....	26109	Mme Mathysen .....	26127
Mme Zahid .....	26109	M. Scheer .....	26127
M. Savard-Tremblay .....	26110	Adoption de la motion .....	26128
Mme Ashton .....	26111		



Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>